CONSULTATIONS

CHOISIES

DE PLUSIEURS MEDECINS CELEBRES.

TOME SIXIEME.

CONSULTATIONS
CHOISIES
DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER,
SUR

DES MALADIES AIGUËS ET CHRONIQUES.

TOME SIXIÉME.

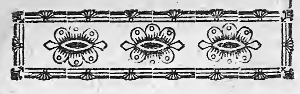


A PARIS,

Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri, & au Griffon.
PISSOT, Fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. L.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



TABLE

Des Consultations contenues dans le septiéme Volume.

Fin de la Table du sixiéme Volume.



CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

CONSULTATION PREMIERE.

Sur des maux d'estomac, des coliques; ardeur dans la région de l'estomac, amertume de la bouche, faim extraordinaire, &c.



ON a lu avec beaucoup d'attention la relation que Madame a dressée de sa maladie, & l'on ne sçauroit disconvenir qu'elle ne soit extrêmement compliquée. On va prendre les principaux accidens pour tâcher d'en développer la nature & les causes.

Madame eſt devenue ſujette depuis environ ſept ans à des maux d'eſtomac extrêmement violens, & qui augmentent infiniment dans le tems de la digeſtion ; à des coliques qui ſurviennent de tems en tems ; à un feu dans la région de l'eſtomac, qu'elle compare à celui des charbons ardens, & qui porte juſqu'aux épaules ; à des amertumes de bouche le matin ; à une faim extraordinaire & habituelle ; à des maux de tête plus ou moins fâcheux ; à des foibleſſes, des langueurs, & des cardialgies ; à des agitations, & à des inquiétudes des plus cruelles ; à des rapports qui ſemblent lui bruler la poitrine ; à une chaleur qui ne permet pas de rien porter ſur la poitrine, & qui s'étend dans les mains & à la plante des peids ; & enfin à des inſomnies qui lui permettent à peine de prendre un quart d'heure de ſommeil pendant des deux ou trois nuits. Dans le commencement au reſte ces accidens étoient accompagnés de convulſion, ſuffocation, & de palpitation de cœur, & il s'y eſt joint depuis le mois de février une ſuppreſſion des régles.

Si l'on fait attention au grand nombre de ſymptôme que l'on vient de détailler ;

on verra clairement qu'ils établissent le caractere d'une affection mélancholique, & en même tems hystérique, & qu'ils sont les productions d'un sang susceptible de fougue, & de mouvemens tumultueux, dépourvu de sa douceur & de son mucilage le plus fin, résineux & saumuré.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir est démontré par le tempérament mélancholique & bilieux de la malade, par sa grande vivacité, par la petitesse & la lenteur de son poulx, par les taches noires qui parurent sur son corps vers l'âge de sept ou huit ans, par la tumeur survenue au col, par celle du bras, & enfin par les oppilations qui ont duré pendant long-tems, & pour lesquelles on a donné une quantité prodigieuse de remedes fondans.

Il faut pourtant convenir que la constitution vicieuse du sang a laissé des impressions plus marquées sur la lymphe digestive, comme les cardialgies, le feu ardent qui se fait sentir dans l'estomac, les coliques, & les rapports brulans le prouvent évidemment. Ce désordre des digestions a beaucoup augmenté les dispositions de la masse du sang que la malade avoit ap-

portées en naiſſant, & l'abus qu'elle a fait des remedes fondans & diaphoréti-ques a achevé de la dépouiller de ſon onc-tuoſité.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens dont Madame eſt fatiguée depuis long-tems, on doit ſe propoſer de diminuer la fougue des digeſtions & la trop grande ſenſibilité de l'eſtomac, de rendre la maſ-ſe du ſang plus fluide, & plus coulante, mais ſans l'incendier; d'en corriger la ſau-mure qui a pris le deſſus; d'aſſoupplir le genre nerveux, & de modérer la force & la vivacité de ſes oſcillations. On eſ-pere que ces indications ſeront remplies par le moyen des remedes ſuivans.

On va s'accommoder à la ſaiſon pour preſcrire les remedes dont il eſt permis de ſe ſervir actuellement.

On commencera par ſaigner Madame du pied, & on lui tirera deux palettes de ſang, & immédiatement après on lui donnera pendant quatre ou cinq matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau; de-mi once de ſemence de pavot blanc con-caſſées & enfermées dans un nouet, & une poignée en tout de feuilles de chicorée

amere & de chicorée blanche ou endive pour la purger d'abord après avec la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces; sel d'Epsom une dragme; fleurs de pêcher une demi-poignée; sommités fleuries d'hypéricon une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans une livre de colature deux onces & demie de manne; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin à deux heures d'intervalle, ajoutant à la premiere vingt grains de rhubarbe en poudre.

Pendant les huit ou neuf jours suivans Madame continuera les mêmes bouillons; mais auxquels on ajoutera sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, pour leur donner une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon. On réitérera la même médecine à la fin.

Madame prendra ensuite pendant une vingtaine de matins, s'il passe bien, un grand verre ou une écuellée médiocre de

petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérément bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la même médecine.

Pendant le cours de ces remedes, si Madame passe de mauvaises nuits, on lui donnera le remede suivant.

JULEP.

Prenez eau d'artemise, ou de mélisse simple, deux onces; syrop de pavot blanc cinq dragmes; mêlez & faites un julep qui sera pris à l'heure du sommeil.

Si le julep ne calmoit point, on y ajouteroit sept ou huit gouttes de teinture anodynes de Sydenham, qu'on augmentera dans la suite suivant le besoin.

Si Madame ne pouvoit pas s'accommoder de ces remedes, on employeroit la décoction d'une ou deux têtes de pavot blanc séches, qu'on auroit soin d'écraser & de séparer de la graine avant de les faire bouillir.

Supposé que le petit-lait eût bien passé, après une dixaine de jours de repos, Madame pourroit le reprendre pendant une quinzaine de matins avec la précaution de se purger au commencement & à la fin

Pendant le reste de l'hyver Madame pourroit user trois fois la semaine d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & cinq ou six grains de nitre purifié & réduit en poudre, que l'on incorporeroit avec quelques gouttes de syrop de capillaire. On feroit avaler par-dessus une tasse d'infusion des feuilles séches de capillaire, & de fleurs de mauve préparée à la maniere du thé.

On aura soin de donner deux ou trois fois la semaine à la malade des lavemens avec l'eau de riviere, & deux ou trois cuillerées d'huile.

Le printems prochain on réitérera la saignée du pied, & ensuite les bouillons conseillés ci-dessus, auxquels on pourra

ajouter à la place de la semence de pavot blanc, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, & une ou deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier. On les continuera pendant une dixaine de matins, y joignant les cloportes, comme il est marqué, & purgeant au commencement & à la fin, pour commencer d'abord après l'usage du petit-lait préparé de la même maniere, & le continuer une quinzaine de matins, & repurger à la fin.

Supposé que le petit lait ait bien passé, Madame boira immédiatement après pendant un mois & demi une écuellée de lait de chévre entier, à laquelle on ajoutera une cuillerée ou une cuillerée & demie de la seconde eau de chaux; &, si le lait du matin réussit pendant une dixaine de jours, on donnera à l'heure du souper, ou un ris ou une soupe au même lait de chévre, purgeant à la fin du lait, & même au milieu, si on le jugeoit nécessaire.

On ajoutera de deux en deux jours à la premiere cuillerée du lait du matin une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, & dix ou douze grains de terre sigillée.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on tentera le demi-bain domestique tiéde, où la malade demeurera une heure chaque fois, pendant cinq ou six matins; &, si elle s'en accommode, après huit jours de repos elle en reprendra cinq ou six autres, buvant chaque fois à la sortie une tasse d'infusion des feuilles séches de citronnelle préparée à la maniere du thé.

Après une semaine de repos, si les demi-bains ont été avantageux, Madame les reprendra pendant une dixaine de matins tout de suite, buvant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, & une poignée des feuilles de chicorée amere. On terminera ces remedes par la médecine ordinaire.

Dans le mois d'août, Madame boira pendant une dixaine de matins les eaux d'Yeuset, qu'on pourra un peu faire tiédir en les prenant. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

L'automne prochain Madame pourra réitérer les remedes conseillés pour le printems.

Il eſt abſolument néceſſaire que Madame ſe nourriſſe avec des alimens extrêmement doux, tempérans, & mucilagineux, c'eſt-à-dire avec des ſoupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon, ou à l'eau, des crêmes d'orge & de gruau à l'eau, un peu de bouilli ou de rôti. A la place de ces derniers, elle pourroit manger un peu de bon poiſſon de mer ou de riviere, frais ; mais cuit ſur le gril, ou à la Holandoiſe, c'eſt à dire à l'eau ; enfin ſi la nourriture avec les alimens mucilagineux réuſſit, la malade abandonneroit les bouillons à la viande, le bouilli & le rôti pendant quelque tems, & ſe contenteroit de vivre avec des crêmes de ris, d'orge & de gruau à l'eau ; quelques œufs frais, & de bon poiſſon de mer ou de riviere préparé comme il a été dit ci-deſſus. Elle doit s'abſtenir de toutes ſortes de ragoûts, de ſalades, des fruits cruds, & de tous les alimens de haut goût, ou propres à former des vents, ou enfin indigeſtes, ou incendians.

Délibéré à Montpellier ce 15 novembre 1744. *ſigné* MONTAGNE.

CONSULTATION II.

Sur une fluxion opiniâtre sur la gorge, suivie d'un gonflement des glandes du col & dureté d'oreilles.

La fluxion opiniâtre dont Monsieur fut attaqué sur la gorge vers le mois de mars dernier, les glandes gonflées qui ont paru à peu près dans le même tems à la partie supérieure & latérale du col & derriere la tête en allant vers les oreilles, la roideur du col, le bourdonnement & la dureté d'oreilles qui ont accompagné les premiers accidens, ont été la production d'une lymphe grossiere & acrimonieuse qui s'est arrêtée dans ses couloirs, ou dans ses tuïaux de conduite, à l'occasion d'un air extrêmement froid qui a gêné la libre distribution du sang dans les parties affectées.

L'état du corps de la lymphe dont on vient de parler supposoit les mêmes dispositions vicieuses répandues dans toute la masse du sang, comme les differens remedes qui ont été employés à Banie-

res & ailleurs, devenus inutiles, ne permettent pas d'en douter. On est même persuadé aujourd'hui que les symptômes dépendoient d'une cause particuliere qu'il a fallu attaquer par le seul spécifique que l'on connoisse dans la Médecine.

Comme les glandes gonflées, & les petites tumeurs qui paroissoient tenir de la nature de l'exostose, ont été dissipées, & que d'ailleurs leur dérangement n'avoit aucun rapport avec le siége de la dureté d'oreilles, & qu'enfin on n'a pu découvrir aucun vice organique dans le conduit extérieur des deux oreilles, on est forcé de conclure que la diminution considérable de l'ouie qui inquiétoit principalement Monsieur, ou sa dureté d'oreilles, reconnoissoit pour cause véritable une paralysie imparfaite des nerfs auditifs, dont les filets ou tuiaux ont souffert des embarras par le séjour de quelque matiere lymphatique arrêtée entre ces mêmes tuiaux, & propre à gêner le transport du fluide spiritueux dans le double organe de l'ouie.

Le soulagement manifeste que Monsieur a éprouvé depuis quelque tems du côté de la fonction de l'ouie, & l'augmentation qu'il convient y remarquer journellement, donnent lieu d'espérer de plus

grands avantages dans la ſuite, &, ſelon toutes les apparences, une guériſon entiere, par l'action que le remede produit ordinairement dans le ſang pluſieurs mois après que ſa diſpenſation a fini.

Les vues que l'on doit avoir pour favoriſer l'action du remede, & la rendre complete, ſe réduiront à rectifier ces diſpoſitions, à redonner à la maſſe du ſang de la douceur & du baume, à lever les légers embarras qui peuvent encore reſter dans le tiſſu des nerfs auditifs, & à détruire les impreſſions de foibleſſe que les différens tuiaux nerveux avoient reçue, & qui peuvent n'être pas encore corrigées en entier. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remédes ſuivans.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé pendant quelques jours, commencera par ſe purger avec le remede ſuivant.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins; pulpe de caſſe récemment extraite & non mondée de ſes noiaux, deux onces; fleurs de pêcher une demi poignée; rhubarbe

concassée deux scrupules ; sel d'Epsom une dragme ; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuser dans huit onces de cette liqueur une dragme & demie de senné mondé ; passez la liqueur , & dissolvez dans la colature deux onces de manne. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Immédiatement après Monsieur boira pendant vingt ou vingt un jours une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pendant la nuit pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée des sommités séches & fleuries de germandrée, ou petit chêne, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la même médecine.

Supposé que cette préparation de lait ait bien passé, Monsieur prendra pendant trois semaines ou un mois un grand verre, ou une écuellée médiocre de lait d'ânesse entier, chaque matin, ayant soin

d'y mêler deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & de réitérer le même purgatif à la fin.

Chaque jour, ou pour le moins de deux en deux jours de l'usage du lait, Monsieur aura soin d'avaler le bol suivant, & de boire le lait par-dessus une heure après ou environ.

B O L.

Prenez poudre de guttete douze grains; cloportes préparés huit grains; safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai six grains; faites un bol pour une prise avec un peu de syrop de capillaires.

La saison ne sera gueres propre à exécuter une plus grande suite de remedes, quand Monsieur aura fini ceux que l'on vient de proposer; mais le printems prochain, si ses affaires le lui permettoient, il pourroit les réitérer avec les précautions conseillées pour leur premier usage.

On a déja remarqué ci-dessus que la dureté d'oreilles étoit une suite d'une affection des deux nerfs auditifs, & que par conséquent le siége de la maladie est placé au del de la caisse du tambour, & dans l'organe interne de l'ouie, sur lequel

les remedes extérieurs ne sçauroient porter leur action. On juge même qu'il convient d'attendre tous les évenemens heureux des changemens qui se feront dans la masse du sang, ou par le remede qui y roule encore, ou par ceux que l'on vient de prescrire. Suivant cette idée les injections, ni les baumes, ou autres liqueurs, qu'on fera entrer dans les conduits extérieurs des deux oreilles, ne procureront aucun avantage au malade. On est persuadé d'ailleurs que la membrane du tambour est dans son état naturel; ainsi on exhorte Monsieur à ne pas recourir à une foule de remedes qui lui seront proposés par différentes personnes, ayant déja éprouvé l'inutilité de bien d'autres dont il s'est servi.

Cependant s'il veut absolument essaïer le baume de la Meque, il pourra en mêler deux ou trois gouttes avec autant d'huile d'amandes ameres, & tremper un morceau de coton non filé dans le mélange, & le pousser dans le conduit extérieur des oreilles pour l'y laisser séjourner une fois par jour pendant quelques heures, & l'en retirer ensuite. Il verra par cet effet réitéré quelques jours s'il doit en attendre un heureux succès, en le conti-

nuant, & s'il y a lieu d'être persuadé que ce remede est indifférent, & à plus forte raison s'il en ressentoit quelque mauvais effet, il l'abandonnera, se contentant de tenir pendant quelque tems un peu de ce même coton non filé dans le conduit extérieur de chaque oreille, pour éviter l'impression de l'air froid.

On pourroit conseiller des injections de différentes especes, & la composition de plusieurs liqueurs pour les introduire dans le conduit extérieur des oreilles; mais on les passe sous silence, jugeant ces sortes de secours désavantageux, ou pour le moins inutiles.

Il est absolument nécessaire que Monsieur observe un bon régime de vivre, & qu'il se garantisse exactement pendant tout l'hyver contre le froid & l'humidité. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abstenant des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens propres à former des vents, grossiers, indigestes ou incendians.

Délibéré à Montpellier ce 18. novembre 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION III.

Sur une tumeur œdémateuſe aux jambes avec enflure aux cuiſſes, endurciſſement des glandes, embarras de poitrine, inſomnie. &c.

LA tumeur œdémateuſe qui a paru à la jambe gauche depuis pluſieurs années, & à la droite depuis quelque tems ſeulement, quoique plus conſidérable; l'enflure qui ſe remarque aux deux cuiſſes, & qui ſe trouve mêlée de tumeurs dures & circonſcrites, & de corps glanduleux & lymphatiques plus ou moins gonflés; l'embarras de la poitrine, ou la ſuffocation extrèmement violente que Monſieur éprouve ſur-tout lorſqu'il veut faire le moindre exercice; l'inſomnie incommode qui dure toute la nuit, & l'aſſoupiſſement qui ſuccede pendant la journée, ſont les accidens détaillés dans le mémoire, & qui doivent être regardés comme les effets d'un ſang épais, & englué, & dont la ſéroſité ne ſe trouve qu'imparfaitement mêlée avec la partie fibreuſe & globuleuſe, & en même tems

de la foiblesse des vaisseaux blancs des extrémités inférieures, & d'un vice organique fixé dans les poumons.

La fiévre de pourriture de peu de durée dont Monsieur fut attaqué il y a une douzaine d'années, & qui se termina par un éréſipele fâcheux à la jambe gauche, a laissé des impressions dans cette derniere partie, puisqu'elle a été toujours engorgée depuis ; mais on ne sçauroit conclure que les autres accidens viennent de cette même cause. L'âge très-avancé de Monsieur, & une infinité de circonstances qu'on ne détaille point dans le mémoire, semblent avoir plus de part à leur développement.

Il n'est gueres permis de déterminer quel est le vice organique que souffrent les poumons. On a droit d'y soupçonner des embarras, une disposition variqueuse des vaisseaux veineux, un état œdémateux dans la substance de ce viscere ; ou enfin un épanchement de sérosité commencé, & plus ou moins avancé. Les événemens décideront dans la suite lequel de ces désordres se montrera dans sa réalité.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent du malade, on doit se proposer

d'évacuer les premieres voies, de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang, de rétablir le mélange proportionel de la sérosité avec les autres parties intégrantes, de détourner la portion séreuse surabondante, & de prévenir son extravasation en ménageant sa sortie & sa séparation par les selles & par les urines, & enfin de redonner aux vaisseaux foibles le ressort qui leur manque. On espére que ces indications seront remplies, autant que le progrès de la maladie le permet, en se servant des remedes suivans.

On commencera par purger Monsieur suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez tamarins une once; rhubarbe concassée, & sel polychreste, de chacun une dragme; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & infuser deux dragmes & demie de séné dans la liqueur réduite à une livre. Dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de roses solutif. Faites une potion pour deux doses qui seront prises le matin à deux heures de distance.

Immédiatement après Monſieur prendra pendant ſix matins un bouillon fait avec une livre de maigre de veau coupé par tranches ou rouelles trés-minces, des feuilles de chicorée amere, de creſſon de fontaine & de berle, en tout deux bonnes poignées, qu'on hachera bien menu, de rhubarbe en poudre deux ſcrupules, de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une dragme & demie qu'on mêlera avec la rhubarbe pour en former une poudre, & une vingtaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On placera les herbes hachées & les rouelles de veau couche par couche dans un pot de terre d'une grandeur convenable; on jettera une portion de la poudre compoſée de la rhubarbe & du ſafran de mars ſur ces couches, en entremêlant quelques cloportes à proportion, & continuant de même juſqu'à ce que toutes les drogues ſoient employées. Après ces précautions on jettera un demi verre d'eau dans le pot, on le garnira de ſon couvercle, & on lutera les jointures pour le mettre le ſoir dans un bain-marie, & donner aux matieres contenues une ébullition de cinq ou ſix heures dans le

bain. Ayant déluté le matin, on coulera avec expression ; & on fera prendre le bouillon vers les sept heures, réitérant la même médecine à la fin.

Supposé que ce bouillon n'ait point fatigué le malade, on le redonnera encore pendant six autres matins, & on finira par le même purgatif.

Mais si au contraire ces bouillons avoient affoibli, ou rebuté Monsieur, il boira pendant sept ou huit matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & deux cuillerées de suc de cresson de fontaine, ou de chicorée amere bien dépuré, avec la précaution de repurger à la fin.

On verra lequel de ces deux remedes a le mieux réussi, ou si tous les deux ont eu un succès favorable, pour en recommencer un seul, ou les emploïer l'un après l'autre, avec les précautions déja marquées ci-dessus.

S'il ne survient rien qui s'y oppose, Monsieur boira ensuite pendant six matins un remede préparé en prenant le soir six onces des sucs de chicorée amere & de berle bien dépurés auparavant, & que l'on mettra toute la nuit infuser sur un bain de cendre dans un petit pot, y ajoutant en même tems huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & dix-huit grains de sel admirable de Glauber, ou de tartre vitriolé. On couvrira d'abord après exactement le pot, & le matin on coulera, dissolvant dans la colature six dragmes ou une once de syrop des cinq racines, ayant recours au purgatif le septiéme jour.

On insistera plus ou moins sur l'usage des remedes qu'on vient de proposer, donnant la préférence à celui qui aura le mieux réussi.

Le malade usera d'une ptisane faite avec les feuilles séches de capillaire de Montpellier & de scolopendre, préparée à

la maniere du thé, dissolvant de tems en tems dans une bouteille de la ptisane coulée, ou vingt grains de tartre vitriolé, ou vingt grains de sel admirable de Glauber. On peut substituer à cette ptisane une infusion de la boule d'acier dans l'eau de fontaine, ou dans une décoction des fruits de kynorrhodon, ou de chiendent.

Comme le malade est assoupi pendant le jour on ne croit pas que les narcotiques conviennent beaucoup; on pourroit cependant essaïer de donner le soir deux grains des pilules de cynoglosse, dont on augmenteroit dans la suite la quantité d'un grain chaque fois si les effets en étoient avantageux. On pourroit donner à la place des pilules de cynoglosse demi-once de syrop de nymphea avec une cuillerée & demie d'eau de fleurs d'orange, ajoutant au mélange sept ou huit gouttes de teinture anodyne de Sydenham, dont on augmenteroit dans la suite le nombre de trois ou quatre chaque fois, si la nécessité l'exigeoit, & que le malade s'en trouvât bien.

On passe sous silence le régime de vivre que Monsieur le Médecin ordinaire aura la bonté de prescrire, & de conformer à l'état du malade, & aux differens change-

mens

mens qui peuvent ſurvenir, & qu'il n'eſt pas permis de prévoir. Comme les nuits ſont ordinairement plus fatiguantes, le malade ſe contentera le ſoir, ou d'une ſoupe, ou d'un potage, ou d'un bouillon avec un morceau de pain pour boire un coup; ce qui tiendra la place de ſon ſouper.

Délibéré à Montpellier ce 27 novembre 1744. *ſigné* MONTAGNE.

CONSULTATION IV.

Sur des douleurs d'eſtomac, & dans tous les membres, oppreſſion de poitrine, & bubon vénérien.

IL paroît par la relation qui nous a été communiquée qu'à l'âge de dix huit ans Monſieur prit un bubon vénérien en conſéquence d'un commerce avec une femme gâtée; & que ce bubon fut panſé avec beaucoup de ſimplicité, & parut être guéri, ſans détailler davantage le traitement.

Comme pluſieurs années après il ſurvint à Monſieur des douleurs d'eſtomac

très-violentes, des oppressions de poitrine, & des douleurs dans tous les membres, dont il ne s'étoit jamais senti, il est naturel de penser que cette tumeur laissa une impression générale sur la lymphe & le reste de la masse du sang à laquelle on a dû & on doit encore rapporter le dévelopement de ces nouveaux accidens.

Il est dit dans la même relation que, malgré plusieurs remedes emploiés pour le rétablissement de la santé de Monsieur il lui a paru depuis un an ou environ un nouveau bubon vénérien, auquel se joignirent une ardeur d'urine très-incommode, & un écoulement de matiere purulente par le canal de la verge, qui durerent pendant quelques jours, & qui ont été suivis d'une augmentation de douleurs dans les différentes parties.

Les deux nouveaux accidens dont il vient d'être fait mention ayant été négligés, & le bubon vénérien abandonné à une suppuration qui s'est développée insensiblement, & qui a communiqué à la masse du sang la plus grande partie du pus qui s'est formée pendant le long intervalle, on est forcé de conclure que le sang de Monsieur est infecté d'un levain vénérien depuis le premier bubon, & que cette

premiere infection a été très-multipliée par le nouveau levain de la même espece, que l'écoulement du pus par le canal de l'urethre & le second bubon ont fourni à la masse des liqueurs.

On juge qu'il seroit très-inutile de prouver par des observations de pratique, & par un très-grand nombre de faits connus des Médecins expérimentés dans la cure des maladies vénériennes, l'existence d'un levain vénérien & son long séjour dans le sang de Monsieur ; ainsi il est absolument nécessaire qu'il se détermine à prendre le seul remede que l'on peut regarder comme capable de le guérir radicalement, c'est-à-dire les onctions mercurielles. Mais comme la saison n'est point propre pour la dispensation de ce remede, & que d'ailleurs elle doit être précédée par de longues préparations, le Conseil est d'avis qu'on les commence incessamment.

Les vues que l'on doit avoir pour exécuter ces préparations avec la méthode convenable sont de rectifier les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en rétablir la douceur & l'onctuosité, & de la mettre en état de recevoir de la part du mercure

vierge les impreſſions néceſſaires pour la deſtruction radicale du levain vénérien. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On commencera inceſſamment par ſaigner Monſieur du bras, & on lui tirera deux palettes de ſang, pour le purger le lendemain ou le ſurlendemain avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez tamarins ſix dragmes; pulpe de caſſe récemment extraite, & non mondée de ſes noïaux, une once & demie; ſel végétal deux ſcrupules; faites bouïllir dans l'eau de fontaine, & diſſolvez dans huit onces de colature une once & demie, ou deux onces, de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime ordinaire.

Pendant les dix matins ſuivans Monſieur boira le bouillon ci-après.

BOUILLON.

Prenez ſemence de pavot blanc concaſſée & ſuſpendue dans un nouet, trois dragmes; deux écreviſſes de riviere étouf-

fées dans l'eau chaude, & écrafées dans un mortier ; feuilles de chicorée fauvage & d'endive de chacunes une demi-poignée ; douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc ; faites un bouillon avec un morceau de tranche de veau.

Monfieur, aïant été repurgé à la fin de ces bouillons, prendra d'abord après pendant dix-huit ou vingt matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le foir avec la préfure ordinaire, & qu'on féparera de fon fromage en le laiffant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée des fommités féches & fleuries d'*hypericum*, aûxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de petits clous rouillés, & rougis au feu. On diffoudra dans le petit-lait coulé un peu de fucre roïal, & on aura recours à la même médecine à la fin.

Suppofé que cette préparation de laït aït bien paffé Monfieur boira pendant un mois chaque matin un grand verre, d'abord de lait d'âneffe entier, que l'on aug-

mentera dans la suite jusqu'à la quantité de l'écuellée, ayant la précaution d'emploïer le purgatif en quittant ce lait. On aura de plus celle d'ajouter de deux en deux jours à la premiere cuillerée pendant toute la durée de son usage une poudre faite de la maniere suivante.

POUDRE.

Prenez corail rouge préparé quinze grains; cachou brut en poudre, & ïeux d'écrevisses préparés, de chacun dix grains; mêlez, & faites une poudre pour une seule prise.

Ces remedes conduiront Monsieur jusqu'au mois de mars pour le moins; ainsi il convient à Monsieur de prendre pourlors sa derniere détermination pour continuer ses préparations aux onctions mercurielles, qu'il pourra recevoir vers la fin d'avril, ou au commencement du mois de mai prochain.

Sur ce qui est marqué dans sa relation, les Médecins & les Chirurgiens qu'il a consultés n'ont point connu sa maladie, ou pour le moins ils en ignorent le traitement méthodique. Il semble donc qu'il doit chercher des personnes qui soient en

état de le traiter suivant la méthode de Montpellier, qui est regardée dans toute l'Europe comme la plus sure, soit que l'air du climat y contribue, soit que la grande expérience des Médecins qui habitent cette Ville leur ait fourni des moyens plus solides pour profiter de tous les avantages du mercure.

Les préparations qui précédent immédiatement les onctions mercurielles se réduisent à une saignée & une purgation d'entrée. Après ces précautions on fait suivre les bains domestiques, qu'on donne une ou deux fois par jour, suivant les forces du malade, & qu'on doit porter jusqu'au nombre de vingt-cinq ou trente dans le cas présent. Le malade demeure ordinairement une heure dans chaque bain, qui ne doit point faire suer mais être simplement tiéde. On fait prendre une écuellée de petit-lait de vache ou de chévre à la sortie du bain du matin. Quand on a attrapé le nombre de vingt-cinq ou vingt-six bains, ou même de vingt huit, on ressaigne & on repurge le malade, & l'on termine les préparations par deux ou trois autres bains. On fait au reste observer au malade le régime de vivre qu'on proposera ci-dessous.

Ces préparations étant finies on commence les onctions mercurielles, dont il n'est pas possible de détailler la dispensation méthodique, soit parce que l'on ne connoît point avec assez de précision, ni le tempérament de Monsieur, ni sa maniere de vivre, ni l'ancienneté de son mal, ni les différens progrès qu'il a faits soit parce que l'action du mercure est si irréguliere dans les différens sujets, & peut prendre des tournures si désagréables, qu'il est absolument nécessaire de voir une ou deux fois par jour la personne qui se trouve dans les onctions, afin que l'on puisse s'assurer des différens mouvemens du mercure, des routes qu'il paroît devoir prendre, & des différens moyens que l'on doit mettre en usage pour tenir ce remede en bride, & prévenir les désordres qu'il produit entre les mains des Médecins & des Chirurgiens qui n'en sçavent pas diriger la marche. On dira seulement que les onctions doivent être petites, données à des intervalles plus ou moins considérables, & continuées jusqu'à ce que tout le corps soit couvert.

Pendant les remedes conseillés ci-dessus, & jusqu'au tems des onctions, Monsieur observera un exact régime de vivre,

& se nourrita avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abstenant des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, & de tous les alimens grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 18 décembre 1744. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION V.

Sur une inflammation douloureuse des paupieres, & des conjonctives

LA fluxion inflammatoire & accompagnée de douleurs plus ou moins vives qui attaque depuis cinq mois ou environ les paupiéres des deux ïeux de Madame, & qui porte même sur les conjonctives, a été produite dans son commencement, & est actuellement entretenue par le caractere épais & acrimonieux des larmes, & de toute la masse du sang, & par un vice organique ou foiblesse des vaisseaux sanguins des parties affectées, dont les vaisseaux lymphatiques ont reçu des impressions.

Les accidens hystériques que Madame

a éprouvés en différens tems, les douleurs rhumatiques dans différentes parties auxquelles elle a été sujette, & les pertes abondantes de ses menstrues survenues différentes fois pendant que ces évacuations ont duré, prouvent l'état des liqueurs que l'on vient d'établir, & au développement duquel les mauvaises digestions n'ont pas peu contribué, puisque la malade a l'estomac foible, suivant ce qui en est dit dans la relation.

Pour délivrer Madame de sa fluxion, & des accidens qui l'accompagnent, on doit se proposer de rectifier ses digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le dessus, d'en diminuer la quantité surabondante, & de redonner aux vaisseaux foibles des deux conjonctives, & des paupieres, le ressort qu'ils ont perdu. On espere que ces indications seront remplies par le moyen des remedes suivans.

On pourra commencer par saigner Madame du pied, & on lui tirera trois palettes de sang. On pourroit réitérer cette saignée dans la suite de l'autre pied, si la premiere n'a pas soulagé, ou bien on appliquera trois ou quatre sangsues

aux deux tempes. Après ces précautions on purgera ſuivant cette formule.

PURGATION.

Prenez tamarins ſix dragmes; pulpe de caſſe récemment extraite, & non mondée de ſes noïaux, deux onces; rhubarbe concaſſée une demi dragme; fleurs de millepertuis une pincée; ſel végétal deux ſcrupules; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſoudre dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime convenable.

Immédiatement après Madame boira pendant dix matins le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez racine de ſquine coupée par tranches, quatre ſcrupules; deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier; feuilles de chicorée ſauvage & de creſſon de fontaine, de chacunes une demie-poignée; douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; faites un bouillon avec un morceau de collet de mouton.

Madame, ayant été purgée à la fin des bouillons, prendra pendant neuf ou dix matins le bol ſuivant, avalant par-deſſus chaque doſe, une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſéches de citronelle, ou de véronique, préparée à la maniere du thé.

B O L.

Prenez poudre de guttete douze grains; poudre de cloportes dix grains; extrait de geniévre & de rhubarbe de chacun huit grains; faites avec le ſyrop de capillaire un bol pour une fois. On le diviſera en deux ou trois pilules.

On aura la précaution de repurger à a fin de l'uſage du bol, & d'abord après Madame boira pendant douze ou quinze matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter pendant la nuit a travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y

éteignant en même tems un morceau de brique rougi au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on emploïera le même purgatif à la fin.

Suppoſé que Madame paſſe de mauvaiſes nuits, on lui donnera le ſoir à l'heure du coucher cinq ou ſix dragmes de ſyrop de pavot blanc mêlées avec une cuillerée & demie d'eau de fleurs d'orange, & deux cuillerées d'eau de méliſſe ſimple. On ajouteroit à ce mélange ſept ou huit gouttes de teinture anodyne de Sydenham, ſi les premieres priſes ne calmoient pas aſſez. On augmenteroit même le nombre des gouttes dans la ſuite juſqu'au point d'appaiſer les douleurs.

Pendant le cours de ces remedes on ſe ſervira de remedes topiques, qu'on appliquera ſur les paupieres, & qui ſeront différents ſuivant l'état des parties gonflées; ainſi, ſi elles ſont rouges & douloureuſes, on ſe ſervira d'un cataplaſme fait avec la pulpe de pomme cuite, à laquelle on ajoutera quelques cuillerées de lait récent, ou de mucilage de *pſyllium* tiré avec l'eau roſe & quelques grains de ſafran en poudre, changeant de cataplaſme de quatre en quatre ou de cinq en cinq heu-

res. On fera en même tems couler dans l'œil un peu du collyre suivant, qu'on aura soin de faire tiédir en s'en servant.

COLLYRE.

Prenez fleurs de camomille & de mauve de chacunes une pincée ; faites-les infuser dans dix onces d'eau de fontaine bouillante, & dissolvez dans la colature deux scrupules de trochisques blancs de Rhases, & trois dragmes de sucre candi. Faites un collyre pour l'usage.

Après l'usage de ces remédes continués pendant quelques jours on aura recours au collyre suivant.

COLLYRE.

Prenez semences de fenouil & de *psyllium* de chacunes une dragme ; fleurs de camomille & de mélisse de chacunes une pincée ; faites bouillir doucement dans douze onces d'eau de fontaine ; & faites un collyre pour l'usage.

On se servira de cette liqueur pour laver les paupieres, l'aïant fait tiédir. On y trempera des compresses pour les appliquer par-dessus. On pourra même en fai-

re couler quelques gouttes dans les ïeux. On pourra ensuite substituer au premier collyre le suivant.

COLLYRE.

Prenez feuilles de rhue hachées menu une demi poignée, racines de valériane sauvage concassées trois dragmes; faites infuser dans le vin blanc pendant vingt-quatre heures, & gardez la liqueur pour l'usage.

On bassinera les paupiéres avec cette liqueur tiéde; on y appliquera même des compresses qu'on aura trempées.

Supposé que ces remedes ne réussissent point, le printems prochain on aura recours à un cautere qu'on appliquera au bras, ou à la jambe, aïant soin pour-lors de réitérer les bouillons, le bol avec l'infusion, & le petit lait conseillés ci-dessus avec les mêmes précautions.

On pourroit même dans le mois de mai, si on a des eaux thermales dans le voisinage semblables à nos eaux de Balaruc, y envoïer Madame pour y prendre des douches à la tête & sur les ïeux.

Pendant l'été, si ces remedes n'ont pas réussi, on donnera des bains domesti-

que tiédes pendant deux différentes dixaines, laissant une intervalle d'une quinzaine de jours de la premiere dixaine de bains à la seconde.

Il est absolument nécessaire que Madame garde un exact régime de vivre qui lui sera conseillé par Monsieur son Médecin ordinaire.

Délibéré à Montpellier le 19. décembre 1744. *Signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION VI.

Sur des attaques de goute accompagnées de pissement de sang & de douleurs de reins.

MEMOIRE.

LA personne pour laquelle on demande l'avis de Messieurs les Médecins est un homme de quarante-cinq ans, d'un tempéramment fort & robuste, qui dès son bas âge s'est occupé à la chasse. On le maria à dix-sept ans, & à vingt un ans il eut des atteintes de goute qui furent légéres pendant dix à douze ans, ne l'empêchant point son exercice de chasse, qui fut pendant cesdites années violent, passant des journées entieres à cheval à la suite du sanglier, ce qu'il a réitéré souvent, & autres exercices qui n'ont pas laissé de le fatiguer. On ne doit point lui attribuer la débauche du vin, quoiqu'il ait bu quelquefois; mais aussi mangeoit-il bien pendant ce tems-là. Il s'appercevoit par fois que son urine étoit teinte de sang, qui passoit sans douleurs, après

quoi les douleurs de goutte ont augmenté, & se sont rendues plus fréquentes, quittant souvent une partie de son corps pour se jetter sur l'autre, & souvent il a monté à cheval aiant les genous, pieds, ou bras, enflés pour aller à son exercice de chasse, & il ne s'en est retranché que par rapport à l'accident suivant.

Ce Monsieur dans ces derniers exercices violens ressentit des douleurs de reins si violentes qu'elles l'obligerent de se les faire frotter avec des serviettes chaudes, ce qui le soulageoit. Dans la suite il est survenu un épanchement de sang considérable par les urines, & qui est fréquent depuis trois à quatre ans, arrivant sept à huit fois par année, & qui dure par fois cinq à six jours, d'autres dix à douze, & pendant cet épanchement il ressent des douleurs de reins à perdre patience, tantôt dans le rein gauche, & plus souvent dans le droit. Ses douleurs sont plus aigues dans le gauche. Les douleurs se manifestent quelquefois dans le bas ventre, quoique libre, & par fois dans les aines. Il dit même qu'après ces violentes douleurs il sent détacher des matieres de ses reins, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, qui tombent

dans la vessie; pour-lors il prend son pot de chambre dans lequel on trouve une urine toute sanglante avec des filamens charnus, & des glaires. Pour le dernier il y a long-tems qu'il s'en est apperçu, & elles sortoient sans douleurs, ce qui n'est pas de même à présent. On a apperçu dans ces derniers jours qu'il y avoit parmi ces filamens & glaires des grumeaux de chair gros comme de gros poids, de couleur rouge & blanche. Il n'a jamais apperçu de pierre ni de sable dans son pot, ni aucun gravier. Il est à observer qu'à la suite de ses épanchemens la fiévre est souvent survenue pour cinq à six heures, & quelquefois plus, & elle termine ses douleurs & épanchemens, & lorsque cela lui survient, & qu'il est dans les douleurs de la goute, elle cesse, & on a remarqué plusieurs fois que l'un faisoit cesser l'autre. Il a un estomac vorace; il lui faut de la nourriture plusieurs fois par jour, & même la nuit, soit solide, soit liquide, sans quoi il tomberoit en défaillance par les grandes douleurs d'estomac qu'il ressent. Quand il a encore quelques jours de bon, & qu'il fait beau, il va à la chasse à cheval sans courir.

La partie intéressée qui a pris lecture

du mémoire ci-dessus trouve que celui qui l'a fait a omis quelques circonstances qui sont que depuis l'âge de douze ans jusqu'à vingt-cinq ou trente-cinq elle a été sujette à des saignemens de nez très-considérables, & à des sueurs violentes, soit le jour ou la nuit, & que depuis que cet épanchement de sang a paru, il n'a plus été question de saignement de nez ni de sueurs, que les accidens de goute ont été aussi plus fréquens & plus violens. Le sujet en question n'a pas laissé d'avoir beaucoup de goût pour les femmes, & en a fait un assez violent usage jusqu'à trente-cinq ou quarante ans.

RE'PONSE.

Il paroît par le memoire qui a été communiqué que Monsieur, âgé présentement de quarante-cinq ans, a eu des attaques de goute depuis environ vingt-quatre ans, lesquelles pendant les douze premieres années n'ont pas été fort violentes, & ne l'empêchoient point de donner dans les exercices de la chasse.

Depuis plusieurs années, dont le nombre n'est point fixé, Monsieur a été sujet à une déjection sanguinolente de l'urine.

Dans le commencement de cet accident les urines ſortoient ſans aucune douleur, ni dans la veſſie ni dans les reins. A meſure que les douleurs de la goute ſont devenues plus fortes, le piſſement de ſang a été plus conſidérable, & ſur-tout depuis environ quatre ans. On diſtingue dans les urines une grande quantité de matiéres glaireuſes, de petit grumeaux reſſemblans à une ſubſtance charnue, & en même tems des molécules de ſang, ſans gravier ni matiére qui ait du rapport au calcul. Les accès de piſſement de ſang ſont précédés, & même accompagnés, de douleurs très-vives dans les deux reins & dans certains cas s'étendent dans le bas ventre & juſqu'aux aines.

Il eſt de plus remarqué dans le mémoire que quelquefois la fiévre ſe joint aux attaques de piſſement de ſang, mais qu'elle ceſſe après quelques heures, & que Monſieur a été ſujet pendant pluſieurs années à des ſaignemens de nez fort abondans, auſſi-bien qu'à des ſueurs extrêmement copieuſes. Ces évacuations aïant diſparu, les accès de goute & les retours du piſſement de ſang & de glaires ont été plus fréquens.

Pour peu d'attention que l'on faſſe à la

nature des accidens que l'on vient de détailler, l'on verra qu'ils ont été produits dans leur commencement, & qu'ils sont actuellement entrenus, par le caractere épais, sec, & acrimonieux, de la masse du sang, & en même tems par son abondance, ce qui est démontré par le saignement de nez, & les sueurs d'une ancienne date qui ont cessé.

Il faut pourtant convenir que la portion blanche du sang a reçu des impressions plus marquées du désordre général des liqueurs, comme la goute habituelle ne permet pas d'en douter. Les glandes mucilagineuses des articulations s'étant trouvées foibles, ont favorisé le retour des attaques gouteuses. On laisse indécis dans la rélation s'il y a quelque chose d'héréditaire dans la goute.

Les grandes douleurs que Monsieur éprouve dans les deux reins lorsque le pissement de sang doit recommencer prouvent que le siége de l'hémorragie est placé dans ces deux corps glanduleux, & que leurs vaisseaux sanguins souffrent depuis long-tems un vice organique, ou une disposition variqueuse, qui les rend propres à se crever de tems en tems, & à fournir le sang mêlé avec les urines.

Les glaires abondantes que l'urine entraîne donnent lieu de soupçonner que la substance des reins destinée à la séparation de l'urine est affectée, & qu'elle a perdu son ressort. A l'égard des grumeaux qu'on remarque pareillement mêlés avec les urines, on doit les regarder comme des concrétions formées par la portion fibreuse du sang, & par quelques globules, à mesure que le sang séjourne dans la capacité de la vessie, qui ne semble pas ici attaquée suivant les circonstances de la relation.

Les exercices immodérés de la chasse, & l'intempérance des plaisirs de toute espece, dans laquelle Monsieur a donné, ont infiniment contribué à développer, & à renforcer la constitution vicieuse du sang ou héréditaire ou attachée au tempérament : d'ailleurs l'appétit démesuré du malade, & les trop fréquens repas qu'il est forcé de faire dans la journée, & même la nuit, ont nécessairement dérangé l'œconomie des digestions, & fourni une nouvelle cause de l'opiniâtreté & du progrès des accidens qui font le sujet de cette Consultation.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur on doit se pro-

poser de rectifier les digestions, de diminuer la quantité excédente de sang, de lui procurer une division douce & ménagée, d'en tempérer l'acrimonie dominante, & de redonner aux vaisseaux sanguins qui se distribuent dans les deux reins le ressort qui leur manque. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans, autant que la goute & les complications qui s'y sont jointes permettent de le faire.

Supposé que lorsque cette Consultation sera arrivée Monsieur se trouve dans l'attaque du pissement de sang, on lui fera d'abord une saignée du bras, & on lui tirera deux palettes de sang. On pourra même réitérer cette évacuation une seconde & une troisiéme fois, suivant que le mélange de sang avec les urines sera plus ou moins considérable. Pendant toute la durée de l'accident on lui donnera le soir à l'heure de son coucher la potion suivante, ce qui servira de regle pour le tems des attaques.

JULEP.

Prenez eaux de plantain & de nenuphar de chacune une once & demie; ſang dragon en larmes quinze grains; ſyrop de roſes ſéches ſix dragmes; teinture anodyne de Sydenham dix-huit gouttes; faites un julep qui ſera pris à l'heure du ſommeil.

On augmentera dans la ſuite le nombre des gouttes anodynes ſuivant le beſoin.

Mais ſi à la place de l'attaque du piſſement de ſang Monſieur ſe trouvoit ſaiſi de la goute, on pourra faire une ſaignée du bras, & on donnera chaque ſoir pendant le paroxyſme gouteux le julep ſuivant.

JULEP.

Prenez eaux de coquelicot trois cuillerées; ſyrop de nenuphar une demi-once; teinture anodyne de Sydenham dix-huit ou vingt gouttes; mêlez & faites un julep qui ſera pris à l'heure du ſommeil.

Suppoſé qu'à l'arrivée de la Conſultation Monſieur ſoit libre, & de la goute

& du pissement de sang, on lui fera toujours une saignée du bras, & le lendemain de la saignée on le purgera avec la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez une once de tamarins ; pulpe de casse récemment extraite & non mondée de ses noïaux trois onces ; fleurs de violettes & de pêcher de chacunes deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine jusqu'à une livre, dans la colature de laquelle vous dissoudrez deux onces & demie de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doses qui seront prises le matin, laissant entre elles deux heures d'intervalle.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, six dragmes de racines de grand *symphitum* bien épluchée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere & des sommités d'orties grieches, si on peut en avoir, ou en tout cas des seules feuilles de chicorée. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une bonne pin-

cée de balaustes, & on repurgera à la fin avec la même médécine, pourvu que Monsieur ne se trouve attaqué pour-lors ni de pissement de sang, ni de la goute; car dans l'un ou l'autre de ces cas on attendroit la fin du paroxysme pour se servir de l'opiate suivante, qui auroit pareillement lieu, si on avoit la liberté de purger à la fin des bouillons pendant dix matins, faisant boire un bouillon ordinaire par-dessus chaque prise.

OPIATE.

Prenez conserve de kynorrhodon, de roses rouges, & de grande consoude, de chacune deux dragmes & demie; antimoine diaphorétique, & cachou brut réduit en poudre, de chacun deux dragmes; sang dragon en larmes une dragme & demie; faites avec le syrop de roses séches une opiate qui sera partagée en dix prises égales.

L'opiate finie on aura recours au purgatif sous les conditions marquées ci dessus, & on observera que si l'on fait prendre cette opiate pendant le pissement de sang il faudra donner le soir le premier julep déja conseillé, au lieu que si c'est

pendant l'attaque de goute on aura recours au second julep aussi prescrit, attendant de placer le purgatif hors de l'une & l'autre attaque.

Après ces remedes Monsieur prendra pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de brique rougi au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé une dragme & demie de sucre rosat, & on repurgera à la fin avec la même médecine si on est libre de la donner. Le petit-lait convient pendant l'attaque de pissement de sang & de la goute.

Durant le cours de ces remedes, Monsieur pourra user pour boisson de tems en tems, mais sur-tout durant le pissement de sang, d'une prisanne faite avec la racine de grand symphitum, ou à son défaut de celle de nymphea, ajoutant sur la fin une pincée de roses rouges.

Le printems étant arrivé, on reviendra aux mêmes bouillons, auxquels on pourroit ajouter les cuisses de cinq ou six gre-

nouilles écorchées & écrasées, à la même opiate avec le bouillon ordinaire, & ensuite au même petit-lait, dans le même ordre & avec les précautions détaillées ci-dessus ; &, si le petit-lait a bien passé, Monsieur prendra d'abord après le matin une écuellée de lait d'ânesse entier, ou de celui de chévre aussi entier, s'il avoit quelque dégout pour le lait d'ânesse. On aura soin d'éteindre dans ce lait après qu'il aura été tiré du pis un morceau de brique rougi au feu, y dissolvant ensuite un peu de sucre rosat.

Si le lait entier a bien passé une dixaine de matins, Monsieur mangera le soir à son souper un ris ou une crême d'orge, ou une soupe au lait de vache ou de chévre. On purgera à la fin, & même au milieu, si on le juge nécessaire, hors des paroxysmes, & pendant tout le tems du lait on ajoutera, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours à la premiere cuillerée de celui du matin une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, autant de terre sigillée, & dix grains de cachou brut réduit en poudre.

Pendant l'été Monsieur usera alterna-

tivement du bouillon & du petit-lait marqué ci dessus, laissant quinze ou vingt jours d'intervalle d'une reprise à l'autre, & observant pour le purgatif les mêmes précautions.

L'Automne prochain, s'il n'y a rien qui s'y oppose, Monsieur réitérera les remédes conseillés pour le printems.

Il est absolument nécessaire que Monsieur observe un exact régime de vivre, & accompagné de beaucoup de frugalité. Il se nourrira ordinairement avec des potages à la viande, un peu de bouilli & de rôti, qui seront tirés du veau, du mouton, & de la volaille blanche pour son dîner; mais le soir il se contentera d'un potage ou d'un ris au bouillon ou à l'eau, avec un peu de pain & un morceau de quelques compôtes. Pendant les attaques de pissement de sang sur-tout, il se nourrira avec des crêmes de ris ou d'orge à l'eau, quelques œufs frais cuits à la coque, & un peu de poisson de rivière de la bonne espéce, mais cuit sur le gril, ou à la Holandoise. Dans le même tems on pourra substituer aux potages, ou aux crêmes de ris, des soupes ou des crêmes de ris au lait. Monsieur boira très-peu de vin, & extrèmement trempé. Il s'en passera mê-

me absolument, s'il est possible, durant le pissement de sang. Il retranchera tous les repas de la nuit, se servant du julep calmant conseillé ci-dessus, si le sommeil n'étoit pas tranquille, ou même du laudanum en extrait commençant par un grain. Ce secours est plus nécessaire encore pendant les douleurs de reins.

Monsieur s'abstiendra de toutes sortes de crudités, & de tous les alimens de haut gout, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il doit regarder le commerce des femmes comme très dangereux par rapport au pissement de sang, & il est aisé de comprendre combien les agitations qui se passent dans ce tems-là sont propres à renouveller le paroxysme.

Délibéré à Montpellier le 19 janvier 1745. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION VII.

Sur une douleur fort vive au creux de l'estomac qui se répand sur le dos & le bas ventre.

IL paroît par la relation que depuis plus d'un an Madame est de tems en tems sujette à une douleur plus ou moins vive qui répond au creux de l'estomac, & qui occupe à peine dans ce viscere la largeur d'un écu pour s'étendre dans la suite jusqu'au nombril & aux vertebres des lombes & embrasser circulairement les parties flotantes dans le bas ventre, les pressant d'une maniere extrèmement cruelle. Cette douleur lorsque le sentiment d'oppression cesse est accompagnée de tension, de tiraillemens, & de distorsions dans différens endroits de la capacité avec un gonflement produit par des flatuosités ou des vents, un écoulement abondant d'urine mais extrèmement claire, une sécheresse de bouche & de gosier, & quelquefois des tremblemens & des sueurs.

Pour peu d'attention que l'on fasse aux

différens accidens énoncés ci-dessus, l'on verra clairement que la maladie pour laquelle on demande conseil est une colique stomacale intestinale tout ensemble, & en même tems flatueuse & convulsive.

Comme Madame a été fatiguée autrefois de maux d'estomac qui arrivoient ordinairement trois ou quatre heures après le repas, que dans toutes les circonstances où elle a eu la fiévre la diarrhée s'est mise réguliérement de la partie, & qu'enfin dans toutes les attaques de colique il survient des envies de vomir, & même un vomissement abondant de matiéres glaireuses & aigres, par la boisson de l'eau tiéde, on est forcé de conclure que les accès de colique ont été produits dans leur commencement, & sont actuellement entretenus par le caractere épais, englué, & acrimonieux, de la lymphe gastrique & intestinale, & par la tension spasmodique, tant de la membrane nerveuse de l'estomac & des intestins que des différens nerfs sympathiques qui composent les principaux plexus ou ganglions qui se trouvent dans le bas-ventre.

L'état de la lymphe gastrique & intestinale que l'on vient d'établir en suppo-

ſe un ſemblable qui ſoit généralement répandu dans toute la maſſe du ſang, & qui eſt clairement démontré par la diſpoſition ſéche & coëneuſe du ſang de Madame examiné dans la palette ; par la maigreur où elle eſt tombée, & qui augmente tous les jours, par les boutons qui paroiſſent à ſon viſage, par l'écoulement d'une lymphe âcre & piquante qui ſe fait ſouvent par le nez & les ïeux, & par l'effet extraordinaire que les purgatifs les plus doux ont toujours occaſionné chez elle.

Les attaques de colique commençant à porter leur impreſſion ſur l'eſtomac, & ſe communiquant enſuite aux inteſtins, donnent lieu de ſoupçonner que le filtre de la lymphe gaſtrique & inteſtinale a perdu ſon reſſort, & qu'il filtre de tems en tems une matiere extrèmement épaiſſe qui ſéjourne dans ces corps glanduleux & y prend une tournure vicieuſe, à laquelle on doit attribuer les envies de vomir & le vomiſſement qui accompagnent les paroxyſmes. Le gonflement des glandes répandues dans l'eſtomac & les inteſtins gêne d'ailleurs la diſtribution du ſang dans la membrane nerveuſe, & détermine une légére phlogoſe qui ne contri-

bue pas peu aux accidens ſpaſmodiques qui accompagnent la colique.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement de la colique qui fait le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le deſſus, d'aſſouplir le genre nerveux, & de diminuer ſurtout les criſpations violentes des nerfs qui entrent dans la compoſition des plexus du bas-ventre. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

La ſaiſon préſente n'eſt gueres propre à ſuivre les remedes qui conviendroient à Madame ; mais, comme il peut ſurvenir quelque nouvelle attaque, on va propoſer ceux que l'on juge les plus appropriés pour la faire tomber, ſuppoſé qu'elle arrive, & dont on ſe ſervira dans la ſuite durant les nouveaux accès. On commencera par une ſaignée du bras, dans laquelle on tirera deux palettes de ſang, & quelques heures après on donnera le remede ſuivant qu'on partagera en deux doſes, laiſſant quelques heures d'intervalle de l'une à l'autre, & ſe

contentant même de la premiere, si elle produisoit un calme tel que l'on peut le désirer.

JULEP.

Prenez eau de fleurs de nenuphar trois onces; dissolvez-y vingt grains de sel d'absynthe, une once de syrop de limons & un grain de *laudanum*. Faites un julep pour l'usage.

Dans le même tems on fera prendre à Madame, ou la prisane de poulet, ou une prisanne émulsionnée cuite, ou de l'eau de ris, de l'eau-panée; &, si le premier remede calmant ne réussissoit point, on emploïeroit celui ci, & on le donneroit pareillement en deux doses.

JULEP.

Prenez eau de chicorée trois onces; dissolvez-y un gros de *philongum manium*, une demi-once d'huile d'amandes douces, & six dragmes de syrop de nenuphar. Faites un julep qui sera partagé en deux doses.

On réitérera au reste l'un ou l'autre de ces remedes autant que la durée de la co-

lique pourra l'exiger, donnant la préférence à celui qui réussira le mieux, & nourrissant Madame pendant tout ce tems-là avec des bouillons très légers, ou plutôt avec des crêmes de ris, de gruau, ou d'orge à l'eau.

On tenteroit d'appliquer sur le bas-ventre des linges trempés dans une décoction tiéde de graine de lin, de fleurs de mauve & de violettes On auroit soin d'exprimer ces linges en les appliquant, & de les changer à mesure qu'ils commenceroient à se refroidir. On interromperoit ces applications après les avoir continuées pendant quelques heures pour les recommencer de nouveau.

Le paroxysme étant fini, ou extrêmement diminué, on donneroit quelques lavemens, mais au tiers ou à la moitié de la dose ordinaire. Ils seroient faits avec la décoction de plantes émollientes, de son lavé, de fraise de veau, de semences froides, & on y ajouteroit le beurre frais, l'huile d'amandes douces, ou de graine de lin, & quelques jaunes d'œufs, &c.

On a remarqué que les purgatifs fatiguoient beaucoup Madame, cependant si on étoit persuadé de la nécessité de purger, on employeroit la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez fleurs de violettes & de pêcher de chacunes deux pincées ; faites les bouillir dans l'eau de fontaine ; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & une once & demie d'huile d'amandes douces. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Pour s'assurer que cette médecine ne produisît pas du désordre, Madame prendroit la veille de la purgation le soir en se couchant un grain de *laudanum*, ou bien vingt quatre gouttes de teinture anodyne de Sydenham dans une émulsion cuite. On auroit la même précaution le jour de la médecine à la même heure, c'est à-dire le soir, quand Madame voudroit se coucher.

La belle saison étant arrivée, ou pour le moins le grand froid étant beaucoup tombé, on pourra saigner Madame du bras, si on le juge nécessaire, & après cette précaution, ou même sans elle, elle boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, une dragme & demie

de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, purgeant à la fin avec la médecine ci-dessus.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivans Madame prendra une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc; & une pincée des fleurs de tillot ou de *lilium convallium* auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal.

On aura recours ensuite au lait d'âneſſe, ou de chevre, entier, que Madame boira le matin; commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée. On y mêlera chaque

fois une cuillerée & demie, ou deux cuillerées de la seconde eau de chaux; &, si le lait du matin a bien passé pendant une douzaine de jours, on en donnera le soir une seconde prise à l'heure du coucher, continuant de même pendant une couple de mois. On purgera à la fin, & même plutôt si la nécessité l'exige.

Pendant l'usage du lait Madame avalera, d'abord de deux en deux, ensuite de trois en trois jours, un quart d'heure ou une demi-heure avant la prise de lait le bol suivant.

B O L.

Prenez poudre de guttete douze grains; succin blanc préparé dix grains; faites un bol avec le syrop de pivoine.

Les chaleurs étant arrivées, on tentera le demi-bain domestique tiéde, où Madame demeurera une heure ou environ chaque fois, & qu'elle continuera pendant six matins, pour le reprendre après trois ou quatre jours de repos durant six autres matins, &, si elle s'en trouvoit bien, elle le réitéreroit dans le même ordre, ou même après des intervalles plus considérables jusqu'à ce qu'elle eût pris

une trentaine de demi-bains; elle boiroit à la sortie, tantôt un bouillon de poulet altéré avec deux écrevisses & les feuilles de chicorée amere, tantôt une prise de petit-lait préparé comme il a été dit ci-dessus. On pourroit à la place du demi-bain substituer le bain entier, après avoir essayé d'une maniere favorable un certain nombre de demi-bains.

S'il survenoit de nouveaux accès de colique pendant le cours de ces remedes, on auroit recours aux mêmes remedes qui ont été proposés ci-dessus pour une premiere attaque, interrompant ceux qu'on auroit commencés si Madame se trouvoit dans ce cas-là jusqu'à ce que l'accès fût fini.

L'automne prochain on pourra réitérer les remedes prescrits pour le printems avec les précautions conseillées pour leur premier usage, donnant cependant la préférence à ceux qui auroient le mieux réussi.

Il est absolument nécessaire que Madame garde un bon régime de vivre, & qu'elle se nourrisse avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon, du bouilli & du rôti. Elle pourroit même abandonner pour quelque tems l'usage de

la viande, & pour-lors elle se contenteroit pour sa nourriture des crêmes de ris, de gruau, ou d'orge à l'eau; d'œufs frais cuits à la coque, & du meilleur poisson de mer ou de riviere, mais cuit sur le gril, ou à la Holandoise, c'est-à-dire à l'eau, ou au court bouillon. On pourroit entremêler des soupes ou des ris au lait, si l'estomac de Madame s'en accommodoit. Elle s'abstiendra dans les deux cas des ragoûts, des entremets, de la friture, de la pâtisserie, des salades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les alimens propres à former des vents, grossiers, indigestes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier, ce 18. janvier 1745. *signé*, MONTAGNE.



CONSULTATION VIII.

Sur une ſoif extraordinaire avec difficulté de reſpirer, douleur de poitrine, peſanteur des membres.

LA ſoif extraordinaire à laquelle Monſieur eſt devenu ſujet depuis quelque tems, & qu'il peut à peine ſoulager par beaucoup de boiſſons tempérantes; les attaques d'oppreſſion & de difficulté de reſpirer que les moindres fatigues lui procurent; la douleur fixe vers le milieu du ſternum qu'il éprouve pour-lors; la palpitation du cœur qui ſe met de la partie; & la péſanteur qu'il reſſent dans tous les mouvemens, ſont des productions d'un ſang épais, & chargé de parties groſſieres & acrimonieuſes qui ſurabondent dans tout le ſyſtême vaſculeux, & dont la portion ſéreuſe eſt mal mélangée avec les autres parties intégrantes.

Comme Monſieur a beaucoup engraiſſé, & extrêmement vîte, lorſqu'il eſt tombé dans les accidens détaillés ci deſſus, on a lieu de juger que la vie ſédentaire qu'il a menée, & la quantité plus

considérable d'alimens fort succulens dont il a usé à peu près dans le même tems, les ont occasionnés par la grande quantité de chyle qui s'est formé, & par la suspension du jeu systaltique des muscles inséparable du grand repos.

Le changement de climat a renforcé l'action de ces causes; Monsieur en aïant quitté un assez chaud pour en habiter un fort froid, & où il respire un air extrèmement grossier & humide, à la place de l'air vif & sec qu'il avoit respiré dans l'autre. Le rhume qui précéda les essouflemens avec les autres accidens peut être regardé comme une suite de la suppression de la transpiration du poumon & de l'impression de l'air froid sur les liqueurs qui rouloient dans les vésicules de ce viscere.

De la quantité surabondante du sang dans les vaisseaux sanguins, de son séjour dans les gros tuïaux, & de son moindre affinage dans les capillaires, & enfin du trouble de sa dépuration dans les différens couloirs où il roule avec peine, on déduira très-facilement les symptômes dont on a fait mention, & qui subsistent actuellement, aussi-bien que l'enflure des jambes, qui avoit paru il y a

quelque tems, & qui a cédé aux remedes emploïés pour y parvenir.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de redresser les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, de la faire rouler avec facilité dans les differens couloirs qui souffrent déja un leger engagement, & de rétablir les dépurations de toute la masse du sang, en redonnant à ces couloirs la liberté de leurs fonctions. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On commencera par saigner Monsieur du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de sang; &, s'il se trouve bien de cette saignée, deux fois vingt-quatre heures après on en fera une seconde de l'autre bras, tirant la même quantité de sang, & purgeant le lendemain suivant cette formule.

PURGATION.

Prenez tamarins une once; rhubarbe concassée une dragme; fleurs de mauve

deux pincées ; ſel polychreſte une dragme ; faites bouillir dans l'eau de fontaine & infuſer à froid dans une livre de colature une dragme & demie ou deux dragmes de ſenné mondé. Diſſolvez dans la colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion pour deux doſes qui ſeront priſes le matin à deux heures de diſtance l'une de l'autre.

On pourra pour cette fois ſeulement ajouter à chacun des deux verres un grain de tartre ſtibié.

Immédiatement après Monſieur boira pendant ſix matins un apozême fait avec ſix dragmes de racines de *lapathum acutum*, une dragme de racine de ſquine coupée par tranches, & une dragme de racine d'Iris de Florence concaſſée, les cuiſſes de quatre grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de chicorée amere & de ſcolopendre. On diſſoudra alternativement chaque matin dans huit onces de l'apozême coulé une once de ſyrop de chicorée compoſé, ou une once de ſyrop de pied de chat, ou de celui des cinq racines, aïant la précaution de repurger à la fin

avec le même remede, mais ſans les grains de tartre.

Pendant les ſix matins ſuivans Monſieur uſera de ce bouillon.

BOUILLON.

Prenez une livre de maigre de veau que vous couperez en roüelles ou tranches, des feuilles de pimpinelle, de chicorée amere, & de creſſon de fontaine, en tout deux bonnes poignées que vous hâcherez bien menu, une demi-dragme de rhubarbe en poudre, une demi-dragme de ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, que vous mêlerez avec la rhubarbe, & quinze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On placera les feuilles hachées, & les roüelles de veau couche par couche dans un pot de terre d'une grandeur convenable, ſaupoudrant avec la poudre cideſſus les couches, & mêlant les cloportes à proportion. On continuera de même juſqu'à ce que toutes les drogues aient été emploïées, & aïant ajouté un demi-verre d'eau de fontaine, on garnira le pot de ſon couvercle, & on le lutera pour le placer dans un bain-marie le ſoir,

& donner aux matiéres contenues une ébullition de cinq ou six heures. Aiant déluté le matin on coulera le bouillon avec expression pour le faire prendre au malade, y dissolvant auparavant dix-huit grains de tartre vitriolé, & aïant recours à la même médecine à la fin.

Pendant les neuf matins suivans Monsieur boira une écuellée de petit-lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé le soir avec la présure ordinaire & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de feuilles séches d'herniole ou turquette, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la même médecine pour revenir pendant six matins aux mêmes bouillons au bain-marie, qu'on terminera par le purgatif, pour reprendre d'abord après le même petit lait pendant neuf & même douze matins. La médecine ordinaire sera emploïée à la fin.

On

On examinera l'effet de ces remedes, &, si l'on juge qu'il conviendroit encore de continuer l'usage des divisans, l'on donneroit pendant six matins autour de cinq onces de suc de chicorée amere bien dépuré ; & dans lequel on auroit laissé infuser pendant la nuit huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & deux scrupules de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai enfermés dans un nouet. On repurgeroit le septiéme jour ; &, si le petit-lait avoit bien réussi, on s'en serviroit pendant neuf ou dix autres matins, ayant soin de réitérer le purgatif, si on le jugeoit nécessaire.

Pendant le cours de ces remedes Monsieur usera pour sa boisson d'une ptisanne faite avec les fruits de kynorrhodon, & les feuilles séches de capillaire, ou bien d'une infusion des feuilles séches de scolopendre & de capillaire de Montpellier préparée à la maniere du thé, ajoutant de tems en tems à chaque bouteille de l'une ou l'autre de ces boissons vingt grains de tartre vitriolé.

Pendant l'hyver Monsieur prendra trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner trois grains de safran de mars apéritif préparé à la

rosée du mois de mai, si mieux il n'aime boire de tems en tems trois ou quatre verres par jour de l'infusion de la boule d'acier dans l'eau de fontaine, observant d'y laisser tremper cette boule jusqu'à ce que l'eau ait pris la couleur de la petite bierre, & la retirant alors.

On a conseillé dans le commencement deux saignées, mais, si l'on remarquoit qu'elles ont produit un bon effet, on réitéreroit cette évacuation, pendant l'usage des remedes, sur-tout si l'enflure des jambes n'avoit pas lieu. On pourra donner avis de l'état du malade avant le printems.

Monsieur se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti le matin; mais évitant que les soupes ne soient pas trop fortes, ni les alimens trop succulens. Il pourra substituer au bouilli & au rôti un peu de pisson de riviere frais de la bonne espece, mais cuit sur le gril où à la Holandoise. Monsieur soupera avec un petit potage, ou une crême de ris, ou un avenat à l'eau, & un morceau de pain, ou quelques biscuits. Il évitera toutes sortes d'alimens de haut gout, & les crudités de toute espece, boira très-peu de vin, & extrêmement trempé, &

ne négligera pas des exercices modérés.

Délibéré à Montpellier ce 17. septembre 1745. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION IX.

Sur un commencement de scorbut.

MAdame se plaint d'un abattement des forces, & de lassitudes qui surviennent au moindre exercice; elle a des taches noires au bras droit, & à la jambe du même côté; les gencives de la machoire inférieure sont un peu altérées, saignantes, & douloureuses, & ses crachats sont salés; tous ces différens accidens sont la suite d'une âcreté & saleure de ses humeurs. L'abattement des forces & les lassitudes proviennent sans doute de ce que les filets nerveux qui se distribuent dans les muscles se crepent & se durcissent à raison de la saumure des liqueurs. Cette même saleure donne lieu au déchirement des petits vaisseaux des gencives, & à l'engorgement de ceux de la peau; de-là les taches noires qui paroissent au bras & à la jambe, & l'altération des

gencives, qui ſaignent quelquefois, & qui ſont douloureuſes. La ſalure de ſes crachats doit être déduite de celle du ſang d'où ſe ſéparent toutes les différentes humeurs.

Ces ſymptômes dont Madame eſt attaquée pourroient avoir des ſuites, ſi on ne les prévenoit pas par l'uſage des remedes convenables ; mais, comme on s'y prend de bonne heure, & qu'elle eſt d'ailleurs d'un bon tempérament, nous nous flattons que la maladie ne ſera point de longue durée, & qu'elle cedera à l'uſage des remedes ſuivans.

On commencera par dégorger les gencives en les faiſant ſaigner. On enlevera tout le tartre qui peut être collé aux dents, &, pour bien emporter ce qui pourroit y être reſté, on ſe ſervira de l'eſprit de ſel adouci avec une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. On uſera enſuite de l'eau ſuivante en s'en lavant pluſieurs fois dans le jour, & la laiſſant ſéjourner quelque tems dans la bouche.

Prenez des feuilles de myrthe & des fleurs de roſes de Provins, de chacunes deux poignées, deux douzaines de fleurs de grenade, faites bouillir le out dans trois pntes d'eau de plantain,

ajoutez dans la colature trois dragmes de camphre, que vous aurez fait diſſoudre dans une ſuffiſante quantité d'eſprit de vin, vous ferez enſuite diſtiler cette eau pour vous en ſervir de la maniere qu'il a été dit ci-deſſus.

Pendant qu'on uſera de ce remede on prendra des bains domeſtiques; dix ou douze ſuffiront; on ſe mettra enſuite à l'uſage des bouillons ſuivans.

On fera un bouillon avec un petit poulet & trois écreviſſes de riviere; on l'altérera avec une poignée de creſſon d'eau, & une pincée ds fleurs d'*hypericum*. Après le dixiéme bouillon on ſe repoſera pendant quelques jours, pour prendre enſuite une neuvaine des eaux minérales d'Yeuſet, obſervant de ſe purger à la premiere & à la derniere priſe avec une once de pulpe de caſſe, & deux onces de manne.

On reprendra quelques jours après les bains, les bouillons, & les eaux d'Yeuſet.

Dans le mois d'octobre on uſera pendant dix ou douze jours du lait d'âneſſe frais tiré, dans lequel on éteindra un fer rougi au feu; on y ajoutera deux onces de ſuc de creſſon d'eau; on ſe mettra en-

fuite à l'ufage du lait de vache. On en prendra pendant fept ou huit jours une feule prife deux ou trois heures avant fortir du lit. S'il paffe bien, on en prendra une autre prife en fe couchant, trois ou quatre heures après avoir foupé; & enfin on fe mettra peu à peu au lait pour toute nourriture pendant un mois & demi ou deux mois. Mais, comme le lait qu'on trouve à Marfeille eft falé par la proximité de la mer, on doit l'aller prendre du côté d'Aubagne, ou venir ici, où on aura encore l'avantage de refpirer l'air natal.

On doit ufer d'alimens de facile digeftion, fe priver de manger des ragouts, des épiceries, & de toute viande falée, des fruits, des fucreries, & de tout ce qui peut épaiffir les liqueurs nourricieres.

Délibéré à Montpellier le 17. juillet 1736. *figné*, MONTAGNE.



CONSULTATION X.

Sur une perte blanche.

LA perte blanche dont Madame est atteinte depuis ses couches est la suite du relâchement des vaisseaux utérins ; & de trop d'abondance d'humidité dans la masse de son sang, qui empêche que les vaisseaux après les vuidanges n'aient repris leur calibre naturel.

Pour empêcher cette perte il faut ranimer les digestions, & dissiper des sérosités surabondantes, tant par la voie des intestins que par celles des reins.

C'est pourquoi la malade sera purgée d'entrée avec une dragme & demie de senné, une dragme de rhubarbe concassée, une dragme de sel végétal, pour un verre d'infusion, où l'on dissoudra deux onces de manne, & une once de syrop de fleurs de pêcher.

Le lendemain de la purgation elle commencera l'usage de bouillons, qui seront faits avec un morceau de collet de mouton, deux dragmes de racine d'*enula cam-*

pana, deux écrevisses de riviere, & demi-poignée de cresson d'eau.

Elle sera purgée comme auparavant, aïant pris ces bouillons neuf matins de suite ; elle passera après à l'usage de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve d'*enula campana*, & extrait de geniévre, de chacun deux dragmes ; extrait de rhubarbe une dragme & demie ; cloportes préparés, & succin blanc aussi préparé, de chacun quatre scrupules ; faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop de roses pâles. On la partagera en neuf doses.

Madame prendra cette opiate pendant neuf matins, avalant une heure & demie après une tasse d'infusion de citronelle en maniere de thé.

L'opiate finie elle se purgera comme auparavant. Au surplus elle fera gras, se tenant à la soupe, au bouilli & au rôti, mais surtout au rôti.

Après le dîner elle prendra une tasse de caffé, & quelquefois deux petits travers de doigt de vin, ou de Chypre, ou d'Alicante.

Délibéré à Montpellier ce 11 février 1742 *signé* FIZES.

CONSULTATION XI.

En forme de lettre pour la même malade.

JE ne ſçais, Monſieur, par quelle fatalité je n'ai reçu que d'hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 2. février, au ſujet des indiſpoſitions de Madame. ..... Je vois par votre mémoire qu'elle a une perte blanche conſidérable depuis environ quatre années, qui ne lui donne du relâche que dans le tems de ſes groſſeſſes, & qui lui a fait perdre une partie de l'embonpoint qu'elle avoit acquis depuis ſon mariage. Vous remarquez que pendant qu'elle a nourri de ſon propre lait les enfans qu'elle mettoit au monde, elle a été exemte de cette incommodité, & que ce n'eſt que depuis qu'elle a ceſſé de nourrir ſes enfans qu'elle en eſt fort incommodée. Vous ajoutez qu'à ſa cinquiéme groſſeſſe, ayant voulu faire perdre ſon lait, elle fut attaquée d'une ſalivation abondante, & que la même ſalivation revint aux deux couches ſuivantes, mais que les trois dernieres fois qu'elle eſt ac-

couchée, les fleurs blanches ont pris la place de cette ſalivation qui n'a plus paru ; d'où vous concluez avec raiſon que la cauſe de cette perte doit être rapportée à un lait retenu, qui, ceſſant de couler par les mammelles, prit ſon cours vers les glandes ſalivaires, leſquelles dans la ſuite lui ayant refuſé un libre paſſage, il s'eſt détourné vers les glandes de la matrice, qui ſont le couloir naturel du lait ; la matrice, en bonne anatomie, devant être regardée comme une mammelle interne, puiſqu'on découvre en elle la ſtructure des mammelles, qu'elle a le même uſage, & qu'elle en fait les fonctions tandis que l'enfant y eſt renfermé. L'obſervation que vous faites que la matiére qui coule eſt blanche, èpaiſſe, ſans âcreté confirme votre conjecture, & la tourne en évidence ; c'eſt-à-dire qu'elle eſt laiteuſe ou chyleuſe : ce qui rend le prognoſtic beaucoup plus favorable, n'y ayant à craindre aucune érosion de la part d'une pareille matiere ; & par conſéquent Madame doit ſe raſſurer, & ne pas appréhender les ſuites d'une maladie qui n'en ſçauroit avoir de mauvaiſes, pourvu qu'elle veuille ſe bien ménager. Il n'eſt pas ſurprenant qu'après

dix accouchemens & une fausse couche, le diametre des vaisseaux de la matrice ait augmenté, qu'ils se soient relâchés, qu'ils donnent passage à une lymphe moins séreuse, plus épaisse, en un mot laiteuse : cela arrive à presque toutes les femmes qui ont fait beaucoup d'enfans, sur-tout lorsqu'étant filles elles avoient quelques dispositions aux fleurs blanches.

Il faut pourtant convenir que, si ces maladies sont exemtes de danger, elles sont fort incommodes, & souvent longues & opiniâtres, étant difficile de donner aux vaisseaux lactés de la matrice leur premier ressort, lorsqu'ils l'ont une fois perdu.

Les remedes dont je me suis le mieux trouvé en pareil cas, & qui sont le plus recommandés par nos bons auteurs, sont les astringens légers, les vulnéraires, les balsamiques, les adoucissans, y entremêlant de doux purgatifs. Je crois donc qu'il seroit à propos de commencer par une potion composée d'un gros de rhubarbe concassée, qu'on feroit bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau, & dans laquelle on feroit fondre une once & demie de manne, & une on-

ce de ſyrop de chicorée composé ; d'en venir ensuite à des bouillons composés avec les racines de *ſymphitum majus* & d'ozeille, les feuilles de pimpinelle, d'aigremoine, d'orties, de plantain, avec un poulet farci d'orge entier, ou de ſemences froides, qui feroient continués pendant une douzaine de jours, purgeant à la fin avec la médécine ci deſſus preſcrite, après quoi on paſſeroit à l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez du corail rouge préparé, du ſang de dragon, de l'antihectique de Poterius, trois gros de chacun ; du cachou brut en poudre, & de la rhubarbe torréfiée deux gros de chacun ; de la pierre hématite, des trochiſques de karabé, un gros de chacun ; avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſéches, faites une opiate, de laquelle la malade prendra un gros & demi le matin à jeun, avalant par deſſus un bouilllon altéré avec les feuilles de bourrache, & les ſommités d'orties, continuant pendant dix à douze jours, purgeant à la fin, comme il eſt marqué ci-deſſus.

Ensuite on mettra la malade dans l'usage du lait de vache coupé avec une légere infusion des herbes vulnéraires de Suisse, ou du *Gnafalium maritimum*, qu'on continuera plus ou moins selon que son estomac s'en accommodera. On pourroit même pendant l'usage du lait lui faire prendre le soir en se couchant un gros de l'opiate ci-dessus prescrite trois fois la semaine.

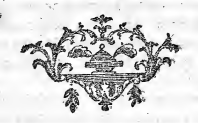
Pendant l'été on pourroit lui faire prendre quelques bains ou demi-bains, & lui faire boire quelques eaux minérales acidules légéres, telles que sont celles de Meyne ou de Lodeve; mais je crois qu'il seroit bon qu'elle allât les prendre sur les lieux.

Si elle se trouvoit bien des remedes ci-dessus mentionnés, il faudroit au commencement de l'automne réitérer les bouillons, auxquels on ajouteroit quelques écrevisses de riviere lavées & écrasées, passer ensuite à l'opiate absorbante, & au lait coupé, comme il a été dit.

Il me paroît qu'il n'y a rien à changer au régime, si ce n'est que je crois qu'elle doit user trés sobrement des fruits, ou même s'en abstenir. Vous entrevoiez

par-là, Monsieur, les vues que je puis avoir, & que je compte n'être pas différentes des vôtres. Vous userez de ces remedes suivant votre prudence ordinaire, & vous y ferez les changemens que vous jugerez convenables, suivant l'exigence des cas. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé* MARCOT.

A Versailles le 29. mars 1742.



CONSULTATION XII.

Pour une jeune personne qui boitoit depuis long-tems, en conséquence d'une ankylose.

DAns la situation où se trouve Mademoiselle, & connoissant d'ailleurs depuis long-tems l'état de sa lymphe, qui est épaisse, & acrimonieuse, j'estime que l'eau de Barege est actuellement (en conséquence des préparations que je lui ai fait faire pendant plusieurs mois) le remede le plus efficace qu'elle puisse éprouver, soit pour ramollir & rendre coulante la synovie épaisse & ramassée dans la cavité cotyloïde qui a déjetté la tête du fémur, soit pour donner de la fluidité à la lymphe qui engorge ses vaisseaux, tant dans les ligamens de l'articulation de la hanche que dans ceux du genouil où elle a senti des douleurs, & à celle qui n'a pas un libre cours dans la substance des muscles qui forment la masse de la cuisse & de la jambe, qui ont maigri depuis quelque tems.

Suivant ces vûes cette jeune Demoisel-

le se conduira de cette maniere.

Etant arrivée à Barege, elle se reposera deux jours.

Ensuite tous les jours elle prendra le matin à jeun un bain, s'y asseyant de maniere qu'elle soit plongée dans l'eau jusqu'aux reins.

Vers les quatre heures du soir, ou un peu plus tard, elle prendra la douche sur la fesse, la cuisse, & le genouil, mais sur-tout à l'endroit de la luxation, ne faisant tomber l'eau sur ces parties que de la hauteur qu'il faudra pour éviter de fatiguer ces parties par le choc de la chute d'eau.

On continuera ces manœuvres un bon mois, & même quarante jours, la laissant reposer de tems en tems un jour entier, & cela lorsqu'elle sera fatiguée.

Cependant elle observera un bon régime de vie se tenant à la soupe, au bouilli & rôti de jeune volaille, mangeant sobrement & à des heures reglées, & elle ne boira que de l'eau, ou tout au plus elle ne fera que la teindre d'un peu de bon vin.

Le matin à la sortie du bain elle avalera un bouillon fait avec sept à huit onces de veau, deux écrevisses de riviere

pilées en vie, & sept à huit feuilles de lierre terrestre.

Si son estomac soutient bien le lait, elle soupera de deux jours l'un avec une soupe au lait de vache, & un ou deux œufs frais; autrement non.

S'il lui survenoit par quelque cause que ce fût de mauvaises digestions, il faudroit se purger, n'usant point, le jour ni le lendemain de la médecine, du bain ni de la douche.

La médecine sera préparée avec deux scrupules de rhubarbe concassée, dont on fera un verre d'infusion sur les cendres chaudes, y dissolvant le lendemain matin deux onces & demie de manne.

Délibéré à Montpellier, le 10. juillet 1743. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XIII.

Pour la même malade & la même maladie.

ON ne sçauroit douter que les eaux de Barege n'aient été profitables à Mademoiselle, puisque la cuisse & la jambe

ont pris plus de nourriture, & qu'elle marche avec plus de force, ainsi ces eaux par leur qualité bitumineuse & pénétrante, ont ramolli le tissu des muscles qui s'étoient un peu desséchés, & ont même ouvert un passage plus libre au fluide nerveux dans la substance des cordons des nerfs.

De tout cela il y a à présumer que Mademoiselle se trouvera encore mieux dans quelque tems, puisque, les routes étant à présent plus libres, soit dans la substance des nerfs, soit dans les fibres musculaires, les parties affectées & comme obstruées auparavant par une lymphe épaisse & acrimonieuse, se nourriront mieux à l'avenir, & augmenteront en force.

Cependant comme il est bon d'aider cet amandement, je suis d'avis que Mademoiselle soit traitée cet hiver, & le reste de cet automne, de la maniere suivante.

Lorsqu'elle se sera reposée à Marseille cinq ou six jours, elle se mettra à l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, une ou deux écrevisses de riviere pilées en vie, une dragme de racine de squine coupée par tranches, &

une petite poignée de cresson de fontaine.

Lorsqu'elle aura pris ces bouillons dix matins, elle se purgera avec six dragmes de racines de polypode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser une dragme & demie de follicules de séné, demi-dragme de rhubarbe concassée, & deux pincées de fleurs de violettes. Aïant coulé on y dissoudra une once & demie de manne, & une once de syrop de roses pâles.

Le surlendemain de cette purgation, elle commencera l'usage du petit-lait de vache à la quantité de douze onces, qu'elle prendra le matin à jeun. On clarifiera ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification huit ou dix cloportes lavés & écrasés en vie; &, l'aïant coulé, on y ajoutera deux cuillerées de suc de cerfeuil, & une cuillerée de sucre en poudre. Elle prendra ainsi ce petit-lait vingt matins de suite; après lesquels elle se purgera comme auparavant.

Le reste de l'hiver elle prendra trois fois la semaine le matin à jeun une tasse de décoction d'une dragme de bois de sassafras, où l'on ajoutera une once du

ſyrop des cinq racines apéritives ; & deux autres jours de la ſemaine, auſſi le matin à jeun, elle prendra une taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronelle en maniere de thé avec un peu de ſucre, avalant avec les deux premieres cuillerées ſix grains de poudre de cloportes.

Au ſurplus elle fera toujours gras, mais ſeulement en ſoupe, bouilli, & rôti, ſur-tout en jeune volaille & gibier, évitant la chair noire, le bœuf & le cochon. Elle ſe défendra ſoigneuſement contre le froid & l'humidité, & tiendra toujours la cuiſſe, la hanche & la jambe couverte immédiatement de flanelle d'Angleterre.

A l'égard de Madame de ***, outre le régime de vie qu'elle doit obſerver ſoigneuſement, évitant les ragouts, le ſalé, l'épicerie, la friture, la pâtiſſerie, la chair noire, le cochon, le bœuf, les fromages, trufes, racines, & toute ſorte d'alimens groſſiers ou de haut goût ; il convient encore qu'après s'être purgée avec une once de tamarins, deux dragmes de ſenné, demi-poignée de fleurs de violettes, deux onces de manne, & une once & demie de ſyrop de roſes pâles, le tout pour un grand verre de médecine, elle prenne

ensuite douze matins des bouillons faits d'un jeune poulet, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une dragme & demie de racine de squine coupée par tranches, & une poignée de cresson de fontaine, se purgeant à la fin de ces bouillons comme auparavant.

Ensuite jusqu'au printems elle prendra quatre fois la semaine le matin à jeun une poudre composée de dix grains de cachou brut, dix grains de cloportes, & quinze grains de succin blanc, avalant par-dessus une tasse d'infusion de feuilles d'ortie ordinaire en maniere de thé avec un peu de sucre. Elle avalera cette poudre avec les premieres cuillerées de cette infusion.

Au printems, il faudra tâcher de prendre le lait de chevre deux mois, s'y étant préparé l'estomac, s'il est nécessaire, par quelque chose de plus que la purgation.

Délibéré à Montpellier le 10. octobre 1743. *signé*, FIZES.



CONSULTATION XIV.

Sur des boutons autour du gland.

MEMOIRE.

LA personne qui souhaite l'avis de Monsieur Deidier, se plaint d'un bruit aux oreilles, plus à la gauche qu'à la droite; ce bruit l'incommode plus la nuit que le jour ; il a de petits mouvemens convulsifs au visage & quelquefois à la tempe & à la tête, avec une très-légere douleur & avec des jours d'intervalle, & quelquefois en s'endormant il lui prend un mouvement par tout le corps sans aucun froid, lequel passe dans un instant, il dort très-légérement, son sommeil étant fort court. Le malade a d'ailleurs très-bon appetit, & se contient par la crainte qu'il a de quelque accident d'apopléxie. Son tempérament est d'être gros & puissant; il a fait beaucoup d'excès à table, & il a aimé le beau sexe. Il y a vingt-trois ans qu'il a eu des chancres, on lui fit quelques remedes, & cette maladie disparut ; & comme ils re-

vinrent, il fut obligé de faire de plus forts remedes; ils disparurent pour la seconde fois & revinrent de nouveau pour la troisiéme fois. Comme il se trouva à Paris, il vit Monsieur Vinache, fameux empirique, & comme il ne voulut pas se résoudre de passer par le grand remede, il prit sa prisanne & une espece d'acier, qu'on l'assura devoir le tirer par-là d'affaire; cela n'empêcha pas que les chancres ne parussent de nouveau, & comme il fut obligé de partir pour la Flandres, il consulta à Douay un fameux Chirurgien, qui l'assura que les boutons qu'il avoit autour du gland n'étoient point des chancres, mais des boutons ordinaires. Sur cette assurance il n'a point fait d'autres remedes.

RE'PONSE.

Supposé que les boutons qui parurent autour du gland il y a vingt-trois ans, & qui ont reparu plusieurs fois depuis, malgré differens remedes emploiés pour les emporter, supposé, dis-je, que ces boutons fussent de véritables chancres veroliques, comme on l'assure au commencement du mémoire, il n'y auroit aucun

doute sur le soupçon de vérole dont le malade seroit attaqué, puisqu'il est constant en pratique que tout chancre vénérien, quelque bien traité qu'il soit, donne nécessairement la vérole, qui se manifeste tôt ou tard sans aucune sorte de prescription par une variété infinie de symptomes de toute espece, qui ne peuvent absolument se dissiper que par le secours infaillible des onctions mercurielles ménagées à propos sans exciter aucune sorte d'incommodité ni par le flux de bouche, ni par le cours de ventre, qu'on cherchoit autrefois à procurer sous l'ancien prétexte de faire sortir le venin vérolique, qui, n'aïant besoin que d'être radicalement détruit, se guérit aujourd'hui par ce qu'on nomme en termes de l'Art simple extinction.

Le malade étoit sans doute assuré qu'il avoit la vérole, puisque se trouvant à Paris, & craignant avec raison l'ancienne maniere de passer par le grand remede, il s'adressa au sieur Vinache pour prendre sa ptisanne antivénérienne, qui pouvoit bien guérir le mal pour un tems sans en détruire la cause, qui se renouvella, ou plutôt qui se multiplia quelque tems après, pour occasionner des accidens

dens ou ſymptômes véroliques beaucoup plus fâcheux que les prémiers.

Il eſt donc eſſentiel de s'aſſurer ſi les boutons du gland étoient véroliques, ou ſimples, comme le jugea le Chirurgien de Douay. Pour cet effet le malade doit ſe rappeller ſi ces boutons commençoient par une ſimple élévation de la peau ſans ſuppuration, accompagnés de rougeur & de dureté, ou bien s'ils commençoient par une légere ſuppuration dans leur milieu, les ſeuls bords de l'ulcere reſtant rouges. Dans le premier cas ce ne ſont que de ſimples boutons, & dans le ſecond ç'auroient été de véritables chancres véroliques. Il faut de plus que le malade ſe rappelle ſi dans les différens retours de ces boutons, il n'avoit pas eu de nouveaux commerces avec des femmes ſoupçonnées d'avoir du mal, auquel cas il ne reſteroit aucun doute ; car les chancres véroliques une fois guéris n'ont accoûtumé de revenir qu'après un nouveau commerce impur, au lieu que les ſimples boutons qui procedent d'une autre cauſe reviennent, ou peuvent revenir, lorſque cette cauſe extérieure ou occaſionnelle ſe renouvelle ; par exemple, lorſque ſans commettre l'acte vénérien on échauffe la

partie par la manualisation, par l'exercice de la marche, de la chasse ou du cheval, &c. lorsqu'on s'est échauffé par la débauche du vin ou par les alimens poivrés, salés & épicés, &c.

Cependant dans le doute d'un venin vérolique, nous sommes d'avis qu'on travaille à délivrer le malade de ses incommodités présentes, en le faisant passer par le grand remede en la maniere exposée ci-dessus, qui ne peut jamais produire aucun mauvais effet, que celui d'avoir été emploïé inutilement, supposé que le sang ne fût infecté d'aucun venin vérolique.

Délibéré à Montpellier ce 20. janvier 1744. *signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XV.

Sur des Vapeurs.

LE bruit dont le malade se plaint aux deux oreilles, principalement à la gauche, & qui l'incommode plus la nuit que le jour; les petits mouvemens convulsifs du visage, des tempes, & de tou-

te la tête, accompagnés d'une légere douleur, qui surviennent par intervalles ; le sommeil très-léger, & fort court, qui est quelquefois précédé du trémoussement de tout le corps ; & enfin la crainte qu'il a de quelque accident d'apopléxie ; tous ces symptômes joints enssemble portent le caractere de véritables vapeurs, toujours fort allarmantes, & jamais dangereuses

Ces vapeurs peuvent être occasionnées par trois causes différentes, indépendamment du virus vénérien ; sçavoir, 1°. Par l'irrégularité de la circulation du sang dans le tissu extérieur de la tête, dont la transpiration peut être empêchée, ou dérangée ; 2°. Par des embarras du bas-ventre qui forcent le sang de se porter en plus grande quantité vers la tête ; 3°. Par une trop grande tension des filets nerveux, qui sont secoués & ébranlés irréguliérement à la moindre occasion. C'est dans la vûe de combattre, & de détruire, s'il est possible, ces trois causes, que nous conseillons au malade de se mettre incessamment dans l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchissans & laxatifs une livre; catholicum pour l'usage interne deux onces; diaphenic une once; mêlez, & faites un lavement qui sera pris à la commodité du malade, & réitéré autant de fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang; & après un jour d'intervalle, on se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez six onces d'infusion de senné; manne choisie deux onces, syrop de fleurs de pêcher une once & demie; mêlez, faites une potion qui sera prise le matin à jeun avec les précautions convenables.

Deux jours après cette purgation, supposé que le bruit des oreilles subsiste en entier, & qu'on ait accoutumé de porter ses cheveux, on aura soin de se faire raser la tête à l'ordinaire avec de l'eau chaude & du savon, sans emploïer après

cela aucune ſorte d'eau-de-vie, ſe contentant de froter la tête avec un gros linge. Si ce dernier ſecours apporte un ſoulagement notable, il faudra ſe déterminer d'aller à quelques eaux minérales chaudes, telles que ſont en cette Province celles de Digne, & en Languedoc celles de Balaruc, pour s'y faire doucher la tête ſoir & matin pendant trois jours, ſuivant la coûtume des lieux avec les précautions ordinaires.

Que ſi au contraire après s'être fait raſer & froter la tête deux ou trois fois, le bruit de l'oreille & les mouvemens convulſifs ſubſiſtent, nous ſommes d'avis qu'on uſe des bains domeſtiques d'eau tiéde une ou deux fois par jour, reſtant à chaque fois une heure dans le bain, ſans y ſuer & ſans y avoir froid, aïant ſoin pour cela d'y ajouter de nouvelle eau chaude ou froide ſuivant le beſoin. Après avoir pris dix à douze de ces bains domeſtiques on boira pendant neuf matins de ſuite des eaux minérales rafraîchiſſantes, telles que ſont celles de Vals, ou d'Yeuſet, aïant ſoin d'y ajouter au commencement & à la fin quelque purgatif, tels que ſont le ſel polychreſte, ou la manne.

Tous ces remedes seroient inutiles si le malade n'observoit un régime de vie convenable, qui consiste principalement à ne pas trop se gorger d'aucune sorte d'aliment, à souper très-légerement ou à ne pas souper du tout, supposé que le malade soit dans un âge avancé; qu'il ait attention de rien avaler de solide qui ne soit bien mâché; qu'il fasse beaucoup d'exercice du corps, & qu'il évite toute sorte de vive contention & d'application d'esprit; qu'il se défasse enfin de la crainte qu'il a d'une attaque d'apoplexie. Cette grande maladie n'a dans le cas présent aucune sorte d'avancoureur qui doive la lui faire appréhender.

Délibéré à Montpellier le 18. janvier 1744. *signé*, DEIDIER.

CONSULTATION XVI.

En forme de lettre sur des attaques épileptiques d'une fille âgée de six ans.

J'Ai lu, Monsieur, votre mémoire à l'égard de cette jeune Demoiselle. Il a été heureux pour elle qu'elle ait été de-

livrée de ses accidens, & des accès de fievre; cependant on comprend par ce qui a précédé, & par les rougeurs & feux du visage dont vous donnez le détail, que cet enfant a le sang épais & sec, & que la lymphe participe du caractere de celle de ses deux freres. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de l'accabler de remedes, il convient de lui faire observer un régime de vivre fort exact, lui faisant faire ses repas sobres, & à des heures reglées; la privant de tout aliment salé ou épicé, ou de haut goût, & de tout aliment grossier & de difficile digestion; & la tenant au gras. Il convient aussi, comme l'a pensé Monsieur son Médecin ordinaire, de lui faire user ce printems de quelques délaïants & adoucissans.

Ainsi sur la fin de ce mois on pourra la purger avec un petit verre d'infusion de demi-dragme de rhubarbe concassée; on y dissoudra une once & demi de manne.

Elle passera ensuite à l'usage de bouillons, qui seront faits avec quatre onces de collet de mouton, les cuisses de trois grenouilles, & demi-poignée de pimprenelle de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins on

la purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du petit-lait de chevre, dont elle prendra le matin à jeun sept ou huit onces (aïant tiré ce petit-lait par la crême de tartre en poudre fine à la quantité de deux scrupules, jettée dans seize onces de lait de chevre bouillant légerement dans un plat.) On clarifiera ce lait avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification six cloportes écrasés en vie, & cinq ou six feuilles de lierre de terre, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

On observera de lui faire avaler un moment avant le petit-lait huit grains de poudre de guttete dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange; aïant ainsi pris ce petit-lait douze jours, on la purgera comme auparavant. J'ai l'honneur, &c.

A Montpellier le 6. avril 1744. *signé*, FIZES.



CONSULTATION XVII.

*Sur des fleurs blanches de Madame de *** & sur Mademoiselle sa fille qui font le sujet des Consultations* X. & XI.

J'Ai toujours pensé que les fleurs blanches auxquelles Madame de *** est si sujette reconnoissoient pour principale cause l'acrimonie de la masse du sang, parce que d'ailleurs je vois que l'intervalle entre les excrétions périodiques n'est pas long, ce qui fait voir que le sang est trop actif, & qu'il s'ouvre trop facilement son passage par les excrétoires utérins.

En conséquence je lui ai conseillé des adoucissans entremêlés de remedes, qui enveloppent la salure du sang visqueux, & qui donnent une fluidité plus uniforme à la lymphe, la dessalant tout à la fois.

Après s'être purgée avec trois onces de manne dissoutes dans un verre de décoction de demi-dragme de rhubarbe concassée & de demi-poignée de fleurs de pê-

cher, je l'ai mise au lait d'ânesse, qu'elle prend le matin à jeun depuis plus de vingt jours avec succès, prenant de trois en trois jours un moment avant le lait une poudre composée de quinze grains de succin préparé & de dix grains de cloportes préparés. Mais comme je lui connoissois l'estomac peu disposé à soutenir ce lait, je lui ai conseillé d'ajouter à chaque prise de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & de prendre deux soirs l'un, deux heures & demie après un petit souper, un bol fait avec vingt grains de corail préparé, douze grains de terre sigillée; & ce qu'il faut de syrop de roses séches.

Je suis d'avis que Madame le troisiéme jour après son arrivée chez elle se remette au lait d'ânesse tout de suite avec les mêmes observations, & sans rien changer dans le train commencé, & qu'elle le continue ainsi jusqu'à Noel, se purgeant en le quittant avec la médecine marquée ci-devant.

Cependant, si pendant le voïage Madame avoit fait quelque mauvaise digestion, elle se purgeroit la veille de la premiere prise de ce lait, & avec la médecine indiquée; ou si, aïant bien soutenu le lait

pendant quelques jours ſans s'être purgée, elle ne le ſoutenoit pas bien après; elle ne perdroit pas un moment pour ſe purger, afin de pouvoir continuer ſon lait heureuſement juſqu'au terme indiqué.

Les mois de janvier, février, & mars, elle prendra trois jours de la ſemaine le matin à jeun une taſſe d'infuſion en maniere de thé de méliſſe ou citronelle, avalant avec les trois ou quatre premières cuillerées une poudre compoſée de dix grains de caſcarille, douze grains de ſuccin blanc préparé, & huit grains de cloportes préparés.

Au mois d'avril elle ſe purgera avec la medécine preſcrite. Elle prendra enſuite vingt matins des bouillons faits avec la chair, le ſang, le cœur, & le foie, d'une tortue médiocre, ou de deux petites; la moitié d'un poulet; deux écreviſſes de riviere pilées en vie; une bonne pincée de feuilles ſéches de lierre de terre, & une poignée de creſſon d'eau; &, s'étant purgée après ces vingt bouillons, elle paſſera de ſuite à l'uſage du lait de chevre, qu'elle prendra le matin à jeun avec les mêmes obſervations que pour le lait d'âneſſe, tant à l'égard de l'eau de chaux

que de la poudre & de l'opiate ; & en quittant le lait de chevre, elle se purgera comme auparavant, aïant continué ce lait, s'il est possible, jusqu'à la saint Jean.

Pendant l'usage de tous ces remedes, elle fera gras, mais seulement en soupe, bouilli, & rôti, ne salant presque pas les alimens. Ainsi elle évitera le salé, l'épicé, les ragoûts, la pâtisserie, la friture. Elle évitera aussi les choux, les légumes, les fromages, la salade, la chair de cochon, les chataignes, les trufes, les racines, & autres semblables alimens grossiers, ou de difficile digestion. Elle ne boira ni vin pur ni liqueurs. Elle prendra du caffé rarement, & jamais à jeun. Sa boisson sera de l'eau teinte d'un peu de bon vin. Elle ne veillera pas, mais elle fera un peu d'exercice, de promenade.

A l'égard de Mademoiselle de ...... l'on voit évidemment que son tempérament se renforce, & qu'il y a un amandement marqué pour la cuisse & la jambe, qui d'ailleurs se nourrissent mieux que par le passé; mais comme il y a eu quelque petit dérangement dans ses regles, & que le sang en paroît un peu trop épais à raison de sa couleur foncée,

ce qui marque que le couloir utérin n'eſt pas tout à fait bien libre, je ſuis d'avis que le reſte de l'automne & tout l'hiver, elle prenne trois fois la ſemaine le matin à jeun une taſſe d'infuſion de méliſſe, avalant avec les trois ou quatre premieres cuillerées une poudre compoſée de douze grains de ſuccin blanc préparé, de huit grains de cloportes préparés, & de ſix grains de ſafran de mars préparé à la roſée de mai. Je ſuis d'avis qu'elle quitte le laitage, & qu'elle ſe tienne ſimplement à un bon régime de vivre.

Au ſurplus on lui baſſinera tous les matins la hanche, la cuiſſe, & la jambe, affectées avec du vin aromatique chaud. Les plantes aromatiques que l'on emploïera ſeront le romarin, le thim, la petite ſauge, la lavande, le ſtœchas, le laurier, le ſerpolet. L'on fera bouillir le ſoir une poignée du mélange de ces plantes mis en poudre groſſiere, avec une pinte de vin rouge pendant demi heure, laiſſant le pot avec le marc dans le vin la nuit ſur la table, pour s'en ſervir le lendemain matin l'aïant fait chauffer.

Vers la fin de mai, pour donner de la force à la cuiſſe, elle pourra venir à Balaruc pour le bain dans la cuve & la dou-

che aux lombes, ce que nous lui détaillerons mieux pour-lors.

Délibéré à Montpellier le 3. novembre 1744. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XVIII.

Sur des douleurs à la matrice.

LEs douleurs que Madame...... a presque continuellement depuis un an & demi, & qui augmentent par intervalles, sont l'effet des embarras qu'elle a dans la matrice, qui gênent le cours du sang, tendent les nerfs, & rendent cette partie extrêmement sensible. La matrice gonflée par le sang arrêté presse le col de la vessie, le canal de l'urethre, & l'extremité du rectum; gêne le cours du sang dans ces parties; y cause une tension trop grande; rend ces parties plus sensibles: ainsi la malade doit sentir en urinant des douleurs au col de la vessie, dans le canal de l'urethre; &, en allant au bassin, dans le fondement. Comme ces douleurs dépendent de l'arrêt du sang, & que cette humeur n'est pas tou-

jours arrêtée dans la même quantité, les douleurs sont aussi tantôt plus grandes, tantôt plus petites, & quelquefois quasi insensibles. La cessation des régles, qui marque le racornissement des tuïaux qui composent le couloir de la matrice; la foiblesse de la matrice, causée par le nombre des grossesses, & indiquée par les pertes blanches copieuses, & les douleurs que la malade a eues ci-devant; la constitution des liqueurs séches, épaisses & acrimonieuses, doivent être regardées comme les causes éloignées de cette maladie.

Ce mal sera rebelle, & opiniâtre; il ne cédera que difficilement aux remedes. La grosseur & la rénitence qu'on a observées dans le corps de la matrice lorsqu'on a visité Madame ..... montrent visiblement que la lymphe arrêtée a déja contracté un épaississement considérable, qu'il faut par conséquent une longue suite de remedes pour lui redonner la fluidité qu'elle a perdue, & rendre aux vaisseaux la souplesse qui leur manque; &, si on fait attention au caractere des humeurs, on verra qu'on ne peut rendre la fluidité qu'en emploïant des remedes délaïans, humectans & adoucissans. Tous les au-

tres remedes nous paroiffent fufpects, parce qu'ils pourroient effaroucher l'humeur arrêtée, faire changer de nature au mal, & le rendre plus fâcheux. Dans cette vûe on eft d'avis d'emploïer les remedes fuivans.

Quelques jours après que la malade fera arrivée à Marfeille, & qu'elle fe fentira refaite de la fatigue du voïage, elle fe purgera avec la médecine qui fuit.

PURGATION.

Prenez moëlle de caffe récemment extraite une once & demie; fleurs de pêcher & de mauve, de chacunes une pincée; faites bouillir légérement dans l'eau de fontaine, jufqu'à ce qu'il en refte douze onces. Coulez pour deux dofes, dans la premiere defquelles vous diffoudrez deux onces de manne, & autant dans la feconde.

Madame prendra ces deux verres de médecine à deux heures de diftance l'un de l'autre, ne prenant un bouillon qu'une heure après le dernier verre. S'étant repofée un jour après cette médecine, elle prendra le matin au lit le petit-lait préparé de la maniere qui fuit.

PETIT-LAIT.

Prenez trois demi-ſetiers de lait de chevre ou de vache fraîchement trait ; faites-le cailler avec une dragme de crême de tartre en poudre ; prenez la ſérosité ſéparée du caillé, mettez la ſur le feu ; lorſqu'elle bouillira clarifiez-la avec le blanc de deux œufs fouetté, comme on clarifie un ſyrop ; pendant le tems de la clarification faites-y bouillir ſix feuilles ſéches de petit chêne ; paſſez enſuite le petit-lait à travers un linge, ajoutez-y un peu de ſucre pour l'adoucir.

Lorſque la malade reconnoîtra que ſon eſtomac ſera accoûtumé au petit-lait, elle en prendra une autre priſe le ſoir en ſe couchant, n'aïant mangé quatre heures auparavant qu'une ſoupe à la viande, ou un ris cuit au bouillon. On ne fera pas bouillir dans le petit-lait du ſoir les feuilles de petit chêne, mais on y mettra à leur place dix cloportes lavés dans l'eau, & écraſés en vie, qu'on y fera bouillir pendant le tems de la clarification.

Dès que la malade aura commencé le petit-lait, elle uſera de la ſuffumigation ſuivante.

SUFFUMIGATION.

Prenez une pincée de ſemence de juſquiame en poudre, autant de ſuccin auſſi en poudre, jettez-les ſur un peu de feu; couvrez-les d'un entonnoir dont le tuïau ſoit aſſez long pour porter la fumée dans le vagin. Il faut faire ce parfum trois heures après avoir pris le petit-lait. Si la malade s'en trouve bien, elle le continuera pendant dix jours, &, s'étant repoſée une ſemaine, elle le refera pendant dix autres jours; mais ſi ce parfum l'incommode elle le ceſſera.

Madame prendra le petit-lait pendant trois ſemaines, & ſe purgera à la fin avec la médecine en deux verres ordonnée ci-deſſus. S'étant repoſée un jour elle prendra le matin au lit un bon verre de lait d'âneſſe fraîchement trait, y mettant un peu de ſucre, ſi la malade le veut; &, pour empêcher que le lait n'aigriſſe dans l'eſtomac, elle prendra une heure avant le lait l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez conſerve de kynorrhodon une

demi-dragme ; antimoine diaphorétique, ſuccin en poudre, & cloportes préparés, de chacun dix grains ; faites avec le ſyrop d'abſynthe une opiate pour une priſe.

On préparera de plus la ptiſanne qui ſuit, dont Madame prendra un petit verre à dix heures du matin, & un autre à quatre heures du ſoir.

PTISANNE.

Prenez une once de racine de ſquine coupée en petits morceaux ; faites-la infuſer à froid pendant la nuit dans un pot d'eau de fontaine ; le lendemain faites bouillir juſqu'à la conſomption de la quatriéme partie ; coulez & gardez cette ptiſanne dans une bouteille de verre bien bouchée.

A meſure qu'on connoîtra que l'eſtomac ſoutiendra le lait, on le fera augmenter peu à peu juſqu'à une petite écuellée ; &, dès que l'eſtomac y ſera bien accoûtumé, on en donnera une autre priſe à dix heures du ſoir. Pour-lors Madame ſoupera à ſix heures & demie, ou ſept heures avec une ſoupe à la viande ; elle dînera raiſonnablement avec du bouilli & du rôti. Elle continuera le lait

d'âneſſe juſqu'au mois de janvier prochain, ſe purgera en le quittant, & lorſqu'elle connoîtra en avoir beſoin.

Au reſte, on eſt d'avis que Madame aille prendre le lait d'âneſſe à la campagne, parce que l'air en eſt plus pur & les herbages meilleurs qu'à Marſeille.

La malade gardera un bon régime de vie, ſe privera des viandes ſalées & épicées, des ragoûts, de la friture, de la pâtiſſerie. Elle pourra manger quelquefois du bon poiſſon cuit ſur le gril, ou à l'eau, elle ne mangera aucun aliment aigre crud & indigeſte, ſe nourrira avec de la viande de boucherie, de bon gibier & de la volaille, ne mangeant que bouilli & rôti. Elle ne boira pas de vin, ne prendra ni caffé, ni chocolat. Elle tâchera de ſe diſſiper, & de bannir la triſteſſe & la mélancholie à laquelle elle ſe livre quelquefois, cherchant à s'amuſer autant qu'elle pourra.

Délibéré à Montpellier le 18. décembre 1744. *Signé*, LAZERME, FIZES, & SERRE.

CONSULTATION XIX.

Sur une douleur aigue à la région du rein gauche.

MEMOIRE.

UNe jeune Dame âgée de quinze ans est atteinte d'une douleur aigue à la région du rein gauche depuis l'âge de quatre ans. Cette douleur la fatigue plusieurs fois dans le jour, le matin à jeun en mengeant, après avoir mangé, & même plusieurs fois dans la nuit. Cette douleur est très-violente dans certains tems; quelquefois elle n'est pas forte, & ne dure que peu de tems: elle est presque toujours accompagnée de nausée, ou de vomissement. Lorsque Madame a ses attaques, elle a beaucoup d'envie d'uriner, & chaque fois qu'elle se présente pour uriner, l'urine ne sort qu'en très-petite quantité, sans douleur & sans cuisson, ni devant ni après avoir uriné. A l'âge de sept ou huit ans Madame s'apperçut, & & sa mere aussi, que ses urines étoient noires. Elles continuerent d'être de cette

couleur pendant fort long-tems ; elles n'ont plus paru telles depuis plusieurs années ; depuis ce tems-là elles ont paru assez naturelles, sans gravier, ni matiere sabloneuse, ni glaireuse. Madame dit avoir passé près d'une année sans douleur, mais depuis quelques mois qu'elle est mariée elle souffre les mêmes douleurs, & assez fréquemment. Elle a maigri depuis ce tems-là, elle n'a pas de fiévre. Elle a gardé un dégoût pendant quelque tems; mais elle commence de manger un peu mieux depuis le voïage qu'elle a fait d'Aix à Viviers. J'ajoute qu'elle a ses regles chaque mois, & qu'étant mélancolique, elle auroit besoin de se dissiper, & d'aller se promener en voiture les après midis par de beaux tems, tant pour se dissiper que pour se procurer de l'appétit. On espere que par cet exercice, & les remedes que Monsieur lui ordonnera, elle pourra se remettre, & être soulagée si elle ne guérit pas parfaitement, surtout si elle garde un régime convenable. J'ajoute encore qu'ayant palpé son basventre le matin à jeun, je l'ai trouvé gonflé & tendu sans y appercevoir aucune dureté ; & que depuis quatre ou cinq mois, lorsqu'elle veut prendre ses sou-

liers, ſes pieds ne peuvent pas y entrer, à cauſe de quelque gonflement qui ſurvient aux pieds quand elle eſt levée. Ce gonflement ſe diſſipe quelque tems après qu'elle a marché, & l'impreſſion du doigt n'y reſte que bien peu, à ce qu'elle aſſure. *Signé* FAURE, Médecin.

RE' PONSE.

Sur l'expoſé qui nous a été communiqué de la maladie d'une jeune Dame, on doit d'abord ſoupçonner un vice dans le rein gauche, puiſque depuis l'âge de quatre ans elle reſſent dans cette partie une douleur aigue, plus ou moins violente, qui revient aſſez fréquemment; qu'elle a rendu à l'âge de ſept à huit ans des urines noires pendant fort long-tems, & qu'enfin hors de ſes attaques, elle a de fréquentes envies d'uriner, & ne rend qu'une très-petite quantité d'urine.

Ce vice n'eſt pas aiſé à déterminer; cependant comme la malade n'a jamais fait de ſable, de gravier, ni de glaires, dans ſes urines, & que d'ailleurs on ne nous marque pas que ſes ancêtres aïent été calculeux, nous ne ſçaurions croire qu'il y ait une ou pluſieurs pierres dans les

reins ; d'ailleurs elle souffriroit des douleurs continuelles, au lieu qu'elles ne viennent que par périodes : nous panchons donc à croire que ce vice consiste dans une foiblesse des vaisseaux du rein gauche, qui se gorge de sang de tems en tems ; & qui excite la douleur en question.

Mais de plus nous sommes persuadés que les digestions sont fort dérangées, & que l'estomac ne fait pas sa fonction comme dans l'état naturel ; les nausées & le vomissement, le dégout qu'elle a depuis quelque tems, le gonflement & la tension du bas-ventre, sans pourtant aucune dureté ; qui viennent sans doute des matieres flatueuses, en sont une preuve incontestable.

Il est donc probable que le sang de la malade est épais, & acrimonieux, & que le systême nerveux est tendu, & de cet état des solides & des fluides on peut aisément déduire la tension du bas-ventre, les indigestions, le gonflement du pied, &c.

Puisque cette maladie a paru dans un âge fort tendre, & qu'elle est invétérée; & que d'ailleurs le caractere mélancolique augmente la mauvaise constitution des liqueurs

queurs ; il eſt certain que la guériſon en ſera longue & difficile. Cependant, comme la malade eſt encore fort jeune, bien reglée, ſans fiévre, ſans obſtructions conſidérables dans les viſceres, & qu'elle a paſſé près d'une année ſans ſouffrir de douleurs, on peut ſe flater non ſeulement de la ſoulager, mais même de la guérir, pourvu qu'elle ne néglige pas de faire les remedes convenables, & qu'elle ne ſe livre point à la triſteſſe.

On doit avoir en vue de rectifier les digeſtions, de donner au ſang & à la lymphe leur fluidité naturelle, d'en adoucir la ſaumure, & de donner de la ſoupleſſe au genre nerveux. Pour remplir ces indications la malade fera inceſſamment les remedes ſuivans.

On commencera par une ſaignée du bras, & on la réitérera même le lendemain, ſi la malade ſouffroit beaucoup ; enſuite on la purgera avec une once & demie de moëlle de caſſe récemment extraite, & deux onces de manne dans deux verres de petit-lait, ou d'eau de poulet, & on ajoutera à chaque verre une once d'huile d'amandes douces tirée ſans feu.

Le lendemain du purgatif la malade prendra pendant neuf jours le matin à jeun les bouillons ſuivans.

BOUILLON.

Prenez un jeune poulet, ou bien demi-livre de maigre de veau, que vous ferez bouillir à petit feu dans une suffisante quantité d'eau pendant la nuit. Le lendemain matin, demi-heure avant de retirer le pot du feu, jettez-y deux écrevisses de riviere lavées dans l'eau & écrasées dans un mortier de marbre, avec une dragme de racine *d'enula campana* coupée menue, & une poignée de feuilles de chicorée amere, & une pincée de fleurs d'hypericum. On coulera & exprimera.

Quand on aura fini les bouillons on repurgera la malade avec le remede ci-dessus, & tout de suite on lui fera prendre pendant une quinzaine de jours chaque matin un grand verre de petit-lait bien clarifié avec deux blancs d'œufs, dans lequel on mettra après la clarification deux onces de suc de pariétaire, & un peu de sucre.

On repurgera de même à la fin du petit-lait, & tout de suite on mettra Madame à l'usage du lait d'ânesse, ou de celui de chevre, dont elle prendra seulement une fois les huit premiers jours

une écuellée le matin,& ensuite on le lui fera prendre deux fois par jour, le matin & le soir en se couchant.

Pour faciliter la digestion du lait on fera prendre à la malade avant la prise du matin quinze grains de corail rouge avec dix grains de cachou brut en poudre, ou bien on ajoutera audit lait deux cuillerées de seconde eau de chaux, & une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

On continuera le lait aussi long-tems que l'estomac le supportera, le faisant quitter aux grandes chaleurs. Alors on essaiera les bains & demi-bains domestiques ; les bouillons de poulet avec une poignée de feuilles de herniaire ; le petit-lait & les eaux minérales froides, telles par exemple que celles de Camarès ou d'Yeuset, de façon que la malade prenne alternativement ces remedes, commençant par cinq ou six bains, ensuite prenant six jours les bouillons de poulet puis six autres bains ensuite six jours de petit-lait, puis les eaux minérales pendant neuf jours, ensuite six autres bains domestiques, & enfin finissant par une autre neuvaine d'eaux minérales. Mais au sujet de ce dernier remede, il faut observer, 1°. de n'en prendre qu'une médio-

cre quantité, sçavoir chaque matin cinq ou six livres ; 2°. de les prendre un peu dégourdies ; 3°. de les rendre purgatives le premier & le neuviéme jour par l'addition de deux onces & demie de manne dans le premier verre du premier jour & le dernier verre du neuviéme jour.

On croit que ces remedes pourront soulager la malade, mais peut-être ne la guériront pas entierement ; ainsi on est d'avis de les faire répéter l'automne prochain, & l'on commencera par la saignée, le purgatif, les bouillons, &c ; les réitérant aussi le printems suivant, & ceux de l'été aussi de 1745. car on est persuadé qu'il faudra une longue suite de remedes.

Au surplus il faut nécessairement pour favoriser l'action des remedes, que la malade observe un régime de vie des plus exacts ; qu'elle évite tout ce qui est chaud, salé, & crud ; qu'elle ne mange que des soupes, bouilli, & rôti ; qu'elle se prive du vin, si elle y est accoutumée, ou qu'elle le boive bien trempé ; qu'elle fasse un exercice modéré ; sur-tout qu'elle ne se livre point à elle-même, & à ses pensées tristes ; au contraire qu'elle s'égaie le plus qu'elle pourra, & tâche de se

dissiper par les promenades, les conversations gracieuses, & autres amusemens permis. Ce dernier conseil est essentiel pour sa guérison : car si cet état de mélancolie persistoit, tous les secours les plus efficaces deviendroient infructueux.

Enfin on est d'avis par rapport aux douleurs de faire usage d'un narcotique proportionné à leur violence ; lequel remede doit être dirigé par l'avis de Monsieur le Médecin ordinaire.

Délibéré à Montpellier ce 12 avril 1744. *signé* HAGUENOT, Professeur Roial en Médecine.

CONSULTATION XX.

Pour la même malade, & la même maladie.

LA douleur vive au rein gauche à laquelle cette jeune Dame est sujette depuis l'âge de quatre ans, douleur qui se fait sentir indifféremment à toute heure, soit du jour, soit de la nuit, accompagnée d'ailleurs de nausées ou de vomissement, & d'envies fréquentes d'uriner, rendant chaque fois peu d'urine, sans

douleurs ni cuiſſon ; cette douleur du rein reconnoît pour cauſe dans la ſubſtance de ce viſcere un calcul qui n'eſt pourtant pas de grand volume, mais qui eſt vraiſemblablement raboteux ; le défaut des ſables, graviers & glaires n'étant pas une preuve de la non-exiſtence du calcul rénal, quoique la ſortie de ces matieres avec les urines s'y trouve ordinairement. Pour ce qui eſt des nauſées & des vomiſſemens, ce ſont des ſymptômes ſympathiques de l'ébranlement des nerfs du rein lors de la douleur, comme encore les envies fréquentes d'uriner ſans douleur ni cuiſſon.

Mais avec cette maladie locale au rein s'eſt compliquée une mauvaiſe conſtitution du ſang, & un dérangement dans les digeſtions. Ainſi nous eſtimons que la maſſe du ſang eſt épaiſſe, & que la ſéroſité y eſt mal mélangée, ce qui eſt prouvé par ſon tempérament mélancolique, & par les enflures des pieds. Avec une telle conſtitution de ſang les ſucs digeſtifs ſe trouvent épais, peu actifs, & hors d'état de pouvoir bien pénétrer les alimens. De-là vient qu'il ſe produit dans les premieres voies beaucoup de ſucs épais, & quantité de vents, qui gon-

flent & tendent le bas-ventre, & qu'il se produit aussi un chyle épais & grossier, qui entretient journellement le mauvais état du sang.

Pour soulager cette maladie, il faut se proposer de corriger les digestions, & de rendre le sang coulant en le divisant & le détrempant, afin qu'il parcoure plus aisément la substance du rein, & n'y donne pas, comme il fait, occasion à des tensions de ce viscere, afin qu'il ne soit pas si exposé à la douleur.

C'est pourquoi l'on commencera par une saignée du bras de sept à huit onces.

On purgera le lendemain matin comme il suit.

PURGATION.

Prenez une once de polypode de chêne; pulpe de casse fraîchement extraite une once & demie; fleurs de violettes une demie poignée; sel prunelle une dragme; faites bouillir pendant une demi-heure dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; partagez la colature qui sera de douze onces en deux prises, dans la premiere desquelles vous ferez dissoudre une once & demie de manne & six drag-

mes d'huile d'amandes douces, & dans la ſeconde vous mettrez de même ſix dragmes d'huile d'amandes douces, & une once ſeulement de manne. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

L'on prendra le ſecond verre de médecine deux heures après le premier, & un bouillon fait ſimplement avec un jeune poulet deux heures après le ſecond verre.

L'on paſſera enſuite à l'uſage de bouillons faits avec un jeune poulet, les cuiſſes de quatre grenouilles, dix cloportes écraſés en vie, une dragme de racine *d'enula campana*, huit ou dix feuilles de lierre de terre, & une poignée de pimpinelle de jardin.

Aïant pris ces bouillons dix matins on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer enſuite à l'uſage du petit-lait de vache, ou de chevre, que l'on fera en caillant le lait bouillant légérement dans un plat, à la quantité de trente onces en le ſaupoudrant avec une dragme de crême de tartre en poudre fine, laiſſant bouillir encore demi-quart d'heure. Aïant retiré le plat du feu, & le petit-lait s'étant formé, on en clarifiera environ douze onces avec le blanc d'œuf, y fai-

ſant bouillir pendant la clarification une demi-pincée de ſommités fleuries d'hypericum, & dix cloportes écraſés en vie, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de ſucre, & une cuillerée de ſuc de menthe de jardin.

Aïant pris ce petit-lait vingt jours on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer enſuite à l'uſage du lait d'âneſſe, que l'on prendra un bon mois, ſe purgeant à la fin comme auparavant.

Le reſte de l'été on prendra tous les matins à jeun une grande taſſe d'infuſion de méliſſe, ou citronelle, comme du thé.

A la fin de ſeptembre on ſe purgera comme ci-devant; on prendra les bouillons & le petit-lait déja preſcrit; &, s'étant purgé après le petit-lait, on paſſera à l'uſage du lait d'âneſſe juſqu'a Noel, ſe purgeant à la fin du lait d'âneſſe. Mais, ſi l'eſtomac ne ſoutenoit pas bien le lait, ſoit la premiere, ſoit la ſeconde fois, en ce cas on prendroit de trois en trois matins pendant l'uſage de ce lait, une poudre compoſée de quinze grains de corail, & de dix grains de ſuccin préparés, que l'on avaleroit avec deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange, un moment avant de prendre le lait.

Au ſurplus on aura grand ſoin d'obſerver un bon régime de vivre. On fera toujours gras, ſe tenant à la ſoupe, au bouilli & au rôti, ſur-tout en jeune volaille. On ne ſalera preſque point les alimens. La boiſſon aux repas ſera de l'eau pure ; & hors des repas on boira dans la journée trois ou quatre verres d'infuſion de fleurs de nymphea blanches. On fera un peu d'exercice, ſoit en ſe promenant à pied, ſoit en voitures, prenant garde de ne pas être cahoté, ni ſecoué. Lorſque la douleur vive du rein ſe fera ſentir, on prendra par la bouche deux onces d'huile d'amandes douces, & la nuit on prendra ſix dragmes de ſyrop de pavot blanc dans trois onces d'eau de lys.

Délibéré à Montpellier le 11. mai 1744. *ſigné* FIZES Profeſſeur.



CONSULTATION XXI.

Pour la même malade, & la même maladie.

PAr l'expofition que Monfieur Faure Médecin a faite des incommodités que la jeune Dame fouffre depuis l'âge de quatre ans, & fur tout de la douleur fixe qu'elle reffent au rein gauche, prefque fans aucun relâche, on doit néceffairement conjecturer que ce vifcere eft embarraffé ou par des graviers, ou par des glaires épaiffes, ou par des glandes lymphatiques, & que cet embarras, de quelque nature qu'il foit, empêche le libre cours du fang au travers de cette partie, quand le fang lui-même eft dans une difpofition trop épaiffe & propre à féjourner dans les endroits étranglés, qui gênent toujours fon paffage; &, comme dans ces circonftances les vaiffeaux du rein fe diftendent outre mefure, il s'y forme un gonflement capable d'exciter une douleur plus ou moins vive, fuivant la gêne que le fang trouve dans fa circulation.

Il faut donc penfer que dans l'attaque

de la douleur les tuïaux urinaires, qui naissent des arteres émulgentes, & qui dégorgent peu à peu l'urine par les papilles dans le bassinet du rein, sont si pressés pendant ce gonflement des vaisseaux sanguins, que l'urine ne sçauroit se séparer du sang qu'en très-petite quantité, ni s'écouler librement par ses conduits naturels, si ce n'est goutte à goutte; & parce que dans cet étranglement elle ne peut charier ni gravier, ni glaire, ni lymphe trop épaisse, & qu'au contraire dans l'accès de la douleur elle est plutôt lympide & comme filtrée que trouble, elle n'excite aucune douleur ni cuisson en sortant, seulement des envies continuelles de pisser.

Si dans ces accès de douleurs la malade se plaint de fréquentes nausées, & souvent d'un vomissement, ce n'est pas par des irritations sympathiques, mais parce que l'urine, qui se sépare difficilement dans les reins embarrassés, regorge dans le sang, & se sépare dans les glandes de l'estomac pêle mêle avec le sucre gastrique, & par les picotemens fâcheux qu'elle y excite cause des nausées, ou un vomissement, suivant l'espece d'ébranlement qu'elle y produit.

De la noirceur de ces urines que la malade rendit pendant un très long tems à l'âge d'environ huit ans, on ne ſçauroit tirer aucune conſéquence relativement à ſon origine, à moins qu'on ne ſçût poſitivement les circonſtances de cet accident. Car ſi en trempant un linge dans l'urine noire il en ſortoit rouge, & teint de ſang, c'étoit ſans aucune difficulté un piſſement de ſang cauſé par une pierre raboteuſe, qui avoit ouvert dans le mouvement du corps un vaiſſeau dans le rein, ou dans la veſſie, & qu'elle rendit alors ſans qu'on s'en ſoit apperçu; mais ſi les urines étoient noires par le mélange de la bile, qui n'avoit pas ſon cours libre dans le foie, il étoit aiſé de s'en éclaircir en y trempant un linge qu'on retire teint en jaune : dans ce cas l'urine noire eſt un accident de la jauniſſe bien déclarée : & d'autant qu'on ne marque aucune circonſtance de cette évacuation d'urine noire, je ne ſçaurois décider poſitivement ſi on doit la rapporter à un piſſement de ſang, ou à une bile mêlée avec l'urine, ce qu'il ſeroit pourtant très-néceſſaire de bien ſçavoir.

Quoi qu'il en ſoit il eſt fort heureux pour la malade qu'elle ait été près d'un an

ſans ſouffrir aucune douleur, & qu'elle ne ſe ſoit renouvellée que depuis neuf mois qu'elle s'eſt mariée, & ſans que ſes régles ſe ſoient dérangées ; & puiſque ſon dégout & ſa maigreur ſont augmentés ſans aucune fiévre, & qu'on ſent dans ſon bas-ventre une tenſion conſidérable, & qu'on remarque aux pieds une legere enflure, il eſt ſenſible qu'il y a des embarras lymphatiques dans pluſieurs glandes de cette cavité cauſés par l'épaiſſiſſement de la lymphe, qu'elle a contracté dans le ſang, qui doit être par conſéquent trop épaiſſi.

Tout ceci étant mûrement conſidéré, j'eſtime qu'il faut agir ſur une cauſe qui me paroît certaine, plutôt que de vouloir en attaquer une qui eſt conjecturale. Ainſi les vues qu'il faut avoir pour ſaper par le fondement une cauſe ſi enracinée doivent tendre à rendre le ſang & la lymphe plus fluides, à débarraſſer les glandes lymphatiques qui ſe ſont engorgées dans le bas ventre, & enfin à rétablir la bonne diſpoſition du levain de l'eſtomac, afin que, les digeſtions devenant moins crues, l'appétit ſoit plus ouvert, & que la formation du chyle qui répare le ſang ſoit plus parfaite. On remplira toutes

ces indications par l'usage des remedes suivans, & par un très-exact régime de vivre.

On commencera par tirer à la malade neuf onces de sang de l'un des bras & deux jours après la saignée on la purgera avec une décoction d'une once de casse fraîchement tirée du bâton dans un grand verre de petit-lait, dans laquelle on fera fondre deux onces de manne en larmes & une demi-once de sel polychreste de Seignete, qu'on passera à travers un linge avant de la lui donner.

Après la purgation elle prendra tous les matins environ douze onces de petit-lait de chevre, qui ne broute pas près de la mer ; &, pour le faire sans inconvénient d'aucune aigreur dans l'estomac, on fera à l'ordinaire du caillé avec la fleur de chardon. Quand il sera bien pris on le coupera en plusieurs endroits avec une cuiller : alors tout seul le petit-lait se séparera de la crême caillée ; on l'en retirera par inclination, & on y fouettera avec un balet deux blancs d'œuf avec la coque brisée & lavée ; ensuite on mettra le petit-lait dans un poelon, & on le fera bouillir un moment à un feu clair, & jusqu'à ce que le blanc d'œuf soit durci ;

on passera le petit-lait par un linge mouillé, & on y mettra un peu de sucre roial en poudre. Elle en usera pendant quinze matins, & à la fin elle se repurgera.

Le petit-lait fini elle usera pendant des pilules balsamiques de Morton préparées en la maniere suivante.

PILULES.

On prendra de la poudre de cloportes bien préparés deux gros; de la gomme ammoniaque dépurée un gros; de fleurs de benjoin deux scrupules; de l'extrait de safran un scrupule; du baume de Canada un demi-gros. On mêlera le tout ensemble, & avec du beaume de soufre thérébenthiné on en formera des pilules de trois grains chacune, & argentées avec de l'argent en feuilles. Elle prendra deux pilules chaque fois, le matin à jeun avalant par-dessus deux tasses de thé bouhé. Elle se purgera pendant l'usage de ces pilules une fois le mois.

Je ne sçaurois lui conseiller ni eau minérale, ni bain, ni lait d'ânesse, que je ne sçache son état après l'usage des remedes ci-dessus, & l'effet de ces mêmes remedes.

Cependant je lui conſeille pour toute boiſſon de boire de l'eau de Meine, ou de Montfrein, qu'on enverra chercher avec des bouteilles ; elle eſt légére & peut dégager les reins.

Il faut ſuſpendre tout remede quand elle aura ſes régles.

Son régime doit être ſévere, & elle ne vivra que de potages de ſanté, de bouilli & de rôti, ſans fruits, pas même en compôte, & ſans aucune ſorte de ragouts & d'entremets. Elle boira à ſes repas de petits coups, & plus ſouvent ſi elle a ſoif, & jamais hors des repas, quelque ſoif qu'elle puiſſe avoir, comme c'eſt la coutume dans les païs chauds. Il ne faut pas auſſi qu'il ſoit queſtion de prendre des glaces, ni limonade, ni orgeat : l'exercice lui eſt bon, & le chagrin mortel. Je ne ſuis pas ſurpris qu'aïant ſouffert preſque toute ſa vie, excepté une année avant ſon mariage, & qu'aïant été mariée ſes douleurs ſe ſoient renouvellées ; je ne ſuis point, dis-je, étonné qu'elle ſoit tombée dans la mélancolie ; mais avec le ſecours des remedes ci-deſſus, & ceux dont elle pourra uſer à l'avenir, ſa gaieté reviendra.

Si on juge à propos de me conſulter

encore, il faut qu'on ait attention de me renvoïer la présente Consultation, ou copie, avec des remarques sur l'effet des remedes qu'elle aura pris, & sur son état présent.

On montrera à Monsieur son médecin ordinaire ma Consultation, afin qu'il sçache ce qu'elle fait journellement, & qu'il en dirige lui-même l'exécution. Il jugera aussi s'il ne trouveroit pas à prodos de tenter quelques remedes de Messieurs Haguenot & Fizes, dont le mérite & la capacité me sont connus depuis longtems.

Fait à Paris le 12. juin 1744. *signé*, SIDOBRE.



CONSULTATION XXII.

Sur une colique accompagnée d'une foule de ſymptômes.

POur remédier autant qu'il ſera poſſible à la maladie du fils de Monſieur P...... il eſt néceſſaire de déterminer le ſiége & la nature de cette maladie.

Le malade, qui eſt âgé de douze ans, eſt ſujet depuis l'âge de trois ou quatre ans à une colique qui commence toujours à la région des reins, & plus ſouvent du côté droit que du gauche.

Les urines n'ont jamais eu leur couleur naturelle. Durant les premieres années elles étoient plus rouges, ou plus noirâtres qu'elles ne le ſont à préſent.

Le malade piſſe ſouvent du ſang mêlé avec les urines, & il a eu ſouvent des nauſées & des vomiſſemens.

Avec de tels ſymptômes il eſt hors de doute que cette maladie a ſon premier ſiége dans les reins, & principalement dans le droit.

Mais qu'elle eſt la nature de cette maladie ? d'où viennent tant d'accidens qui

l'accompagnent ? Quoiqu'on n'ait point de ſigne certain, il y a tout lieu de ſoupçonner qu'il y a une ou pluſieurs pierres dans les reins & ſur-tout dans le droit, quelle autre cauſe auroit pû être ſi permanente ? Cet enfant eſt malade dès ſes premieres années, ſes incommodités augmentent de jour en jour; d'ailleurs toute autre cauſe auroit attiré des ſuppurations, & il n'en a point paru. Il eſt vrai que le malade n'a jamais fait, ni de calcul, ni de graviers; mais ce ſymptôme, quoique fort ordinaire, n'eſt pas eſſentiel; on a trouvé ſoixante & huit calculs dans les reins du cadavre d'un homme âgé de ſoixante & douze ans, qui n'avoit jamais fait du ſable ni le moindre calcul; enfin quelle autre cauſe que les calculs dans les reins pourroit produire de ſi fâcheux ſymptômes, tels que ſont les urines rouges, noires, quelquefois teintes de ſang, des vomiſſemens ou des envies de vomir, des convulſions ou des mouvemens convulſifs, des tenſions douloureuſes dans le bas-ventre, & bien d'autres accidens non moins fâcheux? Comment un ou pluſieurs calculs peuvent produire de ſi mauvais effets, on le comprend facilement; ils peſent, ils dé-

chirent les vaisseaux, ils irritent; irritations qui secouent & tiraillent les nerfs des parties voisines, enfin tout le genre nerveux.

Il n'y a pas lieu de rien soupçonner dans les intestins, puisque le malade a le ventre libre.

Tel est le siége & la nature de cette maladie, quels en seront les évenemens? Ils ne peuvent être que fort à craindre. Cette maladie a commencé presque avec la vie, & elle devient de jour en jour plus mauvaise: d'ailleurs il sera impossible de faire sortir des reins les calculs ou quelqu'autre matiére que ce soit; elle y est logée depuis trop long-tems; ainsi cette maladie est très-dangéreuse, &, suivant toute apparence, incurable.

C'est donc moins pour guérir le malade que pour diminuer les maux qu'il souffre, que nous sommes d'avis qu'il fasse les remedes suivans, & ce dans la vue d'adoucir les humeurs, sur-tout l'âcreté de l'urine, de relâcher les parties solides, & d'en calmer les mouvemens irréguliers. Ce sont les principales indications qu'on a à remplir. Par là le pissement de sang pourra cesser, ou diminuer considérablement, les urines prendre

d'autres qualités, & appaiser les autres symptômes.

Si les forces le permettent on fera une saignée du pied proportionée à l'âge du malade.

Le lendemain on lui fera prendre les bouillons suivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet qu'on farcira des quatre semences froides majeures, & d'une dragme de semences de pavot blanc concassées. Quand le poulet sera à demi cuit, on jettera dans le pot deux raves, *raphanus*, coupées par tranches, & demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y jettera aussi demi poignée de pariétaire, & trois pincées de fleurs de violettes & autant de celles de mauves. On exprimera le tout à travers un linge pour un bouillon qu'on prendra le matin. Dans le sixiéme bouillon on dissoudra deux onces de manne, & une once d'huile d'amandes douces récente.

Le lendemain de la purgation on mettra le malade à l'usage du lait ; sçavoir le matin on lui donnera une petite écuellée de petit-lait bien clarifié avec le blanc

d'œuf, on y ajoutera enſuite demi-verrre de la décoction ſuivante & un peu de ſucre.

DECOCTION.

Prenez de l'herniaire, *herniaria*, demi-poignée; faites une décoction avec une ſuffiſante quantité d'eau pour une livre de colature, pour s'en ſervir dans le beſoin à la doſe marquée.

Le ſoir on donnera au malade une petite écuellée de lait d'âneſſe qu'il prendra en ſe couchant. On continuera auſſi long-tems qu'il ſera poſſible l'uſage de ce lait & du petit-lait.

Si les forces le permettent, on fera prendre au malade des bains, ou des demi-bains de la moitié du corps en bas, s'il ne peut pas ſupporter le bain entier. On fera bouillir dans l'eau pour ces bains ou demi bains, des mauves, de la pariétaire, & une poignée de graine de lin. On prendra ces remedes trois ou quatre fois la ſemaine, & même plus ſouvent, ſi on peut les ſupporter. On en uſera durant l'uſage du lait.

On lui donnera, ſur-tout quand les douleurs ſeront vives, trois cuillerées de la potion ſuivante.

JULEP.

Prenez d'eau de pariétaire six onces, huile d'amandes douces récente une once & demie, laudanum un grain, suc de limon demi-once; faites une potion.

S'il ne repose point durant la nuit, on ajoutera à trois cuillerées de cette potion deux dragmes de syrop de pavot blanc, & même davantage, suivant que le Médecin ordinaire le trouvera à propos.

On se servira de la même potion dans les mouvemens convulsifs, & on y ajoutera alors à chaque prise douze grains de poudre de guttete.

On lui tiendra le ventre libre par des lavemens faits avec une décoction de deux onces de bâtons de casse concassés, demi-poignée de fleurs de violettes; on y ajoutera deux onces d'huile d'amandes douces récente.

Dans les grandes tensions du bas-ventre, on le fomentera avec une forte décoction faite avec les mauves, la pariétaire, & la graine de lin.

On fera observer au malade un régime exact, ne lui permettant point de manger des viandes épicées ni trop salées.

A Montpellier le 28. août 1744. *signé* GOURRAIGNE.

CONSULTA-

CONSULTATION XXIII.

Sur une diminution des Régles.

IL y a tout lieu de présumer que le défaut de l'écoulement suffisant des regles, & la vivacité de l'âge de Mademoiselle, ont donné occasion à l'échauboulure, ou porcelaine, qui lui est survenue pendant le voïage, conjointement avec un furoncle à la cuisse qui est venu à suppuration.

Il n'y a pas à douter que Mademoiselle n'ait le sang épais, mais en même tems acrimonieux.

C'est pourquoi, pour faire en sorte que les regles coulent mieux à l'avenir, & qu'elle ne soit pas exposée aux suites de leur diminution, nous estimons qu'elle doit faire les remedes suivans.

Dès que les regles commenceront à couler, on fera une saignée du pied. Trois ou quatre jours après que les regles auront cessé de couler, on la purgera avec une demi-once de racine de polypode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser pendant la

nuit sur les cendres chaudes une dragme & demie de senné, demi-dragme de rhubarbe concassée, & demi - poignée de fleurs de violettes, y dissolvant le lendemain deux onces & demie de manne.

Elle passera ensuite à l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere pilées en vie, une poignée de chicorée amere de jardin, & quinze grains de tartre martial soluble.

Aïant pris ces bouillons dix matins de suite, on la purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du petit-lait de vache, tiré par la crême de tartre, dont la dose sera d'environ douze onces. On y éteindra trois clous de la longueur du doigt rougis au feu; on le clarifiera ensuite avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

Aiant pris ce petit-lait vingt jours de suite, on la purgera comme auparavant.

Enfin on aura attention à bien observer un bon régime de vivre.

Délibéré à Montpellier le 25. août 1744. *Signé*, FIZES, PETIOT.

CONSULTATION XXIV.

Sur des âcretés dans les ïeux.

LEs vûes que l'on doit avoir pour rendre la ſanté plus parfaite à Madame ...... ſont de conſerver les digeſtions en bon état, d'humecter la maſſe du ſang, & d'en chaſſer la ſalure.

Suivant ce plan elle a été ſaignée, purgée doucement, elle a pris en deux repriſes environ trente bouillons de tortue, elle a pris les eaux d'Yeuſet, & elle a commencé depuis quelques jours l'uſage du bain domeſtique.

Je ſuis donc d'avis qu'après s'être repoſée deux jours à Marſeille, elle prenne encore le bain domeſtique le matin à jeun, avalant à la ſortie un bouillon fait avec huit onces de collet de mouton & une petite poignée de chicorée amere de jardin, continuant de même pendant dix à douze jours.

Aïant fini ſes bains, elle ſe purgera avec ſix dragmes de racine de polypode de chêne dont on fera une grande verrée de décoction, où l'on fera infuſer ſur

les cendres chaudes toute la nuit une dragme & demie de ſenné, demi-dragme de rhubarbe concaſſée, demi-poignée de fleurs de pêcher, & deux tranches de citron, & le lendemain matin on y diſſoudra deux onces & demie de manne.

Enſuite elle paſſera à l'uſage de bouillons qui ſeront faits avec la moitié d'un poulet, la chair, le cœur, le ſang, & le foie, d'une tortue médiocre, ou de deux petites, une demi-poignée de creſſon de fontaine, & autant de pimprenelle de jardin.

Aïant pris ces bouillons neuf matins, elle ſe repoſera cinq ou ſix jours, après leſquels elle les reprendra encore neuf jours; mais alors on ajoutera la derniere heure de la coction à chacun de ces bouillons, douze cloportes lavés & écraſés en vie. Après cette ſeconde neuvaine de bouillons de tortue, on ſe purgera comme auparavant.

Du reſte on baſſinera les ïeux deux fois le jour avec de la liqueur ſuivante tiéde.

COLLYRE.

Prenez de l'eau de plantin & de l'eau roſe de chacune deux onces, du muci-

lage de graine de psyllium trois dragmes, du vitriol blanc en poudre six grains, du sucre candi en poudre demi-dragme; on fera de tout cela un collyre pour l'usage susdit, le renouvellant lorsqu'on en aura besoin.

Enfin on observera un bon régime de vivre, évitant le salé, l'épicé, les ragoûts, la pâtisserie, la friture, comme aussi les alimens grossiers & de difficile digestion, comme la chair noire, le cochon, le bœuf, les racines, les trufes, les chataignes, les fromages, les herbages cruds, les légumes & semblables. Ainsi on se nourrira principalement de soupe, de bouilli, de rôti, sur-tout en jeune volaille; de bon poisson, ou sur le gril sans assaisonnement, ou bouilli à l'eau avec un peu de sel, ou mis au court bouillon à demi-eau demi-vin sans épicerie; de compotes à demi sucre. On pourra manger du raisin, mais lorsqu'il sera bien mur. L'on ne boira que de l'eau, bien peu de caffé. L'on doit éviter la veille.

Délibéré à Montpellier le 1. août 1745. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION XXV.

Sur des Vapeurs.

NOus avons été fort attentifs au détail que Monsieur le Consultant a fait de sa maladie, & nous croïons pouvoir établir d'une maniere constante que le fond n'en est autre qu'un état de vapeurs bien caracterisé par les symptômes qu'il nous a rapportés. Il est naturellement vif, il est d'un tempérament sec, & il réflechit presque toujours sur son mal; il est sujet depuis plus de vingt-cinq ans à des vents qui lui occasionnent par fois des tensions considérables, mais passageres de l'abdomen; il rend alors beaucoup de vents par haut & par bas, & il se sent soulagé; il a fréquemment des rapports; il lui arrive quelquefois lorsqu'il veut se baisser, ou faire quelqu'autre mouvement, de se sentir subitement arrêté & sans en pénétrer la cause, & il se plaint de petites enflures superficielles qui paroissent brusquement, tantôt sur une partie de son corps, tantôt sur l'autre & qui disparoissent aussi brusquement

qu'elles ont paru. Tous ces accidens bien considérés ne permettent pas de douter de l'état de vapeurs que nous avons énoncé, & sont entretenus chez Monsieur le Consultant par l'épaississement, par la sécheresse, & par l'âcreté qui sont naturels à son sang & à sa lymphe, & qui y ont augmenté par degré, de même que par la tension & par la sécheresse des solides, & particulierement du genre nerveux. Les réflexions continuelles que le malade fait sur sa situation n'ont pas peu concouru à entretenir & à augmenter le caractere vicieux des liqueurs & des solides; elles doivent être regardées comme la principale cause du progrès qu'il a fait, & elles ne manqueroient point de porter le dérangement encore plus loin, si Monsieur le Consultant refusoit de se rendre aux réflexions que nous allons lui exposer, & aux avis que nous lui donnerons. C'est de la réunion de toutes ces causes & sur-tout de l'habitude que le malade s'est faite de penser à son mal, & d'en être frappé, qu'est suivi par degré le vice des digestions qui s'est déclaré peu à peu, & qui est aujourd'hui très marqué par les vomissemens fréquens auxquels il est sujet, & qui arrivent quelques heures

après le repas. Il n'eſt pas poſſible que le fluide nerveux qui eſt retenu dans le cerveau pour y ſoutenir les idées dans leſquelles Monſieur le Conſultant ſe nourrit, ſoit diſtribué en quantité ſuffiſante dans les organes deſtinés à la préparation des liqueurs digeſtives, & qu'il ſoit fourni auſſi abondamment qu'il le faudroit aux parois du ventricule & des inteſtins, au diaphragme, aux muſcles abdominaux, & à toutes les autres parties qui doivent concourir à la digeſtion. Cette fonction eſſentielle a donc langui, & languit encore, chez le malade; elle s'y exécute depuis long-tems d'une maniére imparfaite, & le chyle qu'elle fournit ne peut être qu'un chyle crud, gluant, âcre, & très-propre à entretenir & augmenter journellement le caractere vicieux des ſolides, dont nous avons parlé. Il naît donc de ce vice des digeſtions une nouvelle cauſe qui nourrit les indipoſitions de Monſieur; & inutilement voudroit-on tenter d'y remédier par les remedes les plus appropriés, ſi le malade ne concourt de ſon chef à rendre chez lui la digeſtion aiſée en permettant la libre diſtribution du fluide nerveux dans les organes deſtinés à cette fonction, ce qui dépend de la ſi-

tuation d'esprit dans laquelle il est nécessaire qu'il entre, & qui est hors de la portée des remedes que nous pourrions lui prescrire.

Les indications qui se présentent à remplir doivent donc tendre aux points suivans. Il est d'abord nécessaire de rétablir les digestions dans un bon état, & & de les soutenir en regle; il est essentiel aussi de détremper toutes les liqueurs, de leur fournir une bonne quantité de véhicule, de les inciser, mais très-légérement & de les adoucir; & il faut enfin relâcher les solides trop tendus, & leur procurer cet état de souplesse & de flexibilité qui leur est si nécessaire pour le libre exercice de leurs fonctions. Mais il est inutile de penser à remplir ces différentes vûes si Monsieur le Consultant ne prend dès a présent la ferme résolution de se distraire de son mal, & de bannir toutes les pensées qui lui viendront à cet égard. Nous nous flattons qu'il y travaillera, & deux puissans motifs doivent l'y engager; car en premier lieu ses indispositions cesseront bientôt s'il est assez heureux pour se guérir sur ce point essentiel, & elles empireront au contraire, & attireront dans la suite des maux sérieux,

s'il n'a pas la force de se surmonter, & s'il continue à se nourrir dans les idées de sa maladie. Dans l'espérance que nous avons que Monsieur entrera dans la situation d'esprit que nous desirons de lui, nous allons lui proposer les remedes les plus propres à remplir les indications dont nous avons parlé, & nous osons l'assurer des bons effets qu'ils ne manqueront pas de produire.

Monsieur le Consultant se fera faire quelques jours après son arrivée chez lui une saignée du bras, & il se purgera le lendemain de cette saignée de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez de racines de polypode de chêne une once; faites-la bouillir pendant une demi-heure dans la quantité de deux verres d'eau de fontaine; faites infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes dans cette décoction trois dragmes de senné, une dragme de sel végétal, & une demi-poignée de fleurs de mauve; dissolvez dans la colature du premier verre deux onces de manne, & une once dans celle du second.

Il commencera le lendemain de cette purgation l'usage de bouillons faits avec un jeune poulet, une écrevisse de riviere, une dragme de racine d'*enula campana*, une demi poignée de chicorée verte de jardin, & deux pincées de pimprenelle. Il continuera l'usage de ces bouillons pendant douze jours; il les prendra le matin à jeun, observant de ne manger après eux qu'a l'heure du dîner, & il se purgera, comme ci-dessus, après les avoir fini.

L'usage de ces bouillons sera suivi de celui de l'opiate ci-après, & du petit lait incisif préparé comme nous le décrirons, que le Consultant prendra alternativement; c'est-à-dire qu'il prendra d'abord l'opiate pendant quatre jours, & le petit-lait les six jours suivans, pour reprendre la même opiate pendant quatre autres jours & le petit-lait les six d'après, & terminer le tout par quatre dernieres prises d'opiate, ce qui fera douze jours d'opiate, & autant de petit-lait.

L'opiate sera composée pour chaque prise avec vingt grains de conserve de kynorrhodon, autant de celle d'*enula campana*, quinze grains d'extrait de rhubarbe, autant de celui de genièvre, quin-

ze grains de cachou, douze grains de poudre de guttete, & dix grains de cloportes en poudre.

Pour préparer le petit-lait, on prendra trois turquettes de lait de vache que l'on fera cailler avec la présure ordinaire : on y fera ensuite quelques taillades, & on le mettra sur un linge dont on suspendra les quatre bouts, & au-dessous duquel on mettra un plat pour recevoir le petit-lait qui en découlera pendant la nuit. On clarifiera le lendemain matin ce petit-lait avec le blanc de deux œufs. On y fera bouillir pendant la clarification douze cloportes lavés, & écrasés en vie ; & une pincée des sommités fleuries d hypericum ; on y éteindra un fer rougi au feu ; & on ajoutera à la colature une bonne cuillerée de suc de menthe.

Le Consultant se purgera encore après l'usage fini de l'opiate & du petit-lait, & il commencera le surlendemain de cette purgation le lait de chêvre, qu'il prendra pendant un mois & demi, ou même deux mois, si son estomac s'en accommode. Il prendra de trois jours l'un pendant le premier mois de l'usage de ce lait de chevre, & immédiatement avant sa prise de

lait, quinze grains de poudre de guttete, & dix grains de cloportes.

Il prendra pendant les chaleurs de l'été douze ou quinze bains domestiques, ou des demi-bains, s'il ne soutient pas bien les bains entiers, & il prendra aussi dans les mois d'août une neuvaine des eaux minérales froides qui seront le plus à portée, & qui lui seront indiquées par Messieurs les Médecins de l'endroit où le malade se trouvera.

Il est nécessaire que Monsieur le Consultant recommence l'usage des remedes que nous venons de détailler dans le commencement de septembre, & qu'il les continue dans le même ordre jusqu'à la fin de l'opiate & du petit-lait, auxquels doit succeder l'usage du lait d'ânesse, que l'on portera tous les matins au malade deux heures avant qu'il sorte du lit, frais tiré, un peu chauffé, & y ajoutant un peu de sucre. Ce lait d'ânesse sera continué pendant trois semaines, un mois, ou un mois & demi, selon qu'il passera plus ou moins facilement.

L'usage de tous ces remedes doit être soutenu d'un bon régime de vie. Ainsi Monsi.ur le Consultant choisira des alimens doux & humectans, se contentant

du bouilli & du rôti de viande blanche, & évitant les alimens salés & épicés, de même que les fritures, les pâtisseries, les salades, & toute sorte de fruits cruds. Il boira toujours le vin fort trempé, & s'en privera lors de l'usage du lait, prenant alors pour boisson ordinaire de l'eau de fontaine dans laquelle on fera infuser à froid un bouquet de pimprenelle. Il ne fera point maigre, il évitera le caffé, le thé, le chocolat, & il observera sur-tout ce que nous avons recommandé plus haut par rapport à la situation d'esprit.

Au reste, dans les tems où le malade usera de l'opiate que nous avons décrite, il prendra chaque jour immédiatement après sa prise d'opiate un verre d'infusion de mélisse préparé en maniere de thé.

Délibéré à Montpellier, le 16. février 1745. *Signe*, SERANE.



CONSULTATION XXVI.

Pour le même malade & la même maladie.

LA tenſion paſſagere du bas-ventre qui revient très-fréquemment, la quantité des vents que Monſieur rend par la bouche & quelquefois par le bas avec beaucoup de ſoulagement, démontrent d'une maniere évidente l'affection mélancolique ou vaporeuſe. On peut donc établir que le ſang du malade eſt ſec, réſineux, & un peu âcre; qu'il a les vaiſſeaux deſſechés & trop tendus, & principalement les filets nerveux, ce qui les rend propres à recevoir de grands ébranlemens à la moindre occaſion, & d'affecter fortement l'ame. Cette conſtitution du ſang eſt indiquée par la quantité fort grande d'urine claire que le malade rend tous les jours, & qui marque que la boiſſon ne peut pas pénétrer le tiſſu du ſang trop ſerré, mais qu'elle s'échappe par les urines, à meſure qu'elle ſe mêle avec le ſang. C'eſt à cette conſtitution des humeurs qu'on doit rapporter les rougeurs qui paroiſſent fréquemment ſur

le viſage, & qui, diſparoiſſent pour ainſi dire, dans le moment, de même que les tenſions & roideurs qu'il ſent quelquefois aux cuiſſes, qui ne viennent que de la difficulté avec laquelle le ſang roule dans les petits vaiſſeaux des parties affectées.

Cette maladie ne paroît pas dangereuſe; mais elle eſt inquiétante & opiniâtre, d'autant mieux qu'elle a paru dès l'enfance du malade, puiſqu'à l'âge de dix ans il étoit ſujet à des tenſions du bas-ventre cauſées par les vents. Quoiqu'on ne puiſſe pas promettre une cure radicale, on peut du moins eſpérer de diminuer les incommodités du malade, & de les rendre ſupportables.

Pour y parvenir, il faut rétablir les digeſtions, procurer au ſang une légere diviſion, le détremper & l'adoucir, & par ce moien redonner aux nerfs la ſoupleſſe qui leur manque; c'eſt auſſi ce qu'on ſe propoſe de faire par l'uſage des remedes ſuivans.

Il ſeroit à propos, pour faciliter l'effet des remedes, de commencer par une ſaignée du bras de deux palettes; mais comme Monſieur nous a paru avoir beaucoup de répugnance pour ce remede, on

n'ose pas y insister ; il se purgera donc avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondées deux dragmes ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une pincée ; faites infuser pendant la nuit dans une décoction de polypode de chêne ; coulez le lendemain matin cette liqueur réduite à douze onces après une légere ébullition, & partagez-les en deux doses, dans chacune desquelles vous dissoudrez deux onces de manne.

Monsieur prendra ces deux verres à deux heures de distance l'un de l'autre, prenant un bouillon ordinaire une heure après le second verre. S'étant reposé un jour après cette médecine, il prendra pendant huit jours le bouillon suivant.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de collet de mouton; faites-le bouillir pendant deux heures dans l'eau de fontaine, pour avoir une prise de bouillon; ajoutez ensuite une dragme de racine d'*enula campana* seiche &

coupée par morceaux. Demi-heure après avoir mis la racine, ajoutez deux écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre; laiſſez-les bouillir demi-heure; ajoutez ſur la fin cinq ou ſix feuilles de chicorée verte de jardin, & une petite pincée de feuilles de méliſſe; laiſſez-les bouillir un moment; paſſez le bouillon à travers une ſerviette; exprimez pour le faire prendre.

Après le tems de ce bouillon, Monſieur prendra tout de ſuite, ſans ſe purger, pendant douze jours, le matin au lit, un grand verre de petit-lait, tiré du lait de chevre ou de vache, avec la crême de tartre, bien clarifié avec le blanc de deux œufs fouettés, comme on clarifie un ſyrop. Après que le petit-lait ſera clarifié, on le paſſera; on y ajoutera deux onces de ſuc de cerfeuil dépuré par réſidence, & un peu de ſucre pour l'adoucir.

Après l'uſage du petit-lait, Monſieur ſe repurgera avec la médecine en deux verres. S'étant repoſé un jour, il reprendra le bouillon d'écreviſſes pendant huit jours, tout de ſuite le petit lait comme ci-deſſus pendant douze jours, après leſquels il ſe repurgera. S'étant repoſé un

jour après cette médecine, il prendra le matin au lit un grand verre de lait de chévre ou d'ânesse fraîchement trait, adouci avec un peu de sucre.

A mesure que Monsieur connoîtra que son estomac soutiendra le lait il le fera augmenter un peu tous les trois jours, jusqu'à ce qu'il en prenne une petite écuellée. Dès qu'il sera bien accoûtumé au lait, il en prendra une autre écuellée le soir en se couchant, n'aïant mangé qu'une soupe à la viande quatre heures auparavant.

Monsieur prendra le lait deux fois le jour jusqu'à la fin du mois de juin, se purgera en le quittant avec la médecine ordinaire, & pendant son usage, s'il connoît en avoir besoin. Pendant l'usage du lait il prendra trois fois la semaine six grains de safran de mars en poudre fine & porphirisée, qu'il mettra dans la premiere cuillerée de soupe qu'il mangera à dîner.

Huit ou dix jours après que Monsieur aura cessé de prendre le lait, il prendra le matin à son lever le demi-bain domestique; il y restera une heure, au sortir du bain il se remettra au lit, où il prendra une tasse d'infusion des feuilles de

méliſſe en maniere de thé adoucie avec un peu de ſucre, il prendra le demi-bain pendant huit jours, après leſquels il prendra pendant ſix jours les eaux de la Marquiſe de Valz, de la maniere qui ſuit.

Prenez un pot & demi des eaux de Valz & demi pot d'eau de fontaine; mêlez-les & faites les dégourdir au bain marie; Monſieur en boira deux verres chaque demi-heure juſqu'à ce qu'il ait fini les deux pots, prenant un bouillon ordinaire une heure après avoir bu les eaux. Le premier jour on diſſoudra deux onces de manne dans le premier verre des eaux, & le ſixiéme jour on en diſſoudra autant dans le dernier verre.

Monſieur, s'étant repoſé ſix jours après les eaux, reprendra pendant huit jours le demi bain domeſtique; après leſquels il boira pendant ſix jours les eaux de la Marquiſe de Valz affoiblies avec l'eau de fontaine, comme il eſt marqué ci-deſſus. S'étant repoſé ſix jours, il prendra pendant huit jours le bain domeſtique entier.

Dès que l'automne ſera venu, Monſieur ſe purgera avec ſa médecine ordinaire, enſuite il prendra pendant huit

jours le bouillon d'écreviſſe, & tout de ſuite le petit-lait pendant dix jours, après lequel, s'étant repurgé, il prendra le lait d'âneſſe. Dès que ſon eſtomac y ſera accoutumé, il le prendra le ſoir en ſe couchant, & continuera le lait deux fois le jour juſqu'à Noël; ſe purgeant en le quittant, & pendant ſon uſage, s'il en a beſoin.

Monſieur ſe privera du maigre, des viandes ſalées, & épicées, & des ragoûts; il ſe nourrira de potages de viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, de bon gibier, & ſur-tout de la vollaile. Il ſoupera de bonne heure & légérement; évitera les excès, les veilles, & le commerce des femmes; il fréquentera les compagnies, tâchera de ſe diſſiper par des amuſemens honnêtes; il fera un exercice modéré à pied ou a cheval; il ſe privera des liqueurs, du caffé, & de toutes les boiſſons échauffantes.

Délibéré à Montpellier le 18. février 1745. *ſigné*, LAZERME.

CONSULTATION XXVII.

Pour le même malade, & la même maladie.

LEs vents auxquels Monſieur le Conſultant eſt très-ſujet & cela depuis un nombre d'années conſidérable ; les tiraillemens qu'il a éprouvés ſouvent en différentes parties du corps, & qui l'ont mis quelquefois dans des états à ne pouvoir changer d'attitude pour très-peu de tems; les gonflemens paſſagers du col avec un ſentiment de reſſerrement ; ceux qu'il éprouve auſſi, mais paſſagers, ſoit aux joues ſoit aux cuiſſes ; les ſuffocations ; le tempérament mélancolique & vif, ſes perpléxités & contenſions d'eſprit, craignant ſans fondement l'hydropiſie, tout cela pris enſemble caractériſe ce qu'on appelle communément des vapeurs, & même une affection mélancolique.

La cauſe de la maladie doit être imputée tant au vice de la maſſe générale des fluides, qui ſont épais, ſecs, & acrimonieux, qu'à celui du ſyſtême nerveux, dont les filets ſont fort tendus, & capables de grands ébranlemens irréguliers,

propres à occaſionner fort aiſément des ſpaſmes en bien des fibres charnues, comme aux inteſtins, & dans pluſieurs paquets de différens muſcles, comme il lui arrive, ſuivant le rapport qu'il fait de ſes incommodités ; en ſorte que l'on peut aſſurer qu'il y a beaucoup de ſpaſmodique ou convulſif dans ſon état de vapeurs. Mais il faut remarquer auſſi que les digeſtions ſe font & avec fougue & production de vents, & tout à la fois imparfaitement & avec production d'aigreur, que d'ailleurs il vomit ſouvent & facilement, ce qui marque la ſenſibilité & la tenſion de la tunique nerveuſe de l'eſtomac. Or ce dérangement des digeſtions dépend non-ſeulement du trop de tenſion de cet organe ; mais encore du caractere du ſuc digeſtif qui s'y ſépare épais & acrimonieux, qui ne pénétre pas uniformément les alimens, & les travaille trop promptement en certaines portions, dans le tems qu'il en laiſſe d'autres ſans preſque les travailler, & de-là s'expliquent la production des vents & des aigreurs. L'on doit penſer de même à l'égard des autres ſucs digeſtifs, & à celui de l'état des inteſtins, le tout étant la ſuite du caractere que nous venons d'établir dans

la masse générale des fluides, & dans le systême nerveux.

L'on voit aisément qu'en conséquence de pareilles digestions fougueuses & imparfaites, il ne peut que se produire un chyle épais & mal travaillé, qui entretient journellement le mauvais caractere de la masse générale des fluides.

Les causes antécédentes & occasionnelles de cette maladie sont le tempérament mélancolique & vif, où le sang est sec & âcrimonieux. La vie dérangée que Monsieur a menée, mangeant à sa fantaisie, & à des heures déréglées; les veilles; mais principalement le trop d'usage de Venus; toutes ces causes aïant augmenté l'épaississement, la sécheresse & l'âcrimonie du sang, & même la derniere l'aïant épuisée de son mucilage doux & fin.

Cette maladie est sans danger pour la vie, & il n'y a aucun fondement de crainte pour l'hydropisie, comme Monsieur se l'est persuadé mal à propos; mais cette maladie rend la vie tracassiere & disgracieuse. Au surplus elle resistera longtems aux secours les plus appropriés qu'on puisse lui proposer, se trouvant sur-tout préparée & soutenue par le tempérament.

pérament, le malade étant sujet dès l'enfance aux vents, ou à des coliques flatulentes ; enfin aïant eu Monsieur son frere aîné sujet aux vapeurs. Il ne sçauroit donc se tirer de cet état de vapeurs & de vents que par le moïen d'un traitement long & méthodique, & d'un régime de vivre long-tems observé, se persuadant bien d'ailleurs que sa maladie n'est pas dangereuse, & qu'elle ne sçauroit le jetter dans celles qu'il a craint.

Pour combattre cette maladie efficacement, il faut se proposer de corriger les digestions & les mettre en regle, de diviser sans fougue la masse du sang par des remédes appropriés, de la détremper, & de l'adoucir.

C'est pourquoi dès que Monsieur se sera retiré chez lui, après s'être reposé deux ou trois jours, il se purgera avec une once de racine de polypode de chêne, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuser deux dragmes de follicules de senné, demi-poignée de fleurs de pêcher, & demi poignée de fleurs de violettes, dissolvant le lendemain matin dans le premier verre deux onces de manne dans le second une once.

Le surlendemain de la médecine il com-

mencera l'usage de bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, deux écrevisses de rivière pilées en vie, deux dragmes de racine de pivoine mâle, une dragme de racine de valeriane sauvage, & une poignée de chicorée amere de jardin. Ayant pris ces bouillons dix matins on se purgera comme auparavant pour passer ensuite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conserves d'*enula campana* & de kynorrhodon de chacune deux dragmes; racines de valeriane sauvage & de pivoine mâle, en poudre, cascarille aussi pulvérisée, succin blanc & cloportes préparés de chacun deux dragmes; faites pour l'usage une opiate molle avec du syrop de capillaires.

L'on prendra le matin à jeun deux dragmes de cette opiate dans du pain à chanter, avalant une heure après un bouillon fait avec quatre onces de collet de mouton, & une bonne poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris aussi cette opiate quatre matins, on passera tout de suite à l'usage du petit-lait de vache tiré par la crême de tartre, dont la dose sera de douze à

quinze onces ; mais on clarifiera ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes écrasés en vie, & demi pincée de sommités fleuries de millepertuis, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre. Un moment avant le petit-lait on prendra vingt grains de poudre de guttete avec deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Ayant pris le petit-lait pendant huit matins, on reviendra à l'opiate comme auparavant pendant quatre jours, après lesquels on prendra le petit-lait avec la poudre de guttete comme ci-devant, huit jours, qui seront suivis de quatre autres jours d'opiate, après lesquels on prendra huit autres jours de petit-lait, comme il a été dit, après quoi on se purgera avec la médecine prescrite.

S'étant reposé cinq ou six jours, on passera à l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere pilées en vie, deux dragmes de racine de pivoine mâle, demi-poignée de pimprenelle de jardin, & demi-poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris ces bouillons dix matins suivis de la même potion purgative, on

paſſera à l'uſage du petit-lait déja preſcrit avec la poudre de guttete, que l'on prendra le matin à jeun pendant vingt jours; après leſquels, s'étant purgé comme auparavant, on paſſera à l'uſage du lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun depuis douze juſqu'à ſeize onces avec un peu de ſucre.

Obſervant 1°. de mêler dans la priſe de ce lait les huits premiers jours deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux; 2°. de prendre de trois en trois matins un moment avant ce lait une poudre compoſée de quinze grains de ſuccin blanc préparé, & autant de corail rouge préparé, avalant cette poudre avec un peu d'eau de fleurs d'orange; 3°. de ſe purger comme auparavant en quittant ce lait vers la fin de juin.

Dix ou douze jours après on prendra le matin à jeun le demi-bain domeſtique, où l'on reſtera une heure, & à la ſortie on avalera une taſſe de citronelle en maniere de thé.

Après neuf jours de demi-bains on ſe repoſera ſept à huit jours; on prendra enſuite une ſeconde neuvaine de demi-bains, & même dans le reſte de l'été une troiſiéme neuvaine, ayant laiſſé un inter-

valle de douze à quinze jours de la seconde à la troisiéme.

L'automne prochain on répétera tous les remedes du printems, mais au lieu de lait de chévre on prendra celui d'ânesse.

Au surplus on observera un bon régime de vivre; l'on se nourrira de soupe, de bouilli & de rôti, de poisson bouilli à l'eau ou au court-bouillon sans épicerie. L'on évitera les ragouts, la pâtisserie, la friture, les légumes, les fromages, & semblables alimens. L'on fera un dîner sobre, & l'on soupera avec une soupe, & un morceau de pain. L'on mâchera bien les alimens, l'on ne boira que de l'eau, point de caffé; l'usage du mariage sera très-modéré. L'on dissipera l'esprit par quelques amusemens honnêtes. L'on montera souvent à cheval.

Délibéré à Montpellier ce 17. février 1745. *signé* FIZES.



CONSULTATION XXVIII.

Pour le même malade & la même maladie.

LE principal ſymptôme dont eſt atteint Monſieur de .... eſt la colique du bas-ventre, à laquelle il eſt ſujet depuis ſon enfance, c'eſt-à-dire, depuis l'âge de trois ans, & qui s'eſt renforcée de jour en jour juſqu'à préſent. Cette colique ſuppoſe des digeſtions mauvaiſes & fougueuſes, qui tournent à produire des ſucs glaireux & acrimonieux, dont il ſe forme des ventoſités & des matieres bilieuſe qui excitent des vents, des borborigmes, des tenſions dans les boïaux, des douleurs inteſtinales, des irritations de l'eſtomac, des vomiſſemens, des rapports piquans qui produiſent des picotemens à la gorge, la toux quelquefois, & une eſpece de reſſerrement, ou de peſanteur à la poitrine.

Ces indigeſtions ayant continué depuis ſi long tems, il eſt certain que les premieres voies ont continuellement fourni au ſang un chyle groſſier, mal travaillé, & participant d'acrimonie; que le ſang

eſt devenu de plus en plus ſec, viſqueux, épais, & ſaumuré; qu'il s'eſt arrêté dans différentes parties, & de-là ſont venues les enflures aux joues & aux cuiſſes, les dartres, les hémorrhoïdes, &c. Enfin que le ſyſtême nerveux s'eſt deſſéché, & eſt devenu ſuſceptible des moindres impreſſions, ce qui a occaſionné l'inſomnie & les idées de crainte & de triſteſſe qui ont jetté le malade dans un état vaporeux.

On ne doit pas attribuer ces dérangemens de digeſtions & ces douleurs de colique à l'exomphale qu'on remarque; cette tumeur eſt de trop peu de conſéquence, & d'ailleurs le malade avoit eu ces attaques de colique avant qu'elle parût; il y a plutôt lieu de croire que ces indigeſtions ſe ſont entretenues & augmentées même peu à peu, au point de produire des ſoulevemens de l'abdomen extraordinaires, quoique paſſagers, par le défaut de remedes, par les excès en tout genre, & ſur-tout par la maniere de vivre, & de prendre les alimens à des heures déreglées, & enfin par les mouvemens ſpaſmodiques des fibres des inteſtins dans les violentes atteintes de vapeurs.

Cette maladie n'eſt nullement dangereuſe pour la vie, ni pour les ſuites, ſi le malade veut bien ne pas la négliger. On ne ſçauroit pourtant lui diſſimuler qu'elle réſiſtera aux remedes les plus efficaces pendant quelque tems, parce qu'elle eſt invétérée, & qu'il ſera difficile de corriger les vices des ſolides & des liquides, d'autant plus que le malade ſe frappe aiſément, & que cette diſpoſition de l'eſprit peut apporter quelque obſtacle à la guériſon; cependant il peut ſe flater d'y parvenir à la longue, pourvu qu'il y mette du ſien, & qu'il veuille y concourir de ſon côté par la confiance aux remedes, & par une diſſipation convenable.

De ce que nous venons d'établir plus haut il ſuit que les indications qui ſe préſentent ſont de rétablir l'eſtomac & de rectifier les digeſtions, de détremper & de delaïer le ſang, de le diviſer doucement & ſans incendie, & enfin d'y jetter des parties balſamiques qui en adouciſſent l'acrimonie. Les remedes qui opereront ces effets relâcheront le genre nerveux, & donneront aux ſolides la ſoupleſſe qui leur manque. On tâchera de remplir ces indications par les remedes ſuivans.

Deux ou trois jours après que Monſieur ſera arrivé à Marſeille on commencera par une ſaignée du bras. Il convient de déſemplir les vaiſſeaux pour donner un plus libre cours à la circulation des humeurs, & pour faciliter l'action des autres remedes; cependant comme le malade craint beaucoup la ſaignée, on la ſupprimeroit ſi l'état des forces & du pouls ne le permettoit point; on laiſſe le tout à la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire.

Comme les purgatifs, quoiqu'indiqués dans ce cas, ne doivent pas être trop ſouvent emploïés dans les vapeurs, on différera de purger le malade après les bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez un quarteron de collet de mouton, que vous ferez bouillir pendant la nuit à petit feu dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Le lendemain matin demi-heure avant de retirer le pot du feu, jettez-y une écreviſſe de riviere lavée dans l'eau froide & écraſée dans un mortier de marbre, avec une poignée de feuilles de chicorée amere; coulez, & exprimez.

On continuera ces bouillons pendant ſix matins de ſuite, après leſquels on fera prendre pendant ſix autres jours le matin à jeun l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez de conſerves de roſes & de kynorrhodon de chacune demi dragme, de conſerve d'*enula campana* vingt grains, d'extrait de genievre & d'extrait de rhubarbe de chacun quinze grains, de cachou brut en poudre huit grains; incorporez le tout avec un peu de ſyrop d'abſynthe pour en faire une ſeule priſe d'opiate, par-deſſus laquelle le malade avalera deux taſſes d'infuſion de citronelle en maniere de thé.

Après les ſix jours d'opiate on purgera le malade comme il ſuit.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de ſenné, une dragme de rhubarbe concaſſée, de fleurs de pêcher & de celles de violette de chacunes une groſſe pincée; faites bouillir légérement le tout dans deux verres de décoction d'une once de racine de polypode

de chêne; dissolvez dans le premier deux onces de manne, & dans le second une once.

On reviendra après ces purgatifs aux bouillons ci-dessus, mais l'on y ajoutera deux écrevisses & une dragme de racine d'*enula campana*, ou de pivoine mâle, avec les feuilles de chicorée; ensuite à l'opiate ci-dessus, chacun pendant six matins, & puis tout de suite il prendra pendant quinze ou vingt jours le matin à jeun un grand verre de petit-lait bien clarifié avec deux blancs d'œufs, dans lequel on jettera pendant la clarification une douzaine de cloportes lavés & un peu écrasés. On coulera, & on y ajoutera deux cuillerées de suc de chicorée & un peu de sucre fin.

On purgera à la fin du petit-lait & le lendemain on mettra le malade à l'usage du lait de chevre, qu'on lui fera continuer jusqu'aux grandes chaleurs, d'abord une fois seulement, & ensuite deux fois par jour matin & soir, & pendant ce tems-là il prendra de trois en trois jours le matin avant sa prise de lait une poudre composée de succin blanc, d'antimoine diaphorétique, & de poudre de guttete, de chacun douze grains.

S'il survient au malade quelque insomnie, on emploïera un narcotique propotionné. On pourra aussi fomenter le bas-ventre avec un linge trempé dans une décoction de fleurs de mauve & de graine de lin, lor squ'il se météorisera, & que la colique venteuse se fera sentir.

Pendant l'été on conseille au malade d'user alternativement des bains domestiques, de bouillons frais, & d'eaux minérales. On commencera par les bains ou demi-bains, s'il ne pouvoit pas soutenir les premiers. Il en prendra tout de suite neuf ou dix, & après quelques jours de repos, il prendra une neuvaine de bouillons faits avec un jeune poulet, les cuisses de cinq ou six grenouilles, & une poignée de feuilles de chicorée amere. Ensuite laissant quelques jours d'intervale il prendra une neuvaine d'eaux minérales de Camarez, ou d'Yeuset, dont il ne prendra chaque matin que cinq ou six livres. On les fera dégourdir, & on ajoutera au premier verre de la premiere prise & au dernier verre du dernier jour deux onces de manne.

Que si le malade ne pouvoit insister si long tems à tous ces trois remedes, il conviendroit alors d'entremêler de fa-

çon qu'il prît seulement quatre ou cinq bains, ensuite quatre ou cinq bouillons, puis quatre ou cinq jours d'eaux minérales, laissant quelques jours d'intervalle ; en un mot c'est à Monsieur le Médecin ordinaire à varier le tout suivant les circonstances.

L'automne suivant on répétera les mêmes remedes du printems, c'est-à-dire la saignée, les bouillons, l'opiate stomachique, les purgatifs à propos, le petit-lait, & ensuite le lait d'ânesse, à la place de celui de chévre ; ce ne sera que par un usage réitéré à chaque saison de tous ces remedes, que le malade en recevra du soulagement, ainsi il ne faut pas qu'il s'en rebute.

Le malade doit au surplus observer un régime de vivre très-exact, sans quoi le succès des remedes ne doit pas être attendu. Ainsi il faut qu'il se prive de tout aliment salé, épicé, crud, & échauffant, des ragoûts, des fruits, de la patisserie, de la friture, du caffé, &c. qu'il ne vive qu'avec des soupes, bouilli & rôti, sur-tout de la viande blanche ; qu'il boive à son ordinaire peu de vin & bien trempé ; qu'il prenne ses repas réguliérement, & à certaines heures

glées, enfin qu'il évite toute sorte d'excès, principalement les violentes passions de l'ame, comme la crainte & la tristesse; & pour cet effet il faut qu'il tâche de se dissiper par des conversations agréables, par des promenades, sur-tout a cheval, & par toute sorte d'amusemens permis.

Délibéré à Montpellier le 18 février 1745. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XXIX.

Pour le même malade, & la même maladie.

LEs grouillemens qui se passent très-souvent dans le bas-ventre de Monsieur, le gonflement des parois de cette capacité plus ou moins grand, d'une durée bizarre, mais quelquefois momentanée, & souvent douloureux & accompagné d'une roideur spasmodique de l'épine du dos, sur-tout quand les douleurs sont violentes, la sortie abondante des vents par la bouche ou par le fondement, qui est suivie d'un soulagement manifeste, les cardialgies & les vomissemens,

les crampes qui arrivent aux doigts des deux mains, les gonflemens douloureux presque passagers qui se font sentir communément au visage, & quelquefois dans d'autres parties, avec une rougeur qu'on jugeroit inflammatoire, les douleurs rhumatiques des cuisses & des jambes, mais sur-tout la grande sensibilité de Monsieur, ses attentions aux moindres incommodités qui lui surviennent, la crainte & la consternation qui se mettent de la partie, & enfin le penchant qui l'entraîne a donner dans des réflexions désagréables, dès qu'il tombe dans de semblables cas; tous ces accidens, dis je, caractérisent parfaitement l'affection mélancolique & vaporeuse qui fait le sujet de cette Consultation.

Pour peu d'attention que l'on fasse à la complication de tant d'accidens, on verra qu'ils ont été produits dans leurs commencemens, & sont actuellement entretenus, par un sang épais, sec, acrimonieux, & susceptible de mouvemens tumultueux, & en même tems par la tension spasmodique du systême nerveux & membraneux.

Cet état vicieux des fluides & des so-

lides, qui a d'abord été une ſuite de ſon tempérament plein d'ardeur & de feu, a été infiniment augmenté par ſes veilles exceſſives, par ſes agitations d'eſprit très-ordinaires, & par l'intempérance dans les plaiſirs, mais principalement dans ceux de l'amour, qui ont retranché de la maſſe du ſang le mucilage le plus fin, & occaſioné les progrès qu'ont fait les mauvaiſes diſpoſitions qui ſe trouvoient déja dans la maſſe du ſang & dans le genre nerveux & membraneux. Il faut pourtant convenir que la lymphe digeſtive, & par conſéquent la gaſtrique, l'inteſtinale, & les autres liqueurs qui tombent dans le bas-ventre, mais principalement la bile, ſe ſont reſſenties d'une maniere plus marquée du déſordre général de toute la maſſe, comme les coliques, tant de l'eſtomac que des inteſtins, les fréquens vomiſſemens & les autres accidens qui ſe paſſent dans le bas-ventre, & qui ont été détaillés ci-deſſus, ne permettent pas d'en douter.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens pour leſquels Monſieur demande conſeil, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & très-

ménagée à la maſſe du ſang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, de redonner au ſyſtême nerveux & membraneux la ſoupleſſe qui leur manque, & de diminuer la force & la vivacité des criſpations de ces mêmes parties. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

On ne croit pas que les ſaignées doivent être emploïées ſans une néceſſité marquée; l'expérience journaliere ayant convaincu les meilleurs Praticiens qu'elles ne réuſſiſſent pas dans le cas des vapeurs & dans celui de l'épuiſement, ſurtout quand les deux ſont jointes enſemble.

La ſaiſon n'étant guere propre pour mettre en uſage une longue ſuite de remedes, Monſieur pourra différer de les commencer juſqu'à l'arrivée du printems, & pour-lors on lui fera prendre à ſon coucher deux onces ou deux onces & demie d'huile d'amandes douces, & le lendemain matin cette médecine.

PURGATION.

Prenez tamarins ſix dragmes; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes

deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine jusqu'a ce qu'il reste huit onces, dans la colature desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise avec le régime convenable.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet ou un morceau de jarret de veau, une dragme & demie de racine de pivoine mâle concassée, une ou deux écrevisses de riviere tout au plus étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de chicorée amere.

Pendant les quinze matins suivans Monsieur prendra un grand verre, ou une écuellée médiocre, de petit-lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec un blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal, ou candi, & on réitére-

ra la médecine prescrite ci-dessus, & précédée de l'huile d'amandes douces.

Monsieur usera ensuite pendant un mois, ou un mois & demi, du lait d'ânesse entier, qu'il boira le matin à la dose d'une écuellée, y mêlant à chaque fois une cuillerée ou une cuillerée & demie de la seconde eau de chaux. On aura recours au même purgatif sur la fin.

Monsieur aura soin de deux en deux jours d'avaler le bol suivant, un moment avant le lait pendant tout le tems de son usage.

BOL.

Prenez poudre de guttete douze grains, succin blanc préparé dix grains, faites avec le syrop de capillaire un bol pour une prise.

Les chaleurs de l'été étant arrivées Monsieur prendra pendant une neuvaine de matins le demi-bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une tasse d'infusion de feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé Après trois ou quatre jours d'intervalle Monsieur reviendra aux mêmes demi bains, avec l'infusion à la sortie pendant une seconde

neuvaine, ſur-tout s'il s'eſt bien trouvé de ceux de la premiere.

Suppoſé que Monſieur ait retiré de l'avantage de l'uſage des demi-bains, il ſe repoſera pendant dix ou douze jours, après leſquels il reprendra pendant deux différentes neuvaines le bain domeſtique entiers, laiſſant un intervalle de quelques jours d'une neuvaine à l'autre, & ſe ſervant de la même infuſion de citronelle, après être ſorti du bain.

Pendant quelques mois de l'été Monſieur pourroit uſer pour ſa boiſſon ordinaire de l'eau de Meine ; & , ſi les remedes du printems lui ont fait du bien, il les réitérera l'automne prochain.

Suppoſé que Monſieur eût des attaques de colique violentes, on lui donnera dès le commencement le remede qui ſuit.

JULEP.

Prenez eau de fleurs de nenuphar deux onces; huile d'amandes douces une demi once; ſyrop de limon ſix dragmes; teinture anodyne dix huit gouttes. Faites un julep pour une priſe.

Si Monſieur ſe trouvoit fatigué par le

vomissement, il useroit de ce julep.

JULEP.

Prenez eaux de laitue & de menthe, de chacune une once & demie; dissolvez-y vingt grains de sel d'absynthe & vingt-quatre gouttes anodynes. Mêlez, faites un julep pour deux doses.

On auroit soin après avoir fait prendre la premiere moitié, de garder la seconde, & la donner en cas que Monsieur vomît la premiere, après le vomissement, ou bien deux heures après, quoiqu'il ne vomît pas, s'il souffroit des douleurs de colique.

On juge qu'il seroit inutile de conseiller à Monsieur un régime de vivre, parce que Monsieur son Médecin ordinaire pourra le faire beaucoup plus à propos, en se réglant sur les différentes variations qui surviendroient dans les accidens, & qu'il n'est pas permis de prévoir à cause de leur bizarrerie. Monsieur doit d'ailleurs se distraire par la promenade à pied & à cheval, par la fréquentation du spectacle & des assemblées où il profitera d'une société gracieuse, & par toutes les occupations amusantes, qui seront plus

propres à corriger le penchant qui l'entraîne à des réflexions désagréables sur ses incommodités.

Délibéré à Montpellier le 18. février 1745. *signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXX.

Sur des dartres crouteuses sous les aisselles & une dureté d'oreille.

LEs dartres crouteuses que la malade a sous les aisselles, & la dureté de l'oreille sont l'effet de l'épaississement & de l'âcreté de son sang & de la lymphe. Cette mauvaise disposition des liqueurs vient sans doute des indigestions qui ont précédé, marquées par les vomissemens fréquens dont elle étoit travaillée Le tempérament vif de la malade, sa maniere de penser qui la rend susceptible plus qu'un autre, & quelques petits écarts dans le régime, aiant causé le dérangement des digestions, il a passé dans le sang un chyle grossier, mal travaillé, qui a causé ces désordres. Il s'est formé de-là quelques embarras dans l'organe de l'o-

reille par l'âcreté des humeurs ; la lymphe cutanée est devenue épaisse & acrimonieuse principalement aux aisselles, où la chaleur est plus forte, & l'humeur de la peau épaisse & sebacée ; enfin la lymphe nourriciere étant grossiere, épaisse, & acrimonieuse, elle n'a plus été si propre à la nourriture des parties, & de-là est venue la maigreur.

Il y a apparence que ces maux ne seront d'aucune mauvaise conséquence, & qu'on pourra y remédier par les remedes suivans, qui doivent tendre à rectifier les digestions, & à purifier le sang, c'est-à-dire, à le diviser légérement & sans fougue ; & à y jetter sur-tout beaucoup de parties balsamiques.

On est donc d'avis que dès que Madame sera arrivée à Carcassonne après deux jours de repos, on la fasse saigner de l'un des bras, & qu'on lui tire environ sept ou huit onces de sang. On la purgera le lendemain comme il suit.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de senné, que vous ferez infuser à froid dans deux verres d'eau de fontaine avec une poignée

de fleurs de violette, & une pincée de fleurs de pêcher ; dans le premier verre vous dissoudrez deux onces de manne, & dans le second une once & demie de la même manne.

La malade prendra ensuite pendant neuf matins à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, deux ou trois petites écrevisses de riviere, une dragme de racine de squine, & une poignée de feuilles de chicorée amere de jardin.

Quand elle aura fini ces bouillons elle se repurgera comme ci-dessus, & ensuite prendra pendant quinze ou vingt jours, aussi le matin à jeun, un grand verre de petit-lait qu'on clarifiera avec deux blancs d'œufs, & auquel on ajoutera après l'avoir coulé deux cuillerées de suc de fumeterre avec tant soit peu de sucre.

Elle prendra à la fin du petit-lait la même médecine, après quoi, s'il ne fait pas encore de grandes chaleurs, elle pourra user pendant quelque tems du lait de chévre, se purgeant à la fin de ce lait.

Pendant les grosses chaleurs de l'été on mettra en usage le bain domestique. La malade en prendra neuf ou dix de suite, avalant au sortir du bain un bouillon de poulet

poulet altéré simplement avec la chicorée & le cresson de fontaine.

Elle se reposera ensuite quelques jours, & ensuite elle prendra une neuvaine d'eau minérale d'Yeuset ou de Camarés, que l'on aura soin de faire chauffer au bain-marie. La malade en prendra ainsi dégourdies environ deux pots, c'est-à-dire six livres chaque matin, & on les rendra purgatives le premier & neuviéme jour par l'addition de deux onces & demie de manne dans le premier verre du premier jour, & d'autant dans le dernier verre du neuviéme jour.

Après quelques autres jours de repos on conseille de revenir aux bains domestiques, & d'en prendre neuf ou dix autres de suite.

L'automne prochain on répétera les mêmes remedes, la saignée, le purgatif, les bouillons de poulet prescrits avec les écrevisses, &c. le petit-lait, & on les terminera par l'usage du lait d'ânesse, que l'on continuera jusqu'aux grands froids, si la malade le supporte bien.

On appliquera sur les dartres pendant l'usage de tous ces remedes une pommade faite simplement avec le soufre & le sain-doux, &, pour ce qui est de l'oreille,

on y introduira un tampon de coton musqué. On pourra aussi y faire entrer quelques gouttes d'eau de frêne.

Il faut que la malade observe un régime exact; qu'elle ne se nourrisse que d'alimens doux, de soupes, du bouilli & du rôti, évitant le salé, l'épicé, les ragouts, la friture, le caffé, le vin, & tout ce qui est crud & échauffant, de même que les violentes passions de l'ame.

A Montpellier ce 8. juin 1746. *signé* HAGUENOT.

CONSULTATION XXXI.

Sur une fiévre continue d'un enfant de quatre ans.

LA fiévre continue qu'a cet enfant est une fiévre putride qui a suivi des accès de fiévre avec récidive, dont la matiere fébrile n'a pas été entiérement vuidée, ou qui se reproduisoit par le mauvais régime de vivre, étant difficile de le bien faire observer aux enfans. D'autre part

le quinquina purgatif dont il a usé plusieurs fois a remué (sans l'évacuer parfaitement) la matiere fébrile des accès, l'a exaltée & rendue plus âcre; ainsi elle s'est changée en matiére fébrile de fiévre continue avec des redoublemens, & même vive, puisque d'entrée la tête s'est prise, & que le bas ventre s'est météorisé.

Cet enfant me paroît délicat, je sçais du moins qu'il vient d'une mere délicate, ainsi j'estime qu'il a le sang âcrimonieux, & les filets nerveux tendus & fort sensibles; aussi a-t-il rendu quantité de matiéres verdâtres; aussi précédemment le bas-ventre s'est-il météorisé, & je crois que le jalap ne lui convient nullement.

Il paroît par la relation dressée le 17. du courant que la fiévre subsiste actuellement assez forte, quoique les redoublemens soient moins violens, que la tête & le bas-ventre ne souffrent pas tant. On a saigné le malade une fois, on a fomenté le bas-ventre, on l'a fait bien boire, & on l'a purgé deux fois avec huit grains du jalap en poudre, & de la teinture de senné.

Sur quoi j'estime qu'on doit tenir cet enfant aux bouillons, qu'on le doit faire bien boire, lui donnant de l'eau de poulet en quantité si le bas-ventre est tendu, ou

ſenſible ; ou ſimplement de la ptiſanne de capillaire ou de l'eau pure, s'il n'y a rien de tout cela. Il faut fomenter le bas-ventre (s'il eſt tendu ou ſenſible) avec un linge ſimple imbibé de décoction tiéde de graine de lin concaſſée & des fleurs de mauve, & continuer ces fomentations juſqu'à ce que le ventre ſoit bien ſouple & indolent. De plus il faut donner une ou deux fois le jour de petits lavemens faits avec ſix onces de cette décoction, & une once d'huile d'amandes douces.

Si, lorſque ma réponſe arrivera, la fiévre eſt encore conſidérable, il faut faire une ſaignée du bras dans le redoublement, mais ſeulement de la valeur de trois onces de ſang, & même il faudra répéter dans la ſuite cette petite ſaignée, ſi la fiévre étoit vive, ou ſi la tête, ou le bas ventre, ou la poitrine étoient menacés. Il faut purger inceſſamment cet enfant avec demi-once de tamarins, une dragme de follicules de ſenné, deux pincées de fleurs de violettes, & deux onces de manne.

Si le bas-ventre eſt un peu tendu & un peu douloureux, car s'il l'étoit extrêmement il ne faudroit pas donner en cet état un purgatif, mais il faudroit inſiſter

à la petite ſaignée, à l'eau de poulet, aux fomentations, aux petits lavemens indiqués; il faut bannir de la médecine ordonnée les follicules de ſenné, & il faut y ajouter une once d'huile d'amandes douces récente.

Il faut répéter le purgatif, & le donner de deux jours l'un juſqu'à guériſon; & tenir l'enfant aux bouillons encore pluſieurs jours, ajoutant une ou deux cuillerées de crême de ris à l'eau cuit ſix heures dans chaque priſe de bouillon.

Au reſte, ſi l'enfant eſt fort en feu dans le redoublement, on lui donnera une petite émulſion cuite, faite avec deux dragmes des quatre ſemences froides, & un petit verre d'eau, où l'on ajoutera quatre dragmes de ſyrop de nymphea.

Si l'enfant eſt tourmenté de douleurs ou de veilles on lui donnera deux dragmes ou deux dragmes & demie de ſyrop de pavot blanc, dans la petite émulſion s'il y a du feu, ou autrement dans deux onces d'eau de ris.

Si le bas-ventre venoit à ſe tendre, & qu'on ne pût pas purger, on le lâcheroit avec l'huile d'amandes douces, lui en donnant par la bouche une once chaque heure pendant deux ou trois heures conſécutives.

L'on ne peut que proposer un plan général pour un cas de maladie aiguë. Ainsi c'est à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire d'en faire l'application.

Délibéré à Montpellier, le 20. février 1747. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXII.

Sur une affection hystérique.

QUoiqu'il manque bien des éclaircissemens au détail que nous avons eu de la maladie sur laquelle on demande notre avis, nous assurons pourtant qu'elle doit être regardée comme une affection hystérique jointe à un fonds de mélancolie à laquelle Mademoiselle étoit disposée par tempérament, & que les chagrins doivent avoir déterminée.

Les personnes d'un tempérament vif, sec, sensible, ont naturellement le genre nerveux roide, le sang âcre, & piquant; & lorsqu'elles essuient des peines d'esprit, ces mauvaises dispositions ne font qu'empirer, le tissu des solides se desséche da-

vantage, en même tems que les liqueurs qui s'altérent aussi deviennent incapables de prévenir ou de remédier à cet excès de ressort.

Parmi une foule d'inconvéniens qui doivent s'en ensuivre, l'objet des digestions qui se dérangent n'est pas le moins intéressant. L'estomac se trouvant trop tendu, & les sucs digestifs tenant de la nature du sang qui les a versés, le chyle qui se forme dans la digestion est très-imparfait, grossier, indigeste. Bien loin donc de pouvoir affiner le sang & l'adoucir, il en soutient les mauvaises qualités, & les augmente. Tout concourt à faire déclarer bien des symptômes : mais principalement ceux dont il s'agit ici.

1°. La terreur & les cris que l'on pousse en implorant du secours, parce que les nerfs sont violemment ébranlés, & d'une maniere irréguliere, ce qui fait naître des idées de danger, de fraieur, de pusillanimité.

2°. La rougeur & la paleur qui lui succédent dépendent de ce mouvement irrégulier, le cœur poussant tantôt avec trop de force le sang vers les parties supérieures, & le poussant ensuite trop foiblement.

3°. Le premier mobile de la circulation agiſſant avec tant d'irrégularité, il ne faut pas être ſurpris que le ſang ſe porte plus dans certaines parties que dans d'autres. De-là vient l'engourdiſſement des extrémités, & cette détermination de la malade à frotter le creux de l'eſtomac & les mains ; ce mouvement faiſant marcher le ſang dans ces parties avec plus de facilité, & la délivrant de la fâcheuſe impreſſion qu'il y cauſoit par ſa lenteur.

4°. Les glaires, ou les matiéres viſqueuſes qu'elle rend, ſont exprimées des glandes par le reſſerrement ſoudain des fibres nerveuſes qui entrent dans leur tiſſu.

Quelque allarmante que ſoit cette ſituation nous ne penſons point que la malade ſoit en danger de perdre la vie : il s'agit principalement de croiſer toutes les idées fâcheuſes qu'on pourroit avoir par beaucoup de diſſipation, la promenade, la compagnie ; d'amollir le genre nerveux, de détremper la maſſe du ſang, & de rectifier enfin les digeſtions qui ſe font avec trop de fougue, par l'uſage des remedes que l'on va propoſer.

On tirera d'abord à Mademoiſelle de

l'un des pieds ſept à huit onces de ſang, & on la purgera le lendemain avec la potion ſuivante.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; faites-la bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau. Jettez dans la décoction bouillante deux dragmes de ſenné mondé; ſur la fin de l'ébullition jettez-y une demi-poignée de fleurs de violettes; coulez avec expreſſion, & partagez la colature en deux doſes, dans la premiere deſquelles vous diſſoudrez deux onces de manne, & dans la ſeconde une once & demie. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

On donnera ces deux verres de potion purgative d'une heure à l'autre, & deux heures après un bouillon de poulet ſimple.

On laiſſera repoſer Mademoiſelle le lendemain, & on la fera paſſer à l'uſage des bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet vuidé & écorché, ſemences de pivoine mâle deux

dragmes ; faites les bouillir pendant deux heures & demie dans une suffisante quantité d'eau ; ajoutez sur la fin de la coction une poignée de feuilles de chicorée ; coulez avec expression, & faites un bouillon qui sera continué neuf jours.

Après ces bouillons on fera prendre à Mademoiselle des bains domestiques le matin à jeun. Elle y restera cinq quarts d'heure ou une heure & demie, & à la sortie du bain on lui donnera un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton & une poignée de chicorée de jardin.

Ces dix bains étant finis, Mademoiselle se reposera pendant cinq ou six jours pour en prendre encore dix autres. Enfin elle se reposera comme ci-devant, & elle en viendra à une nouvelle & derniere dixaine des bains.

Dès que les grandes chaleurs seront passées, la malade sera purgée comme ci-dessus, & avalera tous les matins pendant vingt jours un grand verre de petit-lait, pendant la clarification duquel on aura fait bouillir une pincée de sommités d'hypericum.

Le petit-lait étant fini, on repurgera encore Mademoiselle pour la faire passer à l'usage du lait d'ânesse, pendant lequel

on lui donnera deux ou trois fois la semaine un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, autant de cachou, & un peu de syrop de capillaire le matin avant de prendre le lait.

Il faut que Mademoiselle continue ce lait long-tems, qu'elle observe un bon régime de vie, & qu'elle se dissipe autant qu'il sera possible; car si elle étoit dévorée par quelque inquiétude, ou quelque peine d'esprit, il seroit inutile d'attendre de ces remedes le succès qu'elle peut en espérer lorsqu'elle sera tranquille & paisible.

Nous croions au reste que le cautere qu'on lui a proposé pour la soulager est non-seulement très-incapable de produire cet effet, mais au contraire très-propre à entretenir la sécheresse de son sang, & la tension du genre nerveux.

Délibéré à Montpellier le 9. juillet 1747. *Signé*, FIZES, FOURNIER, DUPRATT.

CONSULTATION XXXIII.

*Pour Mademoiselle de *** âgée de cinquante-cinq ans, attaquée d'une colique d'estomac.*

Pour délivrer Mademoiselle de la colique d'estomac dont elle est travaillée depuis environ quinze ans, ou du moins la soulager, & en prévenir les suites fâcheuses, je crois qu'il faut s'attacher à rétablir l'estomac, à rectifier les digestions, à vuider les impuretés des premieres voies, & à déboucher les couloirs qui vraissemblablement ont été bouchés par les crudités qui passent depuis long-tems des premieres voies dans le sang.

Pour cet effet, si la malade n'a pas été saignée depuis quelque tems, on commencera par la saignée du bras, & on lui tirera six ou sept onces de sang. Le lendemain on lui donnera un lavement composé avec la décoction des feuilles de mauve & de violette dans laquelle on dissoudra une once de catholicon fin & deux onces & demie d'huile dans laquelle on aura fait infuser une demi-poignée de rhue.

Après on la purgera avec la médecine ſuivante.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de ſenné mondé, une dragme de rhubarbe concaſſée, une dragme de ſel végétal, une pincée d'abſinthe, que vous ferez infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes avec un grand verre d'eau de fontaine, & dans la colature vous diſſoudrez deux onces de manne choiſie.

On la laiſſera repoſer le lendemain de la médecine, & le ſurlendemain on lui fera prendre à jeun une once ou une once & demie de ſyrop d'abſinthe, on prendra trois fois la même doſe alternativement de deux jours l'un, après quoi on la purgera comme il a été dit ci-deſſus, & on lui préparera les bouillons ſuivans.

BOUILLONS.

Prenez des racines de chicorée ſauvage, de chiendent, & d'*enula campana*, de chacunes une demi-once; des feuilles de chicorée ſauvage, d'aigremoine, & de pimprenelle, de chacunes une poignée; du

cerfeuil une pincée, avec un poulet farci d'orge entier. Faites un bouillon, dans une cuillerée duquel on délaïera quinze grains de tartre martial soluble, & autant de rhubarbe en poudre, qu'elle prendra le matin à jeun avalant par-dessus le bouillon.

Elle continuera ce bouillon pendant neuf ou dix jours, & se purgera à la fin, comme il a été dit, après quoi on lui fera user pendant sept matins de dix gouttes du baume du Commandeur de Perne, & d'une ou deux tasses de légére infusion de chamedris en maniere de thé. Elle pourra même continuer cette infusion, si elle s'en trouve bien, lorsqu'elle ne fera pas d'autres remédes.

Ensuite on lui préparera l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve d'absynthe une once & demie; safran de mars apéritif préparé à la rosée de mai, écorce de quinquina en poudre, de chacun trois dragmes; rhubarbe choisie en poudre, & cloportes préparés, de chacun une dragme & demie; sel ammoniac, & *cassia lignea* en poudre, de chacune une dragme; diagrede deux scrupules; faites avec

une suffisante quantité de syrop de chicorée composé une opiate dont on prendra deux dragmes tous les matins à jeun, buvant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée & de bourrache, continuant pendant douze jours, & repurgeant à la fin avec la médecine ci-dessus prescrite.

A la fin du mois de mai elle boira pendant trois jours consécutifs les eaux de Balaruc à la maniere accoutumée, se purgeant avant & après la boisson de ces eaux avec la médecine ordinaire.

Au commencement de l'été on lui fera prendre le demi-bain dans l'eau tiéde le matin à jeun, & en sortant du bain on lui fera avaler un bouillon de poulet farci d'orge, & altéré avec les feuilles de bourrache & de chicorée sauvage, &, si elle s'en trouve bien, elle les continuera pendant neuf ou dix jours.

On aura soin de lui tenir le ventre libre par des fréquens lavemens d'eau de riviére tiéde avec laquelle on mêlera quelques cuillerées de bonne huile d'olives. Il faudra aussi lui faire prendre le julep suivant en se couchant, lorsqu'elle sera travaillée de ses douleurs de colique.

JULEP.

Prenez eau de menthe deux onces; de syrop de pavot blanc une once, laudanum liquide quinze gouttes; mêlez, & faites un julep qui sera pris à l'heure du sommeil.

On peut emploïer aussi dans les mêmes occasions la theriaque nouvelle, ou le diascordium à la dose d'une dragme.

Elle se nourrira de potages, de bouilli & du rôti, observant de souper légérement. Elle s'abstiendra des alimens maigres, des fruits, des salades, des légumes, des laitages, des ragoûts. Elle évitera les exercices violens, & les passions fortes.

A Montpellier le 20. février 1726. *signé* MARCOT.



CONSULTATION XXXIV.

Pour une femme de trente-cinq ans attaquée de fleurs blanches.

LEs fleurs blanches dont Mademoiselle est incommodée depuis huit années, reconnoissent pour cause une salure, ou acrimonie considérable, de la sérosité qui se sépare par les glandes différentes du vagin.

Les rougeurs, la douleur, & la démangeaison, de cette partie, marquent évidemment l'irritation que cette sérosité y cause, & en même tems la nature acrimonieuse de cette sérosité.

Mais il y a toute apparence que les impressions de cette sérosité acrimonieuse qui se sépare du sang, n'attaquent que le vagin, & que les fleurs blanches qui coulent ne viennent pas de la matrice, puisque cette Demoiselle a été très-féconde pendant cet écoulement, & que ses ordinaires ont coulé avec la régle ordinaire lors des grossesses.

Il y a donc lieu d'établir que la sérosité vaginale, irritant trop violemment

les glandes & les tuïaux excrétoires du vagin, les fait dégorger trop abondamment; ce qui a causé des ouvertures ou dilatations de ces organes sécrétoires, qui par-là se trouvent en état de recevoir des parties grossieres & mucilagineuses de la masse du sang, qui donnent la consistence & la couleur blanche à l'écoulement en question.

Si l'on fait encore attention que, lorsque cette Demoiselle mange des ragoûts, ou du salé, son incommodité augmente, l'on sera convaincu de la nature acrimonieuse de la matiere de ses fleurs blanches; comme aussi, si l'on prend garde qu'elle est plus incommodée lorsqu'elle fatigue, & que la partie affectée s'échauffe.

L'on voit par tout cela que la masse du sang est chargée de saumure grossiere, & qu'elle manque de sérosité & de parties douces pour la détremper suffisamment, & la tempérer.

De plus la couleur rouge des urines & leur épaisseur sont des marques certaines du défaut de sérosité, & de la grossiereté des parties qui y flottent. La constipation, & l'enrouement, prouvent encore la sécheresse du sang, & le lait, qui a

fait périr de petits chiens, marque assez l'acrimonie.

Cette maladie est plus fâcheuse & incommode que dangereuse. On ne doit pourtant pas la négliger ; car, quoique l'acrimonie du sang s'évacue ainsi par cet écoulement de fleurs blanches, elle pourroit monter à un plus haut degré, & causer quelque maladie plus dangereuse ; cependant la seule incommodité que cause cet écoulement est bien suffisante pour ne pas perdre un moment à emploïer les moïens propres à en procurer la guérison.

Les vûes que l'on doit avoir en ce cas-ci sont d'humecter, & d'adoucir la masse générale des fluides.

Pour les remplir j'estime que l'on doit faire incessamment les remedes qui suivent.

L'on commencera par une saignée ordinaire de l'un des bras. Le lendemain on se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez racines de polypode de chêne six dragmes ; faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Fai-

tes infuser dans une livre de colature deux dragmes & demie de senné mondé, & une pincée de fleurs de mauve. Coulez, partagez la liqueur en deux doses, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre. On en dissoudra seulement une dans la seconde. Cette potion sera prise le matin avec le régime ordinaire.

Entre les deux verres de médecine l'on prendra un bouillon de poulet.

Le lendemain de la purgation l'on commencera l'usage de bouillons faits avec un jeune poulet farci de six dragmes des quatre semences froides écrasées, une demi-poignée de capillaire, autant de pimprenelle, & deux ou trois écrevisses de riviere. Aïant pris ce bouillon vers les six heures du matin, l'on prendra trois heures après un verre de petit-lait clarifié, continuant de même pendant huit jours, après lequel tems on passera à l'usage du lait d'ânesse, dont on prendra une écuellée le matin à jeun, l'espace de douze jours, après lesquels on se purgera comme ci-dessus.

L'on se mettra ensuite à la diéte blanche, prenant le matin une écuellée de lait de vache coupé avec partie égale

d'infusion de capillaire; à dîner une soupe au lait de vache & un œuf frais avec un morceau de pain; à gouter une écuellée de lait de vache cuit un moment & écrêmé avec un peu de sucre, & à souper une soupe ou bien un ris au lait. Mais le matin avant prendre le lait coupé, on avalera un bolus fait de vingt grains de succin en poudre, incorporé avec un peu de conserve de roses.

L'on se tiendra à la diéte blanche vingt ou vingt-cinq jours, après lesquels on se purgera avec la médecine marquée ci-devant.

Cependant on mouillera la nature avec une éponge fine trempée dans la décoction d'orge, dans une livre de laquelle on aura dissout deux onces de miel rosat, & demi-dragme de sucre de saturne.

Lorsque les chaleurs de l'été commenceront à se faire sentir, l'on prendra des bains domestiques, un par jour vers les quatre heures du soir, avalant peu avant de sortir du bain un bouillon de poulet farci d'une pincée d'orge. L'on prendra de cette façon neuf bains domestiques.

Vers la fin de juillet l'on boira pendant neuf jours les eaux de Camarès à la dose ordinaire, c'est-à-dire, d'environ

huit à neuf livres chaque matinée ; mais l'on observera d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & tout autant au dernier verre du dernier jour.

Enfin vers la mi-août, l'on prendra encore neuf ou dix bains domestiques, comme ci-devant avec les bouillons de poulet.

A l'égard du régime de vie, l'on évitera avec grand soin toute sorte de ragoûts, de salure, &c. l'on ne boira pas du vin du tout. L'on ne mangera pas d'aucun fromage, ni d'aucun légume, ou autre aliment grossier, ou de difficile digestion. L'on se privera de tout fruit, tant que l'on prendra du laitage ; hors de ce tems, l'on pourra en manger, mais sans excès, les choisissant bien murs. Le raisin conviendra beaucoup l'automne prochain.

Délibéré à Montpellier le 10. avril 1731. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XXXV.

Pour une Demoiselle âgée de dix-neuf ans, attaquée d'un mal de tête invéteré, & d'une tache à un œil.

APrès avoir lû avec attention la rélation concernant la maladie de Mademoiselle, âgée de dix-neuf ans, qui, quoique dressée en autres termes que ceux de l'Art, ne laisse pas de présenter vivement l'état de la malade; il me paroît que les incommodités de cette Demoiselle se réduisent à une douleur de tête ancienne & presque continuelle, avec une tache à un œil qui a été la suite d'une phlyctene, ce même œil étant aussi attaqué de tems en tems d'une légere inflammation ou ophthalmie, avec douleur vive sur-tout son globe, & écoulement de larmes fort séreuses & piquantes, survenant tout à la fois une chaleur brulante à l'estomac, aux paumes des mains, & aux plantes des pieds, avec des inquiétudes extrêmes.

Voilà donc l'état de la malade peint d'après nature dans la relation écrite par

une perſonne qui n'eſt pas du métier.

Le ſiége de cette migraine eſt le péricrâne, qui, s'étendant ſur tout le globe de l'œil, ſe trouve auſſi attaqué.

La cauſe primitive de cette maladie eſt une lymphe épaiſſe & acrimonieuſe, qui engorge, tantôt plus, tantôt moins, une partie du péricrâne, & cauſe dans cette membrane nerveuſe, & fort tendue d'elle-même, des tiraillemens extrêmement ſenſibles.

Le caractere d'épaiſſeur de la lymphe eſt marqué par l'obſtination de la maladie, malgré l'uſage des adouciſſemens, par la production de la phlictene ſur la cornée qui a été ſuivie d'une tache, & par les ſentimens de froid qui ont précédé. L'acrimonie de la lymphe, & généralement de la maſſe du ſang, eſt prouvée par ces ſentimens de chaleur piquante à l'eſtomac, aux mains & aux pieds, & par l'écoulement des larmes, accidens qui ſurviennent de tems en tems, c'eſt-à-dire, lorſque l'acrimonie des fluides ſe développe à un plus haut point.

Cette maladie ſera difficile à être ſurmontée, étant un peu invétérée, & le péricrâne aïant été forcé par les engorgemens lymphatiques qui ſe ſont faits en une

une étendue considérable. Cependant comme cette Demoiselle est jeune il y a de plus grandes espérances, quoiqu'on ne doive espérer de réussir que par un usage continué de remedes, & par un régime de vie exact.

Les vûes que l'on doit avoir sont de tenir les digestions en bon état ; de diviser la lymphe, & de l'adoucir ; enfin de retirer hors du corps une partie de cette lymphe âcrimonieuse, procédant en tout cela méthodiquement de la maniere qui suit ; car on ne doit attendre du soulagement que de tous les remedes que l'on fera pris ensemble.

L'on commencera par une saignée ordinaire de l'un des bras. Le lendemain matin on se purgera de cette maniere.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne six dragmes. Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Faites infuser dans dix onces de colature une dragme & demie de senné mondé & une once de pulpe de casse récemment extraite ; dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de

ſyrop de roſes ſolutif. Faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime accoutumé.

Le lendemain de la purgation on ſe mettra à l'uſage du petit lait, dont on prendra le matin à jeun environ douze onces, après y avoir mêlé deux onces de ſuc de fumeterre.

Aïant pris ce petit-lait pendant une quinzaine de jours, on ſe purgera comme ci-deſſus, pour paſſer à l'uſage du lait d'âneſſe, que l'on prendra le matin à jeun, prenant encore le ſoir à la place du ſouper une ſoupe au lait de vache, à laquelle on pourra ajouter un ou deux jaunes d'œuf, ou bien on prendra un œuf à la coque avec un peu de pain après la ſoupe au lait.

Après vingt jours de laitage on ſe purgera comme ci-devant, enſuite de quoi on ſe contentera de prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge, & une poignée d'endive; & au quatriéme jour de ces bouillons de poulet on appliquera ſur les épaules un véſicatoire de la grandeur des deux mains, ce véſicatoire fait avec le vieux levain, la poudre des cantharides & le vinaigre fort. Le Chirurgien, qui doit être expérimenté en ces ſortes des choſes,

aïant coupé les vessies, pansera la partie avec les feuilles tendres de poirée frotées de beurre frais jusqu'à parfaite guérison.

Vers la mi-juillet, on prendra une dixaine de bains domestiques avalant à la sortie du bain une grande tasse d'infusion de citronelle.

Huit jours après les bains, on passera à l'usage des eaux de Camarès, que l'on prendra à l'ordinaire neuf matins, observant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & tout autant au dernier verre du dernier jour.

Sur la fin d'août on prendra encore six bains domestiques avec l'infusion de la citronelle.

L'automne prochain on réitérera les mêmes remedes que je viens de marquer pour ce printems jusqu'aux vésicatoires, que l'on réitérera si la cure n'est pas finie, mais que l'on omettra si l'on se trouvoit entierement guéri.

Au reste pendant les sept à huit premiers jours des vésicatoires, il faut continuer l'usage des bouillons de poulet, toutes les fois qu'on emploïera les vésicatoires.

Pour ce qui est de la tache de l'œil, il

faut y emploïer le collyre suivant.

COLLYRE.

Prenez eaux de roses & de plantin de chacune trois onces ; vitriol blanc dix grains ; camphre trois grains ; mêlez & agitez dans le mortier ; faites un collyre pour l'usage.

On mettra trois fois par jour quelques gouttes de ce collyre tiéde dans l'œil, y mettant par dessus un morceau simple de linge propre, fin, & usé, imbibé de ce même collyre tiéde, sans y mettre aucune bande.

L'automne prochain on se servira de ce collyre.

COLLYRE.

Prenez suc de fenouil deux onces ; vitriol blanc sept grains, camphre quatre grains ; trochisques de myrrhe quinze grains ; safran oriental six grains ; miel rosat deux dragmes ; mêlez & agitez le tout dans le mortier, & faites un collyre pour l'usage.

On fera tomber trois fois par jour deux ou trois gouttes de ce collyre tiéde

précisément sur la tache, fermant ensuite l'œil.

Pour ce qui est du régime de vie, on évitera toute sorte de ragoûts & autres alimens salés ou épicés; on ne mangera d'aucuns légumes, d'aucuns fromages, ni d'aucuns herbages cruds; l'on se tiendra à la soupe, au bouilli, & au rôti; sur-tout en jeune volaille. Pour ce qui est des fruits, les fraises & les raisins ne seront pas défendus, excepté dans le tems de l'usage du lait ou petit-lait. On pourra aussi manger quelques bonnes prunes; mais avec un peu plus de retenue, le tout en parfaite maturité. Enfin on s'abstiendra entierement du vin, on évitera le serain, le vent, la fumée, le soleil, l'humidité, & l'on fera un exercice modéré.

Délibéré à Montpellier le 24. avril 1734. *signé*, FIZES.



CONSULTATION XXXVI.

Pour une Dame âgée de quatre-vingt-douze ans, à l'issue d'une inflammation de poitrine avec une fiévre putride tenant de la maligne.

POur soutenir les heureuses dispositions dans lesquelles Madame paroît se trouver, suivant la relation de Monsieur son Médecin ordinaire, l'on doit se proposer de mettre les digestions en regles, de procurer une louable fluidité à la masse de son sang, de la faire rouler avec uniformité dans toute l'habitude du corps, mais sur-tout dans la tête ; & enfin de lui redonner sa douceur & son baume. Nous espérons que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Madame boira pendant une neuvaine de matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, une dragme de racine d'*enula campana* concassée, deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante & écrasées dans un mortier, & une demi-poignée en tout

de feuilles de bourrache & de chicorée amére de jardin. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée des sommités fleuries d'hypéricon. On aura soin de faire précéder ces bouillons par la médecine ordinaire, s'il y a déja quelque tems que Madame n'aït pas été purgée; mais on s'en dispenseroit si elle avoit été vuidée depuis peu, terminant pourtant l'usage des bouillons par le purgatif.

Immédiatement après Madame prendra pendant dix matins consécutifs l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose une tasse de thé, ou bien d'une infusion de feuilles de mélisse préparée à la maniere du thé, réitérant la médecine ordinaire après la dixaine.

OPIATE.

Prenez de conserves de roses, & de kynorrhondon, de chacune demi-once, de conserve d'*enula campana* trois dragmes, de quinquina & d'extrait de geniévre de chacun quatre scrupules, d'extait de rhubarbe une dragme, dont on fera une opiate avec tant soit peu de syrop de capilaire, pour partager la masse en dix prises égales.

Après ces préparations, s'il n'eſt rien ſurvenu qui s'y oppoſe, on donnera à Madame le matin un verre de lait d'âneſſe entier, dont on augmentera peu à peu la quantité, ſur-tout s'il paſſe bien, & qui ſera continué pendant un mois & même davantage, ſi la malade s'en trouve bien. On obſervera de purger en finiſſant le lait, & on donnera pendant ſon uſage de deux jours l'un dans la premiere cuillerée de ce lait dix ou douze grains de cachou brut réduit en poudre, & autant de corail rouge préparé. Si l'on n'avoit pas de cachou, on pourroit ſubſtituer pareille quantité d'yeux d'écreviſſes.

Il eſt difficile de conſeiller de plus longs remedes, ſoit par rapport aux variations qui peuvent ſurvenir dans l'état préſent de Madame, ſoit par rapport à ſon grand âge, qui demande un traitement extrêmement ſimple.

A l'égard du régime de vivre, on prie Monſieur le Médecin ordinaire de vouloir bien le regler ſuivant ſa prudence conſommée.

Délibéré à Montpellier le 14. février 1735. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVII.

Pour une Dame d'environ dix-neuf ans, attaquée d'une petite fiévre, accompagnée de beaucoup de ſymptômes.

LE dégout qui inquiéte Madame depuis quelque tems, les envies de vomir auxquelles elle eſt très-ſujette, la perte de ſon embonpoint & de ſes forces, l'oppreſſion dont elle eſt travaillée, ſur-tout le matin & le reſte de la journée juſques vers le ſoir, la petite fiévre qui paroît habituelle avec des redoublemens qui portent juſqu'au matin, & enfin les petites ſueurs qui ſelon toutes les apparences terminent ces petits redoublemens, ſont les effets de la conſtitution ſéche, épaiſſe, & ſaumurée, de la maſſe du ſang.

Quoique ce vice des liqueurs ſe ſoit démontré de bonne heure par les pâles couleurs, & les accidens qui ont accoûtumé de les accompagner, on a lieu de croire que les remedes qui furent emploïés pour le traitement de cette maladie, changerent beaucoup la tiſſure du ſang, & rétablirent en quelque maniere la ſanté de

Madame, qui étoit très-bonne lorſqu'elle ſe maria. L'on doit donc conclurre que la groſſeſſe ſurvenue depuis a portée des impreſſions fâcheuſes ſur l'eſtomac, & que les alimens groſſiers & peſans dont elle a abuſé pendant tout le tems de la groſſeſſe ont augmenté ce premier déſordre. Le caillement de lait qui ſe mit de la partie après l'accouchement; les ſuppurations qui ſe formerent en pluſieurs endroits des mammelles, & la longue durée des abſcès qui fourniſſoient cette ſuppuration, ont achevé de porter le trouble dans la maſſe ſanguine, ſoit par le mélange des matieres purulentes, ſoit par le moïen du lait aigri, & repompé par les vaiſſeaux lymphatiques, qui l'ont dépoſé dans le canal rorifere de Bils, ſoit par le tranſport continuel qui s'eſt fait, & pendant la groſſeſſe & devant les accidens qui ont attaqué les mammelles, d'un chyle crud & mal travaillé des premieres voies dans les gros tuïaux de la circulation. Par l'action réunie de toutes ces cauſes la maſſe du ſang eſt devenue plus épaiſſe de jour en jour; les ſécrétions qui ſe paſſent dans les différens viſceres, & ſur tout dans le foie, ont été interrompues, auſſi bien que les différentes

dépurations, si nécessaires à la conservation de la santé ; de sorte que toutes les parties intégrantes du sang, sont devenues en même tems fort engluées, grossieres, & extrêmement saumurées. Les liqueurs digestives se sont ressenties de ces changemens ; &, comme leur mauvaise constitution avoit occasionné les premiers accidens, elle les a entretenus, & en a développé de nouveaux, dont on a déja donné le détail ci-dessus. La lymphe pulmonaire n'a pas été exemte du même desordre, ni la lymphe nourriciere, comme l'oppression & la perte de l'embonpoint le démontrent.

Malgré le mauvais état où Madame s'est trouvée après son accouchement, ses évacuations menstruelles arriverent après le terme d'un mois, ou environ ; &, comme depuis cette époque ces évacuations ont entiérement disparu, l'on doit juger ou qu'il s'est formé des embarras dans la matrice, qui s'opposent à l'écoulement menstruel, ou que la grossesse est de la partie. On ne sçauroit disconvenir que cette incertitude ne mérite de grandes attentions, & qu'on ne doive garder beaucoup de ménagemens, jusqu'à ce qu'on ait pû développer le problême. Il

paroît cependant que, pour prévenir les accidens fâcheux que l'on auroit à craindre si l'on abandonnoit la maladie au hazard, on peut avoir recours à certains remedes qui, sans déranger la grossesse, seront propres à empêcher le progrès des accidens qui en sont indépendans. Cette maniere d'agir paroît d'autant plus solide, que l'on a lieu de soupçonner un vice local dans la poitrine. Ce soupçon est fondé sur ce que la grand-mere de Madame a été asthmatique, & a péri par une hydropisie de poitrine, & que Monsieur son pere a été très-incommodé de la goute, & qu'il est aussi mort hydropique de poitrine.

Dans une occasion si délicate le Conseil a jugé à propos de ne pas négliger davantage l'état présent de Madame; ainsi, pour suivre les regles de la bonne pratique, l'on doit se proposer de rectifier les fonctions de l'estomac; de diviser avec un ménagement infini la masse du sang; de jetter dans les vaisseaux sanguins une douce détrempe; &, si l'on est enfin assûré de la grossesse, de continuer de même jusqu'après l'accouchement; ou enfin, si la grossesse n'a pas lieu, on travaillera à redonner aux liqueurs leur douceur & leur

baume; faisant même préceder, s'il est nécessaire des stomachiques & des divisans plus efficaces, quoique très-ménagés. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

On conte que Madame commencera par la médecine qu'on a déja eu l'honneur de lui conseiller, & qu'elle prendra d'abord après pendant cinq matins le bouillon dont on a donné la formule, & l'opiate pendant cinq autres matins, pour revenir au même bouillon & à la même opiate ordonnée, pendant cinq matins chacun, aïant la précaution de terminer l'usage de ces remedes, qui doit durer vingt jours par la même médecine.

Ces remedes étant finis, Madame restera pendant neuf ou dix jours en repos, après lesquels elle sera repurgée, pour reprendre pendant dix matins les mêmes bouillons, qui seront terminés par la médecine, après laquelle on aura recours à la même opiate, & on la continuera pendant dix matins, réitérant le purgatif après la dixaine.

On aura eu le tems de s'assurer pendant le cours de ces remedes de la réalité

de la grossesse, ou du contraire. Dans le premier cas, on pourra donner à Madame durant douze matins, pourvû qu'il n'y ait ni vomissement ni cours de ventre, un grand verre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache, caillé avec la présure ordinaire & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y ajoutera pendant cette clarification une pincée de sommités séches & fleuries de petit chêne, ou germandrée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, & on repurgera à la fin.

On pourra après le petit-lait donner, si on le juge nécessaire, quelques prises d'opiate ou de bouillons, se reglant sur la situation de Madame & le train de sa grossesse. Mais si on est convaincu que Madame n'est point enceinte, on se servira du même petit-lait, auquel on ajoutera une douzaine de cloportes, à la place des sommités de germandrée, dissolvant dans le petit-lait coulé une cuillerée & demie, ou deux petites cuillerées, de suc de menthe.

Après avoir emploïé le purgatif, on viendra à l'usage du lait d'ânesse entier,

que Madame boira le matin, commençant par un grand verre & augmentant peu à peu jusqu'à la quantité de l'ecuellée, & continuant ce lait pendant deux mois, & même davantage, s'il réussit. On pourroit même après un essai favorable en donner le soir une prise entiere à l'heure du coucher, faisant manger un morceau à Madame à six heures. On purgera au milieu & à la fin de l'usage du lait, & on aura recours trois fois la semaine au safran de mars apéritif, que l'on ajoutera à la premiere cuillerée de soupe du dîner à la dose de huit grains; ou bien on substituera une dragme de l'opiale prescrite, que la malade avalera à une heure convenable.

La boisson ordinaire sera une infusion de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine, ou dans une prisanne de capilaire, ou de racine de gramen.

Si Madame passoit de mauvaises nuits; elle prendroit le soir un julep fait avec deux ou trois cuillerées d'eau de coquelicot, & demi once de syrop de pavot blanc; on ajouteroit quelques gouttes de teinture anodyne de Sydenham pour rendre le remede plus efficace. S'il survient des changemens qui méritent attention

on en donnera avis, & on prie Monſieur le Médecin ordinaire de régler le régime convenable aux différentes variations qu'on ne peut prévoir.

Délibéré à Montpellier le 12. juillet 1739. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XXXVIII.

Pour une jeune Demoiſelle âgée de cinq à ſix ans, attaquée de tumeurs ſcrophuleuſes.

LA tumeur que cette jeune Demoiſelle a au grand coin de l'œil; celle qui a ſuppuré à la cuiſſe & que l'on a ouvert, qui a dégénéré à préſent en un grand ſinus, d'où découle une ſorte de pus mal conditionné, & ſéreux; toutes ces tumeurs reconnoiſſent pour cauſe une lymphe épaiſſe, & chargée d'une âcrimonie particuliere; lymphe de mauvais caractere, qui occaſionne des tumeurs froides, ſuivant qu'elle engorge en divers endroits les vaiſſeaux, ou des glandes conglobées.

Cette maladie eſt très-fâcheuſe, & difficile à guérir, d'autant que cette enfant a fort maigri, & tend vers la fievre

lente ; de plus, que le pus séreux qui découle assez abondamment de l'abscès ouvert, ne peut que l'épuiser, & qu'elle fait mal ses digestions, ce qui est marqué par les diarrhées qu'elle éprouve souvent. Cependant, comme la malade est encore enfant, il y a quelque espérance, pourvû que la maladie ne fasse pas des progrès rapides, & qu'elle ait le tems de croître, & de venir vers la force de l'âge ; l'observation nous apprenant que cette maladie se dissipe quelquefois lorsque le corps se renforce.

Il ne faut pourtant pas négliger d'aider la nature, sans quoi, dans l'état où se trouve l'enfant, elle ne manqueroit point de succomber, & en peu de tems.

Les indications qui se présentent à remplir sont de corriger les digestions, de diviser doucement la lymphe, sans l'effaroucher, & cela par des remedes appropriés dans ce cas ; enfin de l'adoucir.

C'est pourquoi deux ou trois jours après être de retour, la jeune malade sera purgée avec demi-dragme de rhubarbe concassée, & une dragme de mirobolans citrin écrasés. On fera bouillir le tout un quart d'heure avec ce qu'il faut

d'eau pour avoir deux à trois onces de liqueur dans laquelle on diſſoudra une once & demie de manne. On paſſera enſuite à l'uſage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conſerve de kynorrhodon, *d'enula campana*, & balauſtes, de chacun une dragme & demie ; extrait de rhubarbe & de baies de geniévre, de chacun une dragme ; cachou brut, & *caſſia lignea* en poudre, de chacun quatre ſcrupules ; muſcade rôtie trente grains ; maſtic en poudre deux ſcrupules ; faites avec le ſyrop de chicorée compoſé une opiate molle pour l'uſage.

La doſe de cette opiate ſera d'une dragme que la malade prendra le matin à jeun détrempée dans un peu d'eau de fleurs d'oranges, avalant une heure après un bouillon fait avec quatre onces de collet de mouton, & huit ou dix feuilles de lierre terreſtre.

Aïant pris cette opiate ſix matins, elle prendra ſix autres matins un bouillon fait avec quatre onces de collet de mouton, une dragme & demie de racines de ſquine coupée par tranches, ſix clopor-

tes écrasés en vie, & dix à douze feuilles de lierre terrestre.

Après ces six bouillons on purgera la malade comme auparavant; on lui fera encore reprendre six jours l opiate, & six jours les bouillons, &, l'aïant purgée après avec sa médecine ordinaire, on la fera passer à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle prendra le matin à jeun de six à huit onces avec un peu de sucre, continuant l'usage de ce lait environ un mois, purgeant la malade à la fin de cet usage.

Pendant qu'elle prendra ce lait, on fera prendre à la malade de trois en trois jours un moment avant de l'avaler six grains de cloportes en poudre & douze grains de corail rouge préparé; le tout délaïé dans deux à trois cuillerées d'eau de chicorée.

Pendant le reste de l'hiver, on fera prendre à la malade deux fois la semaine le matin à jeun une tasse de décoction d'une dragme de racines de squine coupée par tranches, à laquelle on ajoutera un peu de sucre, lui faisant avaler avec les deux premieres cuillerées, six grains de cloportes préparés en poudre.

Au printems prochain on répétera tous les remedes de cet automne; mais au

lieu du lait d'ânesse on substituera celui de chevre, que la malade prendra le matin à jeun pendant deux mois au moins; & même, si l'estomac se fait bien au lait, elle soupera avec une soupe au lait de chevre & un œuf frais, tout le tems de l'usage du lait du matin. En un mot on lui fera prendre tant de lait, & si longtems qu'on pourra, même dans l'été, ne la purgeant que par nécessité.

Au surplus nous ne sommes pas d'avis d'ouvrir davantage cet abscès, mais de le panser avec des injections ou d'eau de Bareges, ou de décoction de racine d'*Althea*, & l'emplâtre de mucilage.

A l'égard du régime de vivre, la malade sera toujours au gras, n'usant que de soupe, de bouilli, & de rôti fin; elle mangera peu de viande, mais beaucoup de soupe, au moins deux fois par jour. La boisson sera d'eau dégourdie. Elle peut manger aussi des œufs frais.

Délibéré à Montpellier le 18. octobre 1745. *Signé*, FIZES, & SERRE, Chirurgien.

CONSULTATION XXXIX.

Pour un vomissement ensuite d'une dartre au visage qui avoit disparu.

MOnsieur est né avec un tempérament plein de feu & de vivacité, & en même tems porté à la réflexion & à la mélancolie. La masse de son sang a par conséquent été originairement susceptible de mouvemens tumultueux, d'un caractere résineux, & disposé à se dessécher, & à contracter beaucoup d'acrimonie. Par une suite nécessaire de cet état des fluides, tout le systême des solides, mais sur-tout le genre nerveux a été nourri & arrosé par une lymphe épaisse & propre à se racornir, & est devenu par-là plus élastique & plus roide. Ces dispositions naturelles ont été extrêmement augmentées par les veilles, par les contentions d'esprit, par quelques excès dans l'usage des liqueurs, & par la fougue de l'âge; de sorte que toute la masse du sang s'est ressentie de ce changement; mais ces causes ont agi d'une maniere plus marquée sur la portion lymphatique,

comme les boutons dartreux qui ont paru depuis quelque tems au visage de Monsieur, le prouvent évidemment. L'on doit soupçonner que le bain pris dans l'eau froide a arrêté les évacuations de la peau, & donné lieu à la matiere de la transpiration & de la sueur retenue de s'allier avec la lymphe digestive, & de troubler l'œconomie des digestions par son épaississement & son âcreté. Il est même naturel de penser que la lymphe gastrique a porté une atteinte sur son organe sécrétoire, & y a produit quelques légers embarras, qui, en gênant la libre distribution du sang, ont rendu l'estomac plus sensible, & cela d'autant plus que son tissu manquoit déja de souplesse. L'action trop fougueuse des liqueurs digestives, la division imparfaite des alimens qui doivent en être travaillés, & enfin la trop grande tension des fibres de l'estomac, excitent un jeu spasmodique dans ce viscere & déterminent le vomissement, à mesure que les matieres renfermées contractent un caractere d'éméticité, ce qui arrive plutôt ou plus tard. Les autres sucs lymphatiques & digestifs qui sont déposés dans les intestins n'ont pas été exemts du vice général de la lymphe, &

des autres parties intégrantes du ſang, & ont donné lieu de tems en tems à des attaques de diarrhée.

Pour traiter avec regle le vomiſſement qui fait le ſujet de cette Conſultation, l'on doit ſe propoſer de diminuer la tenſion, & la trop grande ſenſibilité de l'eſtomac; de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, & en même tems aux liqueurs digeſtives; d'en tempérer l'acrimonie trop exaltée, & d'en rétablir le baume; & enfin d'aſſouplir tout le ſyſtême des ſolides, mais principalement le genre nerveux & membraneux. Le Conſeil a jugé que ces indications ſeroient remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Monſieur doit commencer par une ſaignée du bras, après laquelle on travaillera pendant deux ou trois jours à mettre par le moyen des calmans, ou anti-émétiques, ſon eſtomac en état de ſupporter une purgation compoſée avec la manne & quelque peu de rhubarbe, qu'on diſſoudra dans un grand verre d'eau d'Yeuſet, ou de Camarès, faiſant boire par-deſſus dans la matinée ſept ou huit grands verres de la même eau dégourdie.

Après cette médecine on aura encore

recours pendant deux ou trois jours aux calmans, & on reviendra encore à la même purgation en détrempe.

Il a été conclu que suivant l'effet de ces premiers remedes, l'on auroit recours à des bouillons composés avec le maigre de veau, ou le jeune poulet, un peu de racine d'*enula campana*, quelques écrevisses, & les sommités dementhe & d'*hypéricum.* On se propose de continuer ces bouillons pendant neuf ou dix matins; mais, si Monsieur venoit à vomir ce remede, on en abandonneroit l'usage, & l'on se serviroit pendant quelques matins d'une opiate faite avec les conserves de roses, d'*enula campana*, de kynorrhodon, quelques substances crétacées & un peu d'extrait de rhubarbe, ajoutant à chaque prise un calmant pour prévenir le vomissement.

Dans l'incertitude où l'on se trouve de placer à propos l'un ou l'autre de ces remedes, à cause de la disposition de l'estomac, on a jugé à propos de retenir ici Monsieur pour faire les premiers tatonnemens, & s'assurer par l'observation de l'ordre qu'il faut tenir dans la dispensation des remedes, qui ont tous pour but de mettre les digestions en regle, & l'es-

tomac en état de supporter le petit-lait, & ensuite le lait d'ânesse, que l'on regarde comme le secours le plus efficace pour rétablir la santé du malade. On va donc suivre ce plan général, & l'on aura une grande attention à observer l'effet des remedes, & la maniere de les placer, afin que Monsieur puisse se rendre chez lui pour exécuter les autres remedes convenables dès qu'on sera assuré que l'estomac est disposé à les supporter; ce qui est absolument nécessaire pour rendre le reste du traitement également simple & avantageux. On aura soin dans la suite de donner un mémoire pour ce que le malade devra faire, quand il sera chez lui.

Délibéré à Montpellier le 14. février 1738. *signé* VERNI, LAZERME, & FIZES.



CONSULTATION XL.

Pour le malade qui fait le sujet de la Consultation précédente, & la même maladie.

ON a déja détaillé dans l'autre mémoire les différentes causes qui peuvent avoir contribué à produire le vomissement dont Monsieur étoit attaqué en arrivant dans cette ville. Le Conseil avoit jugé que le désordre des liqueurs y avoit beaucoup de part, mais il avoit compté que les solides étoient principalement en faute. Dans cette vue on s'est déterminé à travailler dès le commencement sur l'estomac même, qui se trouvoit dans un jeu de spasme & d'éréthisme, & qui, par ses mouvemens irréguliers, se révoltoit & contre les alimens, & contre les remedes qui étoient portés dans sa cavité. Il a même paru par le succès de cette maniere de pratiquer que les solides devoient être mis en régle par préférence avant de songer à corriger la mauvaise constitution des fluides : on va donc présentement décrire avec exactitude la dispensation des remedes qui ont été faits ici, & ceux qui

pourroient convenir dans la suite pour entretenir Monsieur dans une bonne santé, & prévenir le retour des attaques de son ancien vomissement.

On a commencé par une saignée du bras dans laquelle on tira sept ou huit onces de sang, & pendant quatre jours consécutifs on fit prendre à l'heure du coucher un petit julep composé avec deux ou trois cuillerées d'eau de menthe, quinze grains de sel d'absynthe demi-once, de syrop de pavot blanc, & quinze ou seize gouttes de la teinture anodyne. Durant ce même tems on a obligé le malade de vivre avec des potages à la viande & des bouillons, & de se priver du vin.

Les quatre jours d'usage du julep anodin s'étant écoulés, on a purgé avec deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre, qu'on a fait dissoudre dans un gobelet d'eau de Camarès, avec la précaution d'en avaler cinq ou six autres dans l'espace de deux heures ou deux heures & demie. Après avoir pris la manne & la rhubarbe, & avoir laissé deux jours francs, on a eu recours encore à la même médecine, continuant tous les soirs le julep calmant; & enfin, après une treve de trois autres jours francs, on a purgé

pour la troisiéme fois avec six ou sept gobelets d'eau de Camarés chaude, dans le premier desquels on avoit mis la même quantité de manne & de rhubarbe en poudre. On avoit aussi la précaution de se servir d'un julep anti-émétique ou anodin le soir, & Monsieur se nourrissoit de la même maniere, c'est-à-dire, avec des potages & des bouillons.

Immédiatement après Monsieur a usé pendant cinq matins d'un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, une dragme de racine d'*enula campana* concassée, deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, ajoutant sur la fin de la coction du bouillon une pincée de sommités séches d'hypericon, réitérant le julep chaque fois. Pendant les cinq jours suivans, on a emploïé chaque matin une dose de l'opiate ci-jointe, par-dessus laquelle Monsieur avaloit un bouillon ordinaire, & les cinq jours de l'opiate étant finis, on a repurgé avec les eaux de Camarés, comme il a été dit.

OPIATE.

Prenez conſerve d'*enula campana*, & de kynorrhodon, de chacune une dragme & demie ; de l'antimoine diaphorétique & de craie blanche, de chacun quatre ſcrupules que l'on incorporoit avec tant ſoit peu de ſyrop de roſes ſéches, pour en former une opiate qu'on partageoit en cinq priſes égales, ajoutant à chaque doſe douze gouttes de teinture anodyne.

On revint enſuite aux mêmes bouillons pendant cinq jours & à la même opiate pendant cinq autres matins, après leſquels Monſieur a été purgé avec les eaux de Camarès, la manne, & la rhubarbe. Mais, comme il étoit inquiété par l'appétit, il mangeoit pendant l'uſage de ces remedes de la viande au dîner avec la ſoupe, & ſeulement un potage à ſon ſouper avec un biſcuit.

On crut qu'après ces préparations le petit-lait paſſeroit. On en donna pendant trois ou quatre matins un grand verre ; mais il cauſa des coliques & des dévoimens, & l'on fut obligé de l'abandonner, & de repurger avec la médecine ordinaire.

Après avoir usé pendant trois ou quatre jours de la même opiate, Monsieur a pris une douzaine de matins un bouillon fait avec le collet de mouton, la racine d'*enula campana*, deux ou trois écrevisses & les fleurs d'hypericon, comme il a été déja marqué; mais on y ajouta les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées dans un mortier, & à la fin des bouillons on a eu recours au purgatif ordinaire.

Pendant le cours de ce remede Monsieur s'est abstenu du vin, ou du moins n'en a bu que très-peu, &, par rapport à la constipation qui s'est mis quelquefois de la partie, ou à de légéres coliques venteuses, il a pris quelques lavemens composés avec le son lavé, deux dragmes de réglisse concassée, & trois dragmes de graine de lin. On ajoutoit à la colature une once & demie de syrop de coin, & quelquefois un jaune d'œuf.

Comme le tâtonnement du lait n'avoit pas réussi, on n'a pas trouvé à propos d'en faire de nouveaux; mais on a voulu essaïer le bain domestique, qu'il a fallu quitter dans trois ou quatre jours, parce qu'il ne produisoit pas de bons effets.

Monsieur se plaignant toujours qu'il

étoit inquiété par des rapports aigres, on lui a conseillé de boire les eaux de Camarès chaudes & dégourdies, ce qu'il a exécuté pendant dix matins, avalant dans chaque matinée huit grands gobelets, ou environ qui emportoient la moitié d'une des bouteilles ordinaires dans lesquelles on distribue ces eaux. On a eu soin le premier jour de dissoudre dans le premier verre la médecine ordinaire, on en a fait autant le dernier jour dans le dernier ou pénultiéme gobelet.

Il a paru que l'usage de ces eaux a été avantageux à Monsieur, & que sa santé ne demandoit pas un plus long séjour dans ce païs, convenant lui-même qu'il n'a plus aucune incommodité qui doive l'y engager; ainsi, s'il ne survient rien de nouveau, il attendra l'arrivée des chaleurs sans faire aucun remede. Si cependant il avoit besoin d'être purgé dans cet intervalle, il s'en tiendroit absolument à sa purgation ordinaire.

Vers le quinze juillet Monsieur prendra pendant neuf matins le bain domestique tiéde, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses de l'infusion de feuilles de mélisse séche, & préparée à la maniere du thé;

& s'étant reposé une semaine après les bains il boira pendant dix matins les eaux de Camarès dégourdies, aïant soin le premier jour de la boisson de rendre le premier verre purgatif, & le dernier aussi à l'ordinaire.

Supposé que le premier essai des bains domestiques ait été favorable, huit jours après avoir fini la boisson des eaux Monsieur reviendra encore aux bains domestiques pendant une seconde neuvaine, & après une semaine de treve, il reboira les eaux de Camarès pendant une autre dixaine de matins avec les précautions ci-dessus dites: mais, si les premiers bains n'avoient pas réussi, il ne reprendroit pas ceux de la seconde neuvaine, & à leur place il auroit recours aux eaux de Camarès.

Supposé que dans la suite il survînt des attaques de vomissement, il faudroit se servir des mêmes secours dont on s'est déja bien trouvé, c'est-à-dire qu'on auroit recours à la saignée du bras, au julep calmant pendant quelques jours, à la diete déja observée, & après cela aux purgatifs avec les eaux de Camarès, réitérant même une ou deux fois, après trois ou quatre jours d'intervalle, & ayant soin de donner le julep chaque soir.

Ces précautions ayant précédé, Monſieur les prendroit pendant cinq matins, &, ayant fait paſſer un purgatif, on reviendroit & aux bouillons & à l'opiate de la même maniere pendant cinq matins, finiſſant par la purgation ordinaire.

Le Conſeil avoit jugé que le lait & ſes préparations convenoient parfaitement pour redonner au ſang & ſa douceur & ſa fluidité, mais les évenemens n'ont pas répondu au projet qui avoit été fait ; cependant on pourroit ſe flatter qu'après toutes les préparations dont il vient d'être parlé le lait réuſſiroit mieux, & l'on pourroit eſſaïer d'abord après l'opiate le lait d'âneſſe entier, qu'on donneroit le matin à la doſe d'un grand verre, & qu'on continueroit pendant un mois ou cinq ſemaines, purgeant à la fin ſans changer abſolumentla purgation. On pourroit pendant l'uſage du lait faire prendre de deux en deux jours le ſoir à l'heure du coucher une dragme de l'opiate preſcrite ci-deſſus, ou bien à l'heure du dîner ajouter de deux en deux jours à la premiere cuillerée de ſoupe neuf à dix grains de ſafran de mars apéritif.

Il eſt abſolument néceſſaire que pendant long-tems Monſieur garde un bon

régime de vie ; qu'il se nourrisse avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, & qu'il se prive des ragoûts, pâtisserie, friture, grillades, de toutes sortes de fruits cruds & aigres, des alimens maigres & venteux, indigestes & échauffans. On conte que la privation du vin lui sera utile, & qu'il doit souper de bonne heure & frugalement. Mais, pour rendre tous ces secours plus efficaces, il faut que Monsieur combatte le penchant qu'il a à la vie retirée, & à la réflexion, par les promenades à pied ou à cheval, par la fréquentation du spectacle, & celle des personnes d'un commerce gracieux, par la privation des veilles immodérées & de la lecture longue & forcée, & enfin par des occupations plutôt amusantes que pénibles. Il doit d'autant plus donner dans ce sentiment que les veilles immodérées, & les contentions d'esprit peu ménagées, ont déja donné lieu au premier dérangement de sa santé. Pendant l'été on substituera les eaux d'Yeuset à celles de Camarès, se trouvant moins chargées de minéral, & de la force convenable, pourtant durant les chaleurs.

Délibéré à Montpellier le 9. mai 1738. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION XLI.

Pour le même malade, & la suite de la même maladie.

LEs aigreurs que Monsieur sent dans son estomac, qui montent jusqu'au gosier & infectent la bouche, qui se font plus sentir le matin au réveil; la liberté du ventre, le peu de consistence des excrémens qu'il rend, dont une grande partie ne semble que des crachats; la lassitude qu'il sent au moindre exercice; le peu de maigreur qu'il observe; sont les suites du dérangement des digestions qui tournent sur l'aigre, & de l'épaississement de son sang indiqués par de légéres obstructions qu'on dit avoir observées dans son foie. Le sang épaissi roule difficilement dans les petits vaisseaux qui composent le tissu des parties; il ne peut par la même raison fournir à l'estomac des levains digestifs assez fins, ni assez actifs, les digestions deviennent languissantes, les parties les plus grossiéres des alimens n'étant pas assez divisées se changent en pâte gluante, qui, par son séjour, s'ai-

grit. Le chyle qui se forme de ces mauvaises digestions épaissit le sang, au lieu d'en procurer la fluidité.

Cette maladie n'a rien de dangereux ; elle sera pourtant rebelle, non seulement à cause des obstructions du foie, mais parce que le sang est disposé à contracter de l'épaississement par le tempérament du malade, & que l'estomac paroît être foible, ayant été fatigué ci devant par un vomissement qui fut assez opiniâtre. Les vues qu'on doit se proposer pour rétablir les fonctions de l'estomac & la circulation des humeurs, sont d'enlever les glaires qu'il peut y avoir dans les premieres voies ; de diviser doucement le sang ; de déboucher les vaisseaux du foie obstrués, & d'augmenter les sécrétions, en affinant les sucs qui les forment. C'est aussi ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans.

Monsieur se fera tirer deux palettes de sang du bras. Le lendemain il boira les eaux de Camarès portées chez lui, qu'il prendra pendant trois jours de suite. Il en boira chaque jour douze grands verres dégourdis au bain-marie dans l'espace de deux heures & demie, ou trois heures, prenant un bouillon ordinaire une heure

après avoir fini de prendre les eaux. Le premier jour on diſſoudra deux onces & demie de manne dans le premier verre des eaux, & le troiſiéme jour on en diſſoudra la même quantité dans le dernier verre.

Monſieur s'étant repoſé un jour après les eaux, prendra pendant neuf jours le bouillon ſuivant.

BOUILLON.

Prenez demi-livre de maigre de veau; faites-le cuire pendant deux heures dans l'eau de fontaine pour avoir une priſe de bouillon; ajoutez de racine de *laphatum acutum* une once, de celle de grande chelidoine demi-once, de celle d'*enula campana* ſéchée & coupée en morceaux une dragme, deux écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante & écraſées dans un mortier de marbre; laiſſez les bouillir pendant une heure; ajoutez ſur la fin une poignée de chicorée verte de jardin, & trois feuilles de menthe; laiſſez bouillir les feuilles un moment, paſſez le bouillon à travers une ſerviete; exprimez pour le donner au malade.

Après le tems de ce bouillon Monſieur

prendra pendant six jours le matin à jeun une prise de l'opiate suivante prenant par dessus une tasse d'infusion de feuilles de mélisse en maniere de thé.

OPIATE.

Prenez conserves de Kynorrhodon & d'absynthe de chacune une dragme; extrait de rhubarbe & de baies de genievre de chacun un demi-scrupule; cachou brut en poudre, ieux d'écrevisses préparés, de chacun douze grains; faites une prise d'opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée.

Après le tems de cette opiate Monsieur prendra tout de suite sans se purger un grand verre de petit-lait préparé à la maniere qui suit.

PETIT-LAIT.

Prenez trois turquetes de lait de chévre fraîchement trait; faites-le cailler avec la présure ordinaire; prenez la sérosité qui se sera séparée du caillé; mettez-la sur le feu; clarifiez-la avec le blanc de deux œufs fouettés comme on clarifie un syrop. Pendant le tems de la clarifica-

tion faites bouillir quatre ou cinq feuilles de menthe de jardin séches ; passez ensuite le petit-lait à travers un linge ; ajoutez-y un peu de sucre pour le faire prendre.

Monsieur prendra ce petit-lait pendant six jours de suite, après lesquels il se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne six dragmes ; faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; infusez dans huit onces deux dragmes de senné, & une demi-dragme de rhubarbe ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une pincée ; dissolvez dans la colature deux onces de manne, & une de syrop de roses solutif. Faites une potion.

Monsieur se reposera un jour après cette Médecine, & prendra ensuite pendant six jours l'opiate ordonnée ci-dessus ; avec l'infusion de mélisse, après lesquels il prendra pendant six jours le petit-lait préparé comme il est marqué ci-dessus, se purgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Cependant, comme ces remedes au-

ront procuré au ſang une fluidité plus grande, mais qu'il pourroit perdre aiſément, on eſt d'avis, pour ſoutenir le bon effet des remedes, & fortifier davantage les digeſtions, dont le dérangement cauſe tous les accidens que le malade ſent, qu'il uſe pendant quelque tems de la poudre ſuivante.

POUDRE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & réduit en poudre très-déliée, huit grains; ſel d'abſynthe, dix grains; cannelle en poudre ſix grains; faites une poudre pour une doſe.

Monſieur prendra cette poudre le matin à jeun, avalant par deſſus une taſſe d'infuſion de feuilles de méliſſe en maniere de thé, & il la prendra pendant dix jours. S'étant repoſé huit jours, il la reprendra pendant dix autres jours. Aïant pris huit jours de repos il la reprendra encore pendant dix jours. Monſieur eſſayera enſuite d'uſer de chocolat de ſanté; il en prendra trois fois la ſemaine une taſſe le matin à jeun.

Monſieur gardera un bon régime de vie, ſe privera du maigre, des viandes ſalées & épicées, des ragoûts, de la pâ-

tisserie, sur-tout des alimens aigres & cruds; se nourrira avec de bonnes soupes à la viande, du bouilli & du rôti, ne mangeant que de la viande de boucherie, de bon gibier, & de la volaille; mais sur toutes choses il sera exact à prendre ses repas aux mêmes heures. On est persuadé que le peu de régle qu'il a gardé pour prendre ses repas n'a pas peu contribué à déranger ses digestions. Il dînera à midi, soupera sur les huit heures; il mangera raisonnablement à dîner, soupera légérement avec un peu de rôti, ne se couchera que deux heures au moins après souper, afin que la digestion soit en partie faite avant son coucher. Il se dissipera par la fréquentation des compagnies, fera de l'exercice en se promenant, à pied, ou à cheval. Il évitera d'être seul pour ne pas se livrer aux idées tristes & fâcheuses que son incommodité peut lui donner.

A Montpellier le 10. septembre 1744. *Signé* LAZERME.

CONSULTATION XLII.

Pour une manie.

LEs aliénations d'eſprit qui arrivent de tems en tems ; les inquiétudes de corps qui ne permettent point au malade de demeurer aſſis & tranquille en converſation avec la compagnie ; les fureurs où il ſe met ; les veilles obſtinées ; le changement du viſage, qui paroît alors livide avec des ïeux troublés ; les pleurs qu'il verſe de tems en tems ; la fuite de la compagnie, & autres ſymptômes énoncés dans la relation avec grande exactitude, caractériſent une mélancolie au plus haut dégré, qui participe de la manie.

La cauſe de cette fâcheuſe maladie eſt un ſang épais & ſec, avec grande tenſion ou ſécchereſſe des fibres du cerveau, & une diſpoſition aux vaiſſeaux du cerveau à ſe laiſſer engorger d'un ſang de cette nature, donnant ainſi lieu à une plus grande tenſion de ce viſcere.

Il y a tout lieu de préſumer que Monſieur a eu naturellement l'imagination très-forte

& vive, & qu'il s'est trop arrêté à des idées tristes, que lui ont suscitées des chagrins cuisans; ce qui a donné lieu à faire épaissir le sang de plus en plus, à faire tendre tout le systême nerveux, & principalement la substance blanche du cerveau, qui par-là s'est un peu desséchée; enfin à retenir trop le sang dans la tête, d'où les vaisseaux se sont trop dilatés; ensorte que, lorsque le sang vient à s'épaissir un peu plus, ou par quelque passion d'ame, ou par quelque mauvaise digestion, ou par toute autre cause, il remplit extrêmement les vaisseaux du cerveau. N'y pouvant couler librement, le cerveau devient plus tendu, ses fibres sont extrèmement ébranlées en certains endroits, il se présente à l'ame des phantômes, où elle est obligée & nécessitée de porter toute son attention, ensorte qu'elle n'est presque pas du tout susceptible alors, ni des impressions des objets extérieurs, ni des représentations ou raisonnemens qu'on lui adresse. Ainsi d'un tel état où je viens de représenter la tête, l'on peut déduire aisément tout ce qu'on remarque dans ce malade.

Les vues que l'on doit avoir dans ces cas fâcheux sont de tenir les digestions en

bonne situation ; de détremper extrêmement la masse du sang ; de l'inciser légérement ; de dégorger le cerveau, & le détendre, & d'assouplir & relâcher le systême nerveux.

C'est pourquoi j'estime que l'on doit saigner le malade du pied, lui faisant sortir environ dix onces de sang. On lui donnera le lendemain un lavement émollient & purgatif. Le jour suivant on le saignera encore au pied à la quantité de huit onces de sang. Le lendemain on le purgera avec une once de racine de polypode de chêne, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuser à chaud deux dragmes de senné, demi-poignée de fleurs de pêcher, & autant de violettes. L'on dissoudra le lendemain deux onces de manne dans le premier verre, & dans le second une once.

Monsieur passera ensuite à l'usage du petit-lait bien clarifié avec le blanc de deux œufs, aïant eu soin d'y éteindre trois clous de la longueur du doigt rougis au feu.

Après dix jours d'usage de ce petit-lait, l'on passera à celui du bain domestique malgré la rigueur de la saison, prenant cependant garde qu'il ne puisse s'en-

rhumer. On fera le bain tiéde seulement. On le donnera le matin à jeun ; le malade y restera une heure, & à la sortie. On lui fera prendre un bouillon fait avec demi-livre de veau & une laitue, ou à son défaut deux cuillerées de ris qui n'aura bouilli qu'une heure.

Après dix bains on appliquera pendant trois jours des sangsues aux tempes à sçavoir trois de chaque côté, laissant couler chaque fois environ une palette & demie de sang. L'ayant laissé reposer trois jours, on reviendra au bain comme auparavant, mais quinze jours de suite.

Après ces derniers bains on le purgera comme ci-devant, & on lui fera prendre encore le même petit-lait quinze jours.

Le reste de l'hyver on lui fera prendre un bain comme ci-devant de trois en trois jours, & dans ces intervalles de tems du reste de l'hyver, on le saignera par deux fois du pied, ou bien on appliquera les sangsues, si l'on s'en est mieux trouvé.

A la fin de mars, on pratiquera la saignée du pied ; on purgera ensuite ; après quoi ayant pris le petit-lait indiqué dix matins, & lui aïant fait ensuite prendre dix bains on le purgera pour en venir à

l'usage du lait d'ânesse deux fois le jour, que l'on continuera jusqu'à la fin de juin, le purgeant à la fin.

Cependant dès à présent il est essentiel de mettre le malade à l'usage habituel du *laudanum*. On commencera par un grain & demi, en augmentant la dose peu à peu du commencement demi grain par demi grain, & dans la suite grain par grain, si l'on voit qu'il ne soit pas assez calme pendant la nuit; car ces sortes de malades ont grand besoin de *laudanum*, & le soutiennent fort bien.

A l'égard de la nourriture, il faut lui donner de la soupe à dîner & à souper. Ces soupes seront tantôt à la viande, tantôt au poisson. Les premieres seront faites avec un bouillon leger & peu succulent. On y ajoutera de la laitue ou des courges. Il mangera encore, ou du bouilli, ou des poulets rôtis, ou du poisson bouilli, ou des œufs frais; mais on le nourrira aussi d'herbages bouillis, comme courges, épinards, chicorée. Il mangera sobrement, & ne boira que de l'eau. S'il revient de son état fâcheux, il faut le nourrir toujours dans ce gout-là, & lui faire manger des fruits & des herbes crues ou cuites plus qu'on n'en use or-

dinairement, & dans tout état il faut le distraire par de légers amusemens, lui faire éviter les contentions d'esprit, & éloigner de lui tout objet de chagrin.

A Montpellier le 16. novembre 1740. *signé* FIZES.

CONSULTATION XLIII.

Pour une affection convulsive.

L'Affection convulsive de cette jeune Demoiselle est produite par l'engorgement inégal des vaisseaux du cerveau, qui sont ou aneuvrismés ou variqueux, les tuniques de ces vaisseaux ne pouvant qu'être très-foibles & dilatées, la grosseur extraordinaire de la tête, & le défaut d'ossification à l'endroit de la fontenelle, démontrent évidemment le relâchement & la foiblesse de tous les vaisseaux de la tête; ainsi le cerveau ne peut être que de grand volume & molasse, aussi-bien que les origines des nerfs relâchées; de-là la paralysie imparfaite des nerfs auditifs, par conséquent un haut dégré de surdité, & l'impossibilité de par-

ler, c'est-à dire d'articuler des sons qui n'ont pas été entendus ; de là une sorte de paralysie générale des membres.

Ce dérangement des solides du cerveau, & du système nerveux, est entretenu par le mauvais état de la masse générale des fluides ; mais principalement de la portion lymphatique, qui est chargée de quantité de floccons grossiers flottans dans quantité de sérosité avec beaucoup de salure ; les dartres crouteuses en sont une preuve dans l'état du cerveau qui vient d'être représenté, il y a lieu de soupçonner quelque épanchement de sérosité ; du moins il est vraissemblable que les ventricules en sont trop remplis, ce qui soutient l'affection convulsive, & l'état demi-paralytique.

Cette maladie est très-dangereuse ; car, outre qu'il n'est pas aisé de corriger le vice des fluides survenu, pour ainsi dire, dans l'origine de la vie, ou peut-être héréditaire, ou peut-être soutenu par quelque virus, ce que nous ne pouvons déterminer, la relation n'en disant mot ; de plus la mauvaise conformation du cerveau & de toute la tête, est un vice sur lequel les remedes n'ont point prise, ainsi tout ce que la Médecine peut faire en

ce

ce cas c'est de diminuer les désordres déja produits, & d'en prévenir de plus grands, comme un engorgement total des vaisseaux du cerveau, ou bien une hydrocéphale, ayant ensuite à raison de l'âge quelque espoir d'amandement du mauvais état du cerveau, & cela par le moïen de l'accroissement; que si cela arrivoit, il y a lieu d'espérer que les affections convulsives & paralytiques se dissiperoient, & que l'enfant ne seroit pas muet.

Les indications qui se présentent à remplir sont de corriger les digestions, & d'empêcher qu'elles ne tournent vers l'aigre; d'enlever une partie de la sérosité qui surabonde avec beaucoup de salure; de donner à la masse du sang de la fluidité par des remédes spécifiques, & de l'adoucir.

C'est pourquoi on purgera cet enfant avec demi-dragme de senné, un scrupule de rhubarbe, une pincée de *semen contra*, que l'on fera bouillir dans un demi verre de décoction d'une dragme de polypode, dissolvant dans la colature une once de manne.

Ensuite pendant un mois on lui donnera tous les matins dans un peu de lait, & en deux coups, une dose de poudre com-

posée de dix grains poudre de guttete; & de six grains racines de pivoine mâle, observant de la purger de dix en dix jours avec la médecine prescrite.

L'ayant aussi purgée après le mois d'usage de poudre, on passera à l'usage de cette décoction.

DECOCTION.

Prenez des racines de pivoine mâle & de valériane sauvage une dragme de chacune, on les fera bouillir avec douze onces d'eau jusqu'à diminution de moitié. Dans ces six onces de décoction on délaïera trois onces de syrop de roses pâles; on donnera le tout en trois matins consécutifs, un tiers chaque matin. On laissera ensuite reposer l'enfant trois jours, pour revenir trois autres jours au même remede, & après trois jours de repos on le lui donnera encore trois autres jours.

Ensuite & pendant le reste du printems on se contentera de lui donner de deux jours l'un le matin dix grains de poudre de guttete dans un peu de lait, observant de la purger de vingt en vingt jours avec la médecine ordinaire.

Au reste dès à présent, & le surlendemain de la premiere médecine, il faut appliquer derriere les oreilles un léger vésicatoire, fait avec demi-dragme de cantharides, une once de vieux levain, deux dragmes de beurre frais, & tant soit peu de vinaigre fort, faisant un mélange exact de tout cela, pour s'en servir à appliquer ce qu'il faut au derriere des oreilles, jusqu'à exciter des vessies, que l'on coupera avec la pointe des ciseaux. L'on pansera ensuite la plaie avec des feuilles de poirée ointes de beurre frais. Mais lorsque l'écoulement aura tari trois ou quatre jours, on le renouvellera en y appliquant le vésicatoire, ou bien l'écorce moïenne des branches de *Thymelea*. L'on entretiendra cet écoulement par les oreilles pendant deux mois, après lesquels l'on appliquera à la nuque un cautere pour former une fontenelle.

Pour ce qui est des dartres il ne faut pas les guérir, de crainte d'enfermer le loup dans la bergerie, mais on se contentera de les oindre avec du beurre frais.

On nourrira cet enfant uniquement du lait de sa nourrice, que l'on tâchera de bien choisir, & elle fera gras, évitant le salé, l'épicé, ne buvant point

de vin, étant ſans paſſion violente, & ne veillant pas.

Délibéré à Montpellier le 27. février 1741. *ſigné* FIZES.

CONSULTATION XLIV.

Pour un amaigriſſement de tout le corps, accompagné de pluſieurs ſymptômes.

LES incommodités que Monſieur reſſent de tems en tems, tantôt à la tête à la poitrine & aux épaules, & tantôt à la région de l'eſtomac; la maigreur de tout le corps, & l'abattement ou foibleſſe des jambes; tous ces ſymptômes, dis-je, ſont l'effet de l'épaiſſiſſement, de la ſécheresſe, & de la ſaumure de la maſſe du ſang, que le malade a contracté par les fatigues & les excès auxquels il s'eſt expoſé dans ſa jeuneſſe, & par la lecture aſſidue, & la contention d'eſprit.

Tous ces maux ne ſont nullement dangereux, le malade étant d'ailleurs robuſte, d'un très-bon tempérament, dormant bien & mangeant avec appétit, & il eſt certain que, pourvu qu'il ne ſe li-

vre pas à la tristesse, on viendra facilement à bout de le guérir par les remedes suivans.

Ces remedes doivent tendre à rectifier les digestions, à donner au sang & à la lymphe leur fluidité naturelle sans exciter de tumulte, & adoucir la salure & l'acrimonie des humeurs.

Dans cette vue, dès que le malade sera arrivé chez lui, après deux jours de repos, il se purgera avec une demi-bouteille d'eau d'Yeuset dégourdie, dans le premier verre de laquelle on dissoudra deux onces & demie de manne.

Le lendemain il prendra les bouillons suivans, qu'il continuera pendant huit jours de suite tous les matins à jeun.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet que vous ferez bouillir à petit feu dans la quantité d'eau de fontaine qu'il faut pour une prise de bouillon. Demi-heure avant de retirer le pot du feu, jettez-y deux écrevisses de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, une dragme de racine d'angélique, une poignée de feuilles de chicorée amere, &

une pincée de sommités fleuries d'*hypericon*, coulez le tout & l'exprimez fortement.

Il prendra ensuite pendant huit autres jours le matin un grand verre de petit lait clarifié avec deux blancs d'œufs, dans lequel on fera bouillir légérement une pincée de sommités de petit chêne, & une ou deux cuillerées de suc de menthe avec tant soit peu de sucre.

Il reviendra à ces deux remedes une seconde fois, c'est-à-dire il prendra huit autres jours les bouillons & le petit-lait, comme dessus, & se repurgera à la fin, avec les eaux d'Yeuset & la manne.

Après ces remedes on conseille au malade d'essayer le demi-bain domestique, dans lequel il restera l'espace d'environ une heure & à l'issue duquel il prendra deux tasses d'infusion de citronelle en maniere de thé.

Il le continuera pendant neuf jours, vers les huit heures du matin, & prendra ensuite une neuvaine d'eaux d'Yeuset, dont il prendra chaque fois les deux tiers d'une bouteille, observant de les faire dégourdir & de les rendre purgatives par l'addition deux onces & demie de manne au premier verre & dernier du neuviéme jour.

L'automne prochain, si les indispo-

ſtions du malade continuent, on eſt d'avis qu'il ſuive le plan des remedes ſuivans.

On commencera par la ſaignée du bras, & on lui tirera environ ſept à huit onces de ſang. Le lendemain on le purgera comme il a été dit, ou bien avec deux verres de décoction de racines de polypode, dans laquelle on fera bouillir légérement trois dragmes de ſenné, une dragme de rhubarbe concaſſée, & une dragme de ſel végétal, & dans le premier verre on diſſoudra une once & demie de manne & dans le ſecond une once.

Il prendra enſuite le bouillon de poulet avec les écreviſſes, &c. preſcrit plus haut pendant neuf jours, puis le petit-lait pendant une quinzaine de jours, après leſquels il ſe repurgera & prendra tout de ſuite le lait d'âneſſe, qu'il continuera pendant un mois, & même au de-là, ſi ſon eſtomac le ſupporte. On tâchera même de le faire paſſer, ſi on le juge à propos, avec deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux qu'on mêlera avec ledit lait ou bien en lui faiſant uſer de deux en deux jours le ſoir en ſe couchant de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez de conſerve de roſe & de celle de kynorrhodon, de chacune deux drag-

mes ; de corail rouge préparé, & d'ieux d'écrevisses, de chacun un scrupule ; d'extrait de geniévre quinze grains ; du cachou dix grains, que vous incorporerez avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe, pour en faire une opiate pour une seule prise.

Au surplus il faut que le malade observe un régime de vivre des plus exacts, qu'il ne fasse aucun excès d'aucun genre, qu'il évite avec soin tout ce qui est salé, épicé, crud, & de difficile digestion, comme ragoûts, fritures, le maigre, les sucreries, les fruits, la pâtisserie, &c. qu'il ne se nourrisse pendant tout le tems de ces remedes qu'avec des soupes, du bouilli, du rôti, & sur-tout de la viande blanche ; qu'il soit bien persuadé que sa poitrine ne risque rien, & que, pourvu qu'il se ménage, sans s'écouter pourtant trop, & qu'il tâche de se dissiper, il recouvrera dans peu une santé parfaite.

Délibéré à Montpellier le 4. juillet 1741. *signé*, VERNI & HAGUENOT.

CONSULTATION XLV.

Pour un mal de tête habituel, avec éblouissement & vertige.

LE mal de tête qui tourmente Monsieur le Curé depuis quelque tems avec des éblouissemens qui surviennent de tems en tems, est produit par une lymph épaisse & acrimonieuse, qui ne coule pas librement dans le tissu du péricrane. Cette lymphe engorge les vaisseaux dans cette membrane si sensible, ce qui donne lieu à la compression des vaisseaux sanguins qui s'engorgent en conséquence de trop de sang, ainsi cette membrane nerveuse est tendue & tiraillée, d'où s'ensuit le sentiment de douleur. En conséquence de la difficulté qu'a le sang de passer dans le péricrane, il se porte aux tuniques des ieux, mais sur-tout à la rétine, dont les vaisseaux sanguins venant à se trop remplir battent trop fortement sur les filets nerveux de cette membrane qui en sont trop secoués, ce qui cause l'éblouissement ou le vertige, suivant les différens degrés d'engorgement des vais-

ſeaux ſanguins, & de preſſion des filets nerveux de la rétine & de la ſubſtance médullaire du nerf optique.

On ne ſçauroit douter des vices de la lymphe que nous venons d'établir, puiſque Monſieur a été gouteux pendant vingt-cinq ans ; mais, comme depuis un an il n'eſt plus ſujet à la goute, du moins autant qu'il l'étoit auparavant, cette lymphe qui portoit autrefois aux articulations porte à préſent au péricrane, & cauſe les incommodités préſentes, enſorte qu'on peut dire qu'elles ſont les effets d'une humeur de goute.

L'on doit encore remarquer que les digeſtions ſe font mal, en ce que les ſucs digeſtifs, participant de la nature de la lymphe générale, ne peuvent que mal pénétrer les alimens, & en mal perfectionner les ſucs ; auſſi fait-on remarquer qu'on avoit une eſpece de cours de ventre toutes les fois qu'on ſouffroit des vertiges & qu'on avoit des ſueurs avec un ſentiment de froid aux jambes, ce qui marquoit de mauvaiſes digeſtions, & un épaiſſiſſement de ſang occaſionné par de mauvais ſucs qui avoient paſſé des premieres voies.

Pour diſſiper ces incommodités, & en

prévenir des nouvelles, il faut se proposer de corriger les digestions; de plus d'inciser doucement la masse générale des fluides, de la détremper, & de l'adoucir.

C'est pourquoi on commencera par une saignée du pied de la valeur de six à sept onces de sang, & on se purgera le lendemain de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une demi-once; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; faites infuser dans huit onces de colature deux dragmes de senné mondé; rhubarbe choisie, & sel végétal, de chacun une dragme; fleurs de pêcher une pincée; coulez une seconde fois, & dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

L'on prendra ensuite neuf matins des bouillons faits avec huit onces de colet de mouton, deux écrevisses de riviere, une dragme de racine d'*enula campana*, une dragme & demie de racine de squine, & une poignée de chicorée. On se purgera à la

fin pour paſſer enſuite à l'uſage du petit-lait de vache ou de chévre clarifié, avec deux cuillerées du ſuc de cerfeuil, & une de ſucre. On ſe purgera comme auparavant.

Pendant l'été on prendra tous les matins à jeun une grande taſſe d'infuſion de méliſſe en maniere de thé, & deux fois la ſemaine un moment avant l'infuſion deux ſcrupules d'extrait de geniévre.

Au commencement de l'automne prochain on prendra les bouillons, & le petit-lait, & les purgations. On prendra enſuite pendant quatre matins de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerve d'*enula campana* ſix dragmes; ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once; rhubarbe choiſie, *caſſia lignea*, & cloportes préparés, de chacun deux dragmes; ſel d'abſynthe une dragme & demie; diagrede un ſcrupule & demi; faites avec le ſyrop de chicorée compoſé une opiate dont la doſe ſera de deux dragmes On avalera par-deſſus l'opiate un bouillon au creſſon. Après l'opiate on paſſera

à l'uſage du lait d'âneſſe pendant deux mois, à la doſe d'une livre, mêlant deux cuillerées d'eau ſeconde de chaux aux premieres priſes, & dans la ſuite du tems on prendra le ſoir deux heures & demie après ſouper de trois en trois jours une dragme & demie de ladite opiate, avalant par-deſſus deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges. A la fin de l'uſage du lait d'âneſſe, on ſe purgera comme auparavant.

L'on conſeille auſſi de ſe faire raſer la tête pendant l'été toutes les ſemaines, ayant ſoin de la faire broſſer tous les matins. L'on pourra quitter l'uſage de la peau divine.

A l'égard du tabac, ſi l'on eſt dans l'habitude d'en prendre, on ne le quittera pas tout-à-fait. On obſervera un bon régime de vie, point de vin; ou, ſi l'eſtomac ne s'accommode pas de ſa privation, on le trempera beaucoup.

Délibéré à Montpellier le 8. juin 1742. *ſigné*, FIZES.

CONSULTATION XLVI.

Pour une ophthalmie invétérée avec des taches à la cornée.

L'Ophthalmie considérable dont cette jeune Demoiselle est attaquée aux deux ïeux, mais sur-tout au droit avec des taches à la cornée, & un écoulement des larmes très-âcres & chaudes, reconnoît pour cause un sang épais & acrimonieux qui a forcé les petits vaisseaux sanguins de la conjonctive, & même les lymphatiques de cette membrane, ensorte que tous les vaisseaux de cette partie se trouvent engorgés d'un tel sang; &, comme la lymphe est aussi trop épaisse, elle a aussi engorgé plusieurs petits vaisseaux de la cornée transparente, elle s'y est encore plus épaissie par son séjour, & l'a rendue opaque & blanchâtre en certains endroits, ce qui établit les taches.

On ne sçauroit douter que la masse du sang ne péche par épaississement, & par acrimonie, mais principalement quant à sa portion lymphatique, si l'on fait réflexion que cette jeune personne a été atta-

quée ci-devant plusieurs fois de boutons, d'éréspeles, & d'enflures au nez & aux lévres; que même elle a eu une atteinte de roideur du col. Il paroît même par la relation, & par ce qui nous a été rapporté, que ces vices du sang, & surtout de la lymphe, lui viennent héréditairement de la part de Madame sa mere; & qu'ils ont été renforcés par le mauvais lait de sa nourrice.

Quoiqu'il ne soit pas aisé de détruire de telles causes, cependant, comme d'ailleurs elle paroît assez robuste, qu'elle n'a pas eu de glandes, & qu'elle est d'un âge où les régles peuvent bientôt paroître, l'on doit se flatter de pouvoir réussir, pourvu qu'elle veuille suivre un tems considérable, & sans interruption, la suite des remedes que nous allons proposer, & un bon régime de vivre.

Les vues que l'on doit se proposer de suivre dans ce cas sont d'entretenir les digestions en bon état, de diviser doucement le sang, & par des remedes appropriés, de le dessaler, le détremper, & l'adoucir.

C'est pourquoi deux jours après qu'elle sera arrivée chez elle où l'air est plus

tempéré que le nôtre, qui eſt dans cette ſaiſon trop chaud, ſec, & ſalé, elle ſe fera tirer de l'un des pieds environ ſept onces de ſang.

Elle ſe purgera le lendemain de la ſaignée avec une once de tamarins, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes deux dragmes & demie de ſenné, & demi-poignée de fleurs de violettes, diſſolvant au premier verre une once & demie de manne, & au ſecond une once ſeulement.

Elle paſſera enſuite à l'uſage de bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere, les cuiſſes de quatre grenouilles, & une poignée de creſſon de fontaine. Ayant pris ces bouillons douze matins elle ſe repoſera trois jours, après leſquels elle paſſera à l'uſage des eaux de Camarès tranſportées chez elle, qu'elle boira neuf matins, obſervant de n'en prendre que ſix livres chaque matin, & cela dans l'eſpace de deux heures ou deux heures & demie, & d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces & demie de manne, & autant au dernier verre du neuviéme & dernier jour.

Ayant fini ces eaux, elle se reposera trois ou quatre jours : elle prendra ensuite pendant vingt jours le matin à jeun environ douze onces de petit lait de vache, que l'on clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification dix cloportes lavés & écrasés en vie, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre fin. Après ces vingt jours de petit-lait elle se purgera avec la médecine en deux verres ci-dessus prescrite. Le lendemain de cette purgation elle commencera l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, une once & demie de chair de serpent du païs, & une poignée de cresson de fontaine.

Ayant pris ces bouillons neuf matins, elle se purgera comme auparavant, pour passer à une autre neuvaine de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, deux dragmes de racine de squine bien choisie, & coupée par tranches, & une poignée de chicorée amere de jardin, se purgeant comme auparavant.

Ayant pris ces bouillons neuf matins, & s'étant reposée de la médecine, elle passera à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle prendra le matin à jeun pendant deux

mois au moins, se purgeant à la fin comme auparavant.

Les sept ou huit premiers jours du lait d'ânesse, on ajoutera à la prise de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux. De plus, pendant tout l'usage de ce lait, elle prendra de trois en trois jours un moment avant le lait une poudre composée de huit grains de safran de mars apéritif, huit grains de cloportes préparés & quatre grains de canelle, avalant cette poudre avec deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Dès à present on se servira journellement pour les ïeux d'un collyre fait avec deux onces d'eau rose, trois onces d'eau de plantain, & cinq grains de vitriol blanc dissout dans ces eaux.

Lorsque l'inflammation sera dissipée, pour détruire les taches, on se servira du collyre suivant.

COLLYRE.

Prenez six grains de vitriol blanc; camphre & safran oriental en poudre, de chacun quatre grains; trochisque de myrrhe vingt-cinq grains; suc de fenouil deux onces; sucre candi en poudre une

dragme. Mêlez, & faites un collyre pour l'usage.

Trois fois par jour on fera tomber sur la cornée à chaque œil deux ou trois gouttes de ce collyre, continuant longtems.

Cependant on observera avec attention un bon régime de vivre. On fera toujours gras, se tenant uniquement à la soupe, au bouilli, & au rôti, ne salant presque point les alimens, & n'emploïant jamais d'épicerie. L'on pourra pourtant manger des œufs frais, du ris, de l'avenat à l'eau. L'on ne boira que de l'eau. L'on évitera le serein, la fumée, la poussiere, la lecture, & la grande lumiere. Au reste, si l'estomac soutient bien le lait d'ânesse, l'on soupera pendant l'usage de ce lait avec une soupe au lait de vache & un œuf frai. à la coque.

Délibéré à Montpellier, le 3. juillet 1743. *signé*, FIZES.

CONSULTATION XLVII.

Pour une Religieuse attaquée de sciatique.

LA douleur vive que ressent Madame de saint Joseph à une cuisse au-dessus de la hanche, qui l'empêche de se soutenir, & qui s'étend le long de la jambe, sur-tout lorsqu'elle est hors du lit & qu'elle veut marcher, qui n'est accompagnée d'aucune rougeur, ni enflure, ni grosseur de la partie, n'est autre chose qu'une douleur de rhumatisme que nous appellons sciatique. Cette douleur ne doit être attribuée qu'à l'épaississement & à l'âcreté de la lymphe & de la synovie des enveloppes tendineuses & membraneuses des muscles abducteurs de la cuisse, & de ceux de la jambe. L'opiniâtreté de cette douleur fait soupçonner que le vice n'est pas seulement local, qu'il doit être entretenu par un sang du même caractere, c'est-à-dire épais, sec, & acrimonieux. La vie austere & Religieuse de Madame prouve suffisamment que ce doit être le caractere de ses liqueurs.

La lymphe & la synovie de ces parties ayant ce mauvais caractere, n'y roule qu'avec peine ; elle y distend ses propres tuïaux & les filets nerveux des environs, ce qui occasionne la douleur vive qui augmente dès que Madame veut se remuer, à cause du tiraillement plus fort que soufrent les filets nerveux lors de la contraction des muscles Cette douleur s'étend le long de la jambe par la continuation de cette enveloppe tendineuse des muscles de la cuisse appellée *fascia lata*, qui se trouve principalement attaquée.

Cette maladie ne porte avec elle aucun danger, elle n'est qu'inquiétante & douloureuse. On ne doit point se flatter de l'emporter d'abord entiérement, les remedes ne font que la calmer, & ce n'est qu'aux remedes réitérés qu'elle céde pour l'ordinaire.

Les vues qu'on doit se proposer pour tâcher d'y remédier sont de tenir en régle les digestions, d'adoucir, d'humecter, & de briser légérement les liqueurs, afin de rendre au sang & à la lymphe leur fluidité naturelle.

Comme on nous fait remarquer qu'on a déja emploïé les saignées & les purgations réitérées, les eaux acidules,

le petit-lait, & les bains domestiques, & que la chaleur soulage beaucoup, nous sommes d'avis que Madame aille incessamment aux bains de Bagnols pour se faire doucher pendant trois jours, deux fois le jour, la partie affectée; qu'elle ait soin au retour de tenir cette partie plus couverte; attention qu'il faudra qu'elle ait sur-tout en hyver, pour garantir cette partie du froid, qui éveilleroit les douleurs, ou les augmenteroit considérablement, & nous conseillons dans cette saison-là de tenir cette partie couverte avec une peau de liévre ou d'agneau préparée.

Au retour de Bagnols, Madame prendra pendant six matins des eaux acidules de la moïenne force, pour lesquelles on consultera le Médecin ordinaire, à la dose de deux livres, ayant soin de les faire dégourdir avant de les prendre,& d'ajouter au premier verre du premier jour, deux onces de manne & deux dragmes de sel d'Angleterre, & tout autant au dernier verre du dernier jour.

Lorsque les douleurs augmenteront, Madame prendra quelques narcotiques pour se procurer du soulagement, comme par exemple, demi-once de syrop de

pavot, dix gouttes anodynes dans quelques onces d'eau de chicorée, & on aura soin d'augmenter les gouttes selon la violence de la douleur.

On frottera en même tems la partie avec le baume tranquille de l'Abbé Rousseau, ou à son défaut, avec l'onguent d'althea, auquel on ajoutera le laudanum de Sydenham. Nous conseillons même d'emploier l'huile de térébenthine pour frotter la partie, si les autres ne réussissent point. On pourra y faire fondre quelques grains de camphre & de laudanum opié. Nous pouvons assurer avoir des grands effets de cette huile toute pure, ou jointe avec ce que nous avons dit, dans les grandes douleurs de sciatique.

Vers la mi septembre nous conseillons à Madame, soit que les douleurs aient diminué, ou plus encore si elles persistent, de faire les remedes suivans. Pour remplir les indications ci-dessus, elle commencera par se faire tirer deux palettes de sang du bras; le lendemain elle se purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne six dragmes ; faites bouillir pendant un quart d'heure dans douze onces d'eau de fontaien pour deux doses, dans lesquelles on fera infuser pendant la nuit senné mondé deux dragmes ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une pincée ; dissolvez dans la premiere prise de colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de fleurs de pêcher. Vous dissoudrez une once seulement de manne dans la seconde. Faites une potion qui sera prise avec le régime ordinaire.

Le lendemain de la purgation Madame passera pendant neuf matins à l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, demi-once de racine de squine, une dragme de racine d'*enula campana*, deux petites écrevisses de riviere, & une poignée de chicorée amere de jardin.

Après l'usage de ces bouillons elle se repurgera comme ci-dessus, pour passer ensuite pendant quinze jours à l'usage du petit-lait de vache, qu'on tirera avec la présure ordinaire, & qu'on clarifiera avec le blanc de deux œufs. Pendant la clarification

gation on y fera bouillir quinze cloportes, & deux dragmes de safran de mars apéritif. Après avoir coulé, on y ajoutera une petite cuillerée de sucre en poudre. La dose de ce petit-lait sera de douze onces. Après ce petit-lait on se repurgera comme ci-dessus, pour prendre ensuite pendant un mois & demi le lait d'ânesse, qu'on prendra à la dose de douze onces au sortir de la mammelle de l'animal, y ajoutant ce qu'il faudra de sucre pour le rendre agréable au goût; observant de prendre trois jours de la semaine à la premiere cuillerée du lait, une poudre faite avec dix grains de succin blanc preparé, autant d'antimoine diaphorétique, & quatre grains de *cassia lignea*.

Au surplus, si le lait ne passoit pas bien, on emploiera la seconde eau de chaux pour le faire passer, ou tout autre remede que le Médecin ordinaire jugera à propos.

Comme nous ne connoissons pas la maniere de vivre des Dames Clairistes, nous nous reposons entiérement pour le régime de vie sur le Médecin ordinaire, avec d'autant plus de confiance que par les remedes qu'il a conseillés il a rempli

les indications qu'on a proposée.

La peau divine qu'on a conseillée à Madame ne paroît point convenir, de crainte qu'elle n'échauffât trop, & qu'elle en rendît ensuite cette maladie plus rébelle.

Délibéré à Montpellier le 20. juillet 1746 *signé*, FARJON.

CONSULTATION XLVIII.

Pour un vieux militaire attaqué de paralysie imparfaite au bras gauche, &c.

LA paralysie imparfaite dont Monsieur le Chevalier de *** a été attaqué il y a neuf à dix jours au bras gauche, & qui subsiste encore à la main, le cerveau n'aïant point souffert, reconnoît pour cause un embarras qui est survenu subitement aux nerfs brachiaux & dans leurs ramifications par une matiere lymphatique épaissie. Son tempérament pituiteux quoique vif, les attaques d'asthme auxquelles il est sujet ; enfin les attaques de goute qu'il a eues au pied, font voir qu'il a la lymphe épaisse, mais en même tems acrimonieuse ; &, comme

ce Monſieur a beaucoup peiné à la guerre, & qu'il eſt vieux, ſon ſang ne peut qu'être épais & privé de cette mucilaginoſité fine qui donne la juſte détrempe à toute la maſſe du ſang, & l'entretient dans la fluidité. Avec un tel caractere des fluides les digeſtions ſe font mal, les ſucs digeſtifs étant entachés des mêmes vices ; & il ſe produit un chyle épais, & mal travaillé, qui entretient les mauvaiſes qualités de la maſſe du ſang. Ces jours derniers, quoique Monſieur le Conſultant n'ait pas commis de faute dans le régime de vivre, il s'eſt produit en conſéquence de quelque mauvaiſe digeſtion quelques mauvais ſucs qui ont épaiſſi plus qu'à l'ordinaire la maſſe de ſon ſang, & ſur-tout la portion lymphatique, qui, au lieu de cauſer un dépôt à quelque articulation pour produire la goute, ou au couloir bronchial pour exciter une attaque d'aſthme, a porté ſur les nerfs brachiaux, & en a obſtrué pluſieurs ramifications, quoiqu'imparfaitement, ce qui a donné lieu à la paralyſie imparfaite dont il s'agit.

Quoique cette maladie telle qu'elle eſt ne porte pas au principe de la vie, cependant elle ne doit pas être négligée,

étant un avertiſſement que la même cauſe porteroit un jour au cerveau, ou aux origines de bien d'autres nerfs, d'autant plus que Monſieur ſon frere eſt mort d'apopléxie. Au ſurplus, ſi on n'y portoit bientôt remede cette maladie pourroit bien réſiſter abſolument à tout remede.

Les vûes que l'on doit avoir, tant pour guérir cette maladie que pour en prévenir de plus conſidérables dans ce genre, ſont de corriger les digeſtions & les maintenir en bon état; de nettoïer inceſſamment les premieres voies des mauvais ſucs qui épaiſſiſſent la maſſe du ſang; de diviſer la maſſe du ſang par des remedes appropriés, & d'en chaſſer la ſalure.

C'eſt pourquoi, ſi le malade n'a pas été ſaigné, & ne manque pas de forces, on le ſaignera au bras modérement.

Il viendra à Balaruc y faire ce qui ſuit.

Il en boira les eaux trois matins de ſuite, à la quantité de ſept livres chaque matin, obſervant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne & trente grains de rhubarbe en poudre, & autant au dernier verre du troiſiéme & dernier jour.

Après ces trois jours de boiſſon on

passera à la douche du bras, que l'on trempera dans la source pendant la douche. On douchera encore l'épaule, & surtout le derriere des vertebres du col & des premieres du dos. On fera cette manœuvre quatre jours de suite, matin & soir.

Lorsque Monsieur le Consultant sera de retour chez lui, & se sera reposé quatre ou cinq jours, il se purgera comme il suit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne deux dragmes; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pour qu'il en reste six onces, dans lesquelles vous ferez infuser senné mondé deux dragmes; rhubarbe choisie deux scrupules, sel végétal une dragme, sommités de chiendent une pincée; coulez, & dissolvez dans la colature dix onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, deux dragmes de racine de pivoine mâle, une dragme & de-

mie de racine de valériane ſauvage, une dragme de racine d'*enula campana*, douze cloportes écraſés en vie, & une poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris ces bouillons quinze matins, on ſe purgera comme auparavant.

On paſſera tout l'hiver à prendre quatre fois la ſemaine le matin à jeun une grande taſſe d'infuſion de méliſſe ou citronelle en maniere de thé avec un peu de ſucre, avalant deux fois la ſemaine avec les deux ou trois premieres cuillerées de cette infuſion huit grains de cloportes préparés.

De plus, on ſe purgera tous les quarante jours avec la médecine preſcrite.

Au printems prochain on fera une petite ſaignée du bras, on ſe purgera le lendemain comme ci deſſus, on prendra enſuite les bouillons ordonnés quinze jours, y ajoutant deux écreviſſes de riviere pilées en vie, ſe purgeant à la fin comme au commencement.

Que s'il reſtoit quelque impreſſion de paralyſie, l'on viendroit enſuite vers la fin de mai à Balaruc, pour y faire les mêmes remedes ordonnés pour cet automne.

Enfin on aura grande attention à bien

observer un bon régime de vivre. L'on fera toujours gras, mais seulement en soupe, bouilli & rôti fin, comme volaille, pigeons, perdreaux, tourdres, petits oiseaux, évitant la chair noire. L'on évitera les ragoûts, la pâtisserie, les fritures, le cochon, le bœuf, les salades, trufes, chataignes, fromages, légumes, les viandes salées & épicées. & toute sorte d'alimens grossiers, & de difficile digestion. L'on pourra manger pour dessert des biscuits sans amandes, & des compotes à demi sucre. On fera deux repas sobres par jour; l'on soupera très peu & avec un morceau de rôti; l'on boira le vin vieux, bien choisi & trempé d'eau; l'on prendra quelquefois du caffé à la sortie du dîner; l'on fera un peu d'exercice, & l'on se défendra contre le froid.

Délibéré à Montpellier le 31. octobre 1746. *signé*, FIZES.



CONSULTATION XLIX.

Pour le même malade & la même maladie.

MOnsieur le Chev. de * * * étant venu dans le dessein d'aller faire des remedes à Balaruc pour la paralysie de sa main, est arrivé à Montpellier avec une fiévre putride qui a duré quatorze ou quinze jours. Etant guéri de cette fiévre putride, il a eu une attaque de goute, qu'il a fallu aussi lui guérir. Ainsi il n'est plus question de Balaruc pour cette saison, tant à raison de l'état de convalescence où il est, qu'à cause de la rigueur de la saison. De plus ces jours-ci les digestions se sont mal faites, & il a eu une disposition au cours de ventre, qui a été corrigée.

Faisant réflexion à son état présent, aux maladies qu'il vient d'essuïer en cette ville, à ses anciennes maladies de goute & d'asthme, à son attaque de paralysie, & à tout le reste de ce que j'ai remarqué dans ma premiere Consultation, j'estime qu'il doit se conduire comme il suit.

Pendant son voïage il doit se nourrir de bonnes soupes au gras, prises tant à dîner qu'à souper, de quelques œufs frais à la coque, de poulets, perdreaux, pigeons rôtis, de bon bouilli. A souper, il se privera de viande, & il se contentera d'une bonne soupe, & de deux œufs frais à la coque; ou tout au plus, après la soupe, il mangera une aile de quelque chose de rôti. Il mangera quelque biscuit à ses desserts, & il boira le vin bon, & bien trempé. Il se garantira contre le froid.

De retour chez lui, s'il a la moindre disposition au cours de ventre, il prendra d'abord deux matins de suite, étant à jeun, une once de syrop de chicorée composé avec vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre, le tout délaïé dans trois onces d'eau de chicorée, avalant une heure après une prise de bon bouillon parfait.

Si le cours de ventre résistoit, ou revenoit, il répéteroit ce remede un ou deux matins.

Lorsqu'il aura repris des forces, comme vers la fin de ce mois, il se purgera avec la médecine prescrite dans ma premiere Consultation, mais dont on retranchera demi-dragme de senné.

Il prendra ensuite neuf matins seulement les bouillons marqués dans la même Consultation, après lesquels il se purgera comme auparavant.

Il passera le reste de l'hiver en prenant trois fois la semaine le matin à jeun l'infusion de mélisse marquée dans l'ordonnance, avalant avec les deux premieres cuillerées six grains de cloportes préparés.

S'étant reposé un jour, il prendra les trois autres jours de la semaine le matin à jeun une tasse de décoction de *camphorata Monspeliensium*, aïant fait bouillir un quart d'heure une pincée de cette plante avec un grand verre d'eau : on y ajoutera un peu de sucre. Il se purgera sur la fin de février avec la même médecine, & continuera ensuite sa citronelle & son *camphorata* comme auparavant, jusques vers la mi-avril, où il se purgera de même. Il prendra ensuite les bouillons ordonnés neuf matins, après lesquels, s'étant purgé comme auparavant, il viendra au commencement de mai à Balaruc faire les remedes portés par ma premiere Consultation.

Enfin on observera d'oindre pendant six jours tous les matins seulement la

main & l'avant-bras avec l'huile de brique chaude : dans la suite on les frotera deux fois la semaine à défaut d'huile de brique avec l'huile de lavande.

Délibéré à Montpellier le 13. décembre 1746. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION L.

Pour une affection hypochondriaque, & une cachexie.

APrès avoir lû avec attention le mémoire bien circonstancié qui nous a été communiqué, j'estime que Monsieur .... est attaqué d'une complication de maladie, à sçavoir d'une affection hypochondriaque & d'un état de cachexie.

L'on doit ainsi regarder la masse du sang comme épaisse, séche, & acrimonieuse ; mais en même tems où la sérosité surnage un peu. Joignant à tout cela un vice particulier d'épaississement & de lenteur dans la masse de la lymphe, & d'un pareil état des fluides joint aux mauvaises digestions qui s'ensuivent nécessairement, on déduit non seulement tous les symptômes rapportés dans la relation, mais aussi pourquoi Monsienr le Consul-

tant est sujet depuis long-tems à des accès de fiévre erratique.

Cette maladie compliquée ne peut que beaucoup résister à l'action des remedes, d'autant plus qu'elle se trouve soutenue par beaucoup de mélancolie; ainsi le traitement doit être long, compliqué, & très-méthodique. Actuellement il faut avoir en vûe de corriger les digestions, de diviser doucement la masse du sang, & d'y jetter une détrempe douce & ménagée.

C'est pourquoi on se purgera d'entrée comme il suit.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once; faites le bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; faites infuser dans douze onces de colature un gros de rhubarbe, une poignée de fleurs de pêcher, & une demi poignée de fleurs de violettes; coulez & partagez en deux doses, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre, & une seulement dans la seconde. Faites une potion qui soit prise le matin en deux heures, avalant un bouillon entre les deux prises.

L'on passera ensuite à l'usage de cette opiate.

OPIATE.

Prenez conſerves d'*enula campana*, & de kyonorrhodon, de chacune trois dragmes; extrait de geniévre deux dragmes; fleurs de camomille en poudre, & poudre de guttete de chacune une dragme & demie; antimoine diaphorétique & cinnabre d'antimoine de chacun une dragme; cloportes préparés quatre ſcrupules; ſuccin blanc préparé une dragme & demie; faites avec le ſyrop de chicorée ſimple une opiate molle pour l'uſage. La doſe eſt de deux dragmes.

La doſe de cette opiate ſera de deux dragmes, que l'on prendra le matin à jeun dans du pain à chanter, avalant une heure après un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une écreviſſe de riviere pilée en vie, & une petite poignée de chicorée amere de jardin.

Aïant pris cette opiate cinq matins, on paſſera tout de ſuite à prendre le matin à jeun environ douze onces de petit-lait de chevre, ou de vache, tiré ou par la crême de tartre, ou par la préſure. On éteindra dans ce petit-lait trois clous de la longueur du doigt rougis au feu; on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faiſant bouillir pendant la clarification

dix à douze cloportes écrasés en vie, & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre. Aïant pris ce petit-lait huit jours, on se purgera comme auparavant, mais retranchant la rhubarbe.

On prendra ensuite l'opiate quatre matins avec les bouillons, ensuite le petit-lait déja prescrit pendant huit matins.

Après on reviendra encore à quatre ou cinq jours d'opiate, & enfin à huit jours de petit-lait tout comme auparavant, après quoi on se purgera pour la derniere fois.

L'on passera l'été en prenant une neuvaine de bouillons faits avec un jeune poulet, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles, une ou deux écrevisses de riviere pilées en vie, demi-poignée de cresson de fontaine, & demi-poignée de pimprenelle de jardin.

Et une pareille neuvaine de bouillons au commencement de septembre, prenant dans le tems qui sera entre ces deux neuvaines de bouillons, & tous les matins, une grande tasse d'infusion de mélisse ou citronelle en maniere de thé avec peu de sucre.

Vers la fin de septembre on verra ce qui reste a faire.

A l'égard du régime de vivre, il faut

être exact à l'observer. L'on sera toujours au gras, mais seulement en soupe, bouilli & rôti, en jeune volaille; l'on boira du vin, mais toujours noïé d'eau, & bien choisi, & l'on tâchera de dissiper l'esprit par des amusemens honnêtes; faisant tous ces remedes & d'autres même, s'il le faut, avec patience, & tranquillité, dans la vûe de refaire sa santé, la chose ne pouvant se faire que par un traitement long & compliqué.

Délibéré à Montpellier le 1. juin 1745. *signé*, FIZES.

CONSULTATION LI.

Pour une inégalité constante du pouls, accompagnée quelquefois d'intermittence.

L'Inégalité constante du pouls, & son intermittence plus ou moins considérable, que l'on ne cesse de remarquer à Monsieur depuis un tems assez considérable, est la suite de la difficulté qu'a le sang à sortir du cœur & de son épaississement. Dans un tel état la circulation du sang est gênée, &, pour ainsi dire, hésitante de tems en tems; &, comme le coup du

cœur sur le sang est moins fort aux jambes, à raison de leur distance du cœur, aussi le sang roule avec peine dans les muscles des extrémités inférieures, ce qui cause une gêne dans leur contraction, & ce sentiment de pésanteur qu'on y ressent souvent, tout comme il arrive à des muscles fatigués.

Pour soulager cette maladie de la circulation du sang, qui porte directement au principe de la vie, il faut se proposer de tenir le sang dans un volume qui ne soit jamais trop considérable; il faut le tenir coulant, en lui fournissant un chyle qui ne soit pas abondant, & qui soit en même tems bien travaillé, & bien coulant lui-même; ainsi il ne faut jamais surcharger les organes digestifs, ni de quantité d'alimens, ni d'alimens grossiers, & de difficile digestion. De plus, il faut se proposer de jetter habituellement dans le sang quelque chose qui le divise légérement, ou qui lui donne une légere détrempe.

Pour remplir ces vûes, & prévenir en même tems quelque accident inopiné, Monsieur le Consultant a besoin d'observer régulierement un régime de vivre convenable, & de faire habituellement

les petits remedes qui seront proposés.

A l'égard du régime de vivre, l'on fera deux repas sobres par jour, dîner & souper. Le souper sera encore plus frugal que le dîner. L'on évitera soigneusement de manger des ragouts, de la pâtisserie, & autres piéces de four, du bœuf, de la viande noire, des fritures, des racines, des légumes, des chataignes, des trufes, des fromages, des herbages cruds, des alimens salés ou épicés quelconques. Ainsi l'on se nourrira de soupes, de bouilli & de rôti fin, sur-tout en volaille; de poisson de bonne qualité, & seulement bouilli à l'eau & au sel, ou avec demi-eau & demi vin sans huile ni beurre, ou rôti sur le gril sans aucune sorte d'assaisonnement; des œufs frais à la coque, des biscuits, des fraises à l'eau, des compôtes à demi sucre, de quelque bon fruit, comme pommes de renettes, poires fondantes, pêches, & semblables.

Pour ce qui est des remedes, je suis d'avis que Monsieur le Consultant prenne tout cet été quatre fois la semaine le matin à jeun une grande tasse d'infusion de mélisse, ou citronelle, en maniere de thé. Les autres trois jours de la semaine le matin à jeun il prendra une grande tas-

se de *gnaphalium maritimum*, que l'on fera en faiſant bouillir deux branches de cette plante, chacune de la longueur du doigt, avec ce qu'il faut d'eau, pendant demi-heure, pour avoir une grande taſſe de décoction. L'aïant coulée on y ajoutera un peu de ſucre. Deux fois la ſemaine, en prenant la taſſe de citronelle, il avalera avec les deux premieres cuillerées de cette infuſion quinze grains de poudre de guttete.

L'automne prochain, vers la fin de ſeptembre, il faut ſe purger avec une dragme de rhubarbe concaſſée, & une dragme de ſel végetal, dont on fera un verre d'infuſion ſur les cendres chaudes, y diſſolvant le lendemain matin deux onces & demie de manne.

L'on prendra enſuite des bouillons faits avec huit onces de collet de mouton, deux écreviſſes de riviere, & une poignée de chicorée amere de jardin, ſuſpendant dans le pot pendant la coction un nouet de demi-once de ſafran de mars apéritif qui ſervira pour ſix bouillons.

Aïant pris ces bouillons douze matins, on ſe purgera comme devant, pour paſſer enſuite à l'uſage du petit-lait de chevre tiré par la préſure, ou par la crême de tartre. La doſe de ce petit-lait ſera de

douze à quinze onces. On éteindra dans ce petit-lait trois clous de la longueur du doigt rougis au feu. On le clarifiera ensuite avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification douze ou quinze cloportes lavés & écrasés en vie, &, l'aïant coulé, on y ajoutera deux cuillerées de suc de cresson de fontaine, & une cuillerée de sucre en poudre. Aïant pris ce petit lait un mois & demi on se purgera comme auparavant.

Le reste de l'automne, & tout l'hiver, on prendra tous les matins une grande tasse de décoction de *gnaphalium maritimum*, & quatre fois la semaine on prendra dix grains de safran de mars apéritif à la premiere cuillerée de soupe du dîner; mais tout deviendra inutile si l'on n'observe le régime de vie conseillé.

Au reste, il faut boire le vin bien choisi, & toujours trempé de beaucoup d'eau; ne prendre ni caffé, ni chocolat; & ne point faire d'exercice violent, ni souffrir du froid. On se lavera les jambes de tems en tems avec du vin rouge chaud, où l'on aura fait bouillir des plantes aromatiques, comme thim, lavande, petite sauge, romarin.

Délibéré à Montpellier le 31. mai 1746. *signé*, FIZES.

CONSULTATION LII.

Pour une douleur avec enflure à une jambe.

LA douleur qui a commencé il y a deux mois près de la malleole interne avec peu d'enflure, & sans inflammation, & qui s'étend à présent jusqu'au haut de la cuisse à la partie externe; douleur qui augmente lorsque cette Demoiselle marche, ou appuye du talon; cette douleur a son siége au périoste du bas du tibia à la gaine du tendon d'achille, & à la membrane de plusieurs muscles de la jambe & de la cuisse.

Cette douleur reconnoît pour cause une lymphe épaisse, acrimonieuse, & de mauvais caractere, qui engorge les vaisseaux aux parties nommées, & occasionne des tiraillemens des filets nerveux de ces parties sensibles de leur nature.

Ces vices de la lymphe sont marqués, tant par l'opiniâtreté de cette douleur, qui n'est pas accompagnée d'inflammation & la couleur abattue que Mademoiselle porte, que par la maniere dont

ont péri deux de ses freres ou sœurs, à sçavoir par des tumeurs froides au bras, y aïant toute apparence que cette mauvaise qualité de la lymphe leur a passé par héritage de Monsieur leur pere, qui a péri par la poitrine.

Quoique cette maladie ne paroisse pas actuellement intéresser la vie, cependant, comme elle s'établit au point même de causer de l'engourdissement à la jambe & à la cuisse, elle ne doit pas être négligée, puisque cette lymphe altérée pourroit porter aussi au poulmon, ou à quelque viscere du bas-ventre, & occasionner quelque maladie de langueur dont l'on ne pourroit pas venir à bout. Au surplus il faudra beaucoup de tems pour pouvoir combattre cet état présent, la cause en étant fort rebelle de sa nature.

Les vûes que l'on doit avoir dans ces cas sont de tenir les digestions en bon état, d'inciser par des remedes appropriés la masse générale de la lymphe, de détremper la masse générale des fluïdes, d'en chasser la salure, & de l'adoucir.

C'est pourquoi d'entrée on se purgera avec six dragmes de racines de polypode de chêne, dont on fera un verre de décoction, où l'on fera infuser une dragme &

demie de ſenné, deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, demi-dragme de ſel végétal, & demi-poignée de fleurs de pêcher, diſſolvant dans la colature deux onces & demie de manne.

L'on paſſera enſuite à l'uſage de bouillons, qui ſeront faits avec un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere pilées en vie, deux dragmes de racine de ſquine coupée par tranches, une poignée médiocre de creſſon de fontaine, & demi-poignée de pimprenelle de jardin.

Aïant pris ces bouillons douze matins, on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer à l'uſage de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

Prenez conſerves d'*enula campana* & de kynorrhodon, de chacune deux dragmes; extrait de geniévre une dragme & demie; cloportes préparés, & ſuccin blanc auſſi préparé, de chacun deux dragmes; *caſſia lignea* & quinquina en poudre, de chacun quatre ſcrupules; fleurs de ſel ammoniac martiales deux ſcrupules; faites avec le ſyrop de chicorée compoſé une opiate molle pour l'uſage.

L'on prendra le matin à jeun deux

dragmes de cette opiate, avalant une heure après un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton & une poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris cette opiate six matins, on passera tout de suite à l'usage du petit-lait de chevre, ou de vache, tiré par la présure, ou par la crême de tartre. La dose de ce petit-lait sera de douze à quinze onces. On clarifiera ce petit lait avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification huit ou dix cloportes écrasés en vie, & une pincée de feuilles de lierre terrestre séches; & l'aïant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

Aïant pris ce petit-laît dix matins, on reviendra à l'opiate, que l'on prendra avec le bouillon à la chicorée comme auparavant, jusqu'à ce qu'elle soit finie. On reviendra ensuite au même petit-lait dix matins, après lesquels on se purgera avec la médecine prescrite.

Dans le fort de l'été on prendra dix matins des bouillons faits avec un poulet, & une poignée de chicorée amere de jardin. Ces bouillons finis, & s'étant purgé ensuite avec la médecine ordonnée, on prendra quinze matins le petit-lait ordonné ci-devant.

Vers la fin de ſeptembre on ſe purgera avec la même medecine ; on prendra enſuite les premiers bouillons ordonnés pendant douze matins, après leſquels s'étant purgé comme auparavant, on prendra le lait d'âneſſe juſqu'à Noël le matin à jeun avec un peu de ſucre, ſe purgeant à la fin comme auparavant ; mais pendant l'uſage de ce lait, on prendra de trois en trois matins un moment avant le lait le bolus ſuivant.

B O L.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & cloportes préparés, de chacun dix grains ; cachou brut en poudre, quinze grains ; canelle en poudre ſix grains ; ſuccin blanc préparé ſept grains ; faites avec le ſyrop de capillaire un bol qui ſera avalé le matin.

Enfin on aura ſoin d'obſerver un bon régime de vivre ; ainſi l'on fera gras tout le tems de ce traitement, mais ſeulement en ſoupe, bouilli, & rôti, ſur tout en jeune volaille, ne ſalant preſque pas les alimens, & ne les épiçant jamais. L'on mangera à des heures reglées ; on s'abſtiendra

s'abſtiendra des ragoûts, de la pâtiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des fromages, des légumes, de la chair noire, du cochon, du bœuf, des trufes, champignons, chataignes, & généralement de ſalé, épicé, ou de haut goût quelconque, ou groſſier, ou de difficile digeſtion. On ne boira que de l'eau, ou tout au plus teinte d'un peu de bon vin. On fera un exercice modéré, l'on ne veillera pas, l'on ſe garantira du froid & de l'humidité.

Délibéré à Montpellier le 20. mai 1747. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LIII.

Pour un homme d'environ quarante ans attaqué de vapeurs.

QUoiqu'on ne puiſſe pas ſe flatter d'emporter radicalement la cauſe des vapeurs auxquelles Monſieur eſt ſujet depuis ſept à huit ans, on ne doit pourtant rien négliger pour prévenir, ſuſpendre, ou affoiblir, ces ſortes d'attaques.

Pour cet effet on doit avoir en vûe de rectifier les digestions, de diviser & animer le sang, & de lui ôter ainsi ce caractere d'épaississement, en conséquence duquel cette maladie se trouve entretenue avec opiniâtreté.

L'on profitera de la belle saison où nous allons entrer pour faire les remedes suivans.

Après avoir pris un lavement ordinaire fait avec la décoction de mauve & de pariétaire, où l'on aura dissout une once de catholicon fin, l'on prendra le lendemain à jeun vingt-cinq grains d'ipécacuana, & une dragme de confection d'hyacinthe, le tout délaïé avec une demi prise de bouillon. On aidera le vomissement, & lorsqu'il sera fini, l'on prendra une autre demi-prise de bouillon. Une heure après l'on prendra cette potion purgative.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne une demi-once ; faites-le bouillir dans une suffisante quantité de décoction de fumeterre. Faites infuser dans huit onces de colature deux dragmes de senné mondé, rhubar-

be choisie & sel végétal de chacun une dragme, fleurs de pêcher une pincée; coulez encore, & dissolvez deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

Le jour suivant on commencera l'usage de cette opiate le matin à jeun.

OPIATE.

Prenez conserve d'*enula campana* six dragmes; safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once; rhubarbe choisie, *cassia lignea*, cloportes préparés, de chacun deux dragmes; sel d'absynthe une dragme & demie; diagrede un scrupule & demi; faites avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé une opiate dont la dose sera de deux dragmes.

Une heure après avoir pris l'opiate, on prendra un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton, une petite poignée de chicorée, autant de fumeterre, & demi-poignée de cerfeuil.

L'on consommera ainsi toute l'opiate prescrite. Que si elle fatigue le malade, il ne la prendra que de deux jours l'un,

prenant pourtant tous les matins qu'il n'usera pas de l'opiate le bouillon aux herbes qui vient d'être marqué.

Cette opiate finie l'on se purgera avec la potion purgative marquée ci-devant, & sans perdre tems l'on passera à l'usage du petit-lait, de cette maniere. Dans une écuellée de petit-lait de vache, l'on éteindra deux ou trois fois un fer rougi au feu; ensuite l'aïant coulé on y ajoutera deux onces de suc de cresson d'eau, & une once de suc de fumeterre. L'on prendra ce petit lait le matin à jeun, ne prenant rien trois heures après. On le continuera une quinzaine de jours, se purgeant d'abord après avec la médecine ordinaire.

Ces remedes finis, on préparera l'opiate suivante pour s'en servir de tems en tems le matin à jeun.

OPIATE.

Prenez conserves d'*enula campana* & d'absynthe de chacune une demi-once; quinquina trois dragmes; ïeux d'écrevisses de riviere préparés, corail rouge aussi préparé, rhubarbe choisie, de chacun deux dragmes; sel ammoniac une

dragme & demie; faites avec le syrop d'absynthe une opiate pour l'usage, dont la dose sera de deux dragmes.

Après avoir pris de cette opiate, l'on avalera une heure après une prise de bouillon. L'on pourra en user deux ou trois fois la semaine pour soutenir le bon état de l'estomac.

L'on sera purgé au moins de quarante en quarante jours. L'automne prochain on reprendra l'opiate d'acier marquée ci-devant

L'on s'attachera très-scrupuleusement à observer un bon régime de vivre. L'on évitera tous les alimens grossiers, comme légumes, fromages, herbages, fruits cruds, &c. L'on évitera les ragoûts, & l'on se tiendra à l'usage des bonnes soupes à la viande, & au bouillon principalement. Enfin l'on évitera les contentions d'esprit, la tristesse, &c. puisque, ces sortes de passions subsistant, ni les remedes, ni la diéte ne sçauroient beaucoup profiter.

Délibéré à Montpellier le 2. mars 1723. *Signé*, FIZES.

CONSULTATION LIV.

Pour un homme cachectique âgé d'environ quarante ans.

Les foiblesses dont le malade est atteint depuis sept ou huit années avec rougeur de visage & une pâleur qui survient ensuite ; les mouvemens convulsifs des lévres & des ïeux ; les rapports, & les vents qu'il fait par derriere, dont il est beaucoup soulagé ; les frissons qu'il ressent par tout le corps, & enfin la grande quantité d'urine qu'il rend dans le tems même de ces accidens, ne peuvent provenir que d'un sang épaissi par des indigestions aigres que les premieres voies fournissent, & que l'on doit regarder comme la principale cause du mal.

Sur la rélation qui nous a été présentée, il nous paroît de plus que le malade fait beaucoup d'attention à sa maladie, qu'il s'en occupe trop, ce qui devroit lui faire craindre de tomber dans une espece de mélancolie.

Les remedes dont il doit se servir ne doivent pas être violens. Il faut ménager

sa compléxion délicate, & insister sur les remedes doux, rafraîchissans, humectans, & légérement apéritifs; &, au cas que ceux-ci agissent, comme il y a lieu de l'esperer, il en faut venir ensuite à l'usage des remedes plus forts & plus actifs.

Comme il a déja éprouvé que la saignée lui étoit nuisible, il pourra d'abord commencer par la purgation suivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé trois dragmes; rhubarbe choisie une dragme; *semen contra* & anis, de chacun une demi-dragme; sel végétal une dragme; extrait d'hellebore noir une demi-dragme; faites infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de pommes purgatif; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime accoutumé.

Le lendemain de cette purgation il prendra des bouillons de poulet, dont il continuera l'usage pendant dix ou douze jours. On fera farcir le poulet avec l'or-

ge mondé, & les ſemences froides, &, quand il ſera preſque fait, il faut ajouter les feuilles de capillaire, aigremoine, pimprenelle, dent de lion, chicorée, & cerfeuil, de toutes ces plantes une bonne poignée qu'on fera bouillir légérement.

Après que le malade aura fini ce bouillon, il ſe repurgera comme ci-deſſus & prendra enſuite les bouillons apérititifs ſuivans.

BOUILLON.

Prenez limaille de fer rouillé que vous enfermerez dans un nouet une once; racines de chiendent & de petit hou, feuilles & racines de piſſanlit, pimprenelle, aigremoine, chicorée ſauvage, & capillaire, de chacun une demi-poignée; fleurs de tamariſc deux pincées; faites avec un morceau de veau un bouillon qui ſera pris à jeun, & continué pendant huit ou dix jours.

Il ſe repurgera encore comme ci-deſſus, & prendra enſuite l'opiate d'acier comme il ſuit.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, & rhubarbe en poudre, vingt grains de chacun; ſel d'abſynthe dix grains, faites avec le ſyrop de chicorée composé une opiate pour une priſe. On la continuera pendant neuf jours, & on boira par-deſſus un bouillon altéré avec les plantes rafraîchiſſantes & légérement apéritives.

Il prendra enſuite le lait coupé avec la décoction d'orge, & de la racine de chiendent, ſi ſon eſtomac peut le ſoutenir, & le continuera pendant quinze ou vingt jours. Que ſi au contraire il s'en trouve incommodé, il reviendra aux bouillons de poulet, & aux remedes déja propoſés, dont il ne doit pas ſe rebuter.

Quand la ſaiſon le permettra, un des meilleurs remedes pour humecter ſon ſang eſt le bain d'eau douce, qu'il pourra prendre pendant huit jours conſécutifs.

Les eaux minérales froides lui conviendroient auſſi beaucoup: il pourra les boire dans le tems des grandes chaleurs.

On ne ſçauroit aſſez lui recommander

de se dissiper par des promenades fréquentes, & des conversations agréables qui l'empêchent de faire attention à son mal. Il s'abstiendra de toute sorte de viandes de difficile digestion, du salé, de l'épicerie, de la salade, de la friture, de toute sorte de laitage, légumes, viande noire, & se contentera du bouilli & du rôti comme il a accoutumé, & évitera avec soin toute passion de l'ame.

Délibéré à Montpellier le 2. mars 1723. *Signé*, HAGUENOT.

CONSULTATION LV.

Pour une femme de quarante ans attaquée de quelques obstructions dans le bas-ventre, avec menace d'hydropisie.

LA tumeur qui paroît à la région ombilicale de Madame, & qui est survenue à l'occasion de la grande frayeur qu'elle eut il y a environ six ans, ayant été accompagnée de l'enflure des jambes, de la jaunisse, du dégoût, des envies fréquentes & souvent inutiles d'u-

riner, de la difficulté de respirer en montant les degrés, du battement de l'artere céliaque, de l'appétit dépravé pour le poivre & les morceaux de tuile; on ne sçauroit douter qu'elle ne vienne de l'obstruction de quelques uns des viscéres du bas ventre, & sur-tout du foie, principalement du petit lobe des Spigelius, qui se trouve renfermé dans la duplicature de l'épiploon, où il pourroit bien s'être ramassé des eaux renfermées comme dans un sac. La situation de la tumeur le fait du moins présumer.

L'obstruction du foie est comme démontrée par l'ictere, le dégout, le battement de l'artere céliaque; de sorte que, pour délivrer la malade des suites fâcheuses dont elle est menacée, il semble qu'on ne doit avoir autre chose en vue que déboucher les couloirs obstrués en affinant les humeurs, en leur donnant de la fluidité, en les vuidant ensuite par les selles ou par les urines. On peut d'autant moins se tromper en suivant cette route qu'elle s'est déja bien trouvée des remedes apéritifs, purgatifs, & diurétiques. Il y a même apparence que cette maladie auroit cédé à un plus long usage de ces remedes, mais à peine se trou-

voit-elle un peu ſoulagée qu'elle les diſcontinuoit dans l'eſpérance flateuſe de ſe voir guerie, & c'eſt ce qui a rendu le mal à préſent beaucoup plus difficile à guérir.

Nous croyons donc que, ſans tarder davantage, il faut la purger de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez deux dragmes de ſenné mondé, une dragme de rhubarbe concaſſée & autant de ſel d'Angleterre, une pincée de petite abſynthe & de fleurs de pêcher, un brin de cannelle. Faites infuſer le tout ſur les cendres chaudes, & dans la colature vous diſſoudrez une once & demie de manne, & y ajouterez dix grains de jalap en poudre. Enſuite on lui préparera les bouillons ſuivans.

BOUILLON.

Prenez deux livres de maigre de veau coupé par tranches, des feuilles de chicorée ſauvage deux poignées, du cerfeuil & du perſil une pincée de chacun, ayant ſoin de hacher menu ces herbes, des cloportes préparés une demi-dragme, de la rhubarbe en poudre une dragme,

du mars volatil, ou fleurs de sel ammoniac martiales dix grains. Disposez les tranches de veau dans un vaisseau de terre, de maniere qu'il y ait un lit de feuilles hachées, & un autre lit de tranches de veau, saupoudrant chaque couche des poudres susdites, & ajoutant trois ou quatre cuillerées d'eau. Placez le vaisseau bien bouché au bain-marie pendant six heures, après lequel tems exprimez fortement, & vous aurez sept à huit onces de suc, qui, étant coulé, sera donné le matin à jeun. On continuera de même pendant quinze ou vingt jours, purgeant la malade au milieu & à la fin avec la médecine ci-dessus prescrite, après quoi elle usera de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez de la rouille d'acier préparée à la rosée du mois de mai une demi-once, de la rhubarbe en poudre, des cloportes & du jalap en poudre une dragme & demie de chacun, du diagrede, de la mirrhe & de la gomme ammoniaque, desséchées & pulvérisées, une demi-dragme de chacun, du sel ammoniac, & du *cassia lignea* de chacun une demi-dragme, avec une suffisante quantité de syrop de

chicorée, faites une opiate de laquelle la malade prendra une dragme & demie le matin à jeun, avalant par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles de bourrache & de chicorée, continuant pendant dix jours, & se purgeant à la fin comme ci-dessus.

Ces remedes étant finis, pour soutenir leur action on préparera le vin suivant.

VIN MEDICINAL.

Prenez une pinte du meilleur vin rouge clairet, dans lequel on mettra infuser une once de safran de mars apéritif, une dragme de rhubarbe, le tout dans un nouet, & un bouquet d'absynthe. On boita le matin à jeun trois ou quatre travers de doigt de ce vin.

Le printems prochain la saison sera encore plus favorable. Il faudra réitérer ces remédes ; car il ne faut pas croire qu'on puisse venir à bout de cette maladie sans revenir souvent à la charge.

Cependant la malade observera un régime de vivre fort exact. Elle se nourrira avec de bons potages, du bouilli & du rôti ; elle soupera très-légérement, & s'abstiendra des alimens maigres, salés,

épicés, des ragoûts, des salades, des légumes, des laitages.

A Montpellier le 14 novembre 1724. *signé*, MARCOT, LAZERME.

CONSULTATION LVI.

Pour une Demoiselle âgée de trente ans ou environ attaquée d'affection hypocondriaque tendant au scorbut.

LA maladie de Mademoiselle est une affection hypochondriaque qui tend vers le scorbut, ce qui est assez marqué par les douleurs & les inquiétudes d'estomac auxquelles elle est sujette. Les gonflemens du ventre qui surviennent par fois, lorsque la digestion se fait, la pluralité des autres symptômes dont il est fait mention dans la relation, & la tristesse à laquelle la malade est fort sujette qui la rend fort attentive à ce qui se passe dans son corps, & lui fait prendre les chagrins fort à cœur, caractere d'esprit qui joint aux symptômes marqués ne permet pas de douter de la présence de la mélancolie hypochondriaque; de plus les bouffissures des jambes & les taches livides qui y sont survenues, & qui

se sont dissipées, & la douleur des dents, sont des marques d'une disposition prochaine au scorbut; autre maladie qui suit souvent la mélancolie hypochondriaque.

La source de tous les maux dont cette Demoiselle est tourmentée est un sang sec, visqueux, salin, qui fournit dans tous les couloirs des sucs d'un semblable caractere, ce qui rend toutes les fibres & tous les vaisseaux de son corps peu humectés, & peu souples, par conséquent secs & trop roides.

Par-là on expliquera aisément pourquoi son estomac s'agace si aisément, & ne fait pas bien sa fonction, ce qui donne occasion aux inquiétudes qu'elle y ressent, aux vents qui lui gonflent le bas-ventre, & le rendent paresseux; par-là on comprendra aisément que le sang ayant peine à rouler dans les petits tuyaux doit les gonfler aux endroits où ils ont moins de ressort, comme aux rameaux des veines hemorrhoïdales; & comme ce sang visqueux & salin est fort aisé à se raréfier, il doit quelquefois les faire créver; ce qui produira le flux hœmorrhoïdal que l'on observe. De plus dans cet état de raréfaction il fait crever quelquefois quelques vaisseaux dans la membrane pitui-

taire, d'où vient aussi l'hémorrhagie que l'on remarque après quelque agitation du corps, ou de l'ame. Pour ce qui est de cette matiere que l'on croit être du pus, qui sort du fondement, c'est une mucosité du boïau *rectum* qui se fait remarquer souvent dans le cas des hémorrhoïdes.

Ce qui a donné lieu au mauvais état du sang que nous venons de décrire a été des obstructions que l'on a portées pendant plusieurs années, & les chagrins que l'on a ressentis vivement, qui ont occasionné un caractere d'esprit trop attentif, & inquiet sur ce qui se passe dans le corps.

Quoique cette maladie soit très-fâcheuse & difficile à combattre par elle même, elle le deviendra plus ou moins suivant le tour d'esprit que l'on prendra. Que si on se chagrine, qu'on s'inquiete continuellement, que l'on s'abatte, alors on ne doit pas espérer que les remedes portent grand coup; que si au contraire on veut bien se dissiper, ne pas faire de grandes attentions, & même s'égayer, dans ce cas on doit espérer que les remedes agiront avec efficacité; la malade n'étant pas d'ailleurs d'un âge avancé.

Les vues que l'on doit avoir sont de nettoïer l'estomac, & le reste des premie-

res voies, des mauvais ſucs qui s'y trouvent ramaſſés ; enſuite d'affiner le ſang, mais en l'ouvrant doucement, le délaïant, & l'humectant, prenant garde de ne pas y cauſer de fougue & de raréfaction. C'eſt pourquoi l'on fera d'abord une ſaignée d'environ deux bonnes poëletes de l'un des bras, ou bien du pied, ſi c'eſt au tems des régles. Le lendemain on prendra ce lavemenr.

LAVEMENT.

Prenez fleurs de mauve & graine de lin de chacun une poignée ; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; délaïez dans une livre de colature une once de catholicon fin, & une once & demie d'huile d'amandes douces. Faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade.

Le jour ſuivant on prendra à jeun quinze grains d'ipecacuanha en poudre dans une demi-priſe de bouillon. On aidera le vomiſſement par le moyen de l'eau tiéde. On ſe repoſera enſuite pendant deux jours, après leſquels on reprendra de la même maniere l'ipecacuanha, mais à la doſe de vingt-cinq grains. Deux jours après on ſe purgera avec cette ptiſanne roïale

PTISANE PURGATIVE.

Prenez ſenné mondé une demi-once, fleurs de mauve & graine de lin de chacun une pincée; trois tranches de citron; infuſez à froid dans trois verres d'eau de fontaine pendant un mois; coulez & partagez en trois doſes, dans la premiere deſquelles vous diſſoudrez deux onces de manne.

L'on prendra le premier verre de bon matin, deux heures après le ſecond verre, enſuite deux heures après un bouillon, enfin le troiſiéme verre deux heures après le bouillon.

Le lendemain de cette purgation l'on ſe mettra à l'uſage des bouillons ſuivans. On les fera avec une poignée de creſſon d'eau, une demi-poignée de pimpinelle, & autant d'aigremoine, avec un jeune poulet éventré, & ſix écreviſſes de riviere, ayant ſoin de ſuſpendre dans le bouillon pendant la coction un nouet de ſafran de mars préparé à la roſée, d'une once peſant. Ce nouet ſervira pour quatre bouillons, après quoi on le renouvellera.

Ayant pris ce bouillon pendant douze

matins de ſuite, on paſſera ſans aucune diſcontinuation à l'uſage du petit-lait de vache, dans lequel on éteindra deux ou trois fers rougis au feu, y ajoutant enſuite une once de ſuc de fumeterre. L'on prendra cette écuellée de petit-lait ainſi préparé le matin à jeun, continuant pendant douze jours.

Après ce petit-lait on ſe purgera avec la ptiſanne roïale marquée ci-devant. Enſuite on reprendra une douzaine de matins les mêmes bouillons que nous venons de décrire. Après ces bouillons, ſans aucune purgation, on reprendra encore une douzaine de matins le petit-lait comme ci-devant, ſe purgeant avec la ptiſanne roïale, le petit-lait fini.

Après tous ces remedes l'on paſſera à l'uſage du lait de cette maniere. On en prendra d'abord une écuellée le matin, coupé avec une teinture de caffé; quelques jours après on eſſayera d'en prendre deux fois par jour; enſuite on tentera d'ajouter encore une ſoupe au lait; enfin on verra ſi l'on peut ſe nourir entiérement avec des ſoupes au lait entremêlées de quelques deux ou trois taſſes de caffé au lait. On tâchera de continuer cet uſage un ou deux mois, &c

l'on ne se purgera que lorsqu'on s'appercevra que le lait fera du mal.

Pendant les grandes chaleurs de l'été on prendra deux neuvaines d'eaux minérales acidules, se purgeant au premier & au dernier verre de la neuvaine avec deux onces de manne que l'on y délaïera.

Du reste on se nourrira avec des alimens de bon suc, & aisés à digérer. L'on boira le vin extrêmement trempé, & l'on s'en passera entiérement lorsqu'on usera des préparations de lait. L'on se tiendra l'esprit gai. Il ne faut pas oublier de retrancher les écrevisses du bouillon supposé qu'il fatiguât.

Conseillé à Montpellier le 21. mars 1725. *signé* VERNI, DEIDIER, & FIZES.



CONSULTATION LVII.

Pour une Demoiselle épileptique.

LEs attaques violentes de vapeurs, dont Mademoiselle a été affligée de tems en tems depuis six ans reconnoissent pour cause un sang épais & sec, qui a eu par fois de la peine à rouler par le tissu du cerveau, dont il a même un peu forcé les vaisseaux, ensorte qu'ils deviennent par-là exposé à s'engorger plus facilement que les autres toutes les fois qu'à l'occasion de quelque digestion, de quelque passion d'ame ou de quelque difficulté d'une purgation menstruelle, il vient à s'épaissir encore, ou à regorger du côté de la tête.

Les occupations continuelles de cette Demoiselle depuis sa tendre jeunesse, son peu de dissipation, en un mot son caractere d'esprit qui se porte du côté de la mélancolie, ont peu à peu rallenti ses digestions, & ont rendu languissans tous les mouvemens qui servent pour la distribution des fluides. Par-là ils ont contracté un état d'épaississement. De

plus, par ces mêmes causes les fibres du cerveau se sont trop accoutumées à demeurer tendues, & le cours du sang s'est trouvé un peu gêné dans le tissu de ces viscères ; par-là les vaisseaux sanguins du cerveau ont été forcés peu à peu, en sorte qu'ils se trouvent à présent exposés de plus en plus aux engorgemens d'où procédent les attaques qui deviennent plus fréquentes depuis quelque tems.

Cette maladie doit être regardée comme fâcheuse & difficile à guérir, puisqu'elle se trouve avoir été contractée peu à peu, & que le caractere d'esprit de la personne ne sert pas peu à l'entretenir ; caractere que l'on a souvent bien de la peine à changer. Cependant, comme elle est encore jeune, que les attaques ne sont pas fréquentes, & qu'on se trouve dans la belle saison, il y a lieu d'espérer une réussite des remedes.

L'on commencera par une saignée du pied ; le lendemain on prendra le lavement suivant.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire rafraîchissante & émolliente une livre, faites-y

dissoudre une once & demie de catholicon fin ; ajoutez deux cuillerées d'huile d'olives, & faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade.

Le jour suivant on se purgera de la maniere suivante.

PURGATION.

Prenez polypode de chêne six dragmes ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; infusez dans huit onces de liqueur deux dragmes de senné mondé, sel végétal & rhubarbe choisie de chacun une dragme, & dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre & six grains de tartre émétique soluble. Faites une potion qui sera prise avec le régime convenable.

S'étant reposée le lendemain de la purgation, elle passera à l'usage de bouillons que l'on fera avec un jeune poulet, une poignée de chicorée, demi-poignée de fumeterre, & demi-poignée de pimprenelle, ajoutant à ce bouillon vingt-cinq grains de tartre chalibé. L'on prendra ce bouillon le matin à jeun, ayant soin de se promener ensuite une ou

deux

deux heures. On en uſera dix matins de ſuite. Ces bouillons étant finis on ſe purgera comme ci-deſſus, mais ſans tartre ſtibié.

Après s'être purgé quelques cinq ou ſix jours, l'on boira les eaux de Balaruc, ou quelques autres thermales équivalentes, ajoutant au premier verre de la premiere matinée, & au dernier du dernier jour, deux onces de manne, & trente grains de rhubarbe en poudre.

Enſuite, ſans perdre le tems, l'on paſſera à l'uſage de l'opiate qui ſuit.

OPIATE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai une demi-once, *caſſia lignea*, rhubarbe choiſie, racines de valériane ſauvage & de pivoine mâle, de chacune deux dragmes; ſafran oriental une dragme; borax une demi-dragme; mettez le tout en poudre, & faites une opiate en incorporant les poudres avec le ſyrop de chicorée composé.

L'on prendra le matin à jeun deux dragmes de cette opiate avec un bouillon de poulet altéré avec la chicorée ſauvage, ayant ſoin de ſe promener quelque tems.

L'on rendra la prise de l'opiate purgative de trois en trois jours, en y ajoutant six grains de diagrede & autant de jalap en poudre. L'on consommera toute cette opiate. Que si elle fatiguoit un peu la malade, on ne la prendroit que de deux jours l'un, ou l'on donneroit un peu de repos pendant quelques jours vers le milieu de son usage.

L'opiate étant finie l'on se purgera avec la médecine ordinaire, sans tartre stibié.

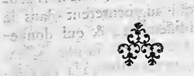
Dix ou douze jours après on usera du bain domestique. Il sera tiéde tout le tems qu'on y restera. On s'y mettra vers les quatre heures du soir, & on y restera une petite heure seulement. On en prendra sept à huit; on discontinuera pendant quelques jours, & on en reprendra ensuite autant.

Pendant les grandes chaleurs de l'été on prendra les eaux de Camarès, ou bien quelques autres acidules du païs, & cela pendant neuf jours, rendant purgatif le premier verre du premier jour, & le dernier verre du dernier jour, en y ajoutant trente grains de rhubarbe en poudre.

L'automne prochain l'on réitérera les mêmes remedes jusqu'à l'opiate inclusivement.

Enfin l'on uſera toujours de bons alimens, & de facile digeſtion, l'on boira le vin trempé ; l'on prendra quelquefois une taſſe de caffé après le dîner, ſurtout lorſqu'il ne fera pas chaud, & que l'air ſera humide & nébuleux ; mais avant toutes choſes l'on doit ſe déſoccuper & s'égaïer l'eſprit par toute ſorte d'amuſemens honnêtes, comme ſont la promenade, un jeu modéré, la converſation &c. Car il faut compter que les contentions d'eſprit ſeroient toujours un obſtacle pour la réuſſite des remedes, & qu'elles jetteroient dans un état très-fâcheux par rapport à la nature des accidens.

Délibéré à Montpellier le 18. avril 1725. *ſigné* FIZES.



CONSULTATION LVIII.

Pour un enfant de douze ans attaqué d'une douleur à la poitrine, & autres symptômes.

LA douleur de poitrine du côté droit, dont le malade qui nous a été adressé est atteint depuis douze années, suppose un épaississement du sang & de la lymphe qui circule dans le poumon de la cavité droite de la poitrrine, & qui a produit depuis ce tems-là dans ce viscére des embarras. La contention d'esprit, l'application à l'étude, les excès de vin, les chagrins, & le voïage que le malade fut obligé de faire pendant lequel il fut exposé à la rigueur d'une saison froide, sont sans doute les causes qui augmenterent dans la suite cet épaississement, & qui donnerent occasion à la saignée du nez, à l'enchifrenement, au catarrhe, à la palpitation du cœur qu'il sent de tems en tems, & enfin au crachement de sang qu'il rendit avec effort & en assez grande quantité à deux différentes reprises,

Les suites de ce dernier accident ne sont que trop ordinairement funestes ; cependant, comme le malade n'a point eu de toux violente, qu'il n'a pas actuellement de fiévre, que la douleur de poitrine n'est point aigue, & qu'elle a même un peu diminué, il peut espérer du soulagement à son mal.

La méthode qu'ont suivie Messieurs les Médecins qui ont été consultés ne nous permet pas de douter qu'ils n'aient eu en vue le même symptôme, puisqu'ils ont employé les saignées fréquentes, les astringens, les délayans, & les adoucissans, qui sont les remedes les plus convenables dans ce cas, & auxquels il faut toujours insister, sans perdre de vue la cause qui les produit, je veux dire l'épaississement de la lymphe.

De sorte que les principales indications qui se présentent à remplir dans cette maladie sont d'empêcher que le sang ne se porte en quantité dans le poumon, de diviser la lymphe sans exciter un trop grand mouvement, de resserrer les vaisseaux ouverts, d'adoucir & de délayer la masse du sang ; ce qu'on doit tenter par les remedes suivans.

On commencera par une saignée du

bras, si les forces & le poulx du malade le permettent, & on réitérera même la saignée, supposé que le crachement de sang eût paru depuis ce tems-là, ce qu'on laisse à la prudence du Médecin ordinaire.

Le lendemain de la saignée le malade se purgera de la maniere qui suit.

PURGATION.

Prenez pulpe de casse récemment extraite une once; graine de lin une dragme; faites bouillir dans huit onces de décoction de chicorée sauvage; & dissolvez dans la colature une once & demie de manne de Calabre. Faites une potion.

Ensuite il prendra le demi bain pendant sept ou huit jours, & au sortir du bain il avalera le bouillon suivant.

BOUILLONS.

Prenez un jeune poulet éventré, dont on remplira le ventre d'orge mondé & des quatres semences froides, de chacune une demie poignée; graine de pavot blanc & d'ortie, de chacune une dragme; faites bouillir, & écumez;

ajoutez sur la fin de la coction feuilles de plantain & de pimprenelle de chacunes une demi-poignée ; fleurs de mauve une pincée ; coulez avec expression, & faites un bouillon. qui sera pris le matin.

On ajoutera à ce bouillon cinq ou six écrevisses de riviere lavées & écrasées dans un mortier, pour donner un peu de fluidité au sang.

Après l'usage du demi-bain & des bouillons, le malade se repurgera comme ci dessus ; après quoi il faut lui faire prendre tous les matins un grand verre de lait d'ânesse avec un peu de sucre rosat, & même deux fois le jour, matin & soir, si son estomac le supporte.

Pendant l'usage du lait le malade observera une diéte moyenne, & ne mangera que des soupes, panades, crêmes de ris au lait, œufs frais, &c. & continuera pendant une quinzaine de jours, & même un mois, s'il s'en trouve bien ; observant de prendre tous les soirs à l'heure du sommeil une dragme & demie, ou deux dragmes, de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez conserve de grande consoude une once ; corail rouge préparé, ïeux d'écrevisses de riviere en poudre, de chacun deux dragmes ; antiheƈtique de Poterius, & pierre hématite préparée, de chacun une dragme ; incorporez avec une suffisante quantité de syrop de tussilage, & faites une opiate.

Si le malade supporte le lait il faut le tenir à la diéte blanche ; c'est-à-dire, lui faire prendre le lait de vache pour toute nourriture ; auquel cas il prendra le matin un demi-setier de lait entier, & à souper une soupe au lait, ou une crême de ris au lait, & à l'heure du sommeil la prise de l'opiate absorbante cidessus prescrite. Au reste le malade doit se purger pendant l'usage du lait de quinze en quinze jours, comme il a été cidessus ordonné.

Pendant le tems de ce remede le malade boira à son ordinaire une ptisanne faite avec les racines d'althea & de symphytum majus, ou de grande consoude, & une pincée de roses rouges, ou bien il se servira de l'infusion de capillaire.

Vers la fin du mois d'août il prendra pendant neuf jours les eaux minérales froides qui seront le plus à portée, se purgeant au milieu & à la fin; &, si ces eaux lui font du bien, après s'être reposé quelques jours il pourra les continuer autant de tems.

Au commencement de l'automne on pourra lui faire prendre les bouillons d'écrevisses ordinaires, ou bien les bouillons de poulet légérement apéritifs avec les racines de chicorée & de chiendent, les feuilles de *bursa pastoris*, aigremoine, mille feuille, pimpinelle & capillaire.

On se tournera plus ou moins du côté des adoucissans ou des apéritifs, ou bien on les mariera ensemble suivant le succès qu'ils auront.

Du reste, le malade s'ocupera le moins qu'il pourra de sa maladie, & tâchera de se dissiper. Il évitera toute sorte d'exercices violens, sur-tout le commerce avec sa femme, s'il est marié; il ne mangera aucune viande salée ou épicée, s'abstiendra de toute sorte de fruits, & ne boira point du tout de vin, ou presque point.

Délibéré à Montpellier le 23. juin 1725. *signés* MARCOT. HAGUENOT.

CONSULTATION LIX.

Lettre adressée à M. Lazerme pour le consulter sur une difficulté d'avaler fort singuliere.

LE mal dont je suis attaquée, & auquel les Médecins de la présente ville n'ont sçu donner aucun remede, est une restriction d'estomac si forte qu'à chaque bouchée je suis obligé de boire de l'eau, qui s'arrête aussi-bien que le manger. Je crains fort que ce mal ne me joue un mauvais tour, & tous mes parens tremblent lorsqu'il est question de se mettre à table, voyant l'état auquel cela me réduit. Pour ce qui est des remedes qui m'ont été ordonnés, & qui n'ont eu aucun effet, ce sont premiérement une saignée du bras; après un jour d'intervalle, une prise d'ypecacuanha, & ensuite les bouillons pendant neuf matins & le soir les bains domestiques. Au cinquiéme jour des bouillons & des bains on m'ordonna une saignée du pied. A la fin de tous ces remedes on m'a fait prendre des pilules, ce qui n'a aucun effet.

REPONSE.

La difficulté d'avaler dépend de la compression de l'œsophage. Il y a toutes apparences que ce canal est étranglé par les glandes dorsales, ou par les gastriques conglomerées, qui sont à l'extrémité de l'œsophage. Ces glandes appuyant sur ce canal ne peuvent que le comprimer toutes les fois qu'elles sont obstruées; c'est donc l'embarras de quelqu'une, ou de plusieurs de ces glandes, qui cause la difficulté d'avaler qu'a la malade. Il faut donc déboucher ces glandes obstruées, & pour cet effet, si la malade n'a pas été saignée de quelque tems, on lui tirera trois palettes de sang du bras. Le lendemain elle sera purgée avec la médecine suivante.

PURGATION.

Prenez feuilles de senné mondé une demi-once; sel végétal deux dragmes; graine de coriandre & sommités d'absynthe, de chacunes une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans douze onces de colature trois onces de

manne de Calabre. Coulez avec expreſſion pour deux doſes.

On laiſſera deux heures d'intervalle d'une priſe à l'autre.

Deux iours après la malade prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, dans lequel on fera bouillir cinq écreviſſes de riviere lavées dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre ; une once de racines de bruſcus, autant de celles d'aſperge & de chicorée ſauvage. On ajoutera ſur la fin de la coction une poignée en tout de feuilles de chicorée, de bourache, & d'aigremoine, qu'on laiſſera bouillir pour un moment ; enſuite on paſſera à travers une ſerviette, & on exprimera fortement.

Prenez demi-dragme de tartre chalibé, que vous diſſoudrez avec deux cuillerées du bouillon ci deſſus, & donnez-lui le reſte du bouillon par-deſſus.

Elle continuera ces bouillons pendant dix jours, après leſquels elle ſe repurgera avec la médecine qui eſt ci-deſſus, & deux jours après elle prendra à jeun la

POUDRE.

Prenez ſafran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai vingt-cinq grains ; rhubarbe en poudre un ſcrupule ; ſel de tamariſc & jalap en poudre, de chacun ſix grains : mercure doux huit grains ; faites une poudre pour une priſe.

On délaïera cette poudre avec deux ou trois cuillerées d'un bouillon de poulet à la chicorée ; on la donnera à la malade, & par-deſſus le reſte du bouillon.

Elle prendra cette poudre pendant neuf jours, après leſquels elle ſe repurgera avec ſa médecine ordinaire. Si la malade ſe ſent échauffée elle prendra quelques bouillons de poulet après avoir été purgée, & enſuite elle boira les eaux de Balaruc pendant trois jours à la maniere ordinaire, ſe repurgeant à la fin avec ſa médecine ordinaire. Pour déboucher tout-à-fait leſdites glandes, nous ſommes d'avis qu'elle prenne quelques jours après le matin à jeun demi-once de teinture ou de ſyrop de mars, une heure après un bouillon or-

dinaire, & qu'elle continue cette teinture jusqu'au grand froid, se purgeant de vingt en vingt jours.

La malade ne fera jamais maigre, ne mangera d'aucun ragoût, ni de viande salée, se privera des fruits, des salades, & de tous les alimens aigres & cruds. Elle se nourrira avec de bonnes soupes, du bouilli & du rôti.

Fait à Monpellier le 28. août 1725 *signé* LAZERME.

CONSULTATION LX.

Pour un jeune homme attaqué d'une convulsion qui l'empêchoit d'ouvrir la machoire.

LA difficulté d'ouvrir la mâchoire dont Monsieur est attaqué depuis près de deux années, & qui augmente quelquefois de façon qu'il ne peut se nourrir que d'alimens liquides, ne sçauroit être attribué qu'au mouvement tonique, c'est-à-dire, à la convulsion permanente des fibres charnues & tendineuses qui composent les muscles ptérigoïdien &

crotaphite destinés à relever la mâchoire inférieure, ensorte que leur force est supérieure à celles des muscles qui servent à la tirer en bas.

La cause prochaine de cette convulsion, ou tension permanente, est le trop grand & continuel influx du liquide spiritueux dans les locules des fibres des muscles mentionnés, qui retient par conséquent ces fibres dans une contraction violente & constante.

Le liquide spiritueux n'est déterminé à couler constamment & avec force que par quelque humeur qui irrite, ou qui ébranle assiduement, les nerfs destinés à le porter dans les muscles, & cette humeur ne peut produire cet effet, si elle ne séjourne dans les petits tuyaux qui se distribuent à ces parties; d'où il est aisé d'inférer que le séjour ou le dépôt de quelque humeur étrangere entretient sans relâche la tension violente & continuelle des muscles qui servent à fermer, ou à relever la mâchoire inférieure.

Mais l'humeur dont nous venons de parler ne sçauroit s'arrêter & séjourner dans les vaisseaux capillaires si ce n'est par rapport au défaut du ressort de ces parties, qui ne peuvent se contracter

avec assez de force pour la pousser, & la faire circuler, soit encore parce que l'humeur est trop grossiere & trop épaisse, ou même aussi trop abondante; d'où nous tirerons pareillement cette conséquence que les principales & les plus évidentes causes de cette maladie sont la foiblesse du ressort des parties solides & affectées, & la grossiereté ou l'épaississement & l'abondance du sang & de la lymphe qui arrosent ces mêmes parties.

Enfin le défaut de ressort des solides, & l'épaississement des liquides, viennent sans doute des impressions réitérées d'un air trop froid, & du peu de ménagement que Monsieur observoit dans son manger ou dans son boire dans le tems qu'il se livroit avec un peu trop d'ardeur à l'exercice de la chasse, ensorte que ces causes éloignées ont non-seulement altéré les parties dont nous venons de parler, mais encore celles qui sont situées au fond du gosier, comme la luette, les amigdales, & les glandes des cartilages du larinx, puisque la difficulté d'ouvrir la mâchoire est quelquefois accompagnée du gonflement de toutes ces parties, & par conséquent d'une plus gran-

de difficulté d'avaler & de reſpirer, comme auſſi de la preſſion des vaiſſeaux qui portent le ſang à la tête & qui l'en rapportent; de façon que, le ſang ne pouvant circuler avec liberté, ce défaut de circulation donne lieu à quelqu'autre accident, tels que ſont la douleur gravative qui occupe par intervalles la partie antérieure de la tête, & le ſentiment de froid répandu dans la poſtérieure.

Tous ces ſymptômes, qui ſont des ſuites du défaut de reſſort dans les parties ſolides, & de l'épaiſſiſſement & de la groſſiereté des liquides, doivent nous faire juger combien il importe de combattre & de détruire inceſſamment ces cauſes pour prévenir leur retour fréquent, leur accroiſſement, en un mot de plus grandes incommodités, ou le danger qui pourroit ſurvenir ſi on le négligeoit.

Nous ſommes donc d'avis que Monſieur obſerve ſans délai & avec exactitude la méthode ſuivante, comme très-propre à donner de la fluidité aux humeurs, à les faire circuler librement, & à fortifier ou rétablir le reſſort des parties ſolides.

Monſieur commencera par ſe purger de la maniere ſuivante.

PURGATION.

Prenez senné mondé deux dragmes, sel prunelle & rhubarbe choisie, de chacun une dragme ; faites bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; dissolvez dans huit onces de colature une once & demie de manne de Calabre, & une once de syrop de fleurs de pêcher ; faites une potion qui sera prise le matin avec le régime ordinaire.

Après la purgation il boira pendant neuf jours le matin à jeun les eaux de Meine à la quantité chaque matin de quinze à vingt verres médiocres dans l'espace d'une heure & demie, observant de les faire chauffer au bain-marie, & de les boire aussi chaudes qu'il pourra les supporter, prenant la précaution de les rendre purgatives le premier & le neuviéme jour en faisant dissoudre dans les deux ou trois premiers verres une once de sel polychreste.

Le surlendemain du neuviéme jour il faudra se repurger avec la potion ci-dessus, se reposer ensuite deux ou trois jours, & reboire les mêmes eaux pendant une seconde neuvaine avec les mêmes précau-

tions, c'eſt-à-dire de les boire chaudes, & de les rendre purgatives le premier & le neuviéme jour par le moyen du ſel polychreſte.

Après ces deux neuvaines il faudra ſe tranſporter à Balaruc pour s'y faire doucher la tête, ſur-tout le côté affecté, le derriére, le ſommet de la tête, & la nuque du col. La douche ſera donnée matin & ſoir à la maniere accoutumée, continuant de même pendant quatre jours, obſervant de ſe tenir la tête bien couverte, & de ne ſe nourrir qu'avec de bons alimens, tels que ſont le potage bien trempé, le bouilli & le rôti, dînant raiſonnablement, ſoupant fort ſobrement, buvant très-peu de vin, ou ne faiſant que rougir l'eau.

Comme on ne peut ſe flatter qu'un défaut de reſſort invétéré ſoit corrigé par une ſeule épreuve des eaux, nous ſommes d'avis qu'après les huit premieres douches, Monſieur ſe repoſe trois jours, & qu'enſuite on renouvelle la douche matin & ſoir pendant trois autres jours. Enfin il ne ſeroit que mieux ſi Monſieur pouvoit ſe réſoudre après un nouveau repos de trois ou quatre jours à ſubir une nouvelle épreuve de quatre ou cinq dou-

ches. Toutes ces épreuves finies il faudra ſe repurger.

Au reſte il ne faut pas oublier pendant le ſéjour à Balaruc de ſe gargariſer quatre ou cinq fois par jour avec ces mêmes eaux un peu chaudes, & de les retenir auſſi long-tems qu'il ſe pourra dans la bouche, pour mieux fortifier toutes ces parties, que la fréquence des fluxions démontre être relâchées, ou ne ſçauroit qu'avoir affoiblies.

Au retour de Balaruc, Monſieur s'étant repurgé, nous croyons que pour entretenir la fluidité du ſang, & pour l'adoucir, il ſera à propos de prendre tous les matins à jeun pendant une vingtaine de jours un grand verre de petit lait de vache bien clarifié avec le blanc d'œuf, & dans lequel on éteindra, après qu'il ſera fait, un fer rougi au feu.

Après le vingtiéme jour il ſe repurgera, & nous jugerons par ſon état de ce qui pourroit convenir pendant l'hyver, ou au printems prochain.

Fait à Montpellier le 2. ſeptembre 1725. *ſigné* CHICOINEAU, DEIDIER.

CONSULTATION LXI.

Sur une hydropisie universelle d'un jeune homme âgé de vingt-cinq ans.

IL est bien aisé de juger par l'exposé qui nous a été communiqué que la maladie pour laquelle on demande notre avis est une hydropisie confirmée ; mais hydropisie que nous pourrions nommer universelle, puisqu'il paroît par les symptômes que les eaux sont non-seulement répandues dans toute l'habitude du corps, mais encore ramassées dans la cavité du bas-ventre, & dans celle de la poitrine ; ce qui fait voir que tous les vaisseaux, & sur-tout les lymphatiques, sont remplis d'une grande abondance de sérosité, sans doute en conséquence des grandes & nombreuses obstructions des glandes & des vaisseaux excrétoires & sécrétoires dont les visceres du bas-ventre, les poumons, & l'habitude du corps sont composés, & qui ne permettent pas aux divers recremens de se séparer, ou de circuler librement. Il y a même lieu de penser que l'obstruction du foie & de la rate

eſt très-forte & très-conſidérable, de façon que la bile ne peut point ſe ſéparer, & qu'elle eſt retenue dans les vaiſſeaux, puiſque la couleur de la peau, & ſur-tout de la face, eſt fort jaune ; ce qui fait voir que, pour la guériſon de cette maladie, il faut non-ſeulement vuider les eaux répandues, mais encore déboucher les couloirs, & détruire toutes les obſtructions.

Pour cet effet je ne connois point de remedes plus efficaces, après tous ceux qui ont été donnés, que les ſuivans.

En premier lieu la purgation ; deux ou trois onces du ſuc bien dépuré de la racine d'*Iris noſtras*, & deux onces de manne choiſie qu'on diſſoudra & délayera dans une quantité ſuffiſante de ſuc dépuré, ou d'eau de chicorée ſauvage.

Après ce remede, qui peut tenir lieu de purgatif hydragogue, il faut eſſayer l'uſage de l'eau-de-vie Allemande, qui ſe fait en mettant infuſer pendant la nuit ſur les cendres chaudes dans un pot de la meilleure eau-de-vie deux onces de jalap, & une once d'Iris de Florence en poudre. On donne au malade depuis une once & demie juſqu'à trois onces de cette eau-de-vie, le matin à jeun, conti-

nuant de même pendant sept ou huit jours, & faisant avaler deux heures après chaque prise un bouillon de veau, ou de poulet, tempéré par une poignée d'endive. Si ces remedes causoient beaucoup de chaleur, il faudroit la tempérer par quelques tasses de thé.

Supposé que ces remedes n'évacuent pas suffisamment les eaux ramassées, on aura recours au suivant, qui est aussi fort éprouvé.

PURGATION.

Prenez du suc dépuré de feuilles de sureau deux ou trois onces, mêlez-les avec un verre de lait fraîchement trait, pour avaler le matin à jeun, & une ou deux heures après quelques tasses de thé.

Ce remede doit être réitéré de deux ou de trois jours l'un jusqu'à ce que toutes les eaux soient évacuées.

La personne qui aura soin du malade pourra régler l'administration de ces remedes suivant leurs effets, &, si on étoit assez heureux pour que les eaux se vuidassent par ce moyen, on essayeroit de détruire les obstructions par le bolus d'acier purgatif, qui convient aussi

pour faciliter l'évacuation des eaux.

BOL.

Prenez ſafran de mars apéritif, ſel d'abſynthe, rhubarbe choiſie, cloportes en poudre, & jalap auſſi en poudre, de chacun quinze grains ; ſel ammoniac dépuré dix grains ; élaterium quatre grains ; diagrede ſix grains ; faites avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun un bol qui ſera avalé dans du pain à chanter, & continué pendant neuf jours. On boira deux heures après un bouillon altéré avec les feuilles de chicorée ſauvage & de creſſon de fontaine.

M. le Médecin ordinaire aura auſſi le ſoin de régler ce qui regarde le régime de vie, &, ſuivant l'effet des remed espreſcrits, nous verrons ce qu'il y aura à faire.

A Montpellier le 19. ſeptembre 1725. *ſigné* CHICOINEAU.



CONSULTATION LXII.

Pour une femme opilée depuis long-tems.

LEs obstructions invétérées, & les concrétions schirreuses que cette malade a dans le bas-ventre, ne pouvant être résoutes ou détruites, il faut tâcher du moins d'en empêcher les progrès, & d'éviter qu'elles ne donnent lieu à des inflammations, à des suppurations, à des tumeurs, & autres incommodités ou maladies funestes.

Pour cet effet on doit avoir recours aux legers apéritifs, aux adoucissans, aux anodins, & à un bon régime de vie, comme étant les remedes les plus convenables; ensorte qu'après une purgation médiocre faite avec une légére infusion de senné, dans laquelle on dissoudra une dragme de sel végétal, autant de rhubarbe, & deux onces de manne, on fera prendre à la malade tous les matins à jeun pendant douze jours un bouillon fait avec demi-livre de collet de mouton, dans lequel on fera bouillir pendant trois quarts d'heure une once de ra-

cines de fréſier, & demi-once de celle de garence, & durant demi-heure une poignée de capillaire, de cetherac, & de creſſon d'eau ; & on y diſſoudra après l'avoir coulé vingt-cinq grains de tartre chalibé.

Après le douziéme bouillon elle ſera repurgée avec la purgation déja marquée, & on lui donnera enſuite pendant un mois tous les matins à jeun une écuellée de lait de vache coupé & écrêmé avec parties égales de ptiſane de capilaire & de chiendent.

Pendant le reſte de l'hyver elle uſera de la rouille de fer préparée à la roſée, dont elle prendra tous les jours quinze grains ou environ à l'heure du dîner dans les premieres cuillerées de ſoupe, achevant de dîner par-deſſus, & pendant cet uſage on ajoutera de trois en trois jours à cette rouille vingt grains de rhubarbe en poudre.

Elle uſera auſſi de tems en tems, par exemple une fois le mois, pendant ſept à huit jours, pour ſa boiſſon ordinaire, d'une ptiſanne faite avec les racines de fraiſier & de garence, de chacunes deux onces, qu'on fera bouillir pendant trois quarts d'heure dans deux pots d'eau, &

on dissoudra dans la colature demi once de cristal minéral. Elle en boira au moins un pot par jour, & par l'effet de tous ces remedes on jugera aisément quel est le plus convenable, & s'il faut les renouveller au printems prochain.

Dailleurs il est essentiel d'observer un bon régime de vie, & de ne manger pour tout aliment que du potage, du bouilli, & du rôti en quantité modérée, évitant les ragoûts, le petit salé, le fromage, la viande cuite au four, le maigre, les fruits cruds, &c.

A Montpellier ce 19. novembre 1725. *signé* CHICOYNEAU.

CONSULTATION LXIII.

Pour un homme d'environ cinquante ans, ataqué d'une toux opiniâtre.

LA toux opiniâtre dont Monsieur est incommodé depuis long-tems, marque qu'il se fait un dépôt continuel dans la poitrine. Pour y remédier il faut détourner la lymphe qui s'y jette, & adoucir celle qu'on ne pourra pas détourner.

En diminuant de cette maniere la quantité & la qualité de l'humeur qui altere la poitrine, on réussira à rétablir le malade dans son état ordinaire.

Pour cet effet on le saignera à l'un des bras, & on lui tirera neuf à dix onces de sang. Le lendemain on le purgera avec deux onces de manne, qu'on fondra dans une décoction de bourrache & de chicorée, à quoi on ajoutera, après l'avoir coulée, une dragme de rhubarbe en poudre.

On commencera ensuite l'usage des bouillons de poulet ou de veau, auxquels on ajoutera une poignée de bourrache, autant de chicorée amere, & autant de lierre terrestre, & dans lesquels on fera cuire quatre ou cinq grosses écrevisses. On fera un bouillon de tout cela, qu'on prendra le matin à jeun, & qu'on continuera pendant dix ou douze jours.

On se purgera de nouveau après les bouillons, & on se mettra ensuite à l'usage du lait de vache coupé avec parties égales d'une décoction d'orge. On prendra une prise convenable de ce lait tous les matins dans le lit, & on tâchera de dormir par-dessus.

Si l'eſtomac s'accommode du lait, & le digere, on continuera à le prendre pendant trois ſemaines, & même un mois, obſervant dans ce cas-là de ſe purger au milieu & à la fin. Il n'y a point de remede plus efficace que le lait pour calmer ces ſortes de toux opiniâtres, & de fluxions ſur la poitrine.

Pendant l'uſage des bouillons & du lait le malade boira à ſon ordinaire une infuſion de fleurs de coquelicot, ou pavot rouge, ou bien une ptiſanne faite avec la décoction de lierre terreſtre, à laquelle on ajoutera un peu de miel, pour la rendre plus pectorale. Il aura ſoin de prendre tiéde la boiſſon dont il uſera, & s'il le peut, il s'abſtiendra du vin pendant quelque tems, ou n'en boira qu'aux repas, & le boira fort trempé.

Si la toux étoit fort grande, & qu'elle l'empêchât de dormir, le malade prendroit le ſoir en ſe couchant trois ou quatre dragmes de ſyrop de pavot blanc qu'on battroit avec un demi-verre de ſa pti-

Enfin le malade gardera un régime exact, & ſe réduira pour cet effet aux potages, aux crêmes de ris, au bouilli & au rôti, s'abſtenant abſolument du ſalé,

de l'épicé, de la friture, du maigre, &c. Il dînera raisonnablement, mais il soupera peu & de bonne heure, se contentant à ce repas d'une soupe, ou d'une crême de ris bien cuite. Le malade évitera le froid, le vent, & l'humidité; aura soin de se vêtir raisonnablement, & se couvrira bien la nuit afin d'aider la transpiration. Enfin s'il survient dans le jour quelque quinte de toux, il usera du suc de réglisse noir, qui est très-propre pour la modérer.

A Montpellier le 1. février 1726. *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LXIV.

Sur une jambe engorgée, fort douloureuse, & couverte de nombre de croutes.

MOnsieur a une jambe un peu engorgée par l'obstruction des vaisseaux lymphatiques, & recouverte de beaucoup de vessies qui fournissent une suppuration fort épaisse avec beaucoup de douleurs très-vives. Cette jambe étant ainsi œdémateuse, l'orteil de la même

jambe fut atteint de la gangrene, mais guéri par une heureuse suppuration. Du reste il s'est fait à cette jambe force croutes par une insensible transpiration arrêtée. Le tout a été produit par une forte contention d'esprit pour les affaires, & ensuite entretenu par quelques excès de vin qui ont fort dérangé l'estomac.

Les choses étant dans cet état l'on doit avoir en vue de rétablir les digestions; de calmer ou adoucir la fougue des humeurs; de délayer & de pousser par l'insensible transpiration la lymphe grossiere qui fait les dépôts, & qui occasionne les fluxions. C'est pour tâcher de remplir ces indications que nous croïons que les remedes suivans conviennent.

Si les forces le permettent, on tirera environ huit onces de sang de l'un des bras. Le malade se purgera ensuite avec la médecine ordinaire, commençant de prendre le lendemain le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet & demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis écrasées dans un mortier de marbre. On farcira le ventre de ce poulet avec demi-once de semences froides mondées & concassées, auxquelles on ajoutera un brin de

canelle. Dans la colature de ce bouillon on ajoutera tantôt six cuillerées de suc de bourrache, tantôt autant de suc de cerfeuil, & quelquefois quatre cuillerées de suc de menthe de jardin, insistant sur celui de ces trois sucs dont l'estomac s'accommodera le mieux. On continuera ce bouillon d'écrevisses quinze ou seize jours de suite, après lesquels on se purgera comme au commencement. Le lendemain on passera à l'usage de cette opiate stomachique.

OPIATE.

Prenez quinquina réduit en poudre subtile deux onces; racines de gentiane grossiérement pilées une once; aloës soccorin en poudre une demi-once; mettez ces trois ingrédiens mélangés dans un mortier de terre, dont le fond soit lutté. Versez dessus du vin blanc assez pour qu'il surnage de quatre doigts; digérez au bain-marie pour tirer la teinture. Evaporez-la à consistence d'un extrait solide. Ajoutez à cet extrait sel d'absinthe, de petite centaurée, & ammoniac fixe, de chacun une dragme; & réduisez le tout en opiate solide avec une suffisante

quantité de syrop de quinquina. On en donnera une ou deux dragmes tous les matins à jeun, continuant pendant huit jours.

On avalera par-dessus chaque prise de cette opiate un verre de petit-lait de vache, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, & auquel on ajoutera un peu de sucre.

On prendra ensuite les bains domestiques d'eau tiéde, restant une heure ou environ dans le bain, dans lequel on boira un verre de petit-lait, comme dessus. On les continuera pendant douze ou quinze jours, plus ou moins, selon que le malade s'en trouvera soulagé.

Le malade boira ensuite après quelques jours de repos les eaux de Valz de la fontaine nommée la Dominique, qu'on fera chauffer avant de les boire, au bain-marie, avec la précaution de se purger avant, & après leur usage, qui sera de neuf jours; & après quelques jours de repos il les reprendra pendant une autre neuvaine.

Il essayera ensuite s'il peut supporter le lait d'ânesse ou de vache, auquel il se réduira pour toute nourriture, le faisant légérement bouillir, & le versant

par-dessus quelques tranches de pain. Il faut qu'il s'y accoutume peu à peu d'un jour à l'autre. Il se purgera de tems en tems, suivant que l'occasion l'exigera, & il gardera une diéte très-exacte.

Les chaleurs de l'été étant passées, il reprendra pendant huit jours l'opiate ci-dessus.

Si les seuls délaïans, & adoucissans ne suffisent point; il faut en venir aux sudorifiques, pour briser & chasser cette matiere qui occasionne les dépôts. On emploïera pour cet effet les ptisanes de salsepareille, de squine, de sassafras, les bouillons de vipere, d'écrevisses, &c. Il boira ensuite les eaux de Balaruc, puisqu'il s'en est bien trouvé, avec la préparation requise.

Si les douleurs sont violentes, il faut emploïer le laudanum liquide dans une liqueur appropriée; &c.

S'il n'a point de fiévre il mangera des alimens de facile digestion, évitant les ragoûts, &c.

Si la fiévre survient il se nourrira avec de bons bouillons, des coulis, &c.

On appliquera sur les ulceres les feuilles fraîches de plantain, de *solanum maniacum*, & de jusquiame.

Si l'on n'a pas les commodités d'avoir les eaux de Bareges, ou de Balaruc, il faut faire un lavage pour décrasser les jambes avec une livre de soufre & trois livres de benjoin, qu'on fait bouillir dans quatre pots d'eau. Pour que le soufre nettoie bien, & puisse mieux agir, on peut y ajouter une pincée de sel, parce que, quoique le soufre contienne de sels, il ne les fournit qu'en brûlant.

Fait à Montpellier ce 12. mai 1728.

DEIDIER.

CONSULTATION LXV.

Sur une migraine.

POur prévenir les suites fâcheuses que pourroit avoir l'incommodité de Madame, je suis d'avis qu'elle se mette au plutôt à l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

Prenez décoction ordinaire pour lavemens émolliens & laxatifs une livre; casholicon fin deux onces; miel rosat une

once ; mêlez, & faites un lavement, qui sera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit ou neuf onces de sang. On se purgera le surlendemain avec le bolus & la potion qui suit.

BOL.

Prenez du mercure doux sublimé trois fois une dragme ; ipecacuanha réduit en poudre douze grains ; faites avec un peu de casse récemment extraite des bols, qui seront avalés le matin à jeun, buvant par-dessus la potion suivante.

PURGATION.

Prenez rhubarbe grossierement concassée, & enfermée dans un nouet, une demi-dragme ; senné mondé une dragme ; sel d'absynthe un scrupule ; infusez sur les cendres chaudes pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de chicorée sauvage ; dissolvez dans six onces de colature, manne de Calabre & syrop de

fleurs de pêcher, de chacun une once; faites une potion pour l'usage indiqué.

Le lendemain de la purgation elle prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet & demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une demi-poignée de menthe de jardin, & de petite absynthe, continuant pendant dix jours, au bout desquels la malade sera repurgée avec le bolus & la potion ci-dessus.

Le bouillon fini, & le surlendemain de la seconde purgation, elle prendra le matin à jeun, deux heures avant son lever, une bonne écuellée de lait d'ânesse fraîchement tiré, y ajoutant environ deux dragmes de sucre candi réduit en poudre très-fine, continuant pendant un mois de suite, supposé que l'estomac s'en accommode.

Après l'usage du lait, ou supposé qu'on ne s'en accommode pas, elle prendra un autre bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune des racines suivantes, *bruscus eringium*,

& asperges sauvages. Demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troisiéme partie d'une poignée de chacune des herbes suivantes, pimpinelle, aigremoine, & capillaire.

Lorsqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée de sommités de petite absynthe, & une dragme de tartre chalibé soluble; continuant pendant quinze jours.

On rendra le premier, le neuviéme, & le dernier, de ces bouillons purgatifs, en y faisant infuser le soir deux dragmes de senné mondé, & dissolvant le lendemain dans la colature, deux onces de manne grasse à la place du tartre chalibé, qu'il faudra retrancher ces trois jours seulement. L'usage fini, on se mettra à celui de l'opiate suivante.

OPIATE.

Prenez safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai une demi-once; rhubarbe choisie, & senné mondé en poudre, de chacun trois dragmes; jalap en poudre deux dragmes; scammonée préparée sans soufre une dragme; safran oriental, & borax ordinaire, de chacun

une dragme ; mettez le tout en poudre subtile, & réduisez-le en consistence d'opiate avec le syrop des cinq racines apéritives. La dose sera d'une à deux dragmes, buvant par-dessus un bouillon altéré avec des feuilles de chicorée sauvage, & continuant pendant quinze jours.

Au milieu de l'usage de cette opiate on se reposera un ou deux jours ; pendant lesquels la malade se fera ouvrir la veine du pied, pour en tirer neuf ou dix onces de sang.

L'opiate finie, si elle se trouve un peu échauffée, & qu'il reste quelque douleur de migraine. On reprendra le lait d'ânesse pendant quinze jours, ou à son défaut celui de chévre le matin deux heures avant se lever.

On usera pour boisson ordinaire d'une ptisane faite avec le capillaire & le polytrhric jettés dans une suffisante quantité d'eau bouillante. Il n'est pas nécessaire d'y faire bouillir ces herbes, qu'on laissera seulement infuser jusqu'à ce que le pot soit refroidi. On versera pour-lors la liqueur au clair, pour en boire non-seulement pendant le repas, mais encore à sa soif pendant le jour, sans qu'il

soit permis d'y ajouter du vin. On ne sera jamais maigre ; on se privera des ragoûts, & des choses crues.

Fait à Montpellier ce 13. juin 1729.

DEIDIER.

CONSULTATION LXVI.

Sur des Vapeurs.

L'On doit attribuer les differens accidens dont Monsieur est fatigué depuis sept à huit années, au desséchement & à l'acrimonie de la masse de ses liqueurs, & à la sécheresse ou trop grande tension des solides en général, mais principalement du genre nerveux, comme son état mélancolique ne permet pas d'en douter. Cet état des solides & des fluides, attaché au tempérament, a été fort augmenté par les veilles, les excès de vin & autres circonstances propres à retrancher du sang son mucilage & son baume. Il y a même lieu de penser que la chute violente que Monsieur fit laissa une impression considérable sur tous les solides, & détermina en quelque maniere

l'action des liquides sur l'estomac, par une digestion précipitée & fougueuse, & par conséquent par des vents, des gonflemens de ce viscére, des rots, & des renvois; sur la poitrine par une toux séche, & une oppression très-inquiétante; & enfin sur la tête par des vapeurs, des éblouissemens, des vertiges & des troubles de tête, qui jetteroient le malade par terre, s'il ne prenoit des précautions pour l'éviter. Les attentions désagréables qu'il a faites depuis un couple d'années, & les idées tristes qu'il s'est formées, sur les événemens de ses incommodités, ont encore soutenu la mauvaise disposition de l'estomac, & rendu plus opiniâtre la cause des accidens qui font le sujet de cette Consultation.

Pour traiter méthodiquement ces différentes incommodités, l'on doit se proposer de rétablir les fonctions de la digestion; de procurer une division douce & ménagée à la masse des liqueurs; de lui fournir une détrempe abondante, & beaucoup de mucilage & de baume; & enfin de relâcher & de détendre les solides en général, & de modifier en particulier les oscillations trop vives du systême nerveux. Nous espérons que ces in-

dications seront remplies par le moïen des remedes suivans.

Monsieur étant de retour chez lui, & s'étant reposé quelques jours, se fera saigner de l'un des bras, & on lui tirera autour de huit onces de sang, pour le purger le lendemain avec une once de tamarins gras, une dragme de rhubarbe concassée, & autant de sel végétal, dont on fera une livre de décoction dans laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid deux dragmes & demie de senné mondé. On partagera le matin la colature en deux verres, qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

Il prendra ensuite pendant dix matins le demi-bain domestique tiéde, &, après y avoir demeuré une heure chaque fois, il boira à la sortie une couple de tasses d'infusion de feuilles de mélisse séches, pour commencer d'abord après les eaux minérales acidules de son voisinage qu'il a prises, ce qu'il continuera pendant dix matins. Il rendra le premier jour de la boisson le premier verre purgatif en y dissolvant deux onces de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre; il en fera de

même le dernier jour dans le dernier verre.

S'étant reposé une semaine après avoir pris les eaux, il reprendra les demi-bains domestiques durant dix autres matins, buvant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, trois ou quatre écrevisses de riviere étouffées dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre; une dragme & demie de racine de valériane écrasée, deux poignées en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine.

La dixaine des demi-bains & bouillons finie, il reviendra aux eaux minérales acidules qu'il aura déja prises, qu'il rendra aussi purgatives le premier & dernier jour de la boisson, qui durera neuf à dix matins. Il pourra substituer à ces eaux, si elles ne passent pas bien, celles de Camarès, ou bien s'en passer pour venir à l'opiate.

Ces remedes finis, il usera pendant dix ou douze matins de l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose un bouillon fait avec un jeune poulet & les feuilles des plantes déja mentionnées, ou une écuellée de petit-lait de vache bien clarifié. On terminera l'usage de l'opia-

te par le purgatif en deux verres déja prescrit.

OPIATE.

Prenez conserves de kynorrhodon & d'*enula campana*, de chacune six dragmes, antihectique de Poterius, & extrait de geniévre, de chacun deux dragmes & demie, corail rouge préparé, & extrait de rhubarbe, de chacun une dragme & demie; faites avec le syrop capillaire une opiate de l'épaisseur convenable, dont la dose sera d'une dragme & demie.

Dans le mois d'octobre on se purgera avec la médecine ordinaire, & on boira d'abord après durant une douzaine de jours les bouillons d'écrevisses déja marqués, finissant par le purgatif, pour prendre d'abord après pendant quinze ou dix-huit matins une écuellée de petit-lait de vache clarifié suivant les régles de l'Art. On éteindra dans la colature quelques pieces de fer rougies au feu, & on y dissoudra deux onces de suc de cresson de fontaine bien dépuré. On purgera à la fin.

Monsieur passera le reste de l'hiver sans remedes, &, étant parvenu au prin-

tems, il se fera saigner du pied, & on lui tirera neuf onces de sang, pour le purger ensuite avec la médecine ordinaire, après laquelle il prendra pendant dix matins les bouillons d'écrevisses avec le jarret de veau, une dragme & demie de racine de valériane, & les feuilles de cresson de fontaine à la dose d'une poignée. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités fleuries de petit chêne, purgeant après la dixaine.

Immédiatement après il reviendra à l'opiate déja prescrite, dont il usera pendant dix matins, avalant par-dessus chaque dose un grand verre de lait de vache, &, ayant réitéré sa purgation à la fin, il commencera l'usage du lait d'ânesse, qu'il continuera jusqu'aux grandes chaleurs, en buvant une écuellée chaque matin. Après un essai avantageux d'une dixaine de jours, il mangera le soir une soupe au lait de vache. Durant le même tems il sera purgé de vingt en vingt jours, ou suivant le besoin, & il usera trois ou quatre fois la semaine à l'heure du dîner dans la premiere cuillerée de soupe du safran de mars apéritif à la dose de douze à quinze grains.

Monſieur gardera un régime de vivre très exact, & qui ſera réglé par M. le Médecin ordinaire. Il doit corriger le penchant qu'il a à la mélancolie par des amuſemens gracieux, & par tout ce qui peut le diſtraire ſans débauche.

A Montpellier ce 1. juillet 1733. *ſigné* VERNI, LAZERME, MONTAGNE.

CONSULTATION LXVII.

Sur une affection hyſtérique.

LEs maux d'eſtomac accompagnés de maux de cœur, de vents, de battemens d'artére dans la région épigaſtrique, qui ont commencé à incommoder Madame il y a environ deux ou trois ans, ont été les préludes de tous les maux qu'elle a eus dans la ſuite.

Son eſtomac a été dérangé par les peines d'eſprit que la vivacité de ſon tempérament a rendu trop ſenſibles ; les digeſtions des alimens en ont ſouffert, & les digeſtions imparfaites, jointes à un ſang ſec, épais, & réſineux, ne peuvent avoir produit qu'un chyle épais & ſau-

matre, très-propre à causer des obstructions, des gonflemens, des irritations dans les viscéres, & à dessécher les parties solides.

C'est à cette cause qu'il faut rapporter le dévoïement, le battement d'arteres, le dégoût, & la douleur d'estomac, dont elle se plaignoit dans sa derniere attaque.

Les matieres glaireuses & purulentes qu'elle a vuidées pendant ce tems-là ont été fournies par les glandes des intestins, comme il arrive dans les dysenteries, ou peut-être par quelques abscès caché dans le mésentere, dans le pancreas, ou dans le foie, qui peut s'être vuidé dans les boïaux. Quoiqu'il arrive bien rarement qu'une suppuration interne ne soit pas accompagnée de fiévre lente, & de petits redoublemens qui en sont inséparables, il est pourtant certain que toute évacuation de pus suppose un ulcere. Le lieu où il est cantonné peut nous être caché, mais, si la matiere est véritablement purulente, la réalité de l'ulcére n'en est pas moins certaine.

Quoique Madame se trouve présentement dans un espece de calme, que les matieres purulentes aient disparu, que

le battement des arteres ait diminué, que son appétit soit un peu revenu, & que le gonflement de son estomac soit réduit à un sentiment douloureux quand on le presse, cependant elle doit avoir beaucoup d'attention à prévenir les retours d'une maladie qui peut avoir des suites très-sérieuses.

Pour prévenir ces retours nous croyons qu'il faut humecter les parties extérieures dont le desséchement peut serrer les vaisseaux lymphatiques & sanguins, & donner par-là occasion à ces humeurs d'engouer les intérieurs dans lesquels la circulation ne se fait déja qu'avec peine.

Que l'on doit ensuite rectifier les digestions par des stomachiques tempérés, & non par des liqueurs spiritueuses & brûlantes, qui ne donnent qu'un soulagement toujours trompeur, plus propre à augmenter le mal qu'à en détruire la cause.

Que l'on doit user de quelques legers apéritifs pour déboucher les vaisseaux obstrués, & rétablir la circulation des liquides.

Que l'on doit enfin adoucir son sang, & réparer le baume qu'il a perdu, par les

les laitages. Ce sont-là les indications qu'il faut tâcher de remplir par les remedes suivans.

Madame auroit besoin de bains domestiques, mais nous préférons les bains de Sylvanès, qui sont à sa portée, pour leur chaleur modérée, & pour l'onctuosité de leurs eaux très-propres à humecter les fibres charnues. Son Médecin ordinaire prescrira la quantité qu'elle en doit prendre, & la maniere dont elle doit en user.

Elle pourroit après les bains avoir besoin d'une petite saignée, mais nous ne décidons rien là-dessus.

On la purgera avant de commencer les bouillons suivans. Sa médecine sera faite avec la décoction d'une once & demie de tamarins, & d'une pincée de petite absynthe, dans laquelle on fera infuser un gros & demi de rhubarbe concassée, un gros de sel végétal, & après l'avoir passée on y délayera une once & demie de syrop de fleurs de pêcher, & quinze grains de rhubarbe en poudre très-fine.

Les bouillons seront faits avec un poulet, cinq ou six écrevisses, demi-once de racine d'*enula campana*, auquel on ajoutera sur la fin une petite botte de petit-chê-

ne, & une pincée de fleurs de mille-pertuis, ou hypéricum. Après avoir paſſé le bouillon on y diſſoudra vingt grains de tartre chalibé ſoluble.

La malade ſera repurgée avec la médecine ordonnée après avoir pris une douzaine de ces bouillons.

Enſuite, ſuivant la même indication de réparer l'eſtomac, & de remédier aux obſtructions, on compoſera une opiate avec parties égales de conſerves de kynorrhodon & d'*enula campana*, demi-once d'extrait de génievre, deux dragmes de cloportes en poudre, & autant de ſafran de mars apéritif, une dragme de rhubarbe torréfiée & deux dragmes de pierres d'écreviſſes, le tout réduit en opiate avec le ſyrop de kermes. On donnera une dragme, ou une dragme & demie, de cette opiate le matin à jeun pendant neuf ou dix jours, en avalant par-deſſus un bouillon amer fait avec un poulet, la chicorée ſauvage, & un peu de petite centaurée.

L'eſtomac ainſi préparé, Madame doit uſer pendant une quinzaine de jours du petit-lait, ſéparé avec la pomme de reinette, clarifié avec le blanc d'œufs, dans lequel on éteindra un carreau d'acier rou-

gi au feu deux ou trois fois, & auquel on ajoutera une cuillerée de suc dépuré de fumeterre. Elle sera purgée après le petit-lait.

Elle doit ensuite passer au lait d'ânesse, & le prendre animé de sa chaleur naturelle le matin, une demi-écuellée seulement pour y accoutumer son estomac, & allant toujours en augmentant peu à peu jusqu'à en prendre l'écuelle pleine, & même en prendre le soir & le matin, si elle peut le supporter. On peut y ajouter un peu de sucre, si Madame le désire.

Elle sera purgée tous les quinze jours pendant l'usage du lait. Le bon effet qu'elle a éprouvé des purgatifs jusqu'ici ne permet pas d'en interrompre l'usage.

Cependant nous sommes d'avis que Madame prenne de tems en tems dix ou douze goutes de baume de Canada; & à l'heure que son Médecin trouvera à propos, on l'incorporera avec du sucre en poudre.

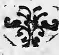
Nous sommes aussi d'avis qu'à la place du caffé, qu'elle prend quelquefois, elle y substitue une dragme de cachou brut, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans une tasse ordinaire d'eau de

fontaine. On pourra y ajouter un peu de ſucre, ſi elle le trouve à propos.

Elle doit éviter avec attention toutes les viandes indigeſtes, comme la chair de cochon, & toutes les chairs ſalées, épicées, ou fumées. Elle ſe nourrira de bons potages, de volaille, & de gibier. Le fromage ne lui convient pas. Son fruit doit être des pruneaux, des pommes cuites ou en compôte, point de ſalade, point d'herbe chaude, & rien de crud.

Ces remedes, ce régime de vivre avec la tranquillité d'eſprit dont elle a beſoin, ſont très-propres à adoucir ſes maux, & à lui faire paſſer une vie plus douce; &, s'il eſt beſoin d'appeller quelquefois l'Art au ſecours pour calmer ſes vivacités, on lui donnera le ſoir demi-once de ſyrop de pavot, ou quelques gouttes anodynes.

Délibéré à Montpellier le 23. octobre 1734 *ſigné*. GAUTERON, LAZERME, & MONTAGNE.



CONSULTATION LXVIII.

Pour un enfant d'environ douze ans attaqué d'une douleur au genou avec diminution de nourriture à la cuiſſe.

LA douleur que l'enfant ſent au genou avec diminution de nourriture à la cuiſſe ; d'où s'enſuit la foibleſſe de ces parties à ſoutenir le corps pour marcher, reconnoît pour cauſe une lymphe épaiſſe, ſéche, & acrimonieuſe, de nature ſcrophuleuſe.

En conſéquence de ce vice de la lymphe, la ſynovie de cette articulation peu coulante n'aſſouplit pas aſſez les ligamens, elle s'arrête dans leur tiſſu, & même les bouts des tendons ſont également affectés par la liqueur de leurs guaines, qui s'y trouve de même nature, deſquels engorgemens s'enſuivent des tiraillemens douloureux de ces parties ſenſibles.

Pareillement la lymphe nourriciére ſe trouvant trop épaiſſe, & ne coulant pas librement dans les petits tuïaux tant des tendons que du corps des muſcles, la

cuisse ne se trouve pas assez nourrie, & s'est diminuée.

Comme c'est un vice de la lymphe en général qui a donné lieu à la production de ces incommodités, & que ce vice vient vraissemblablement de naissance, ce ne sera qu'à la longue qu'on pourra en venir à bout, & même on pourroit douter de ne jamais bien pouvoir réussir si le sujet n'étoit un enfant, en qui le vice de la lymphe n'est pas si obstiné, & où les parties croissent considérablement.

Les vues que l'on doit avoir sont de tenir les digestions en bon état, afin de faire fournir au sang un chyle doux & coulant; de redonner une fluidité convenable à la masse générale de la lymphe, en l'incisant doucement par les remedes apropriés dans ce cas, la détrempant & l'adoucissant; de plus de ramollir les ligamens & les tendons, pour y faciliter le flux des liqueurs lymphatiques, & d'en renforcer le tissu fibreux, afin que les sucs lymphatiques ne s'y engourdissent pas.

C'est pourquoi on commencera par une potion purgative, qui sera faite avec une dragme & demie de senné; demi-dragme de rhubarbe concassée, & vingt grains

de sel végétal, pour un verre médiocre d'infusion, où l'on dissoudra une once & demie de manne.

Le lendemain de la purgation on passera à l'usage de bouillons qui seront faits avec la moitié d'un poulet, deux écrevisses de riviere, une dragme de racine d'*enula campana*, & une pincée de feuilles de chicorée amere de jardin. Ayant pris ces bouillons huit matins on purgera comme ci-dessus.

L'on fera prendre ensuite à l'enfant six demi-bains domestiques faits avec la décoction de mauve, de guimauve, & de feuilles de violier, dans l'eau de riviere. Le demi bain sera pris quatre heures après le dîner, & un quart d'heure avant d'en sortir on lui donnera une tasse d'infusion de thé.

Après ces six jours de demi-bains on reviendra aux bouillons marqués, & cela pendant six jours, après lesquels, ayant purgé comme ci-devant, on passera à l'usage du petit-lait, dont on prendra un verre médiocre, après y avoir éteint deux gros clous rougis au feu, y avoir écrasé quatre ou cinq cloportes en vie lavés, l'avoir clarifié avec le blanc d'œuf, & y avoir ajouté une bonne

cuillerée du suc de cerfeuil, & un peu de sucre. Après dix jours de petit-lait on purgera le malade, & on lui fera prendre ensuite un mois le lait d'ânesse le matin à jeun, à la quantité d'un verre ordinaire, purgeant à la fin de l'usage du lait.

Pendant l'usage de ce lait, le malade prendra de deux matins l'un, demi-heure avant le lait, une poudre composée de six grains de cloportes préparés & six grains de safran de mars apéritif, qu'on lui donnera dans une cuillerée d'eau.

Si l'estomac se fait au lait, on le nourrira le soir avec une soupe au lait de vache.

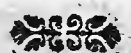
Vers la mi-septembre, on commencera à oindre toute l'articulation & le bas de la cuisse avec parties égales d'huile de camomille, & d'huile de pied de mouton, ou de celle de petits chiens. On fera tiédir ce mélange d'huiles, on en frottera doucement la partie malade pendant un demi-quart d'heure, & on y mettra pardessus un linge chaud. On fera cette manœuvre matin & soir jusqu'au tems des vendanges, où l'on fera mettre la jambe & la cuisse dans le marc des raisins tout chauds une fois par jour pendant

une heure, & cela huit ou dix jours de ſuite.

Au tems de l'huile on mettra les mêmes parties dans le marc des olives, ſept à huit fois.

Enfin on obſervera un bon régime de vie, ſans quoi tout deviendra inutile. On évitera le ſalé, l'épicé, & toute ſorte de haut gout, la friture, les alimens groſſiers, comme ſont le fromage, les chataignes, les choux & autres ſemblables; on fera gras, ſe tenant à la ſoupe, au bouilli, & au rôti, & l'on ne boira que de l'eau.

Conſeillé à Montpellier le 26. aoûţ 1738. *ſigné* FIZES.



CONSULTATION LXIX.

Sur des tumeurs froides ulcérées.

LEs ulcéres fistuleux que l'on observe auprès du pouce, du tarse, & joignant l'os du métatarse qui soutient le gros orteil, sont des suites des tumeurs froides qui ont suppuré en ces parties, & dont la base a été au périoste.

La cause de ces tumeurs a été une lymphe épaisse, & d'une acrimonie singuliere, qui se trouve établie telle dès la naissance, & dont le vice s'est développé à un certain âge. Cette lymphe n'ayant pû couler librement dans le tissu du périoste, s'y est arrêtée, & en a gonflé les vaisseaux lymphatiques. Les sanguins ont été insensiblement comprimés jusqu'au point que, n'ayant pû transmettre le sang avec liberté, il s'est fait une inflammation sourde qui s'est communiqué aux parties voisines. La suppuration s'en est ensuivie peu à peu, le pus s'est fait jour à travers les tégumens, & même les os en ont été altérés. Dans une telle constitution de la lymphe le pus se forme âcri-

monieux, épais, & en état de produire des callosités à la face interne & concave des sinuosités qui se sont formées.

D'un tel désordre des parties, & d'une telle constitution de lymphe qui subsiste toujours, s'ensuit l'obstination du mal & la résistence aux remédes.

D'une autre part l'on doit observer que la masse générale du sang se trouve fort acrimonieuse & échauffée, très-appauvrie de ce mucilage fin & étendu, qui lui doit donner de la douceur. Tout cela est démontré par les hémorrhagies du nez auxquelles le malade est sujet, par le pouls fébrile, & la maigreur générale ou consomption que l'on observe.

Les vues que l'on doit avoir pour combattre ce cruel mal, sont de tenir les digestions en bon état; d'adoucir beaucoup la masse générale des fluides; & de combattre le vice spécial de la lymphe par des atténuans spécifiques. C'est pourquoi l'on purgera le malade d'entrée avec deux onces de manne, & une once de syrop de chicorée composé, délayés dans un verre de décoction de chicorée amere de jardin.

Le lendemain de la purgation on commencera l'usage de bouillons, qui seront

faits avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, une dragme d'*enula campana*, deux dragmes de racine de squine mise en poudre grossiere,& demi-poignée de chicorée amere de jardin, purgeant comme ci dessus.

Après avoir pris ce bouillon neuf matins, on passera à l'usage du lait d'ânesse, que l'on prendra le matin à jeun à la dose de seize ou dix-huit onces, continuant de même durant deux mois; mais, lorsqu'on aura pris ce lait quatre ou cinq jours, pour lors, au lieu du souper ordinaire, on prendra une soupe au lait de vache, mangeant par-dessus un ou deux œufs frais avec un peu de pain.

Quelques cinq ou six jours après on prendra encore à gouter environ douze onces de lait de vache coupé avec autant de décoction de racine de squine. On fera cette décoction en faisant bouillir une once de cette racine coupée par tranches minces avec deux pots d'eau de fontaine à petit feu jusqu'à diminution d'un pot. Le reste sera gardé dans une bouteille bien bouchée pour servir à couper le lait quatre fois.

Lorsque le malade sera à cette diéte, il prendra le matin son lait d'ânesse vers

les six heures, il dînera à onze heures, avec de la soupe, un peu de bouilli, & un peu de rôti en jeune volaille ; il prendra à quatre ou cinq heures le lait de vache coupé avec la squine, & soupera à huit heures avec la soupe au lait de vache & les œufs frais. On continuera cette diéte jusqu'à la mi-juin, se purgeant à la fin comme il a été prescrit, & même au milieu de l'usage de ces laitages, s'il étoit nécessaire ; & même, si l'estomac ne soutenoit pas bien ce laitage, & qu'on s'apperçût de disposition au cours de ventre, en ce cas on prendroit à dix heures du soir vingt-cinq grains de corail rouge préparé dans trois cuillerées d'eau de plantain, & cela quelques soirs de suite, ou de deux en deux, ou de trois en trois soirs, suivant la nécessité.

A la fin de juin il conviendroit d'aller à Baréges, dont les eaux sont un des plus grands remedes pour ce mal. L'on y resteroit une quarantaine de jours pour y tremper dans le bain deux fois le jour la jambe & la main. Pendant ce séjour on prendroit à l'alternative durant dix jours consécutifs, tantot des bouillons de poulet aux écrevisses, tantot du lait de vache, comme on pratique à Baré-

ges, obſervant cependant de ne pas mettre au-de-là de trois ou quatre écreviſſes à chaque bouillon.

Mais ſi on ne va pas à Baréges, il faut prendre à l'entrée de juillet une neuvaine de bains domeſtiques, avalant à la ſortie du bain un bouillon fait avec un poulet & une écreviſſe.

A la fin de juillet l'on prendra une neuvaine d'eaux d'Yeuſet chez ſoi, à la doſe de dix ou douze verres chaque matin, obſervant d'ajouter au premier verre du premier jour deux onces de manne & autant au dernier du neuviéme jour.

Peu à près la mi-août, on prendra une neuvaine de bains comme ci-devant.

L'automne prochain l'on répétera tout ce qui a été preſcrit pour ce printems.

Au reſte on panſera ſimplement ces ulcéres avec l'emplâtre de mucilage; &, ſi la partie ſe tuméfie ou s'enflamme, on la couvrira d'un cataplaſme fait avec la pulpe de la racine d'althea renouvellé trois fois le jour. L'on ne doit pas faire d'inciſion, à moins que ce ne fût pour vuider quelque abſcès ou pour faire jour à quelque eſquille. Dès à préſent il faut faire cicatriſer le cautere fait à la jambe ſaine.

Au surplus il faut faire toujours gras, se nourrissant de bons alimens, en soupe, bouilli, & rôti, évitant de les saler. Il faut se mettre à l'eau, ou boire le vin noyé d'eau. Enfin l'on doit faire attention que l'acte vénérien est pernicieux.

Délibéré à Montpellier le 6. mars 1739. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXX.

Sur une affection mélancolique, & légérement scorbutique.

LEs démangeaisons que souffre Mademoiselle dans toute l'habitude de son corps; les frissons qui saisissent presque toutes les parties pour se terminer à la tête; les picottemens qu'elle sent dans la bouche; la noirceur des dents accompagnée d'une petite carie dans quelques unes; la noirceur de la langue; l'humeur sombre & rêveuse de la malade; & enfin la tristesse & la crainte qui tourmentent continuellement son esprit; sont des accidens qui caractérisent l'affection mélancholique & légérement scorbutique

tout ensemble ; l'on doit par conséquent les rapporter à la constitution séche, épaisse, & âcrimonieuse de la masse du sang. L'état des liqueurs que l'on vient d'établir avoit déja été annoncé par des maux de tête, par des fluxions au visage, par des pustules aux mains, & à différens autres endroits du corps, dont les unes fournissoient une suppuration imparfaite, & les autres se terminoient par résolution, par des douleurs d'estomac, & par une diminution considérable des écoulemens menstruels. Il faut pourtant convenir que la disposition vicieuse de la masse du sang a été fort augmentée par les violens purgatifs, & autres remedes incendians employés dans le commencement. Le dérangement des digestions, qui s'est aussi mis de la partie, a contribué au même effet par le mélange d'un chyle crud & mal travaillé ; & enfin les idées tristes qui ont été une suite de tant d'incommodités, & du peu de succès des remedes, ont achevé de mettre le trouble dans la masse des liqueurs, & rendront de plus en plus opiniâtre les accidens qui restent encore, si la malade ne se sert de sa raison pour s'aguérir contre

ses incommodités, & procurer le calme à son esprit.

Pour dissiper les différens accidens qui font le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de mettre les digestions en régle; de diviser & d'affiner la masse du sang sans l'incendier; de lui redonner sa douceur & son baume; & de corriger la trop grande tension du systême des nerfs, & sa trop grande sensibilité. On espere que ces indications seront remplies par l'usage des remédes suivans.

On commencera par purger Mademoiselle avec une once de tamarins, demi-poignée de fleurs de pêcher, une dragme de rhubarbe concassée, autant de sel d'Epson, & une pincée de fleurs de violette, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid deux dragmes de senné pour dissoudre le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne, & on fera deux verres de médecine que Mademoiselle avallera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Immédiatement après Mademoiselle prendra pendant dix matins le demi-bain ou le bain domestique tiéde, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant

à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, une dragme de racine d'*enula campana* concassée, les cuisses de cinq à six grenouilles écorchées & écrasées, & une demi-poignée de feuilles de cresson d'eau, ou de pimpinelle. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités séches & fleuries d'hypéricum.

Pendant les douze matins suivans, Mademoiselle boira une écuellée de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égoutter à travers un linge. Ayant clarifié ce petit-lait avec le blanc de deux œufs, on éteindra dans la colature quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & on repurgera à la fin avec la même médecine, pour revenir d'abord après aux mêmes bouillons & aux bains pendant dix autres matins, & tout de suite au même petit-lait pendant douze nouveaux matins, terminant ces remedes par la médecine ordinaire. On pourroit pendant les douze derniers jours du petit-lait en donner une seconde prise vers les quatre heures de l'après midi.

Au commencement du mois de septem-

bre prochain Mademoiselle reprendra pendant dix matins les mêmes bouillons auxquels on pourroit ajouter un nouet de deux dragmes de limaille de fer rouillé, & qui seront précédés par une saignée du pied & le purgatif ordinaire, observant à la fin de réitérer la même médecine.

On aura ensuite recours au lait d'ânesse entier, que Mademoiselle boira le matin, & qu'elle continuera pendant deux mois à la dose d'une écuellée ; &, si le lait du matin a bien passé pendant neuf ou dix jours, on donnera le soir à l'heure du souper une soupe ou un ris, ou un gruau au lait de vache ; & enfin, si le lait passe bien deux fois par jour, on fera prendre vers les quatre heures de l'après midi une écuellée de lait de vache légérement décrêné ; mais on observera pendant l'usage du lait pris trois fois par jour, que Mademoiselle ne mangera qu'une soupe à la viande au dîner avec un morceau de pain & un ou deux œufs frais, & que le soir à son souper elle se contentera de la soupe, ou du ris au lait de vache, avec un morceau de pain. On purgera au milieu & à la fin de l'usage du lait, & durant ce

même tems la malade ajoutera de deux en deux, ou de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner huit ou dix grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai.

On se servira pour faire gargariser Mademoiselle, ou de l'eau de Balaruc, ou d'une décoction de feuilles d'aigremoine & de *vinca pervinca*, à dix ou douze onces de laquelle on ajoutera une once & demie de syrop de limon, ou bien une once & demie de miel blanc, & des gouttes d'esprit de vitriol jusqu'à une agréable acidité. On pourroit substituer à l'esprit de vitriol une trentaine de gouttes d'esprit de cochlearia.

Mademoiselle pourra passer son hyver en usant de tems en tems du petit-lait de vache, ou bien du lait de vache décrêmé & coupé avec une infusion de thé. Elle pourroit aussi prendre quelques soupes au lait le soir.

Le printems prochain elle aura recours aux mêmes remedes conseillés pour l'automne.

Mademoiselle doit se nourrir dans le tems qu'elle ne prendra pas le lait trois fois par jour avec des potages à la vian-

de, du bouilli & du rôti, s'abſtenant des ragoûts, des ſalades, des fuits cruds des légumes, & de tous les alimens venteux, indigeſtes, ou échauffans.

Délibéré à Montpellier le 4. juillet 1739. *ſigné* VERNI & MONTAGNE.

CONSULTATION LXXI.

Sur une fiévre putride avec redoublemens.

IL paroît par le détail que M. le Médecin ordinaire a fait de la maladie de Madame qu'elle eſt attaquée d'une fiévre putride, & accompagnée de redoublemens marqués, avec un rhume de poitrine. Les indications qu'on a du ſe propoſer ſe réduiſoient à prévenir les fluxions & les engorgemens plus conſidérables; à calmer la fougue des liqueurs; à déterminer une expectoration faite de la matiere des crachats; à évacuer la pourriture, & à travailler dans la ſuite à calmer les redoublemens, s'ils réſiſtent à ces ſortes de ſecours. On n'a rien négligé pour remplir à propos les indica-

ctions à mesure qu'elles se sont développées, & il ne paroît point que l'on doive changer de conduite, si le caractere de la maladie continue à être le même.

Dans cette supposition si quelqu'une des cavités destinées à contenir les parties nécessaires à la vie étoit menacée d'inflammation, on réitéreroit la saignée ou du pied ou du bras, suivant que la tête ou la poitrine, ou le bas-ventre seroient menacés. Les purgatifs, comme les remedes les plus efficaces dans le cas présent seront donnés de deux en deux, ou de trois en trois jours, & à une double dose, s'il est possible, en une ptisane roïale pour ne ne pas incendier. Le suc de bourrache pourroit avoir sa place dans l'intervalle des bouillons. Le blanc de baleine, les ptisannes béchiques & tempérantes ne sont pas à négliger. Il paroît aussi que les calmans, comme le syrop de pavot blanc, sont nécessaires pour procurer de bonnes nuits. On substitueroit les gouttes anodines, si on le jugeoit à propos; enfin on auroit recours au quinquina pour fixer les redoublemens, quand on seroit persuadé que la pourriture auroit été suffiamment évacuée, s'ils persistoient encore. A l'égard des vermifu-

ges, on s'en serviroit aussi, suivant le besoin.

On ne peut que proposer des généralités sur le compte des remedes, parce qu'on est obligé de s'en tenir aux variations qui pourront survenir, & auxquelles M. le Médecin ordinaire aura soin d'accommoder la dispensation des remedes suivant sa prudence consommée.

Délibéré à Montpellier le 26. février 1740. *Signé*, MONTAGNE.

CONSULTATION LXXIII.

Sur des vapeurs.

LA pesanteur de tête, la rougeur du visage, l'état larmoïant des ïeux, le bourdonnement d'oreille, la foiblesse des genoux & des jambes, sur-tout du côté gauche, le grouillement qui survient au bas-ventre, la sortie abondante des vents, l'impression de froid & de chaud qui se fait sentir aux pieds, le fourmillement dans ces mêmes parties, le vertige ténébreux & avec danger de tomber par

terre, mais sur-tout les inquiétudes d'esprit dont Monsieur est fatigué sur les évenemens de ces incommodités, & la crainte d'une attaque d'apoplexie qu'il a continuellement présentene, permettent pas de méconnoître sa maladie. L'on doit la regarder comme une affection vaporeuse & mélancholique.

Ces différens accidens, malgré leur complication, doivent être rapportés à deux causes très-simples, c'est à dire à l'épaississement & à la saumure de la masse du sang, & en même tems à la roideur ou tension spasmodique du systême nerveux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a été annoncé depuis plusieurs années par les rhumatismes que Monsieur a essuiés, par les dartres auxquelles il a été sujet, & par les mauvais effets qu'ont produit sur lui les remedes fondans & incendians. Il faut pourtant convenir que ces dispositions vicieuses ont fait de grands progrès par le dérangement des digestions, comme les fiévres de pourriture dont Monsieur a eu des attaques autrefois, & les grouillemens aussi-bien que la sortie abondante des vents ne permettent pas d'en douter.

Pour ſuivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidens qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions; de procurer à la maſſe du ſang une agréable fluidité, de lui redonner la douceur, & l'onctuoſité qui lui manque, & d'aſſouplir le ſyſtème des ſolides; & ſur-tout le genre nerveux. On eſpére que ces indications ſeront remplies par le moyen des remedes ſuivans.

On ne juge pas que la ſaignée ſoit néceſſaire dans l'état où Monſieur paroît ſe trouver ſuivant la relation; on pourroit cependant en faire une médiocre ou du bras ou du pied, ſi la néceſſité l'exigeoit; & l'on purgera inceſſamment avec une dragme de rhubarbe concaſſée, deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction dans deux bons verres d'eau de fontaine, dans laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit, deux dragmes de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne, & une once de ſyrop de roſes ſolutif. Cette médecine ſera partagée en deux verres, qu'on donnera à une heure de diſtance de l'un à l'autre.

Immédiatement après Monſieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec

un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, une dragme de racine d'*enula campana* concassée, autant de celle de pivoine mâle aussi concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On réitérera la même médecine après la dixaine.

Pendant les dix matins suivans Monsieur usera du bol ci-joint, buvant par-dessus chaque prise une ou deux tasses d'infusion de feuilles séches de citronelle préparée à la maniere du thé.

BOL.

Prenez de poudre de guttete & de conserve d'*enula campana*, de chacune quinze grains; d'extrait de rhubarbe huit grains, de castoreum six grains, dont on sera un bol avec le syrop de capillaire, qu'on partagera en deux ou trois pilules. On reviendra ensuite pendant dix autres matins aux mêmes bouillons, & on les terminera par le même purgatif.

Après ces préparations Monsieur boira

pendant six matins un grand verre de petit-lait, qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage eu le laissant égoutter à travers un linge, le clarifiant d'abord après avec le blanc d'œuf, & y jettant pendant cette clarification une pincée de sommités de petite centaurée, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On y éteindra en même tems deux ou trois clous rouillés & rougis au feu, & on dissoudra dans le petit-lait coulé un peu de sucre roïal. On réitérera tout de suite durant six autres matins le même petit-lait avec la précaution de repurger à la fin.

Monsieur passera son hyver en usant trois fois la semaine, ou d'un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & quelques gouttes de syrop de capillaire qu'il avalera le matin avec une tasse d'infusion de mélisse par-dessus, ou du safran de mars qu'il prendra à l'heure de son dîner dans la premiere cuillerée de soupe à la dose de sept à huit grains.

Le printems prochain Monsieur aura recours aux mêmes bouillons, au même

bol avec l'infusion de feuilles de mélisse ; & au petit-lait dans le même ordre & avec les mêmes précautions conseillées pour le premier usage de ce remede. On pourroit même, si le petit-lait avoit bien réussi, le continuer pendant dix-huit ou vingt matins.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on tentera pendant quatre ou cinq matins le demi-bain domestique tiéde, où Monsieur demeurera une heure chaque fois, lui donnant à la sortie une grande tasse d'infusion de mélisse, &, après un intervalle de trois ou quatre jours, on reviendra pendant cinq autres matins au demi-bain, & à l'infusion de mélisse ; &, si Monsieur se trouvoit bien de ces secours, après une tréve de cinq ou six jours, ou d'une semaine, on redonneroit encore une demi-douzaine de bains domestiques, & à la sortie un bouillon comme celui qui est prescrit-ci-dessus, dont on retrancheroit les racines & les cloportes, employant le purgatif en quittant le bouillon.

Dans le mois de juillet, ou dans la saison convenable, Monsieur pourroit se rendre à Bagnols, pour y boire les eaux & y prendre quelques bains, mais non

pas les étuves, se réglant pour la boisson & pour les bains sur la coutume du lieu, & observant de boire les eaux sans le bain dans le même tems, pour ne pas le fatiguer par ces deux remedes dans le même jour.

L'automne prochain, si Monsieur s'est bien trouvé des remedes du printems, il aura la bonté de les réitérer.

Monsieur se nourrira pendant le cours de ces remedes avec des potages à la viande, du bouilli & du rôti, s'abstenant des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les alimens venteux, grossiers, indigestes, ou échauffans. Il se dissipera dans les beaux jours par la promenade à pied, ou à cheval; & il recherchera avec empressement la fréquentation des personnes d'un commerce gracieux, & toutes les occupations amusantes qu'il pourra se procurer, & qui sans le fatiguer seront propres à le distraire des idées désagréables qui troublent sa tranquilité.

Délibéré à Montpellier le 4. novembre 1743, *signé* MONTAGNE, CHAPTAL.

CONSULTATION LXXIII.

Sur des attaques de vapeurs.

LEs accidens de Madame marqués par la rougeur & chaleur du visage ; les tourmens de tête ; les piquures au gosier ; la gêne de la respiration , l'élévation du pouls ; les baillemens fréquens ; les rots avec éructation quelquefois des matiéres des alimens ; le tout accompagné des maux de cœur ou cardialgie ; sont des attaques de vapeurs , dont les causes sont un sang sec , épais , très-susceptible de fougue ou raréfaction ; trop de roideur & de tension dans les tuniques de l'estomac , où les digestions se font avec fougue , imparfaitement , & avec production de quantités de vents. La constipation fait voir aussi la séchereſſe de toute la maſſe du sang , & en particulier celle des intestins , où il ne se sépare que peu de suc intestinal , & en même tems épais & glaireux.

La façon de vivre de Madame la consultante a donné lieu à tous les vices des fluides & des solides qui viennent d'être rapportés ; ayant accablé depuis long-

tems l'estomac par la quantité outrée d'alimens, ce viscere a été fort fatigué, échauffé, & il est devenu trop sensible; il n'a pu se produire qu'un chyle épais & mal travaillé, qui a rendu le sang épais. D'autre part, par l'usage excessif du caffé, de la thériaque, & des amers, par l'usage trop fréquent des eaux de Balaruc, & pour d'autres causes semblables, l'estomac a été échauffé & desséché, la masse du sang a été comme incendiée, & elle a été desséchée; elle a perdu une bonne partie de sa douceur, & est devenue âcrimonieuse, & de-la le systême des solides, mais principalement les filets qui composent le genre nerveux, ont été desséchés; aussi l'embonpoint s'est perdu par ce genre de vie depuis bien des années.

Quoique cette maladie ne soit pas accompagnée d'un certain danger, cependant, vu le désordre où est l'estomac, l'appétit qui a fort diminué, & l'âge, elle doit être regardée comme assez sérieuse, & même accompagnée d'un risque considérable si on ne change le régime de vivre, & si on ne fait un traitement méthodique & suivi.

Les vues qu'on doit avoir dans ce cas

ſont de mettre les digeſtions en régle, de donner de la fluidité au ſang en le diviſant doucement, le détrempant & l'humectant ; de plus d'adoucir la maſſe du ſang, & de rendre l'eſtomac moins ſenſible.

C'eſt pourquoi, omettant la ſaignée, qui ne brille pas fort dans cette occaſion, & qu'on ne doit pratiquer que dans un cas de néceſſité, comme dans un cas de ſuffocation ou de chaleur outrée d'entrailles, j'eſtime que Madame doit ſe purger d'entrée avec une once de tamarins gras, & demi-poignée de fleurs de violettes, dont on fera deux verres de décoction, où l'on fera infuſer la nuit ſur les cendres chaudes demi-once de racine de polypode de chêne concaſſée, deux dragmes de follicules de ſenné, une poignée de fleurs de pêcher, & une dragme de criſtal minéral. Le lendemain matin on diſſoudra dans le prémier verre de colature deux onces de manne, & dans le ſecond une once.

On prendra le ſecond verre deux heures après le premier, & un bouillon fait ſimplement avec un petit poulet, deux heures après le ſecond verre. L'on paſſera enſuite à l'uſage de bouillons qui ſeront faits avec un jeune poulet, deux

écrevisses de riviere pilées en vie, les cuisses de cinq ou six grenouilles, demi-poignée de pimprenelle de jardin, & une poignée de chicorée blanche.

Ayant pris dix matins ces bouillons on se purgera comme ci-devant pour passer à l'usage du petit-lait, tiré du lait de chevre par la présure. La dose de ce petit-lait sera de quinze à seize onces. On le clarifiera avec deux blancs d'œufs, y faisant bouillir durant la clarification une pincée de lierre terrestre, & l'ayant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

On prendra ce petit-lait un mois le matin à jeun, &, lorsque l'estomac y sera accoutumé depuis huit jours, si on le soutient bien, on en prendra encore le reste du mois une seconde prise par jour cinq heures après le dîner. Après ce mois de petit-lait on se purgera comme auparavant.

Si l'estomac a bien soutenu le petit-lait tout le tems, le lendemain de cette médecine on commencera l'usage du lait de chévre, que l'on prendra le matin à jeun venant de la chévre, y ajoutant un peu de sucre. Pendant l'usage de ce lait on prendra de trois en trois jours un moment avant le lait une poudre compo-

ſée de quinze grains de corail rouge préparé, de dix grains de craie de Briançon en poudre très-fine, & de douze grains de ſuccin blanc préparé, avalant cette poudre délayée dans trois ou quatre cuillerées d'eau de fleurs d'orange.

Ayant pris ce lait juſqu'au dix de juillet, on ſe purgera comme auparavant, pour paſſer à l'uſage de bouillons, qui ſeront faits avec un jeune poulet, deux petites écreviſſes pilées en vie, la chair, le ſang & le foie d'une tortue de grandeur moyenne, ou de deux petites, d'une poinée de chicorée blanche, & autant de pimprenelle de jardin.

Ayant pris ce bouillon de tortue quinze matins, on viendra ſans ſe purger au petit lait ordonné ci-devant. Après en avoir pris quinze jours, on reviendra quinze autres jours aux mêmes bouillons de tortue, & enfin quinze autres jours au même pet't-lait, ſe purgeant à la fin. Au reſte, ſi l'eſtomac ne pouvoit ſoutenir le lait de chévre ordonné ci-devant, on le quitteroit, on ſe purgeroit, on paſſeroit aux bouillons de tortue, & enſuite au petit-lait, dont on feroit des alternatives pour paſſer tout l'été comme il a été déja dit.

Mais il est essentiel d'observer un régime de vie convenable. On se nourrira de potages, dont le bouillon sera fait avec le veau & le mouton; de bouilli, & de jeune poulet rôti. L'on se mettra souvent à la diéte poissonneuse, se nourrissant alors de soupes au poisson, de truites, & autres bons poissons; mais seulement bouilli ou à l'eau ou à demi-eau demi-vin, sans épicerie; des grenouilles en fricassée sans haut gout; de quelques écrevisses bouillies; & même je conseille de se mettre dès à présent à cette diéte poissonneuse. L'on dînera & soupera sobrement, on ne mangera rien du dîner au souper. L'on quittera le caffé entiérement, & la boisson ne sera que de l'eau. Pour dessert l'on prendra, ou des biscuits sans amandes, ou des fraises à l'eau, ou des compotes à demi-sucre.

Délibéré à Montpellier le 25. avril 1746. *signé* FIZES.

CONSULTATION LXXIV.

Sur une perte de sang.

LA perte de sang abondante & opiniâtre dont Madame est attaquée depuis deux mois, & qu'on regarde comme la suite de ses évacuations menstruelles, a été d'abord produite, & est actuellement entretenue par la sécheresse, l'épaississement, la fougue, & la saumure de la masse du sang, & par quelques légers embarras dans le couloir utérin.

La constitution des liqueurs qu'on vient d'établir avoit été annoncée depuis long-tems par les fluxions survenues aux ieux en différens tems ; l'engagement du couloir utérin est prouvé par l'irrégularité avec laquelle les régles ont accoutumé de couler dans le cours ordinaire.

On n'entre point dans l'examen des causes particuliéres qui ont donné lieu à la perte de sang ; l'émotion que la malade eut dans le tems qu'elle avoit ses régles, & les chagrins qu'elle vient d'es-

ſuſer, y ont certainement la meilleure part.

Pour délivrer Madame de l'accident qui fait le ſujet de cette Conſultation, on doit travailler à redreſſer les fonctions de l'eſtomac; à rendre la maſſe du ſang plus fluide, & plus coulante; à en détourner le tranſport vers les parties inférieures; à en corriger la ſaumure qui a pris le deſſus, & à redonner au couloir utérin la liberté de ſes fonctions.

On ſe flatte de remplir ces indications par le moyen des remedes ſuivans, qu'on regarde comme indiſpenſablement néceſſaires pour prévenir les ſuites déſavantageuſes que la perte donne lieu de craindre.

On commencera par tirer deux petites palettes de ſang du bras, & on donnera pendant ſix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, une once de racine de grand ſymphitum, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de mille-feuille, & des ſommités d'orties, & une pincée de balauſte.

Madame uſera le ſoir en ſe couchant

d'une potion faite avec trois onces d'eau de plantain, demi-dragme de conserve de roses, & autant de celle de kynorrhodon, douze grains de cachou brut réduit en poudre, demi-once de syrop de roses séches, & autant de syrop de pavot blanc.

Supposé que ces remedes n'aient pas diminué ou calmé la perte, Madame usera pendant six matins de l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose une petite prise d'un bouillon ordinaire.

OPIATE.

Prenez conserves de roses, de grande consoude, & de balaustes, de chacune une dragme & demie; sang-dragon en larmes, cachou brut, de chacun une dragme; extrait de rhubarbe une demi-dragme; faites avec une suffisante quantité de syrop de roses séches une opiate qui sera divisée en six parties égales, à chacune desquelles on ajoutera six gouttes anodynes de Sydenham.

Durant le tems de l'opiate, on aura recours le soir à la même potion astringente & calmante.

On pourroit donner à Madame pour

boisson pendant le cours de ces remedes une ptisanne faite avec la racine de la grande consoude, à laquelle on ajoutera sur la fin une pincée de roses rouges.

Ces remedes ayant arrêté ou diminué la perte, on purgeroit avec cette médecine, & même plutôt, si on jugeoit qu'il fut permis ou nécessaire.

PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe concassée une dragme; fleurs de pêcher une demi-poignée; faites bouillir dans l'eau de fontaine; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre, & une once ou une once & demie de syrop de roses solutif. Faites une potion qui sera prise le matin avec le régime convenable.

On verra après ces remedes de quelle maniere la perte ira, &, si elle étoit encore abondante on ressaigneroit du bras, & on réitéreroit les mêmes bouillons, la même opiate pendant six jours, & la potion calmante du soir, repurgeant à la fin avec la médecine ordinaire.

Madame boira ensuite pendant vingt-cinq ou trente matins une écuelle de lait

de chévre coupé avec parties égales de décoction d'orge,& qu'on aura eu soin de décrêmer à un feu très-donx jusqu'à la diminution du quart. On éteindra dans ce lait ainsi décrêmé un morceau de brique rougi au feu, & on dissoudra dans la colature un peu de sucre rosat. Supposé que ce lait passe bien, Madame mangera le soir à son souper une soupe, un ris, ou bien un avenat au lait de chevre ou de vache, avec la précaution de revenir à la même médecine à la fin.

Vers la fin du mois d'août Madame pourroit boire pendant une dixaine de matins les eaux de Camarès transportées chez elle. & qu'on feroit dégourdir au bain-marie en les prenant. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne choisie, & vingt grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre.

Pendant le cours de ces remedes, Madame se nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des avenats à l'eau, du bouilli & du rôti, s'abstenant des alimens de haut gout, & des crudités de toute espece, comme sont les salades &

les fruits ou légumes ; &c.

Délibéré à Montpellier le 26. juin 1746. *signé* MONTAGNE.

CONSULTATION LXXV.

Sur une affection scrophuleuse.

LA tumeur considérable qui parut au col de Monsieur le Chevalier du côté droit, environ quatre mois après sa naissance, & qui, après avoir pris la tournure d'un abscès, ne fournit qu'une très-petite quantité de pus ; la teigne opiniâtre qui se démontra vers le sixiéme mois, & qui subsiste actuellement ; les tubercules ou tumeurs qui se formerent en différens endroits au quinziéme mois, & qui, après avoir très-peu suppuré, étoient remplacés par d'autres à peu près de même nature ; celles qui ont commencé plus tard dans presque toute l'habitude du corps, & dont quelques unes ont dégénéré en pustule où il est survenu des dartres crouteuses, & d'autres placées sur les doigts qui se sont abscédées, & semblent avoir porté des impressions fâcheu-

ſes ſur quelqu'un des os ; enfin les autres tumeurs non ſuppurées vers les plis des deux coudes, & ſur le col de l'un des pieds ; l'oppreſſion de poitrine à laquelle le malade eſt ſujet depuis l'age d'un an ; la fiévre lente, les redoublemens qui l'accompagnent dans la nuit ; les ſueurs nocturnes ; l'augmentation du volume des viſceres renfermés dans le bas-ventre, mais plus diſtingués dans la rate ; l'obſtruction du foie & les glandes durcies dans le méſenterre ; tous ces différens accidens, dis-je, ne ſçauroient être rapportés qu'à la conſtitution ſéche, épaiſſe & acrimonieuſe de la portion blanche ou lymphatique du ſang, & des parties intégrantes qui le compoſent.

On a ſoupçonné que c'étoit le levain vénérien qui a occaſionné cette foule de ſymptômes, & qu'il avoit été communiqué à Monſieur le Chevalier par ſa premiere nourrice ; mais la ſituation où il eſt actuellement donne droit de conclure qu'un levain d'une autre eſpece, & qui ſe diſtingue dans les tumeurs froides, y a la meilleure part ; ce qui eſt *confirmé par le peu de ſuccès qu'ont eu les onctions mercurielles* ; ce remede ſpécifique pour les maladies vénériennes étant véritablement inutile, & ſouvent déſavanta-

geux, dans le cas des tumeurs froides. Les Praticiens les plus célébres des derniers tems ne sont que trop convaincus de cette vérité.

Pour ne laisser rien en arriere dans le traitement des accidens qui sont le sujet de cette Consultation, on doit se proposer de mettre les digestions en regle en les rendant moins fougueuses; de diviser avec beaucoup de douceur & de ménagement la lymphe & les autres parties intégrantes du sang; d'en corriger l'acrimonie dominante; de dégager le systême lymphatique des embarras dans presque toute son étendue; de fondre les obstructions qu'on remarque dans les visceres du bas-ventre; de tarir la source des suppurations déja developpées; de prévenir la formation des nouvelles; & de faire tomber la fiévre lente avec les redoublemens.

Ces indications, quoique des plus compliquées, seront remplies par le moïen des remedes suivans, autant que la nature de la maladie permet de le faire.

Monsieur le Chevalier s'étant reposé pendant trois ou quatre jours après son retour, on pourroit, s'il se trouvoit échauffé ou oppressé, lui tirer une petite palette de sang; mais on s'en dispensera

s'il eſt dans une ſituation contraire, le purgeant avec une pincée de ſenné, & autant de fleurs de pêcher qu'on jettera dans quatre onces d'eau de fontaine bouillante. On diſſoudra dans l'infuſion coulée une once & demie de manne, & une once de ſyrop de roſes ſolutif, ou de ſyrop de chicorée compoſé. On retranchera la pincée de ſenné dans le cas de la liberté du ventre.

Immédiatement après le jeûne Monſieur boira pendant quinze à dix-huit jours le matin un bouillon fait avec un petit morceau de collet de mouton, la chair, le foie, le ſang & le cœur d'une petite tortue, une écreviſſe de riviere étouffée dans l'eau chaude, & écraſée dans un mortier, une petite demi-poignée de feuilles de chicorée verte de jardin, une pincée de feuilles de cerfeuil, & ſix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On aura la précaution de le purger avec la même médecine.

Pendant les ſix matins ſuivans on donnera à Monſieur un bain domeſtique tiéde, où il demeurera demi-heure, ou un peu plus, chaque fois, buvant à la ſortie un bouillon fait avec la moitié d'un poulet, une écreviſſe, & une pincée de feuilles de cerfeuil. Après trois à quatre jours d'intervalle on aura recours au bain, & au

même bouillon pendant six autres jours, &c, si ces remedes ont réussi, après trois ou quatre jours de repos, on reviendra encore au bain & au même bouillon durant six nouveaux matins, finissant par le même purgatif.

Monsieur prendra ensuite pendant douze à quinze matins un verre de petit-lait, qu'on tirera du lait de chévre par la présure ordinaire, & qu'on clarifiera avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & puis écrasés, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de fer rouillé & rougi au feu, & emploïant la même médecine à la fin.

Après ces remedes on réitérera pendant quinze ou vingt matins les bouillons de tortue composés comme il a été dit ci-dessus ; & qui seront précédés & terminés par le purgatif ordinaire ; pour venir tout de suite à l'usage du lait d'ânesse entier, qu'on donnera le matin à la dose d'un petit verre, & dont on augmentera la quantité un peu dans la suite, si le malade s'en accommode bien. On y mêlera chaque fois une demi-cuillerée de la secon-

de eau de chaux, continuant de même cinq à six semaines.

Si le lait du matin réussit, on observera aussi de faire manger le soir au jeune Monsieur une petite soupe au lait de vache, ou de chévre. On purgera à la fin, & même au milieu, si on le juge nécessaire.

Pendant tout le tems du lait Monsieur usera de dix en dix jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner d'une poudre faite avec huit grains d'antihectique de la Poterie, ou d'antimoine diaphorétique, & quatre à cinq grains de cloportes en poudre.

Durant l'hyver on donnera au jeune Monsieur trois fois la semaine, aussi dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner, une poudre faite avec quatre grains de safran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, quatre grains de cloportes en poudre, & trois ou quatre grains de macis aussi réduit en poudre, le purgeant de deux en deux mois, & lui faisant même prendre de tems en tems un peu de thé au lait le matin, ou une petite soupe au lait de vache le soir.

A l'égard des pansemens on doit éviter l'application de tous les corps emplastiques, qui sont violens & fondans. On se dispensera aussi de l'usage des cauteres &

de celui du fer, les incisions ou les déperditions de substance dans des semblables cas étant suivies de mauvais effets. Si on étoit cependant persuadé d'une suppuration dans quelque tumeur, & que la matiere séjournât, on pinceroit seulement la peau pour procurer une issue au pus.

On emploïera alternativement sur les endroits déja suppurés, mais sur-tout sur les doigts déja maltraités, ou de l'emplâtre de mucilage, ou de celui de Nuremberg, ou des feuilles vertes de plantain, de bardane, de grande scrophulaire, de bouillon blanc & de poirée dans l'hiver. Si les parties où l'on feroit les applications s'enflammoient on les pansera avec le cerat de Galien récent, fait avec l'huile d'amandes douces, & la cire blanche bien lavée.

Supposé que quelqu'une des tumeurs déja formées, ou de celles qui pourroient survenir devînt enflammée & douloureuse, on appliquera par-dessus un cataplasme composé avec un jaune d'œuf, une cuillerée de miel blanc, autant d'huile d'amandes douces, & la quantité de farine de froment nécessaire pour donner à ces matieres la consistence d'un cataplasme ou d'un onguent, après les avoir bien mêlées & battues ensemble.

Pour la teigne, lorsqu'elle sera séche, on

oindra les endroits qui en sont attaqués avec du beurre frais, &, quand les croutes seront renouvellées, on appliquera deux ou trois fois par jour ou les feuilles de poirée ou quelqu'une des autres dont on a fait mention ci-dessus.

Dans la suite on pourroit appliquer un cautere à un bras, si on le trouvoit à propos.

Il n'est pas permis de proposer une plus longue suite de remedes, sans avoir reçu des éclaircissemens sur les effets de ceux que l'on vient de conseiller. On nourrira le jeune Monsieur avec des potages à la viande, quelques œufs frais, un peu de bouilli & de rôti, mais le moins que l'on pourra, l'en privant même absolument le soir. On lui retranchera tous les alimens de haut gout, & les crudités de toute espece. On juge aussi qu'il convient de lui ôter le vin, s'il est dans l'usage d'en boire, sur-tout durant l'usage du lait, dont on peut donner quelque préparation toute l'année s'il passe bien, mais sous la forme de nourriture & avec précaution, comme il a deja été dit pour l'hiver.

Délibéré à Montpellier le 27. juin 1746. *signé* MONTAGNE.

Fin du sixième Tome.